POÈTES

ET

ROMANCIERS CONTEMPORAINS.

SECONDE PHASE.

II. — M. VICTOR HUGO.

LE RHIN, LETTRES A UN AMI.

Nous sommes loin, plus encore par nos mœurs que par la chronologie, du temps où Louis XIV s'irritait qu'un faiseur de tragédies eût rédigé un mémoire sur une question politique. Personne aujourd'hui, ni roi, ni peuple, ne s'étonne ou se fâche de voir les poètes dédaigner la lyre pour la tribune. Cette ambition politique dans des hommes qui se sont illustrés par la poésie est-elle un bien? est-elle un mal? Nous n'avons aucune envie de disserter sur une pareille thèse; nous aimons mieux observer les faits à mesure qu'ils se produisent. Quand un poète célèbre entreprend de devenir publiciste, orateur politique, il est opportun de l'apprécier encore une fois, sur le seuil même de la carrière où il cherche une autre gloire. D'ailleurs, l'attitude nouvelle qu'il a prise appelle naturellement sur lui tous les regards. Son passé, son présent, sont interrogés pour qu'ils aient à donner la mesure de ses forces et de son avenir.

On disait dans l'école de Platon que les poètes lyriques, semblables aux corybantes qui, pour danser, avaient besoin d'être hors d'eux-mêmes, ne trouvaient pas de sang-froid leurs beaux vers, et qu'ils ne les produisaient que transportés d'un saint délire inspiré par les muses. Cette manière de penser n'est au fond que l'expression poétique d'un fait qu'avaient observé les anciens. Il y a un tempérament lyrique. Ne compose pas des odes qui veut : à ce travail, il faut apporter la double ardeur de l'esprit et du sang. L'ame humaine, la nature et l'histoire s'offrent au poète lyrique pour qu'il en tire des sons, des peintures et des héros. Dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter, il est libre. L'épopée et le drame, tout en ouvrant à l'artiste une vaste carrière, imposent à ceux qui veulent la tenter des conditions dont ils ne sauraient s'affranchir. Dans l'ode, le poète est souverain : seul, il se met aux prises avec le monde, et il a l'ambition d'avoir l'ame assez puissante pour le comprendre et le chanter. Afin qu'une triste chute ne confonde pas tant d'orgueil, il faudra que la nature ait doué le poète d'une rapidité merveilleuse dans la manière de concevoir et de sentir, de je ne sais quelle chaleur immortelle et secrète qui féconde l'ame, et qui, d'intervalle en intervalle, éclate par des lueurs dont soudain tout se trouve illuminé. C'est cet état de l'ame que les anciens se représentaient par l'intervention d'une puissance extérieure, par l'intervention de la muse : ils disaient que la muse soufflait au poète une fureur divine qui l'obligeait de s'exhaler en sublimes accens. N'était-ce pas bien indiquer cette compréhension vive et forte des choses par les grands côtés, par les aspects à la fois les plus profonds et les plus pittoresques, et aussi cette énergie de la sensibilité qui traduit en images ardentes ou enchanteresses les idées entrevues et devinées? Dans l'esprit une force fougueuse d'abstraction, du feu dans l'imagination et dans les sens, voilà le tempérament lyrique. Tous les hommes ne sont pas ainsi doués. On peut penser même qu'en dehors des travaux poétiques, un pareil tempérament a quelque chose d'irrégulier et de maladif. Telle était notamment l'opinion d'un philosophe ancien qui n'avait pas négligé la médecine. Démocrite estimait que le génie poétique touchait par quelques endroits à la folie :

.... Excludit sanos Helicone poetas
Democritus (1).

Sans aller aussi loin que l'ami de Leucippe, reconnaissons que la puis-

(1) Horace, *Art poétique*.

sance lyrique doit communiquer à l'ame qui la possède des dispositions et des habitudes particulières dont nous aurons, chemin faisant, à signaler quelques conséquences.

Les vrais poètes lyriques sont rares : c'est ce que nous prouve la seule histoire de notre littérature, qui s'est développée pendant trois siècles sans que parmi nous l'ode ait brillé d'un éclat pur et continu. A l'époque de Ronsard, la langue, pour ainsi parler, n'était pas assez adulte pour suffire, comme il convenait, à l'impétuosité lyrique. Au XVII[e] siècle, des strophes admirables de l'auteur d'*Athalie* nous reproduisent seules la poésie d'Isaïe et de Pindare. Sans doute, il eût été merveilleux qu'à côté de Voltaire nous eussions vu un grand lyrique, mais ce miracle manqua au siècle de l'analyse et de la philosophie. Jean-Baptiste Rousseau, dans ses endroits vraiment châtiés, est utile à lire à qui veut apprendre à écrire en vers; au fond, il est froid et stérile. Comment s'allumera donc pour nous le feu lyrique? A la torche des révolutions. Sur les champs de bataille, dans les fêtes nationales, retentissent des accens qu'immortalise la voix du peuple en les répétant mille fois. Cependant le spectacle change, et les chants qu'a suscités la liberté sont bientôt interrompus : ils expirent dans le silence d'admiration et de terreur qu'un homme répand autour de lui; c'est un conquérant qui travaille pour les poètes à venir, car il fera de sa vie un incomparable mélange de gloire et de malheur. Aussi sur son tombeau la poésie ne tarde pas à paraître; elle en sort, pour ainsi dire, comme la beauté de l'abîme des mers. Dès que Napoléon n'est plus, de vrais poètes se mettent à chanter, Manzoni, Lamartine, Victor Hugo. Pour eux, le moment est venu; la mort du héros a fermé le cycle le plus extraordinaire qu'ait encore enfanté l'histoire; il est temps d'en tirer des chants qui ne meurent pas. Oui, la poésie lyrique est née parmi nous de l'émotion profonde imprimée aux ames par l'histoire contemporaine. Autant aux siècles précédens le lyrisme avait été chez nous rare et pauvre, autant nous l'avons trouvé depuis vingt-cinq ans riche et fécond. Il a même fait irruption dans la prose; c'est ce que nous avons constaté en parlant ici de l'auteur de *Jacques* et de *Lélia*.

De tous nos poètes, celui qui s'est montré le plus puissamment lyrique est M. Victor Hugo. D'autres ont trouvé leur supériorité dans l'élégie ou dans des fragmens d'épopée, mais ils n'ont pas composé l'ode avec la même vigueur, avec le même fini que l'auteur des *Fantômes* et d'*un Chant de fête de Néron*. C'est une chose enviable et belle que de savoir enfermer en des strophes harmonieuses un choix de pensées et d'images grandes et fortes! De cette façon, ce qui n'eût

été senti que par quelques ames se trouve communiqué à la foule. Cette faculté précieuse peut sans doute être perfectionnée par l'étude, mais la nature seule la donne. A vingt ans, M. Victor Hugo montrait dans ses odes une verve ardente et naïve; il était naturel alors; une inspiration irrésistible lui dictait des chants nouveaux et hardis. Le spectacle de la France révolutionnaire remise un moment sous le sceptre de ses anciens rois, la fermentation des idées, les vieilles croyances ébranlées par l'examen et le doute au moment où elles paraissaient triompher, puis, sur plusieurs points de l'Europe, des cris de liberté, des insurrections tragiquement comprimées, tout cela remuait l'ame du poète, et lui arrachait de pathétiques accens. Alors M. Victor Hugo, s'adressant aux rois qu'il comparait aux premiers chrétiens faisant leur dernier repas, *le repas libre*, la veille de leur supplice, s'écriait :

O rois, comme un festin s'écoule votre vie!
La coupe des grandeurs, que le vulgaire envie,
Brille dans votre main;
Mais au concert joyeux de la fête éphémère
Se mêle le cri sourd du tigre populaire
Qui vous attend demain.

Dix ans plus tard, le poète aura pour le peuple d'autres pensées et d'autres images.

Les odes de M. Victor Hugo sont, au milieu de ses autres œuvres, l'expression la plus sincère de cette nature si profondément poétique. Le style de ces odes est presque toujours admirable par sa précision, et il arrive aux plus grands effets avec une allure simple et forte. Notre langue poétique doit aussi à l'auteur des *Orientales* un coloris dont personne ne l'avait encore revêtue. Dans *les Orientales*, le poète a souvent désintéressé son ame pour laisser briller seule son imagination, et les vives couleurs que prodigue le poète ressortent d'autant plus qu'elles rayonnent dans un cadre plus étroit.

Telle est, en effet, l'excellence de la forme lyrique, qu'elle règle et contient la forme même dont elle provoque l'expansion. Dans l'ode, si elle est composée par un grand artiste, la prolixité n'est pas possible. Quand les pensées et les images, puissamment accumulées par la réflexion, cette conscience de l'inspiration, ont été déroulées avec une industrie savante, un instinct sûr avertit le poète que l'œuvre est finie, et il ne cherche pas à la prolonger. Pourquoi des sons inutiles et faibles? Il y a d'autres genres de poésie où le talent même est plus exposé à tomber dans la diffusion, comme l'épître, la méditation philosophique; nous en avons la preuve dans quelques ouvrages de M. Victor Hugo, *les Voix intérieures*, *les Rayons et les Ombres*,

où il mêle souvent à des odes, à des stances, de longs morceaux en vers alexandrins. Si, pour ne citer que quelques exemples, on lit les pièces intitulées : *Sunt lacrymæ rerum*, *que la Musique date du seizième siècle*, et celle appelée *Sagesse*, on sent que le poète perd sa force et son originalité à force de s'étendre. Ce n'est plus là cette concision heureuse, cette touche si ferme, qui font de M. Victor Hugo le premier poète lyrique de son pays.

C'est une belle gloire; elle suffisait à Pindare et à Horace. Ce dernier disait à Mécène :

> Quod si me lyricis vatibus inseres,
> Sublimi feriam sidera vertice.

Notre lyrique a eu plus d'ambition, et il a voulu créer un théâtre. Qu'on ne s'effraie point : nous ne tracerons pas ici l'histoire rétrospective des campagnes dramatiques de M. Victor Hugo; nous insisterons seulement sur le point de départ. On pourrait définir le théâtre de M. Hugo l'effort d'un poète lyrique qui veut devenir poète dramatique. C'est après dix ans de lyrisme, après dix années de commerce avec la muse des inspirations solitaires et divines, que le poète se jette dans la mêlée à corps perdu, et, sa bannière dans une main, l'épée dans l'autre, entreprend de s'emparer de la scène. La muse tragique ne répondit pas à notre poète comme la pythie à Alexandre, qui la contraignait de monter sur le trépied : *Tu es invincible, mon fils.* Nous avons, pendant quinze ans, assisté plutôt à des batailles acharnées qu'à des victoires éclatantes. Toutefois, sans couronner le poète, nous l'avons applaudi. Qui ne fut ému à la vue de ce *téméraire*, de ce *vaillant*, qui voulait à tout prix ravir la palme tragique? Pourquoi ne serait-il pas un autre Shakspeare? N'a-t-il pas une ardeur indomptable, une volonté que rien ne peut ni lasser ni fléchir? Nous l'avons vu, pendant quinze ans, conduire son entreprise comme une affaire d'état, ne rien négliger pour passionner la foule, enrôler la jeunesse, tantôt chercher à captiver le gouvernement, c'était du temps de Charles X, tantôt essayer de l'intimider, c'était après 1830. Dans la préface du *Roi s'amuse*, M. Hugo disait en 1832 : « Le gouvernement de juillet est tout nouveau-né, il n'a que trente mois, il est encore au berceau, il a de petites fureurs d'enfant. Mérite-t-il en effet qu'on dépense contre lui beaucoup de colère virile? Quand il sera grand, nous verrons. » Après l'interdiction du *Roi s'amuse*, l'ardent auteur nous donnait *Lucrèce Borgia*, et il écrivait, en la publiant, que mettre au jour un nouveau drame six semaines après le drame proscrit, *c'était encore une manière de dire son fait au présent gouvernement.*

On voit quels périls courait aussi de ce côté la monarchie de 1830, qui résistait alors à d'assez rudes assauts. Heureusement elle a échappé à ces dangers dont la menaçait le courroux du poète; il s'adoucit peu à peu; de son côté, le gouvernement de juillet grandissait, si bien qu'aujourd'hui nous n'avons plus à concevoir la moindre inquiétude. Revenons aux questions poétiques.

Les drames de M. Hugo forment un curieux épisode de notre histoire littéraire. On y voit en effet, d'une manière plus saillante que partout ailleurs, la lutte d'un grand artiste contre lui-même, c'est-à-dire la résolution héroïque de plier son esprit à une œuvre pour laquelle la nature ne l'avait point fait. M. Hugo n'était pas né poète dramatique : il a voulu le devenir; mais c'est surtout dans le domaine de l'art que la volonté n'est pas le génie. Toutefois, comment un aussi valeureux champion ne se fût-il pas signalé par de nobles coups? En associant tant de combinaisons laborieuses, M. Hugo a rencontré quelques beaux effets; puis, dans sa téméraire entreprise, il a porté son style : c'était beaucoup. Sous ce rapport, les incursions dramatiques de M. Hugo ont été fort utiles. Par une langue fortement trempée, il a régénéré l'alexandrin abâtardi, et son exemple fera d'un style plus ferme et plus coloré un devoir pour ses successeurs; mais qu'on y regarde de près, on trouvera, tant pour le fond que pour la forme, que presque toujours les fautes et les beautés du poète doivent être attribuées à son génie lyrique. L'ode vit surtout par de grands contrastes, mis en relief avec vigueur; elle se complaît dans les oppositions de la vie et de la mort, de la jeunesse et des cheveux blancs, du triomphe et de la chute. Lisez les belles odes de M. Hugo, et vous verrez le principal moyen de la poésie lyrique employé avec une rare énergie. Lorsqu'il chante le César du XIXe siècle, vous entendez d'abord un concert d'acclamations; puis des imprécations retentissent. Dans *les Deux Iles*, l'antithèse s'élève parfois au sublime.

L'antithèse est la forme de prédilection de M. Victor Hugo; c'est dans ce moule qu'il avait jeté ses pensées lyriques, il y jeta ses drames. *Hernani*, c'est un duel entre un roi et un brigand; *Ruy-Blas*, c'est l'amour partagé d'un valet pour une reine; *Angélo*, c'est la lutte entre la courtisane et la femme légitime. Ailleurs, l'antithèse ne jaillira pas du choc de deux personnages différens, le poète la placera au centre d'un seul et même caractère. Ainsi Lucrèce Borgia épouvante l'Italie par ses crimes, mais elle est la plus tendre des mères. Triboulet, de vil bouffon, devient père sublime. N'oublions pas *Marion Delorme*, antithèse entre Marion et Didier, antithèse dans le personnage même de Marion, *l'ange était un démon*. En un mot, l'antithèse est par-

tout, dans la constitution du drame, dans l'opposition des acteurs qui s'y meuvent, dans le développement individuel des caractères, dans la langue que parlent les personnages.

Voici encore d'autres habitudes lyriques transportées dans le drame. Quand le poète lyrique demande des inspirations à l'histoire, c'est avec une entière liberté : il prend à l'histoire ce qu'il veut, il laisse dans l'ombre ce qui lui déplaît, il revêt de lumière et d'idéal ce qu'il désire livrer à l'admiration des hommes. M. Hugo s'est imaginé qu'il pourrait, dans le drame, se permettre les mêmes licences, et souvent aux réalités du passé il a substitué sa fantaisie, non par mépris de l'histoire, mais par méconnaissance. Dans les momens où le poète souhaitait le plus sincèrement de se montrer historique, il n'était que fantastique par l'inévitable entraînement de son génie. Dans les drames de M. Hugo, on a devant les yeux des rois illustres, des reines célèbres, des noms fameux; pourtant on n'est pas dans un monde réel, et souvent on est tenté de s'écrier comme don César dans *Ruy-Blas :*

Je me résous, ma foi,
A ne plus m'étonner. J'habite dans la lune.

Signalerons-nous le lyrisme du poète dans les monologues et les allocutions de ses personnages, ces énumérations si bien placées dans l'ode, et presque toujours si fâcheuses dans le drame? Que veulent surtout les personnages de M. Hugo? Agir? Non, ils veulent parler, puis parler encore. Eh! ne sentez-vous pas que le poète a la poitrine gonflée de beaux vers, et qu'il faut qu'il éclate. Adieu le drame, le poète se met à chanter.

Ce que la nature grave dans l'esprit de l'homme ne s'efface pas. Les préoccupations lyriques de M. Victor Hugo, loin de s'affaiblir au milieu de ses efforts pour conquérir la scène, ont augmenté. Jamais l'empreinte de l'ode n'a été plus visible que dans son dernier drame, *les Burgraves*. Un jour, un rapprochement étrange traverse l'imagination de notre poète : en contemplant les ruines des vieux châteaux qui se dressent encore le long du Rhin, il se prend à songer à la Thessalie, où les Titans luttèrent contre les dieux, et il se représente les bords du Rhin comme un théâtre où d'autres Titans ont combattu un autre Jupiter : ces Titans, ce sont les burgraves, ce Jupiter, c'est l'empereur d'Allemagne. Que dans une ode le poète en passant ait indiqué à grands traits ce singulier parallèle, nous accorderons qu'il eût pu l'imposer à l'esprit du lecteur, tant nous avons foi dans son génie lyrique; mais nous sommes bien loin de compte : M. Victor Hugo s'entête si fort d'une pareille comparaison, qu'elle devient pour

lui le motif d'un drame, et il compose *les Burgraves*. Là nous sommes à l'apogée du lyrisme. Le poète s'échauffe tellement dans sa propre pensée, qu'il oublie toutes les conditions du drame et de l'histoire. Que chacun interroge ses souvenirs à la représentation des *Burgraves*, qu'il se rappelle la vive admiration dont il fut rempli par de saisissantes beautés, et l'étonnement douloureux que lui firent éprouver de tristes aberrations. Il était également impossible de ne pas admirer les élans lyriques et de ne pas condamner le drame; mais comme le théâtre n'est pas institué pour retentir d'une ode en cinq actes, la foule s'est prononcée pour un blâme sévère, et nous avons vu dans cette dernière lutte le poète, cet autre Titan, vaincu non par telle ou telle cabale, mais par la force et la nature des choses.

Au fond, M. Victor Hugo sait fort bien lui-même que, s'il n'a pas remporté au théâtre tous les triomphes qu'il méditait, il doit s'en prendre à son lyrisme indélébile; et comme il ne peut se changer, il entreprend, lorsque l'occasion s'en présente, de persuader aux autres que le lyrisme constitue la plus grande partie du drame. Il y a trois mois, au sein de l'Académie française, M. Hugo, en recevant M. Sainte-Beuve, louait Casimir Delavigne d'avoir été tout ensemble un poète lyrique et un poète dramatique. Il prétendait que dans ses tragédies, comme chez tous les grands poètes dramatiques, on sentait à chaque instant passer le souffle lyrique. Or, si l'on excepte *le Paria*, il n'y a pas une pièce de Delavigne où ce souffle lyrique soit sensible; mais M. Victor Hugo avait ses raisons pour lui en faire honneur. Il voulait tracer sa propre poétique, et la mettre pour ainsi dire sous la consécration de l'Académie. Cette poétique, M. Hugo l'a rédigée en des termes que nous citerons textuellement : « Disons-le à cette occasion, le côté par lequel le drame est lyrique, c'est tout simplement le côté par lequel il est humain. C'est en présence des fatalités qui viennent d'en haut, l'amour qui se plaint, la terreur qui se récrie, la haine qui blasphème, la pitié qui pleure, l'ambition qui aspire, la virilité qui lutte, la jeunesse qui rêve, la vieillesse qui se résigne; c'est le moi de chaque personnage qui parle. Or, je le répète, c'est là le côté humain du drame. Les évènemens sont dans la main de Dieu, les sentimens et les passions sont dans le cœur de l'homme. Dieu frappe le coup, l'homme pousse le cri. Au théâtre, c'est le cri surtout que nous voulons entendre. » En elle-même, nous ne croyons pas cette théorie juste; puis, il nous paraît merveilleux qu'elle nous soit présentée par un poète qui prétend enrichir notre littérature du drame éminemment moderne.

Il est vrai que chez les anciens le lyrisme tient une grande place

dans le drame; mais pourquoi? Parce que le drame lui-même n'était pas entièrement développé, et n'était pas en possession de toute sa puissance, de sa propre originalité. Le drame s'est produit d'abord sous l'aile de la religion, dont il représentait les croyances. Peu à peu il devint l'interprète de la personnalité humaine; mais que d'entraves pour la faire mouvoir et vivre! Les héros de la tragédie antique sont enfermés dans le cercle fatal que tracent autour d'eux d'inviolables traditions; aussi parlent-ils beaucoup et agissent-ils fort peu. Le fait le plus simple suffit aux pièces de Sophocle et d'Euripide qui suppléent par leur lyrisme à ce que le drame ne tire pas de lui-même. Maintenant, faut-il voir dans le théâtre grec la perfection de l'art dramatique? Non. Si vive que soit notre admiration pour la poésie qui charmait les Athéniens et qui remue encore aujourd'hui ce que l'ame a de plus délicat et de plus profond, elle ne saurait nous faire prendre le change sur la nature des choses. En Grèce, la poésie s'éleva à une splendeur divine; mais quant au drame même, il resta dans des liens, dans des limites qui laissèrent aux siècles à venir une immense carrière qu'un seul homme est enfin venu remplir. Avec Shakspeare, la vie humaine s'empare du théâtre. Les acteurs du drame ne sont plus les porte-voix d'un poète; ils se meuvent, ils agissent; ils ont des passions, des aventures; ce ne sont plus les jouets de la fatalité antique, mais les fils de la liberté moderne. *Dieu frappe le coup*, dit M. Victor Hugo, *l'homme pousse le cri. Au théâtre, c'est le cri surtout que nous voulons entendre*. Que d'erreurs dans quelques mots! M. Hugo méconnait à la fois la liberté moderne et la nature essentielle du drame. Nous voilà bien loin de la préface de *Cromwell*. Plusieurs des théories littéraires contenues dans ce manifeste, notamment la théorie du grotesque, sont loin de nous séduire; néanmoins il faut reconnaître qu'à cette époque M. Hugo avait du drame un sentiment beaucoup plus vrai. Il n'imaginait pas, en 1827, de réduire le drame à un cri que l'homme pousse sous les coups que Dieu lui inflige; il écrivait alors que le théâtre est un point d'optique, que tout ce qui existe dans le monde, dans l'histoire, dans la vie, dans l'homme, doit et peut s'y réfléchir sous la baguette magique de l'art. C'est qu'alors l'auteur de *Cromwell* aspirait à la gloire de nous livrer tous ces trésors. Aujourd'hui, en 1845, après dix-huit années d'efforts, il nous offre une autre théorie de drame; il semble abandonner Shakspeare pour se mettre à côté d'Eschyle. Que d'aveux dans ce changement! Pour nous, nous pensions depuis long-temps que M. Hugo, loin d'être l'homme du théâtre moderne, était au contraire à son insu un classique d'un ordre très élevé, puisqu'il était exclusivement lyrique.

Au plus fort de ses travaux dramatiques, en 1831, M. Victor Hugo publia un roman qui eut un brillant et populaire succès : nous voulons parler de *Notre-Dame de Paris*. En abordant la prose du poète, nous ne saurions songer à citer l'esquisse de *Bug-Jargal*, ni la plaisanterie de *Han d'Islande*. Laissons Han d'Islande s'enfuir sur le dos de son ours blanc : ce n'est pas à de pareils monstres qu'il est donné de gravir l'Hélicon; mais avant de nous occuper du *Rhin*, arrêtons-nous un moment devant *Notre-Dame de Paris*, œuvre sérieuse et forte. Il est naturel que le dramaturge prétende aussi se montrer romancier. Au milieu de différences essentielles, le drame et le roman ont des points de ressemblance et de contact qui justifient cette ambition. M. Victor Hugo n'a pas fait de drame qui ait réussi d'une manière aussi éclatante que *Notre-Dame de Paris* dont la peinture et la gravure ont reproduit les principaux personnages. En face d'un si incontestable succès, nous sommes fort à notre aise pour dire notre pensée. Qu'est-ce au fond que *Notre-Dame de Paris?* Une ode à l'architecture, et une description du Paris du XV[e] siècle. La véritable héroïne du roman n'est pas Esméralda, mais la cathédrale. Les personnages humains ne sont que l'accessoire du monument : ils l'ornent et l'accompagnent comme autant de statues. Combien est autre le procédé de Walter Scott! Il est souvent arrivé au romancier écossais d'enfermer son action et ses personnages dans des châteaux et des monastères qu'il a soin de nous décrire; toutefois, ses acteurs occupent toujours plus notre imagination que le théâtre où ils se déploient. Chez M. Hugo, au contraire, le monument domine et écrase tout. M. Hugo a voulu chanter Notre-Dame de Paris comme il a chanté la colonne et l'arc de l'Étoile. Telle a été sa première pensée; puis à cette ode il a soudé une action romanesque, et de ce double dessein il est sorti une œuvre plus puissante qu'harmonieuse, mais qui restera comme une page des archives de notre cathédrale et de notre Paris.

Ainsi dans ce livre remarquable les principales qualités qui s'y font voir sont toujours celles que nous avons admirées dans les odes de l'auteur, et jusqu'à présent à nos yeux, soit drames, soit roman, c'est toujours le poète lyrique qui prévaut. Cependant M. Victor Hugo a écrit en prose sur bien des sujets; il a traité beaucoup de questions littéraires, et dans la conclusion du *Rhin* il touche aux questions politiques. N'est-ce pas en quelque sorte affecter l'universalité? A ce propos, comment ne pas songer à Voltaire? M. de Maistre a déclaré ne pas pouvoir souffrir l'exagération qui nomme Voltaire universel. Certes, dit-il, je vois de belles exceptions à cette universalité. *Il est nul dans l'ode*. D'accord; mais n'est-ce pas précisément parce que le

génie de Voltaire ne s'est pas d'abord répandu en expansions lyriques qu'il a pu, avec une merveilleuse souplesse, se développer dans les autres parties de l'art et de la pensée? Voltaire règne au théâtre à l'âge où M. Hugo a fait ses odes, il excelle dès ses débuts dans la poésie légère et dans la prose, comprend Newton et se prépare à écrire l'histoire. Or l'enthousiasme qui produit les beautés lyriques est d'ordinaire peu compatible avec la liberté d'esprit nécessaire pour embrasser des genres opposés. L'enthousiasme enflamme l'intelligence plutôt qu'il ne l'étend. Nous ne connaissons qu'un homme qui sut être universel et lyrique : c'est Goethe. Il dut ce privilége à un sens philosophique admirable qui, sans rien ôter à la puissance plastique de l'artiste, lui permettait de tout comprendre et de tout dominer. M. Hugo est loin de cette vigueur d'esprit qui maîtrise les idées et les pénètre. Dans ses odes, il a pris parti pour la foi contre la philosophie : plus tard ses vers nous offrent un écho sonore de quelques idées, de quelques théories modernes; aujourd'hui il semble que la philosophie ait à redouter encore l'inimitié du poète, car dernièrement il a prononcé ces paroles au sein de l'Académie : « Parce que dans le sombre et inextricable réseau des philosophies inventées par l'homme, vous voyez rayonner çà et là quelques vérités éternelles, gardez-vous d'en conclure qu'elles ont même origine, et que ces vérités sont nées de ces philosophies. Ce serait l'erreur de gens qui apercevraient les étoiles à travers des arbres, et qui s'imagineraient que ce sont là les fleurs de ces noirs rameaux. » Voilà bien le poète pris sur le fait : au lieu d'idées, il nous donne des images. Ce n'est pas la pensée qui éclaire l'écrivain, c'est l'imagination qui le séduit. Des étoiles et de noires rameaux! Encore une antithèse. M. Hugo n'y a pas songé : il ne suffit pas d'une saillie de poète pour faire le procès à la raison humaine. Avec plus de réflexion, il se fût refusé cette fantaisie.

Écrire des lettres familières sur un grand sujet est chose à la fois attrayante et difficile. Quoi de plus séduisant, quoi de plus aisé en apparence que de laisser courir sa plume pour confier à un ami ce que l'on pense ou ce que l'on a senti. Cependant il se trouve que dans la forme épistolaire il n'y a que des écrivains de premier ordre qui aient vraiment excellé, Cicéron, Voltaire, Pascal, Mme de Sévigné. Il offre donc bien des difficultés à vaincre, le genre qui paraît accessible à tous. Dans une lettre, vous pouvez, il est vrai, prendre tous les tons; mais pour cela il faut une plume agile qui entraîne le lecteur sans le fatiguer ni le choquer. Comme vous vous êtes mis avec lui sur le pied d'une conversation familière, vous ne pouvez pas sans transition, sans ménagement, lui imposer d'une manière brusque une dis-

sertation ou un dithyrambe. Peut-être M. Victor Hugo, en donnant au livre qu'il a intitulé *le Rhin* la forme de lettres à un ami, n'a-t-il pas assez songé aux conditions d'un genre si nouveau pour lui. Comment pliera-t-il sa solennelle et lyrique nature à la simplicité d'un entretien amical? M. Hugo nous apprend dans sa préface que toutes les fois qu'il quitte Paris, il y laisse un ami *profond et cher* qui réclame de longues lettres de l'ami absent, et ces lettres, l'ami absent les écrit. C'est ainsi que depuis douze ans il a écrit force lettres sur la France, la Belgique, la Suisse, l'Océan et la Méditerranée, et il les a oubliées. Quand il visita les bords du Rhin, nouvelle correspondance qu'il allait également laisser en oubli, sans le traité du 15 juillet 1840. Nous voilà en pleine politique. Dans l'été de 1840, la question du Rhin préoccupa vivement les esprits; alors M. Victor Hugo se rappela que lui aussi, dans sa course sur le Rhin, il avait songé à ce problème, et que même il avait cru en entrevoir la solution. Aussitôt il conçut le dessein de communiquer à son pays ses pensées sur un objet si capital, et il écrivit les pages qui sous le titre de *conclusion* terminent aujourd'hui son livre. Au moment de les publier, M. Hugo fut pris d'un scrupule. Le public à qui il allait livrer ces pages isolées ignorerait donc que celui qui les avait écrites avait vu le Rhin *pour lui-même et en lui-même!* Le public ne serait-il pas dérouté? La confiance ne serait-elle pas diminuée? *Ceci sembla grave à l'auteur.* C'est en raison de cette gravité qu'il s'est déterminé à mettre au jour les lettres qu'il avait adressées à l'*ami profond*, et il les publie telles à peu près qu'elles ont été écrites. Quand un homme comme M. Victor Hugo explique au lecteur l'origine d'un de ses livres, il a le droit d'être cru sur parole. Il pouvait se dispenser d'offrir aux curieux les pièces de son journal de voyages authentiquement timbrées et datées par la poste. *Le Rhin* nous présente donc un fragment de la correspondance intime du poète.

Tant mieux. Ce sera pour nous une occasion excellente et nouvelle d'étudier la formation et le mécanisme de sa pensée. L'écrivain ne se défiera pas du lecteur; il correspond avec un ami. Nous verrons si, dans la familiarité d'une lettre, il montrera cette agilité, cette souplesse d'esprit si nécessaires à celui qui prétend saisir toutes les faces, tous les rapports des choses. Pour commencer par une des qualités les plus précieuses dans une correspondance, dans une conversation, M. Hugo a-t-il de l'enjouement? Rendons-lui d'abord cette justice, qu'il veut en avoir. Le voyage, la variété des objets qu'une course rapide fait passer sous ses yeux, inspirent à notre poète une gaieté si réelle que parfois on pourrait la trouver un peu grosse. La plaisanterie

de M. Hugo n'a rien de fin, ni de délicat, et, pour se développer, elle a besoin d'espace. Lisez sa lettre sur Worms, et vous verrez que l'écrivain n'a pas trop de plusieurs pages pour se montrer plaisant. Un mot, une saillie, suffisent à Voltaire pour produire un effet comique à côté d'une pensée sérieuse. Il est vrai, ne l'oublions pas, qu'*il était nul dans l'ode*. Ce souvenir ne nous revient pas si mal à propos, car, dans la manière dont M. Hugo apprécie et raconte les détails, les circonstances les plus ordinaires de sa vie de voyage, on retrouve l'exagération du poète lyrique. Voici comment M. Hugo décrit les sensations qu'il a éprouvées en voyageant la nuit dans la malle-poste : « C'est le rêve amphibie. De temps en temps, on entr'ouvre la paupière. Tout a un aspect difforme, surtout s'il pleut, comme il faisait l'autre nuit. Le ciel est noir, ou plutôt il n'y a pas de ciel, il semble qu'on aille éperdument à travers un gouffre; les lanternes de la voiture jettent une lueur blafarde qui rend monstrueuse la croupe des chevaux; par intervalles, de farouches tignasses d'ormeaux apparaissent brusquement dans la clarté et s'évanouissent; les flaques d'eau pétillent et frémissent sous la pluie comme une friture dans la poêle; les buissons prennent des airs accroupis et hostiles; les tas de pierres ont des tournures de cadavres gisans; on regarde vaguement; les arbres de la plaine ne sont plus des arbres; ce sont des géans hideux qu'on croit voir s'avancer lentement vers le bord de la route; tout vieux mur ressemble à une énorme mâchoire édentée. Tout à coup, un spectre passe en étendant les bras. Le jour, ce serait tout bonnement le poteau du chemin, et il vous dirait honnêtement : *Route de Coulommiers à Sezanne;* la nuit, c'est une larve horrible qui semble jeter une malédiction au voyageur. Et puis, je ne sais pourquoi, on a l'esprit plein de serpens : c'est à croire que des couleuvres vous rampent dans le cerveau; la ronce siffle au bord du talus comme une poignée d'aspics; le fouet du postillon est une vipère volante qui suit la voiture et cherche à vous mordre à travers la vitre; au loin, dans la brume, la ligne des collines ondule comme le ventre d'un boa qui digère, et prend dans les grossissemens du sommeil la figure d'un dragon prodigieux qui entourerait l'horizon. Le vent râle comme un cyclope fatigué, et vous fait rêver à quelque ouvrier effrayant qui travaille avec douleur dans les ténèbres.... (1). » Mais il est temps, je crois, de s'arrêter; nous supprimerons donc les villes qui dansent, les maisons qui se penchent pêle-mêle sur la voiture et celles qui vous regardent avec des yeux de braise. Par cette citation, nous avons voulu montrer

(1) *Le Rhin*, t. III, p. 279-281.

aux lecteurs combien dans ses peintures M. Hugo pousse les choses à l'extrême; avec lui, point de nuances soit dans les images, soit dans les pensées. Tout est colossal, prodigieux : la prose ne nous sauve pas du fantastique. Qu'un poète lyrique invoque souvent dans ses odes le nom de Dieu, c'est son droit, c'est son office; mais quand on voyage, quand on raconte à un ami des scènes d'auberge et de grande route, on pourrait oublier ces grands mots et ces ambitieux élans. A Sainte-Ménéhould, dans la cuisine de l'*hôtel de Metz*, M. Hugo aperçoit suspendue au plafond une petite cage où dort un petit oiseau. Il se complaît à décrire sa sécurité au milieu des hommes qui jurent, des femmes qui querellent, des chats qui miaulent, des bouteilles qui sanglotent, de la lèchefrite qui piaille, etc., etc.; puis il ajoute : *Dieu est adorable; il donne la foi aux petits oiseaux.* A trois pages de distance, nous voyons le poète contemplant un télégraphe qui figure des signes et s'écriant : « Tandis que cette machine faisait cela, les arbres bruissaient, l'eau coulait, les troupeaux mugissaient et bêlaient, le soleil rayonnait à plein ciel, et *moi je comparais l'homme à Dieu.* » Sans multiplier davantage les citations, disons seulement qu'il faut prendre pour règle littéraire ce précepte du Décalogue : *Tu n'invoqueras pas le nom de Dieu en vain.*

Décrire le Rhin n'est pas chose nouvelle; c'est ce qu'ont fait vingt touristes allemands et anglais. Nous ne parlons pas des *guides*, des *manuels* qui viennent s'offrir à la curiosité du voyageur. Il n'est pas dans le cours du Rhin un accident pittoresque, sur ses rives un site, une ruine, qui n'ait eu sa description et son histoire. La correspondance de M. Victor Hugo ne pouvait donc nous promettre de nous livrer des faits peu connus; néanmoins elle avait un véritable attrait pour nous. Comment cette puissante imagination avait-elle représenté des lieux et des choses que nous avions souvent parcourus et admirés? En suivant encore une fois le cours du Rhin, *flumina nota*, sous la conduite de M. Victor Hugo, nous avons pu reconnaître que souvent ses peintures n'étaient pas inférieures à la beauté du spectacle, surtout quand le poète était en face des grandes ruines qui décorent le fleuve. M. Victor Hugo est vraiment le poète de l'architecture; tout ce qui est pierre, monument ou ruine, l'inspire au plus haut point. Devant les vieilles cathédrales du Rhin, l'auteur de *Notre-Dame de Paris* s'est retrouvé tout entier.

Les témoignages et les débris de l'histoire parlent plus vivement à l'esprit du poète que la nature elle-même, non que M. Hugo n'ait de grands traits et parfois de charmans détails pour peindre les montagnes, les fleuves, la lumière des cieux, le calme des nuits, mais on le

voit toujours revenir à l'histoire, qu'il aime à se représenter sous des images empruntées à l'architecture. Ainsi, quand il est assis au haut du Geissberg, devant le plus magnifique paysage, il se prend à dire : « Il me semblait que tous ces hommes, tous ces fantômes, toutes ces ombres qui avaient passé depuis deux mille ans dans ces montagnes, Attila, Clovis, Conrad, Barberousse, etc., s'y dressaient encore derrière moi, et regardaient comme moi ce splendide horizon. J'avais sous mes pieds les Hohenstauffen en ruine, à ma droite les Romains en ruine, etc.... » Les enchantemens de la nature ne parviennent jamais à faire oublier à M. Hugo les préoccupations qui lui sont le plus familières. Souvent, en face de la création, c'est à lui qu'il songe. Voici ce qu'il écrivait de Heidelberg : « Je pense que l'étude de la nature ne nuit en aucune façon à la pratique de la vie, et que l'esprit qui sait être libre et ailé parmi les oiseaux, parfumé parmi les fleurs, mobile et vibrant parmi les flots et les arbres, haut, serein et paisible parmi les montagnes, sait aussi, quand vient l'heure, et *mieux peut-être que personne, être intelligent et éloquent parmi les hommes.* » Oh! néant de la poésie et de la nature! Ni les oiseaux, ni les fleurs, ni les flots, ni les arbres, ni les montagnes, n'empêchaient M. Hugo de penser à la chambre des pairs.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? Malgré l'ébranlement que les descriptions monumentales du poète ont parfois imprimé à notre imagination, son livre, même dans les parties les meilleures, nous a presque toujours plus étonné que satisfait. C'est en termes plus magnifiques que pénétrans que M. Hugo parle du Rhin et de ces délicieuses campagnes qui laissent dans l'esprit de si profonds souvenirs. Pour en bien parler, il faut que l'ame exhale quelque chose de doux et d'intime. Cette douceur, ce charme, nous les avons trouvés dans une autre correspondance, dans les lettres d'une jeune fille qui a longtemps vécu sur les bords du Rhin, et qui versait dans l'ame d'un poète illustre les naïves confidences de son adoration pour lui et de son amour de la nature. Bettina avait fait des bords du Rhin son domaine, son empire; elle ne se lassait pas non plus d'en parler à Goethe; elle l'invitait à y revenir. « N'est-ce pas, lui écrivait-elle un jour, tu reviendras bien encore une fois visiter les bords du Rhin, ce jardin de ta patrie, si beau qu'il remplace pour l'étranger son pays natal, où la nature se montre si gracieusement grande? Comme son esprit sympathique y redonne la vie aux ruines! Comme elle tapisse bien les espaces déserts d'une charmante végétation qui monte et descend le long des murs sombres! Comme elle y plante bien l'églantier sur les vieilles tours, et le merisier dans les crevasses des murailles, d'où il semble sourire! Oui, viens, et parcours la montagne boisée,

depuis le temple jusqu'au nid de rochers couronné de chênes et suspendu sur le Bingerloch écumant, là où les barques sveltes passent comme des lézards devant le Maüsethurm à travers les ondes furieuses. Viens, et regarde dans le miroir des eaux; le ciel t'y sourit par-dessus les coteaux verdoyans, et tu t'y vois toi-même, entouré de pics et de cimes hardies, debout sur le rocher basaltique, comme sur un piédestal d'où tu contemples cette scène. Regarde les vallées qu'on voit s'enfoncer dans le lointain bleuâtre avec leurs paisibles couvens et leurs moissons onduleuses, et les bois et les jardins suspendus qui serpentent d'un vieux château à l'autre, et la parure des villes et des villages qui orne le rivage (1). » On éprouve une émotion profonde en lisant ces lignes, pleines à la fois d'art et de simplicité, lignes où se trouvent rassemblés les traits principaux du paysage germanique, et sur lesquelles le plus grand poète de l'Allemagne a dû arrêter sa rêverie.

Pour conclure sur la partie pittoresque du livre de M. Hugo, nous retrouvons dans *le Rhin*, comme dans *Notre-Dame de Paris*, les qualités fondamentales de l'auteur des *Odes*. C'est la même puissance de description, c'est la même énergie pour mettre en scène de grands contrastes. Jamais peut-être M. Hugo n'a plus prodigué les antithèses que dans son ouvrage sur le Rhin; il y en a de belles, il y en a de monstrueuses, il y en a de puériles. L'écrivain ne connaît ni frein ni mesure; il lui faut des oppositions à tout prix. N'a-t-il pas d'ailleurs, pour les multiplier sans fin, une raison qui lui est toute particulière? Nous trouvons en effet, dans une de ses lettres, cette phrase : « Vous savez que le bon Dieu est pour moi le grand faiseur d'antithèses. » Voilà qui nous ferme la bouche. Comment blâmer un écrivain qui imite le bon Dieu?

C'est par une question internationale que M. Victor Hugo est entré dans la politique. Il a voulu jeter à l'Allemagne une parole de conciliation et de paix. Ce début nous agrée d'autant plus que nous pouvons ici applaudir sans réserve aux sentimens qui animent l'écrivain et au but qu'il se propose. Lorsque M. Victor Hugo dit que le Rhin est un fleuve digne d'être à la fois français et allemand, nous ne le contredirons pas, puisque nous écrivions, il y a douze ans, que le Rhin, comme Charlemagne, appartient à l'Allemagne et à la France. M. Hugo désire une alliance sincère entre l'Allemagne et la France; depuis longtemps nous avons formé les mêmes vœux. Il voit dans cette alliance le rempart de l'Europe contre les envahissemens de la Russie; nous n'avons pas un autre avis, car nous avons toujours pensé que l'esprit

(1) Grace à l'élégante traduction de Séb. Albin, la correspondance de Goethe et de Bettina est aujourd'hui connue en France.

et les destinées de l'Europe dépendent surtout de l'Allemagne et de la France, qui en occupent le centre vivant. L'Allemagne, nous l'avons dit, ne peut maintenir son indépendance et son originalité que par l'alliance de la France, autrement elle est russe. L'intérêt rapproche les deux peuples que sépare le Rhin; la diversité de leur génie les convie à une amitié solide. Maintenant, l'avenir sera-t-il tel que se le représente M. Victor Hugo? L'extinction prochaine de la branche de Brunswick, dont aujourd'hui le roi Ernest est le chef, amènera-t-elle la réunion du Hanovre à la Prusse, qui alors rendrait la rive gauche du Rhin à la France? Nous ne nous portons pas garant de telles espérances. L'étude de l'histoire ne nous a pas habitué à penser que de pareils résultats puissent s'accomplir avec une aussi innocente facilité.

La conclusion politique du livre de M. Hugo est plus curieuse par la forme que par le fond. Les idées que développe l'écrivain avaient été émises avant lui. M. Hugo n'a pas eu sans doute la prétention d'être neuf en faisant la critique des traités de Vienne, en signalant le machiavélisme qui a amené la Prusse sur la rive gauche du Rhin; tout cela, depuis long-temps, est vulgaire. Ce qui ne l'est pas, c'est le procédé par lequel M. Hugo arrive à ces résultats connus.

Dresser longuement la topographie politique de l'Europe au commencement du XVII[e] siècle, enseigner au lecteur qu'il y avait alors six puissances de premier ordre, huit du second, cinq du troisième, six du quatrième; décomposer ce groupe de vingt-cinq états, puis le recomposer; esquisser des histoires particulières, comme celles de Venise, de Gênes, de Malte, du Saint-Empire et de la Moscovie; arriver enfin par mille détours à cette conclusion que cette ruche de royaumes et de nations était admirablement construite *pour que déjà les idées y pussent aller et venir à leur aise, et faire ombre dans la civilisation*, telle a été la méthode de l'écrivain : elle est singulière. Quand un publiciste traite une question, il doit supposer que ses lecteurs n'ignorent ni l'histoire ni la géographie; autrement, il risquerait de se perdre dans des développemens interminables. Ici, M. Hugo a encore été sous le joug d'une ancienne habitude; il s'est encore complu dans l'énumération. En lisant ce tableau de l'Europe tracé par M. Hugo, nous nous sommes rappelé Angelo faisant à la Tisbé l'histoire de Venise : *Savez-vous ce que c'est que Venise, pauvre Tisbé? Venise, je vais vous le dire, c'est l'inquisition d'état, c'est le conseil des dix*, etc., etc. Elle est bien longue la leçon d'histoire par laquelle le podesta de Padoue instruit la courtisane! Dans la conclusion de son livre sur le Rhin, M. Hugo se sert du même procédé.

Après cette évocation du passé, l'écrivain arrive enfin à l'idée capitale de son morceau, c'est-à-dire à la suprématie qu'exerçaient, au commencement du XVIIe siècle, d'une part, la Turquie, de l'autre, l'Espagne. Cette idée fort juste, M. Hugo l'a empruntée à un historien allemand, dont le livre a été traduit en 1839 (1). M. Ranke, un des représentans les plus éminens de la science historique de l'autre côté du Rhin, a composé un ouvrage capital sous le titre de : *Princes et Peuples de l'Europe méridionale pendant les seizième et dix-septième siècles.* Son livre sur la papauté forme une partie de cet ouvrage, auquel l'auteur a donné pour complément l'histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole. C'est là que le célèbre professeur de Berlin expose, avec autant de sagacité que d'érudition, la prépondérance dangereuse qu'avaient acquise, à la fin du XVIe siècle, l'empire ottoman et la monarchie espagnole.

Sur ce fond, M. Victor Hugo a jeté ses couleurs. Il a énuméré les forces de ces deux empires, qui, dit-il, pesaient sur l'Europe du poids de deux mondes, puis il a imaginé de transporter le même parallèle dans le présent. Selon lui, à la Turquie a succédé la Russie; à l'Espagne a succédé l'Angleterre. Nous ne chicanerons pas M. Hugo sur les ressemblances qu'il trouve entre la Russie et la Turquie. A son avis, il y a du Tartare dans le Turc, il y en a aussi dans le Russe. Soit; mais quels sont les rapports entre le caractère et la constitution politique des Anglais et des Espagnols? M. Hugo avoue que la première chose qui frappe quand on compare l'Angleterre à l'Espagne, c'est une dissemblance; puis il ajoute qu'en y réfléchissant, on arrive à ce résultat singulier, que cette dissemblance engendre une ressemblance. Et cette ressemblance, quelle est-elle? En Espagne comme en Angleterre, le roi est annulé. Un parlement lie le roi d'Angleterre, l'étiquette lie le roi d'Espagne. Quelquefois le parlement se révolte, et tue le roi d'Angleterre; quelquefois l'étiquette se révolte, et tue le roi d'Espagne. Autres ressemblances : en Angleterre, il y a un archevêque de Tolède, il s'appelle l'archevêque de Cantorbery; enfin, ce que le cacao était pour l'Espagne, le thé l'est pour l'Angleterre. Voilà cependant où l'antithèse peut mener un écrivain. Poursuivons. L'Angleterre a dévoré l'Espagne; c'est une dernière assimilation. M. Hugo promulgue en passant cette loi historique qu'un état n'en dévore un autre qu'à la condition de le reproduire. Cependant l'histoire ne nous

(1) *Histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole pendant les seizième et dix-septième siècles,* traduite de l'allemand de M. Léopold Ranke, par M. Haiber; 1839.

a pas montré Rome reproduisant Carthage. Mais enfin quelle est la conséquence de tout cela? Sera-ce une guerre générale? M. Hugo espère que l'Angleterre sentira *qu'il ne faut pas prendre constamment en traître l'humanité entière*, et qu'elle suivra sa loi tout en suivant la loi générale. Quant à la Russie, M. Victor Hugo lui adjuge Constantinople, si elle veut bien se tourner vers l'Asie, car s'il fait jour en Europe, il fait nuit en Asie, et *la Russie est une lampe*. Tout cela finira donc par l'harmonie générale et la paix universelle.

Il n'est que trop sensible qu'ici l'écrivain s'agite dans une sphère tout-à-fait nouvelle pour lui. Il fausse les idées qu'il emprunte par l'exagération des développemens et des images, il prend des réminiscences pour des conceptions originales, puis il aboutit laborieusement à des lieux communs. Quelle est la cause de toutes ces méprises? A notre sens, la voici. Jusqu'à présent M. Hugo a toujours pensé en vers, et jamais en prose. Il a toujours vu les choses, il en a toujours parlé en poète. La pensée ne lui apparaît que sous la forme d'une image, d'une antithèse, d'une harmonie. Quand une idée peut produire des effets pittoresques, ou se traduire d'une façon sonore, il l'accueille, puis il se persuade qu'il est en possession du vrai. Cependant il est en face de la réalité sans la voir, car il n'a d'yeux que pour les images qu'il a créées à lui-même, et qui l'enchantent en le trompant. Puisque M. Hugo entre dans la politique, le moment est venu de ne plus se laisser fasciner ainsi. Ce sera pour lui un nouveau et piquant usage de ses hautes facultés, que de chercher à triompher de certains penchans naturels. Dans ce travail difficile, ni la curiosité de la foule, ni la sympathie qui s'attachent toujours à un grand talent, ne lui manqueront. Mais que le poète ne se le dissimule pas : c'est une rude tâche qu'il impose à son ambition que la nécessité de vivre désormais dans l'étude des faits. Il n'y a rien de poétique dans la politique contemporaine. Elle se compose de questions fort grossières et fort complexes. On ne saurait venir à bout des matières économiques, législatives, internationales, par des affirmations sans examen ou de fastueuses généralités. Il ne suffira pas à M. Hugo de tourner le dos à la poésie, au théâtre, pour devenir un homme politique; une transformation presque complète lui sera nécessaire. Puisse-t-elle s'accomplir! puisse cette nature si forte se montrer heureusement flexible!

Si M. Victor Hugo parvient vraiment à se modifier lui-même, ce changement exercera sur son style une influence heureuse. Poète, il fait depuis long-temps beaucoup d'efforts pour écrire en prose, et dans ces derniers temps, deux succès académiques ont dû lui persuader qu'il y avait tout-à-fait réussi. C'est le devoir de la critique de

ne pas céder aux mêmes entraînemens que la foule, et de conseiller l'écrivain applaudi. M. Hugo n'a pas encore assez réfléchi sur les procédés différens qui séparent le style poétique de la prose; même quand il ne fait pas de vers, il traîne après lui le bagage pompeux et retentissant de sa poésie. On cherche en vain la variété de tons, la finesse de pensées, l'abondance de points de vue, la simplicité élégante, la liberté d'allure, enfin toutes les qualités aimables d'une prose naturelle et bonne. Des antithèses à proportions gigantesques, des périodes interminables, des images éblouissantes, voilà ce qui domine dans la prose de M. Hugo. Nous n'ignorons pas que, pour M. Hugo, le style de l'historien Mathieu, qui écrivait au commencement du XVII[e] siècle, est de tous les styles le plus beau. M. Victor Hugo a tracé quelque part l'idéal d'un écrivain qui pourrait sentir comme Rousseau, penser comme Corneille, et peindre comme Mathieu; dans le même endroit, il parle de l'admirable langue de Mathieu et de Mathurin Régnier. Nous sommes surpris que M. Victor Hugo ait pu mettre Mathieu, écrivain médiocre en dépit de tous ses efforts, sur la même ligne que Régnier, dont le style est si vigoureux et presque complet, et qui a su plaire aux esprits les plus sévères comme Boileau et Montesquieu? Mathieu, qui n'avait pas l'originalité d'humeur d'un Montluc ou d'un Montaigne, n'a pas su échapper aux écueils qu'offrait l'état de la prose française à l'époque où il écrivait. Son style est enveloppé, diffus, incohérent; parfois, il est vrai, on y rencontre des mots pittoresques, des phrases énergiques, mais ces mots et ces phrases, il faut les chercher dans un chaos véritable. Chez Mathieu, la prose et la poésie se heurtent, ce qui sans doute a charmé M. Hugo; mais nous voudrions précisément que pour lui-même, il évitât cette confusion. Il y parviendra sans doute, s'il continue son commerce avec Tacite, qui, nous dit-il dans une de ses lettres sur le Rhin, est son vieil ami. C'est une amitié dont il est permis d'être fier, c'est une liaison qui ne peut porter que d'heureux fruits. Que M. Hugo ferme donc Mathieu, et qu'il relise Tacite; nous y gagnerons. Qu'il nous permette de lui indiquer aussi deux maîtres qui ne lui seront pas moins utiles, nous voulons parler de Bossuet et de Voltaire. Il y trouvera deux types différens, mais parfaits, de la prose française. En étudiant de tels hommes, on ne compromet pas son originalité, on la fortifie; on apprend à surmonter les difficultés qu'on n'avait pas encore vaincues. L'auteur des Lettres sur le Rhin est un grand poète lyrique écrivant en prose, mais ce n'est pas encore un prosateur.

LERMINIER.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

TROISIÈME PARTIE.

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury*. — 1844.

Nous voici arrivés à la seconde moitié de la vie politique de Pitt. Agé de trente-quatre ans seulement, il avait déjà parcouru une carrière qui eût suffi à la gloire de plusieurs hommes d'état. En dix ans de ministère, il avait porté au plus haut degré de prospérité les finances et le commerce de son pays, ruinés par une guerre désastreuse. Sans compromettre la paix, il avait su, par des négociations habilement conduites, rendre à l'Angleterre l'influence extérieure qu'elle avait perdue depuis lord Chatham. Sous sa direction, le parti du gouvernement avait pris dans la chambre des communes une consistance jusqu'alors incon-

(1) Voyez les livraisons des 15 avril et 1er mai.

nue. Rempli pour son illustre chef d'une confiance justement méritée, mais qui n'excluait pas toute indépendance, on l'avait vu soutenir le pouvoir et la prérogative royale sans se croire pourtant obligé de repousser constamment des projets d'améliorations et de réformes qui, d'ailleurs, obtenaient souvent le concours du ministère lui-même. L'opposition, de son côté, puissante en nombre, en talens, en lumières, tempérait la véhémence passionnée de ses attaques par un respect sincère pour la dynastie régnante et un profond attachement à la constitution, et si, dans les derniers temps, quelques-uns de ses orateurs, échauffés par la révolution française, avaient parfois dévié de cette ligne de sagesse, ils n'avaient fait, par ces écarts réfléchis, qu'affaiblir leur position personnelle. Cette époque est, en quelque sorte, l'ère classique, l'idéal de la constitution britannique, celle où elle a le plus régulièrement marché dans ses voies, où l'action de chacun des pouvoirs qu'elle consacre a le plus parfaitement répondu à l'esprit de l'institution, où elle a déployé avec le plus de grandeur cette puissance particulière aux gouvernemens libres, de faire éclater tout ce qu'un pays renferme de génie, d'éloquence, de talent et de courage. C'est aussi la plus belle partie de la vie de Pitt, ou du moins la plus heureuse.

La période dans laquelle nous allons entrer nous offrira un tout autre spectacle. Au lieu de ces belles luttes parlementaires qui, dans leur modération et leur régularité, sont peut-être l'expression la plus significative d'une haute civilisation, nous y verrons une de ces guerres mortelles où les peuples combattent, non plus pour leur grandeur, mais pour leur existence, et où, menacés à la fois par l'ennemi intérieur et extérieur, réduits aux dernières extrémités, forcés de recourir aux dernières ressources, ils ne peuvent plus reconnaître d'autres lois que celle du salut public. Nous verrons jusqu'à quel point Pitt se trouva au niveau de cette terrible crise.

Au moment où la France se déclara en état d'hostilité contre le gouvernement britannique, la conquête l'avait déjà rendue maîtresse de la Savoie, du comté de Nice, de Mayence, de tout le cours du Rhin, des Pays-Bas autrichiens, de l'évêché de Liége, et elle se préparait à envahir la Hollande tremblante. Ces premiers succès, dus à une sorte de surprise, n'avaient sans doute rien de décisif en présence des forces considérables que l'Europe presque entière réunissait alors pour en arrêter le cours. Cependant, ils donnaient au gouvernement révolutionnaire une attitude imposante, et plusieurs semaines s'écoulèrent avant que les évènemens y portassent aucune

atteinte. Pendant cet intervalle, des discussions importantes eurent lieu dans le parlement sur la situation nouvelle que venait de créer la déclaration de guerre. Fox et ses amis ne craignirent pas de compromettre les restes de leur popularité en proposant à la chambre des communes des votes qui eussent rejeté sur le ministère la responsabilité d'une guerre amenée, suivant eux, par ses injustes provocations. Ils demandèrent successivement que, dans une adresse au roi, on exprimât le vœu du rétablissement de la paix, qu'on proclamât contraire à l'honneur et aux intérêts du pays toute guerre entreprise, soit pour changer le régime intérieur de la France, soit pour y étouffer une opinion ou un parti, et qu'on s'abstînt de contracter avec d'autres états des engagemens qui eussent mis obstacle à une prompte pacification. Nous n'analyserons pas les débats auxquels donnèrent lieu ces motions continuellement reproduites sous diverses formes et sous divers prétextes pendant toute la durée de la session. Pitt, qui les combattit quelquefois avec une fermeté grave et mesurée, put, en d'autres occasions, en laisser le soin au zèle passionné de Burke et de Windham. Plus d'une fois l'opposition se sentit si faible dans la chambre des communes, qu'elle n'essaya pas même de constater le nombre des suffrages, et jamais elle n'y obtint plus de 40 ou 50 voix. Dans la chambre des lords, elle était bien plus faible encore : le marquis de Lansdowne y comptait à peine une douzaine d'adhérens, parmi lesquels le comte de Lauderdale et surtout le comte de Stanhope, se signalaient par une audace révolutionnaire moins dangereuse pour le ministère que compromettante pour leurs amis.

Fort de l'assentiment presque unanime des pouvoirs publics, le gouvernement se préparait à la guerre avec une grande énergie. Il augmentait l'armée de terre de 27,000 hommes, non compris les garnisons des colonies; il portait à 47,000 le nombre des marins embarqués à bord des bâtimens de l'état; il prenait à sa solde des troupes hanovriennes et hessoises, et accordait à la Sardaigne un subside de 200,000 livres sterling pour la mettre en état de tenir sur pied une armée de 50,000 hommes; enfin il concluait aussi avec la Russie, l'Autriche, la Toscane, Naples, l'Espagne et le Portugal, des traités dont l'intention avouée était d'obliger la France à restituer ses conquêtes, mais dont la pensée véritable allait beaucoup au-delà. Le Danemark et la Suède s'étant refusés à entrer dans cette espèce de croisade, le gouvernement britannique résolut d'empêcher que leur neutralité ne devînt pour la France un appui réel en lui permettant de faire arriver dans ses ports sous leur pavillon les grains et les mu-

nitions navales dont notre marine, trop peu nombreuse, ne pouvait assurer le transport sous pavillon français. On signifia aux gouvernemens neutres que les croiseurs anglais saisiraient tout navire se dirigeant vers les ports de France ou sortant de ces ports. Vainement la cour de Copenhague réclama contre cette violation des principes du droit des gens. On lui répondit que le pouvoir établi en France n'était pas un gouvernement, et que la guerre engagée contre lui était une guerre sociale à laquelle les règles habituelles ne pouvaient s'appliquer.

Pour subvenir aux dépenses qu'entraînait cet ensemble de mesures, il fallut créer des ressources extraordinaires. Sur la proposition de Pitt, la chambre des communes vota un emprunt de 4,500,000 liv. sterling, et assura le paiement des intérêts par la prolongation des taxes temporaires établies trois ans auparavant à l'occasion des armemens faits contre l'Espagne. La création d'une loterie acheva de combler le déficit. Afin de soutenir le commerce, que la guerre avait frappé subitement d'une sorte de paralysie, on ouvrit un crédit de 5 millions sterling en billets de l'échiquier que des commissaires furent autorisés à prêter, sur dépôt de marchandises, aux commerçans qui en feraient la demande.

Le parlement n'avait plus qu'une pensée, la pensée de fortifier le pouvoir contre les ennemis de toute espèce qui menaçaient l'ordre social. On se préoccupait surtout alors des relations que les révolutionnaires du pays entretenaient avec les jacobins français, et la législation existante ne semblait pas fournir des garanties suffisantes contre un tel danger. Le procureur-général sir John Scott, depuis chancelier sous le nom de lord Eldon, présenta, pour le conjurer, un bill dont les dispositions étaient d'une extrême sévérité. On déclarait coupables de haute trahison, et par conséquent passibles de la peine capitale, tous ceux qui seraient convaincus d'avoir vendu, remis ou fait remettre aux personnes exerçant en France l'autorité souveraine, à leurs armées ou à leurs vaisseaux, des provisions militaires ou navales, de l'argent, du blé, des habillemens ou autres objets de nécessité, d'avoir acheté des terres en France, d'avoir placé de l'argent dans les fonds français, ou d'avoir prêté en France sur hypothèque territoriale. Des peines moins énormes, mais très graves encore, atteignaient tout Anglais qui se serait rendu en France sans une permission spéciale, qui, s'y trouvant en ce moment, serait revenu en Angleterre sans autorisation, ou qui, pendant la durée de la guerre, aurait assuré des bâtimens français. L'opposition combattit cette me-

sure comme contraire à la liberté, à la justice, à la saine politique, aux usages de la civilisation, aux vrais intérêts des peuples. Le bill n'en fut pas moins adopté.

On a peine à concevoir que dans de telles conjonctures l'opposition ait eu le courage de tenter un nouvel effort en faveur de la réforme parlementaire. Des pétitions avaient été présentées pour la réclamer. Grey demanda le renvoi de ces pétitions à un comité. Loin d'admettre que les circonstances pussent être un motif d'ajourner la question, il prétendit que l'Angleterre devait puiser dans les évènemens de la révolution française une utile leçon sur le danger de résister trop long-temps à l'opinion publique. Pitt, dans un très long discours, repoussa les pétitions comme l'œuvre des clubs révolutionnaires, évidemment inspirée par une pensée de renversement; il déclara qu'en présence des débordemens du jacobinisme menaçant de bouleverser l'ordre social, toute tentative de réforme lui paraissait avoir des dangers qui ne permettaient pas de s'y arrêter; il fit remarquer combien ces vaines théories de droits absolus, ces principes métaphysiques dont arguaient les pétitionnaires avaient peu de rapport avec les considérations toutes pratiques, toutes d'expérience qui l'avaient porté lui-même, en d'autres temps, à provoquer une modification du système électoral. C'était réfuter d'avance les reproches d'inconséquence et de contradiction qu'on ne pouvait manquer de lui adresser, comme on l'avait déjà fait l'année précédente. Fox et Sheridan ne les lui épargnèrent pourtant pas en appuyant la proposition de Grey, qui fut rejetée à la majorité de 282 voix contre 40. La question de l'abolition de la traite était d'une tout autre nature que celle de la réforme parlementaire; mais comme elle se liait également à ces idées de progrès philosophique, si compromises alors par l'odieuse application qu'en faisaient les révolutionnaires français, elle devait aussi succomber. Wilberforce ayant reproduit la proposition qu'il avait fait accepter l'année précédente par la chambre des communes, une majorité de 8 voix refusa de la voter. Treize ans devaient s'écouler avant que ses efforts, annuellement renouvelés, pussent réparer cet échec.

Le gouvernement britannique, au moment même où il inaugurait, en Angleterre et en Écosse, d'accord avec l'opinion publique, ce système de répression et de résistance absolue aux exigences des novateurs, suivait une tout autre marche en Irlande, où l'état des esprits, exaspérés par des griefs plus réels, le plaçait dans une position moins forte et moins assurée. Pour calmer l'irritation des catholiques, pour

les soustraire à l'influence des agitateurs démocrates, il faisait passer un bill qui leur accordait le droit de voter aux élections et l'admission à un grand nombre d'emplois dont jusqu'alors ils avaient été exclus. D'autres concessions furent faites à la partie la plus modérée de l'opposition irlandaise.

Cependant la guerre, jusqu'alors si favorable à la France, avait pris tout à coup une direction telle que ses ennemis durent un moment espérer le triomphe le plus complet. Dumouriez, vaincu à Nerwinde par l'armée autrichienne que commandait le prince de Cobourg, s'était vu forcé d'évacuer la Belgique. Rejeté sur le territoire français, pressé entre un ennemi victorieux et la convention, dont ses victoires avaient à peine désarmé jusqu'alors les jalouses défiances, il s'était décidé à entrer en pourparlers avec les alliés; il leur avait promis, s'ils arrêtaient l'invasion imminente et s'ils lui garantissaient leur concours éventuel, de marcher sur Paris et d'y relever le trône constitutionnel en faveur du fils de Louis XVI. Cette offre avait été acceptée. A la vérité, Dumouriez, abandonné par son armée presque entière, s'était trouvé hors d'état d'accomplir ses engagemens, et bientôt il n'avait plus eu d'autre ressource que de passer en fugitif dans le camp ennemi; mais l'armée française affaiblie, désorganisée, ne pouvait plus même protéger la frontière. Vainement ses généraux, stimulés par les ordres menaçans du comité de salut public, recommençaient presque journellement des attaques désespérées pour essayer de ramener la fortune. Toujours repoussés, chassés de position en position jusque derrière la ligne de la Somme, ils ne paraissaient plus en mesure de couvrir Paris, et nul n'eût pu prévoir alors l'excès d'impéritie qui devait leur laisser le temps d'organiser des moyens de résistance. Du côté du Rhin aussi, la France se voyait enlever presque sans coup férir toutes ses conquêtes. Étourdi par ces revers inattendus, le gouvernement français avait abaissé son orgueil jusqu'à demander au gouvernement britannique la permission d'envoyer à Londres un agent chargé de négocier la paix, mais il n'avait obtenu aucune réponse. Les girondins, qui jusqu'alors avaient conservé la direction des affaires, et dont les efforts opposaient une dernière barrière aux fureurs de la faction jacobine, succombèrent sous le contre-coup de tant de désastres qu'ils n'avaient pas su prévenir. On les accusa de faiblesse, de connivence, de trahison même. La journée du 31 mai les livra à l'implacable haine des jacobins, qui dès-lors dominèrent sans partage. Le règne de la terreur fut inauguré.

Cette révolution nouvelle parut d'abord devoir compléter le triomphe

de la coalition en jetant la France dans une effroyable anarchie. A la nouvelle du 31 mai, soixante-dix départemens protestèrent contre la violence faite par la populace de Paris à la représentation nationale, et un grand nombre d'entre eux se mirent en révolte ouverte. Depuis plusieurs mois déjà, la Vendée avait pris les armes en faveur de la religion et de la royauté. La France, divisée, déchirée, sans gouvernement régulier, ne semblait plus en état de prolonger la lutte contre l'étranger. L'effroi dont elle frappait naguère l'Europe monarchique avait fait place au mépris et au dégoût qu'inspirent les révolutions impuissantes.

Dans ces conjonctures, et au moment où le parlement britannique allait clore sa session, Fox eut l'incroyable courage de présenter à la chambre des communes une motion pour prier le roi de prendre les mesures les plus promptes à l'effet de conclure la paix avec la France à des conditions satisfaisantes pour la justice et pour la politique de la Grande-Bretagne. Burke et Windham se rendirent les interprètes du sentiment presque unanime de l'assemblée en repoussant cette motion comme une inspiration insensée, comme une tentative faite honteusement pour rompre la coalition européenne. On voulait aller immédiatement aux voix; mais Pitt insista pour se faire entendre. Après avoir qualifié dans les termes les plus durs une proposition qui, suivant lui, ne pouvait avoir d'autre objet que de décourager les alliés de l'Angleterre, d'enhardir ses ennemis, de tromper le peuple en lui offrant la perspective d'une paix impossible, et d'exciter ensuite sa colère lorsque cette illusion viendrait à se dissiper, il exposa l'aspect sous lequel le cabinet de Londres considérait maintenant la guerre, et les devoirs qu'elle lui imposait. L'Angleterre, dit-il, jusqu'au moment où elle s'était vue attaquée, n'avait eu certes ni le droit ni la pensée d'intervenir dans les affaires intérieures de la France; mais l'agression ayant eu lieu de la part du gouvernement français, rien ne s'opposait plus à cette intervention. Sans doute on pouvait encore s'en dispenser si, par tout autre moyen, il était possible d'obtenir pour le passé les réparations convenables et pour l'avenir les sécurités nécessaires; mais Pitt, en faisant cette réserve, ne dissimula pas qu'à ses yeux la garantie la plus efficace de la paix de l'Europe consisterait dans la destruction de ce système sauvage, anarchique, ingouvernable, dont les provocations avaient contraint toutes les puissances à s'unir contre lui pour leur sûreté, et il soutint qu'il n'y avait aucune possibilité de traiter avec les hommes plus détestables, plus pervers les uns que les autres, qui se succédaient rapidement à la tête

du gouvernement français. La motion de Fox fut rejetée à une immense majorité. A ces accens de haine et d'indignation dont retentissait le parlement britannique répondaient, dans la convention française, ceux de la plus barbare fureur. On y dénonçait le cabinet de Londres à la vindicte de tous les peuples comme le fléau de l'humanité, comme soudoyant l'assassinat, le poison, l'incendie. Pitt surtout était l'objet des malédictions des révolutionnnaires. Un décret le déclara l'ennemi du genre humain.

Il s'en fallait de beaucoup pourtant que la guerre se fît alors avec l'ardeur et la vivacité que semblaient annoncer de pareilles manifestations. On serait tenté de croire que les alliés, ne doutant plus du succès de la lutte, se plaisaient à en prolonger la durée afin de se créer ainsi des titres plus spécieux aux avantages particuliers qu'ils espéraient, en concluant la paix, stipuler pour leur compte. Ces calculs intéressés, plaie mortelle, mais presque inévitable, des coalitions, se révélaient au grand jour depuis que la fortune des armes, en favorisant les puissances, leur permettait de ne plus se préoccuper uniquement de leur salut. Au lieu de porter rapidement sur Paris les 200,000 hommes du prince de Cobourg, l'Autriche faisait assiéger Condé, Valenciennes, le Quesnoy, et ce n'était pas au nom du fils de Louis XVI, c'était au nom de l'empereur qu'elle prenait possession de ces places fortes. Par ce procédé imprudent autant que peu généreux, elle jetait des germes de colère et de ressentiment au sein même de l'émigration; elle irritait, elle poussait à la résistance les hommes qui, restés sur le sol français, mais impatiens du joug des terroristes, eussent peut-être accueilli l'étranger comme un libérateur, si on ne les eût obligés à craindre le démembrement du territoire de la patrie. L'Angleterre, de son côté, n'ayant pas, comme l'Autriche, d'acquisitions territoriales à désirer sur le continent, cherchait ses indemnités au-delà des mers. Pondichéry et Tabago étaient déjà tombés en son pouvoir. Elle préparait d'autres expéditions contre le reste de nos colonies. C'était à ces conquêtes, si parfaitement inutiles au succès final de la guerre, qu'elle employait des forces qui eussent plus utilement appuyé l'insurrection vendéenne, et qu'on avait un moment pensé à y consacrer. Toulon avait proclamé la royauté de Louis XVII et appelé les alliés à son secours. Des escadres anglaise, espagnole et sarde y portèrent des troupes de débarquement et se mirent en possession du port, mais on ne prit aucune mesure vraiment efficace pour protéger contre les révolutionnaires cette importante position, et l'Angleterre s'opposa à ce

que le comte de Provence, l'oncle de Louis XVII, qui prenait le titre de régent au nom de son neveu enfant et captif, vint établir dans la ville insurgée un gouvernement auquel beaucoup de mécontens eussent pu se rallier. La Prusse et la Russie ne cachaient pas le mécontentement que leur inspirait la politique égoïste dont l'Autriche et l'Angleterre donnaient de si tristes preuves : leur langage était plus conforme à l'esprit, au but apparent de la coalition; toutefois sous ces dehors spécieux, il n'était pas difficile de s'apercevoir qu'elles ne portaient à l'accomplissement de l'œuvre commune ni plus de loyauté ni plus d'activité réelle. La Russie, prodigue de paroles, d'excitations, de promesses, bornait son concours effectif à l'armement d'une escadre qui croisait dans la Baltique et la mer du Nord pour aider l'Angleterre à intercepter le commerce de la France avec la Suède et le Danemark. La Prusse, naguère si animée contre la France, ralentissait déjà son action, ou plutôt la portait d'un tout autre côté. De concert avec la Russie, elle occupait militairement la Pologne; sous prétexte d'y rétablir la tranquillité, elle aidait le cabinet de Saint-Pétersbourg à y renverser la constitution de 1791, qui avait soustrait pour quelques instans les malheureux Polonais à leur anarchie séculaire. Par une détestable hypocrisie, les deux cours, au moment même où elles enlevaient à la Pologne cette seule et dernière ancre de salut, où elles préparaient ainsi sa ruine définitive, se vantaient dérisoirement de la pacifier en étouffant dans son sein l'esprit révolutionnaire importé de France, et elles ne tardèrent pas à consommer cette œuvre d'iniquité en s'emparant d'une partie considérable des provinces polonaises, sous prétexte de garantir leur propre territoire contre la contagion de désordres préparés par de perfides machinations. Tel est le spectacle que présentait l'Europe monarchique dans un moment où l'union la plus intime, les plus grands efforts de courage et de génie, l'appel le plus énergique à tous les sentimens de morale et d'honneur n'eussent pas été de trop pour conjurer les périls dont elle était menacée.

Dans cette terrible crise, le cabinet de Londres ne fit pas preuve de la rare habileté qui avait marqué jusqu'alors toute la carrière de Pitt. Surpris par des évènemens qui étaient, il est vrai, sans exemple dans l'histoire, ce ministre ne sut pas en apprécier la portée. Il ne vit dans la révolution française que ce qu'elle avait d'odieux, de violent, d'irrégulier. Il ne put se persuader qu'une résistance soutenue par des moyens étrangers à la civilisation et à toute science politique se prolongeât beaucoup. En voyant la convention prodiguer sans choix, sans mesure, toutes les ressources du pays, dépenser en quelque sorte son

capital, tendre tous les ressorts jusqu'aux plus extrêmes limites, il se flatta de l'espérance que la France épuisée tomberait bientôt aux pieds de ses ennemis. On l'entendit souvent répéter que la guerre durerait au plus deux campagnes, et l'argument dont il appuyait cette assertion, c'était la ruine financière de la France, l'anéantissement de son crédit. Un émigré, fatigué de voir reproduire sans cesse un raisonnement si peu applicable à l'état révolutionnaire de la France, lui en fit sentir la faiblesse par un mot assez piquant : « L'histoire, lui dit-il, « l'histoire ne nous a pas conservé le nom du chancelier de l'échi- « quier d'Attila. »

Burke, éclairé par la haine passionnée qu'il portait à la révolution française et doué d'ailleurs d'un esprit plus philosophique, voyait mieux la situation. Si, au début de cette révolution, lorsqu'elle n'avait pas pris encore son immense essor, il s'était abusé jusqu'à croire qu'elle aurait pour résultat d'ôter à la France toute puissance et toute influence extérieures, il n'avait pas tardé à revenir de cette illusion. Une fois la guerre déclarée, il ne cessa de dire qu'elle serait longue et difficile, qu'en la considérant comme une guerre ordinaire, en voulant la soutenir par les seuls moyens usités dans les circonstances communes, en ne dirigeant pas exclusivement tous les efforts des coalisés vers la destruction du gouvernement conventionnel et le rétablissement de la monarchie légitime, on s'exposait à des revers certains et à de mortels dangers. Les idées qu'il proclamait ainsi sont précisément celles qui ont dirigé vingt ans après la coalition sous laquelle Napoléon a succombé. Burke avait raison d'une manière absolue, il lisait prophétiquement dans l'avenir; mais on peut se demander s'il dépendait du cabinet de Londres d'adopter, dès cette époque, une politique que repoussaient alors les passions, les intérêts, les préjugés des autres cours, et à laquelle vingt années d'une cruelle expérience ont à peine suffi pour les ramener.

Cependant le gouvernement conventionnel, mollement attaqué, avait eu le temps de substituer à l'anarchie la dictature la plus énergique dont les temps modernes nous offrent l'exemple. Le comité de salut public, étouffant par la terreur jusqu'à la moindre velléité de résistance, et disposant à la fois de toute la population virile par la réquisition, de toutes les richesses du pays par les confiscations, les assignats et le *maximum*, était déjà parvenu, d'une part, à comprimer l'insurrection girondine, de l'autre à arrêter les progrès de l'insurrection vendéenne. Avant même de s'être ainsi affermi contre l'ennemi intérieur, il avait poussé vers la frontière des masses énormes de jeunes soldats dont

le nombre pouvait jusqu'à un certain point suppléer à l'expérience qui leur manquait encore. Guidées par des généraux sortis récemment de leurs rangs et à qui l'exemple de leurs devanciers avait appris qu'il fallait opter entre la victoire et l'échafaud, ces troupes novices commençaient à balancer la fortune, si constamment favorable depuis quelques mois aux alliés. En Flandre, une armée anglaise et hanovrienne, qui était venue sous les ordres du duc d'York, second fils de George III, appuyer la grande armée autrichienne, fut battue à Hondschoote par le général Houchard, et forcée de lever le siége de Dunkerque. Bientôt après le prince de Cobourg lui-même fut défait à Wattignies par le général Jourdan. Du côté de l'Allemagne, le général autrichien Würmser était parvenu à pénétrer en Alsace, où il assiégeait Landau. Mal secondé par les Prussiens, qui avaient à peu de distance des forces considérables, mais qui voyaient avec jalousie une conquête dont la cour de Vienne semblait vouloir s'attribuer le bénéfice, il ne put résister à l'impétueuse attaque du jeune général républicain Hoche, et après quatre jours de combats acharnés il repassa le Rhin dans le plus grand désordre. Enfin, à l'autre extrémité de la France, Toulon, mal défendu par les soldats étrangers qu'il avait appelés à son secours, fut repris par les républicains. Les Anglais, en l'abandonnant, furent moins préoccupés de soustraire les malheureux habitans à la rage des terroristes que de porter un grand coup à la marine française; ils avaient trouvé dans le port trente-un vaisseaux de ligne et vingt-cinq frégates : ils ne purent en emmener que la plus faible partie, mais avant de s'éloigner ils mirent le feu à tout le reste.

Ainsi finit la seconde campagne de la guerre engagée entre la révolution française et l'Europe. Rien n'était décidé, mais la révolution, un moment ébranlée, s'était raffermie; il était désormais certain qu'elle pouvait tenir tête à ses adversaires. Le danger était grand pour les trônes. Tel est l'attrait des seuls mots de liberté et d'égalité que, malgré l'effroyable dérision qui les faisait servir en France à désigner le triomphe d'une sanglante tyrannie, les succès de ceux qui les proclamaient faisaient battre, dans les autres pays, bien des cœurs passionnés et fanatiques. Dans la Grande-Bretagne surtout, et particulièrement en Écosse, les clubs révolutionnaires, quoique désavoués presqu'unanimement par les classes riches et éclairées, redoublaient de hardiesse. On vit se réunir à Édimbourg une assemblée formée de députés des clubs écossais et à laquelle assistèrent également ceux de diverses sociétés républicaines d'Angleterre et d'Irlande. Elle prit audacieusement le nom de *convention britannique des délégués du*

peuple, associés pour obtenir le suffrage universel et les parlemens annuels, et se donna une organisation modelée sur celle de la convention française. Le gouvernement ne crut pas devoir tolérer cette manifestation factieuse. La prétendue convention fut dissoute, et ses principaux membres condamnés à la déportation.

C'est au milieu de ces circonstances si peu encourageantes que le parlement ouvrit sa session annuelle le 27 janvier 1794. Comme la précédente, comme celles qui la suivirent, cette session fut presque uniquement employée à discuter la question de la guerre contre la France et les moyens de la soutenir. La position des partis n'avait pas changé; la tendance de leur polémique, les argumens qui en faisaient le fond, étaient toujours les mêmes. L'opposition ne cessait de demander qu'on ouvrît des négociations pour la paix, et qu'on s'abstînt d'intervenir dans le régime intérieur de la France. Elle prétendait prouver que la France n'avait pas provoqué les hostilités, et que la provocation était le fait de l'Angleterre et de ses alliés. Sans oser justifier l'épouvantable système qui couvrait le territoire français de ruines et d'échafauds, elle essayait d'en reporter la responsabilité sur les excès du despotisme antérieur et aussi sur l'injuste agression des puissances, qui avaient poussé la convention à tous les excès du désespoir. Quelquefois même, de ce que le comité de salut public exerçait depuis quelque temps déjà son terrible despotisme, de ce que sa volonté ne rencontrait plus d'obstacles, l'opposition se hasardait à conclure que le gouvernement républicain devait nécessairement jouir de quelque popularité, et qu'il offrait assez de gages de durée pour qu'on pût traiter avec lui comme avec un pouvoir capable de maintenir ses engagemens. Pour démontrer la nécessité de rompre la coalition dans laquelle l'Angleterre se trouvait engagée, elle signalait la politique égoïste, étroite, malhabile des cours alliées, leur manque de foi, leurs défiances réciproques, les revers qui en étaient résultés. En réponse à ces vives attaques, Pitt rappelait tous les faits qu'il avait déjà si souvent allégués pour rejeter sur la France le tort de la provocation. Il ne dissimulait pas que, dans son opinion, la paix avec la France serait plus funeste qu'une guerre désastreuse tant que durerait l'affreux système auquel elle était soumise. Il avouait que la restauration de la monarchie française se présentait à lui comme le meilleur moyen de rétablir la tranquillité de l'Europe et d'affermir l'ordre social; mais trop prudent pour se lier à une combinaison absolue en présence des chances incertaines de l'avenir, il se hâtait d'ajouter que le renversement de la faction jacobine, sans lequel tout arrangement

était impossible, ne supposait pas nécessairement la restauration du trône; il allait même jusqu'à dire que la perversité des hommes alors investis en France de l'autorité suprême ne serait pas un obstacle à ce qu'on traitât avec eux, si jamais ils pouvaient donner des garanties réelles. Tout en faisant cette concession apparente, il repoussait l'idée d'ouvrir immédiatement les négociations; il démontrait qu'en laisser seulement entrevoir la pensée, ce serait se placer dans la situation humiliante d'un vaincu qui demande la paix à un implacable ennemi, ce serait s'affaiblir soi-même en décourageant l'esprit public et en inquiétant les alliés. Il exprimait l'espoir que les ressources factices créées par le comité de salut public au moyen de la terreur et du brigandage organisé s'épuiseraient bientôt par la force même des choses. Enfin, sans nier les torts de quelques-unes des puissances alliées, il prouvait facilement que ces torts n'étaient pas un motif suffisant pour que l'Angleterre se privât d'un concours si utile, si nécessaire dans l'épreuve terrible qu'elle avait à soutenir. Dundas, Burke, Windham, développaient à peu près les mêmes argumens avec beaucoup moins de circonspection et de réserve. La politique du cabinet trouva encore un éloquent interprète dans le jeune Canning, qui venait d'entrer au parlement, et que la sagacité de Pitt avait su, par d'habiles prévenances, enlever à l'opposition, qui le regardait déjà comme un des siens.

Malgré les efforts redoublés de l'opposition, toutes ses motions pacifiques, toutes ses demandes d'enquêtes sur les actes du pouvoir, furent rejetées dans l'une et l'autre chambre à la majorité accoutumée. Toutes les demandes faites par le ministère lui furent accordées. Il obtint, outre l'établissement de plusieurs taxes nouvelles, l'autorisation d'emprunter 11 millions sterling. Il fit porter à 85,000 hommes la force de l'armée navale et à 60,000 celle des troupes de terre, non compris les troupes étrangères et les émigrés à la solde anglaise. Pour mieux assurer la tranquillité intérieure du pays, on ajouta à la milice permanente des corps de volontaires levés et entretenus à l'aide de souscriptions volontaires aussi. L'opposition prétendit que ce mode de souscription violait le principe constitutionnel qui réserve au parlement le droit exclusif d'établir des impôts. Pitt soutint que la mesure se justifiait par de nombreux précédens, et qu'utile par ses résultats matériels, elle le serait plus encore par son effet moral.

La situation de Fox et de ses partisans était pénible. En s'opiniâtrant à blâmer, à contrarier la guerre et à justifier plus ou moins la révolution française, ils augmentaient leur impopularité, et trop sou-

vent ils avaient à défendre une cause odieuse en elle-même autant que contraire au sentiment national. Ils se sentaient plus à l'aise lorsqu'au lieu de chercher des atténuations ou des excuses aux crimes du jacobinisme, ils pouvaient dénoncer dans la conduite des puissances qui le combattaient des atteintes portées à ces principes d'ordre et de justice qu'elles se disaient appelées à venger. Ils ne manquaient pas une occasion de déclamer contre l'oppression de la Pologne, comparant les procédés iniques dont elle était victime aux actes les plus coupables de la convention, et s'étonnant que le gouvernement anglais pût les tolérer et s'allier même aux oppresseurs, lui qui avait trouvé un motif de guerre dans l'attitude menaçante de la France à l'égard des états voisins. Personne dans le parlement n'essayait de justifier l'odieuse politique de la Prusse et de la Russie, mais Burke faisait remarquer que le gouvernement britannique n'avait ni l'obligation ni la faculté de s'ériger en vengeur de toutes les injustices commises dans l'univers, et qu'il n'était tenu de s'opposer qu'à celles qui blessaient les intérêts anglais. Les traitemens barbares que le gouvernement autrichien fit subir à M. de Lafayette fournirent aussi à l'opposition un texte de déclamations éloquentes. Proscrit en France et forcé de se réfugier à l'étranger pour avoir essayé de relever le trône après le 10 août, il expiait dans la dure captivité d'Olmütz des torts antérieurs qu'une pareille tentative eût dû faire oublier, et dont l'appréciation et le châtiment n'appartenaient d'ailleurs en aucun sens à l'Autriche. Le général Fitzpatrick, son ami, proposa à la chambre des communes de voter une adresse au roi pour déclarer que la détention de ce sincère ami de la liberté, banni de son pays parce qu'il avait voulu défendre la monarchie contre les jacobins, était contraire aux intérêts de l'Angleterre et de la coalition, pour demander en même temps qu'on intercédât à l'effet d'obtenir sa délivrance. Fox appuya la proposition avec une éloquence entraînante. On pouvait répondre et on répondit en effet que, le cabinet de Londres n'ayant aucun droit, aucun intérêt fondé à alléguer pour réclamer la liberté de M. de Lafayette, une telle démarche ne servirait qu'à compromettre sa dignité et à embarrasser ses relations extérieures. C'en était assez pour repousser une motion plus généreuse que réfléchie; mais, dans l'état d'exaspération où la majorité était alors contre tout ce qui tenait à la révolution française, on ne s'arrêta pas là. On reprocha ironiquement aux auteurs de la motion d'être infidèles à leur aversion ordinaire pour toute intervention dans les affaires des autres pays. Par une amère allusion aux exécutions sanglantes qui continuaient à

désoler la France, on leur montra, dans les souffrances de tant de victimes, une plus large carrière ouverte à leur philanthropie. Pitt rappela sèchement, pour affaiblir la commisération que pouvait exciter le sort de Lafayette, les doctrines d'insurrection qu'il avait le premier prêchées à la France. Burke et Windham ne rougirent pas de témoigner, par de révoltans sarcasmes, la joie qu'ils éprouvaient du châtiment infligé à un des premiers promoteurs de la révolution française.

Aux sentimens haineux et presque féroces que révélaient parfois ces débats, on sent l'influence de réaction qu'exerçaient les affreux excès du gouvernement révolutionnaire. Les idées de générosité et de tolérance n'avaient plus aucune chance de se faire écouter. Tout paraissait légitime pour conjurer le péril dont on se sentait menacé, et ces principes même de justice, de garanties légales, si puissans chez les Anglais, avaient beaucoup perdu de leur force dans un grand nombre d'esprits. Parmi les individus jugés en Écosse quelques mois auparavant pour leur participation aux manœuvres républicaines, il en était deux dont la condamnation avait produit une sensation très vive. Muir, avocat de quelque renommée, et Palmer, prédicateur influent de la secte unitaire, étaient, malgré l'exagération de leurs opinions politiques, généralement estimés pour leur caractère personnel. Convaincus d'avoir distribué des écrits révolutionnaires, souscrit des adresses et prononcé des harangues séditieuses, ils avaient encouru la peine de la déportation à Botany-Bay. Un tel châtiment, appliqué à de tels hommes, semblait bien rigoureux. En Angleterre, il eût été impossible. En Écosse même, où le peu de précision d'une législation pénale rédigée dans des temps de barbarie protégeait moins efficacement les accusés, ce jugement ne pouvait s'expliquer que par les circonstances dans lesquelles on se trouvait alors. Il allait être exécuté, et déjà les condamnés avaient été déposés sur le bâtiment qui devait les transporter au-delà des mers. L'opposition entreprit de les sauver en provoquant la révision de leur procès par la chambre des lords. De puissans argumens furent présentés à la chambre des communes pour établir l'iniquité et même l'irrégularité de la sentence, mais Pitt, Dundas et les autres orateurs de la majorité affirmèrent que la loi écossaise avait été fidèlement observée, qu'elle n'admettait pas d'appel, que le parlement n'était pas compétent pour arrêter l'exécution d'un jugement, et une immense majorité sanctionna ces conclusions. A la chambre des lords, la malencontreuse intervention de lord Stanhope et de lord Lauderdale en faveur des condamnés eut moins de succès encore. Ils furent transportés à Botany-Bay.

Peu effrayées par cet exemple, les sociétés révolutionnaires persistaient dans leurs efforts pour transformer l'Angleterre en république. Les yeux fixés sur la France, c'était au moyen d'une convention qu'elles voulaient opérer ce changement, et les adresses des clubs, les provocations d'une presse déchaînée, les délibérations des assemblées populaires, les placards affichés dans les lieux publics, tendaient plus ou moins directement à ce résultat. Le gouvernement était sur ses gardes. A Édimbourg, il fit saisir des dépôts d'armes assez considérables. A Londres même, on arrêta les secrétaires des deux principales sociétés; l'un d'eux, le célèbre Hardy, était un cordonnier. On s'empara aussi de leurs registres, de tous leurs papiers, et les informations qu'on y puisa amenèrent d'autres arrestations. Huit personnes furent mises en jugement après avoir été interrogées par le conseil privé. Sans attendre l'issue de ces poursuites, le gouvernement s'empressa de communiquer au parlement les découvertes qu'il venait de faire. Un message royal invita la chambre des communes à prendre les mesures dont la nécessité lui paraîtrait résulter de cette communication. Sur la motion de Pitt, un comité secret fut élu au scrutin pour examiner les documens trouvés chez les conspirateurs, et faire en conséquence les propositions convenables. Deux jours après, Pitt lui-même présenta, au nom de ce comité, un rapport dans lequel, après avoir démontré l'existence d'une vaste conspiration tramée depuis long-temps pour renverser la constitution, il proposa, comme moyen de salut public, la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, cette garantie fameuse de la liberté individuelle. L'opposition retrouva toute son énergie pour combattre les conclusions du rapport. Fox, Grey, Sheridan, entreprirent la justification des sociétés; ils osèrent prétendre que leurs procédés étaient parfaitement légaux, parfaitement constitutionnels, qu'il n'y avait rien que de régulier et de pacifique dans leurs appels à une convention, que leurs efforts pour réformer ce qu'elles considéraient comme les abus de l'organisation sociale du pays n'étaient pas plus coupables que ceux qu'avaient faits jadis, pour obtenir la réforme parlementaire, d'autres sociétés inspirées alors par le duc de Richmond et par Pitt lui-même; que les ministres, en répandant des alarmes mal fondées, se proposaient uniquement d'arracher aux terreurs du parlement des résolutions bien dangereuses sans doute, puisqu'elles porteraient atteinte à la pierre angulaire de la constitution, mais nécessaires à la prolongation de leur pouvoir ébranlé. Les imputations de duplicité, d'apostasie, ne furent pas épargnées à Pitt. Sheridan, fidèle à son habitude de mêler le sar-

casme et l'ironie aux plus véhémentes invectives, affecta de comparer au comité de salut public de la convention le cabinet britanique réclamant une sorte de dictature pour sauver le pays et de mettre en parallèle Barrère et Pitt. L'exagération de ces attaques en rendait la réfutation facile. Dundas prouva sans peine que la suspension de la liberté individuelle, regardée par les opposans comme une violation inouie de la constitution, avait été votée plus d'une fois dans des circonstances moins graves que celles qui se présentaient alors. Windham, avec sa verve caustique, ridiculisa le rapprochement forcé qu'on avait établi entre les projets de destruction rêvés par les anarchistes et les plans de réformes légales médités à d'autres époques par des hommes d'état; il posa en principe que la force du gouvernement devait toujours être en rapport avec les nécessités auxquelles il avait à pourvoir, et il en tira la conclusion que, si la suspension de l'acte d'*habeas corpus* ne suffisait pas à lui donner cette force, on ne devrait pas hésiter à aller au-delà. Fox, affectant de prendre dans un sens positif cet entraînement de parole d'un orateur que son esprit hardi et paradoxal portait toujours à outrer la pensée de son parti, demanda vivement jusqu'où l'on voulait donc aller, jusqu'où l'on prétendait pousser l'horrible imitation des jacobins français, si les ministres, se proposant de régner comme eux par la terreur, avaient l'intention de supprimer le jury, si l'on ne craignait pas de pousser la nation à bout, si l'on ne comprenait pas que témoigner tant d'effroi, c'était encourager l'ennemi. Pitt, peu ému de ces emportemens déclamatoires dont il fit ressortir la vaine exagération, démontra, par l'exposé calme et lucide des faits, la tendance anarchique et criminelle des sociétés révolutionnaires. Sans prendre, comme Windham, un ton inutilement provocateur, il déclara que le gouvernement ne faiblirait jamais devant ses ennemis, et que bien décidé à ne pas pousser la répression au-delà des bornes de la nécessité, il saurait toujours l'y proportionner. Vainement, l'opposition essaya de retarder au moins le vote de la chambre en suscitant des incidens et en usant, avec la plus étrange subtilité, des facilités que lui donnait pour cela la forme compliquée des délibérations; elle ne put réunir plus de vingt-huit voix contre le bill, qui, porté ensuite à la chambre des lords, n'y rencontra que neuf adversaires. Peu de jours après, les deux chambres, par une adresse dont les lords prirent l'initiative, exprimèrent au roi leur ferme volonté de ne lui refuser aucun des pouvoirs extraordinaires qui seraient jugés indispensables pour contenir les factieux.

Tandis que le parlement s'efforçait ainsi de fortifier le gouvernement

contre les attaques des conspirateurs, les dangers extérieurs s'aggravaient. Les résultats de la précédente campagne avaient jeté les alliés continentaux de l'Angleterre dans un grand découragement. La Prusse, n'ayant pu obtenir des états de l'empire les subsides dont elle prétendait avoir besoin pour entretenir l'armée qu'elle avait sur le Rhin, déclara que ses propres ressources ne lui permettaient pas de pourvoir plus long-temps à un armement maintenu jusqu'alors pour la défense commune, et qu'elle allait rappeler cette armée, à l'exception d'un corps de 20,000 hommes que des engagemens particuliers l'obligeaient à fournir à l'empereur. L'Angleterre et la Hollande, effrayées des conséquences de ce rappel qui eût permis aux Français de diriger presque toutes leurs forces sur les Pays-Bas, se hâtèrent d'ouvrir une négociation avec la cour de Berlin pour l'empêcher de donner suite à son projet. Un traité fut conclu à La Haye par lequel la Prusse, moyennant un subside annuel de 1,800,000 livres sterling, laissait 62,000 hommes à la disposition des deux cours. Ce traité, soumis à l'approbation du parlement, fut vivement attaqué. L'opposition trouvait qu'il était absurde de payer au roi de Prusse une somme exorbitante pour l'engager à défendre ses propres intérêts. Pitt répondit qu'il y avait tout à la fois économie et bonne politique à s'assurer le concours de troupes étrangères déjà aguerries, au prix d'un subside dont la somme n'eût pas même suffi à lever et à faire subsister un nombre égal de nouvelles recrues. La majorité accoutumée ratifia l'engagement pris envers la Prusse.

Les argumens que Pitt avait employés pour le justifier supposaient qu'on pouvait compter sur la coopération active de ces auxiliaires si chèrement acquis. On reconnut bientôt qu'il n'en était pas ainsi. Les Prussiens conservèrent, à la vérité, les positions qu'ils étaient sur le point de quitter, mais ils y restèrent immobiles, et, sous les plus vains prétextes, ils se refusèrent opiniâtrément à prendre la moindre part aux opérations militaires dont les Pays-Bas étaient alors le théâtre. Au bout de quelques mois, l'Angleterre et la Hollande, considérant le traité de La Haye comme annulé par une semblable conduite, cessèrent de payer le subside dont on était convenu. Parmi les causes de cette étrange inaction de l'armée prussienne, il faut compter les évènemens qui venaient de s'accomplir en Pologne. Kosciuszko, appelant aux armes une nation indignée des perfidies et des violences qui lui avaient ravi, avec sa liberté, la moitié de son territoire, était parvenu à la soulever contre ses oppresseurs. Il avait chassé les Russes de Varsovie et forcé ensuite le roi de Prusse en personne à lever le siége de

cette capitale. Pendant plusieurs mois, l'insurrection absorba en grande partie l'attention et les forces de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche elle-même. Cette lutte, on le sait, eut pour résultat le dernier partage de la monarchie polonaise et l'anéantissement de son indépendance.

L'Autriche, occupée à s'assurer une part de cette riche proie, semblait elle-même, à l'exemple de la Prusse, ne plus apporter beaucoup d'ardeur à la guerre contre la France. Bien que, du côté des Pays-Bas, la campagne se fût ouverte pour elle par des succès, et que le prince de Cobourg eût encore emporté la place forte de Landrecies, on n'avait donné aucune suite à ce début victorieux. Le cabinet impérial était mécontent des Belges, qui se montraient peu empressés à seconder, par des sacrifices d'hommes et d'argent, les efforts qu'on faisait pour les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion française; il commençait à se demander si la possession de ces provinces éloignées et indociles valait tout ce que coûtait leur conservation, et s'il n'y aurait pas moyen de transiger avec la France à des conditions avantageuses. A Vienne comme dans la plupart des cours alliées, la pensée de traiter avec le comité de salut public ne paraissait déjà plus inadmissible. En voyant Robespierre renverser successivement tous ses ennemis, on commençait à croire qu'il fallait voir en lui l'homme appelé à terminer la révolution et à rétablir l'ordre par son énergique dictature.

Tandis que l'irrésolution pénétrait ainsi dans les conseils des alliés, la France, au contraire, redoublait de vigueur et d'audace. Ses nombreuses armées s'étaient aguerries. Leurs jeunes généraux exécutaient avec autant de talent que d'intrépidité les plans vastes et hardis que leur envoyait Carnot. Presque chaque jour Pichegru, Jourdan, Moreau, prenaient l'offensive contre les Autrichiens, les Anglais, les Hollandais, chargés de la garde des Pays-Bas, et, dans ces combats continuels, ils avaient le plus souvent l'avantage. La bataille de Fleurus fixa la victoire sous les drapeaux conventionnels. Le prince de Cobourg abandonna précipitamment Bruxelles et se retira au-delà de la Meuse, livrant ainsi aux Français toutes les provinces belges. Bientôt après, les Prussiens, qui, immobiles à Kaiserslautern, s'étaient refusés à venir au secours des Autrichiens, furent ramenés jusque sous les murs de Mayence. L'armée de l'empire, commandée par le duc de Saxe-Teschen, passa sur la rive droite du Rhin, renonçant à défendre le Palatinat.

Victorieux de tous côtés, les Français ne trouvaient plus sur le con-

tinent un ennemi qui pût leur tenir tête, mais la mer leur était moins favorable. Là, les Anglais possédaient une telle supériorité qu'il aurait fallu, pour la balancer, des circonstances vraiment miraculeuses. Lorsque la guerre avait commencé, la France comptait 66 vaisseaux de ligne et 96 frégates ou corvettes, mais l'émigration avait fait disparaître la meilleure partie des officiers, et la licence révolutionnaire, en répandant parmi les matelots une funeste indiscipline, avait contribué plus encore à affaiblir les équipages. L'Angleterre, de son côté, avait 158 vaisseaux de ligne, 22 vaisseaux de 50 canons, 125 frégates et 108 moindres bâtimens, montés par d'excellens marins. L'Espagne et la Hollande, ses alliées, avaient aussi de nombreuses escadres. Enfin, dès l'année précédente, cette disproportion énorme s'était encore accrue, par la destruction partielle de l'escadre de Toulon. La marine française se trouva ainsi hors d'état de protéger nos colonies et nos possessions éloignées contre les agressions de l'Angleterre. Déjà la France avait perdu Tabago et Pondichéry. Dans le cours de cette année, elle se vit encore enlever une partie de Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie et d'autres îles moins considérables. En Europe même, la Corse, déchirée par la guerre civile, appela les Anglais, qui se hâtèrent d'en prendre possession; George III fut proclamé par une consulte nationale roi constitutionnel de la Corse. L'amiral français Villaret-Joyeuse était sorti de Brest avec vingt-six vaisseaux de ligne pour assurer l'arrivée d'un convoi attendu d'Amérique. L'amiral anglais lord Howe, dont l'escadre était à peu près de la même force, l'attaqua, le battit, lui coula bas deux vaisseaux, en prit sept, et cependant, épuisé par ce combat même, dans lequel les républicains avaient montré, malgré leur inexpérience, un courage héroïque, il ne put poursuivre les vaincus ni arrêter le convoi. Peu auparavant, deux frégates françaises avaient été capturées près de Guernesey.

Quelque satisfaction qu'excitassent chez les Anglais ces succès maritimes, on ne pouvait se dissimuler qu'ils étaient presque insignifians pour l'issue de la guerre. L'espoir de la terminer victorieusement s'affaiblissait de jour en jour, ou plutôt il avait déjà complètement disparu, et les puissances alliées, loin de pouvoir penser, comme l'année précédente, à étouffer le foyer révolutionnaire, étaient réduites à une pénible défensive. Tous les calculs de Pitt, tous les argumens par lesquels il avait obtenu de ses compatriotes de si énormes sacrifices, se trouvaient convaincus d'erreur. Si sa position personnelle n'en était pas ébranlée, le prestige d'infaillibilité qu'il avait si long-temps

exercé était gravement compromis. Il sentit la nécessité de se fortifier en introduisant dans son ministère des élémens nouveaux qui le présentassent aux yeux du pays comme investi d'un surcroît de force morale. Les chefs de cette portion aristocratique du parti whig que l'effroi de la révolution française avait depuis deux ans séparée de l'opposition, mais qui, tout en appuyant le gouvernement, avait jusqu'alors refusé d'y participer, sacrifièrent enfin à l'intérêt public les scrupules d'une délicatesse exagérée. Le duc de Portland remplaça au département de l'intérieur Dundas, pour qui on rétablit l'office, jadis supprimé, de secrétaire d'état des colonies. Le comte de Fitzwilliam devint président du conseil, le comte de Spencer gardien du sceau privé, poste qu'il échangea bientôt après contre celui de premier lord de l'amirauté, dans lequel il succéda au comte de Chatham, frère aîné de Pitt. Enfin Windham fut nommé secrétaire de la guerre avec siége dans le cabinet. Burke, leur maître et leur oracle, resta en dehors de l'administration; il avait déclaré depuis long-temps qu'il n'accepterait plus de fonctions publiques.

Cette modification ministérielle, publiée au commencement du mois de juillet, au moment où la session du parlement allait se terminer, fut vivement attaquée, le jour même de la clôture, par l'impétueux Sheridan, qui accusa les nouveaux ministres d'inconséquence et d'apostasie. Pitt défendit avec beaucoup de fierté et de noblesse une coalition fondée, non plus sur des combinaisons de coteries et sur des intérêts de détail, mais sur la volonté de protéger en commun la liberté, la propriété, la sécurité de l'Angleterre et de chacun de ses enfans, si directement menacées. Répondant aux censures que Sheridan avait dirigées contre la politique extérieure du gouvernement, il protesta que ce n'était pas à la France qu'on faisait la guerre, mais bien au jacobinisme, dont elle était la première victime, et que ni quelques revers, ni quelques mécomptes, ni les torts de quelques-uns des alliés, ne le décourageraient au point de lui faire déserter la grande tâche qu'il avait entreprise.

Ce langage était ferme. Le cabinet, tel qu'on venait de le reconstituer, semblait en effet devoir porter dans la conduite des affaires extérieures un redoublement d'énergie. Les amis de Burke, convaincus de bonne heure de la formidable puissance de la révolution française, eussent voulu que tous les efforts du gouvernement britannique tendissent à l'étouffer avant qu'elle fût devenue irrésistible, qu'on dirigeât vers ce but unique toutes les ressources de l'alliance, et qu'on fît de la restauration du trône des Bourbons l'objet

avoué des efforts communs, la condition absolue de toute pacification. Dans cette pensée, ils regrettaient que Pitt, entraîné, disait-on, par l'esprit positif, tenace, un peu étroit, de son ami Dundas, eût prodigué, pour la conquête des colonies françaises, des trésors et des forces qui, employés avec plus d'intelligence et de désintéressement, eussent pu assurer le triomphe de la coalition. Ils se plaignaient de l'indécision, de la faiblesse, de l'absence presque absolue de plan et de concert qui avaient fait échouer toutes les grandes opérations militaires, et dont la responsabilité, principalement encourue par les alliés de l'Angleterre, pesait aussi, jusqu'à un certain point, sur le cabinet de Londres.

Il était trop tard pour rétablir une situation si compromise. De toutes parts les armées de la coalition étaient en retraite. Sur la rive gauche du Rhin, Mayence et Luxembourg étaient les seules places qui n'eussent pas encore ouvert leurs portes aux Français. La Hollande attendait en tremblant une invasion qui déjà atteignait quelques-unes de ses provinces. L'Espagne, vaincue aussi, voyait les soldats français occuper la frontière des Pyrénées. L'attitude de la France était d'autant plus imposante qu'en ce moment même elle échappait au régime de la terreur. La journée du 9 thermidor venait de détruire la tyrannie de Robespierre; le sang avait cessé de couler, les prisons se vidaient peu à peu, et la convention essayait de restaurer les principes sociaux qu'elle avait foulés aux pieds avec une fureur si aveugle.

Les gouvernemens qui, dans leur lassitude d'une guerre désastreuse, avaient entrevu la possibilité de traiter avec Robespierre lui-même, s'empressèrent naturellement d'ouvrir des négociations avec ses successeurs. Des communications indirectes ne tardèrent pas à être échangées entre le nouveau comité de salut public et le cabinet de Berlin. Quelques tentatives de rapprochement eurent même lieu entre la France et l'Autriche. Dans la diète de l'empire, plusieurs voix s'élevèrent pour demander la paix. Le gouvernement britannique, seul ferme et résolu au milieu de cet affaissement général, s'efforçait, par ses représentations, par ses promesses, de retenir ses alliés prêts à l'abandonner. Ayant bientôt compris l'impossibilité de ramener la Prusse à des déterminations vigoureuses, il dirigea toute son action sur l'Autriche. Un des nouveaux ministres, lord Spencer, se rendit à Vienne pour s'assurer des dispositions du gouvernement impérial. Il y trouva la cour et le cabinet divisés de sentimens. Par l'offre d'un subside considérable déguisé sous la forme d'un emprunt, il réussit à rendre l'ascendant au parti qui voulait rester fidèle à l'alliance contre la France.

L'Autriche s'engagea à soutenir la défensive sur le Rhin, et à prendre l'offensive du côté des Alpes. Par son influence, les pensées pacifiques qui s'étaient produites hautement dans la diète, et que la Prusse encourageait, furent paralysées.

Aux difficultés, aux dangers de la situation extérieure, se joignaient pour le gouvernement britannique des complications intérieures d'une extrême gravité. A la suite des découvertes faites l'été précédent sur les complots des sociétés révolutionnaires, des poursuites criminelles avaient été commencées dans plusieurs parties du royaume. Presque partout elles aboutirent à des résultats qui n'étaient rien moins que propres à augmenter la force morale du pouvoir. A Édimbourg, un homme fut condamné à mort et exécuté pour avoir tenté de s'emparer du château à l'aide d'un mouvement séditieux et d'opérer ainsi une révolution; mais il se trouva que cet homme était un espion de la police, dont il trompait la confiance, et il essaya de se sauver en affirmant que dans cette affaire il avait joué le rôle d'un agent provocateur cherchant à découvrir les malintentionnés. A Lancastre, dix individus avaient été traduits devant les assises comme accusés d'avoir formé un projet d'insurrection à main armée pour seconder les Français dans le cas où ils viendraient à débarquer; il fut constaté que cette accusation n'était qu'une pure calomnie suggérée à un faux témoin par les ennemis personnels des accusés. A Londres enfin, les membres des sociétés révolutionnaires dont l'arrestation avait donné lieu dans le parlement à des débats si violens, à des résolutions si importantes, le cordonnier Hardy, le pamphlétaire Horne Tooke, et dix autres mis en jugement avec eux comme prévenus de haute trahison, furent aussi acquittés. Leur culpabilité n'était pas douteuse, mais ce n'était qu'au moyen de subtilités et d'inductions forcées que l'accusation avait pu essayer de faire rentrer les faits qu'elle dénonçait dans la définition légale de la haute trahison. Erskine, un de leurs défenseurs, profita de cette circonstance avec une admirable habileté pour arracher au jury un acquittement qui eût été presque impossible, si, comme quelques-uns des ministres l'avaient proposé, on les eût simplement poursuivis pour *félonie*. Pendant la durée de ce procès, une anxiété extrême avait régné dans tous les esprits. La populace, qui se pressait chaque jour à la porte du tribunal, couvrait les défenseurs de ses applaudissemens et prodiguait au contraire les injures et les menaces au procureur-général, qui put même quelquefois craindre pour sa vie. Hardy, après sa mise en liberté, fut porté en triomphe. L'issue de cette affaire fut

un succès éclatant pour l'opposition et contrista beaucoup les amis du pouvoir.

Les évènemens survenus depuis la clôture de la précédente session laissaient assez prévoir quelle tâche pénible le ministère aurait à accomplir dans celle qui allait s'ouvrir. Le parlement se réunit l'avant-dernier jour de l'année. Le discours du trône était conçu dans la pensée de ranimer l'esprit public ébranlé par tant de désastres. On y exhortait la nation à redoubler d'efforts pour les réparer, on y énumérait complaisamment le petit nombre d'évènemens heureux qui en avaient interrompu la continuité, les succès maritimes, l'acquisition de la Corse, un traité de navigation et de commerce récemment conclu avec les États-Unis, et par lequel ils avaient reconnu les principes anglais au sujet des droits des neutres. Un projet d'adresse absolument conforme au discours royal, proposé suivant l'usage par un membre ministériel, devint, à la chambre des communes, l'occasion d'un débat qui prouva que, sur la plus grande question du moment, la division commençait à s'introduire dans les rangs de la majorité. Wilberforce, dont la pieuse philanthropie avait pu se résigner à la guerre tant qu'il y avait vu le seul moyen d'arrêter le débordement de l'anarchie sanglante, de l'immoralité et de l'athéisme professés par les jacobins, commençait à ne plus la croire nécessaire en présence de la situation nouvelle qui s'était produite. Uni à Pitt par une tendre affection, il lui en coûtait de contrarier sa politique; mais une telle considération n'était pas de nature à régler la conduite d'un homme accoutumé à écouter uniquement en toute occasion les inspirations de sa conscience. Il combattit donc le projet d'adresse, parce que les idées qui y étaient exprimées lui paraissaient engager le pays à continuer les hostilités jusqu'à ce qu'on fût parvenu à amener en France une contre-révolution; et il proposa, par amendement, de déclarer au roi que, dans l'opinion de la chambre, il serait à propos de négocier la paix aux conditions que la sagesse et la bonté royales trouveraient convenables. Une telle déclaration eût été bien prématurée, et les motifs si purs qui en inspiraient la proposition à Wilberforce font plus d'honneur à son cœur qu'à son sens politique. Ils n'en étaient que plus propres à entraîner un certain nombre d'esprits honnêtes, timides, prompts à se décourager et disposés par nature à accueillir avec faveur, dans les grandes crises, toute idée qui se présente sous les couleurs de la modération. Aussi vit-on plusieurs de ces propriétaires campagnards, si dociles ordinairement à la voix de Pitt, adhérer avec empressement à

l'opinion de Wilberforce. Windham prit la parole pour la combattre : la paix, suivant lui, alors même qu'elle aurait été possible, eût été plus funeste que la guerre, parce qu'elle aurait donné aux Français plus de facilités pour inoculer au peuple anglais leurs funestes doctrines. Pitt tint un langage moins absolu. Il nia que le projet d'adresse subordonnât absolument la fin de la guerre au fait d'une contre-révolution en France; mais il ne dissimula pas que, dans sa manière de voir, la paix ne pouvait être assurée tant que la France ne serait pas redevenue une monarchie. Il repoussa avec vivacité une proposition qui lui paraissait pusillanime et inconséquente. Il se refusa à voir, dans les hommes qui avaient succédé à la puissance de Robespierre, un gouvernement mieux fait pour inspirer de la confiance et offrir des garanties. Il affirma que, si le régime de la terreur était un peu mitigé à Paris, au fond rien n'était changé, que les principes étaient restés les mêmes, que Tallien était maintenant ce que Robespierre avait été avant lui et Brissot avant Robespierre, un ennemi acharné de l'Angleterre, seule capable de faire échouer leurs plans de bouleversement, et qu'avec de tels hommes la paix ne serait autre chose qu'une trêve qui affaiblirait la Grande-Bretagne en la séparant de ses alliés. Il répéta enfin que les ressources de la France étaient épuisées et qu'un peu de persévérance suffirait pour en avoir raison. Fox appuya la proposition de Wilberforce, mais déclara que, pour son compte, il ne s'en tiendrait pas là, qu'il réclamerait une enquête sur les causes de la déplorable lutte dans laquelle l'Angleterre avait été engagée contre ses intérêts, et qu'il demanderait aussi des mesures efficaces pour rendre désormais impossible le retour de pareilles calamités, dues, comme jadis la guerre d'Amérique, à l'influence d'un parti de la cour, ennemi de la liberté, et à l'égoïsme cruel d'un ministère indifférent aux souffrances du peuple. L'amendement fut rejeté à la majorité de 246 voix contre 73.

Quelque faible que fût la minorité, elle était presque double de celle qui, depuis trois ans, contrariait seule, dans la chambre des communes, l'action du ministère. Ce symptôme était grave. Pitt en fut très affecté. Il le fut surtout beaucoup de voir son ami Wilberforce se ranger, dans une question aussi importante, parmi ses adversaires. Wilberforce, de son côté, n'était guère moins ému. Il avait accompli un devoir pénible. Dans son admirable délicatesse, il craignait que l'opposition, reconnaissante de cet appui inattendu, ne voulût lui en payer le prix en popularité, et, pour échapper à ce singulier péril, il eut soin de proclamer plus que jamais son attachement à l'ensemble

de la politique dont il avait cru devoir se séparer sur un point seulement. Cette précaution eut un plein succès : l'opposition continua à le poursuivre de sa malveillance, sans lui tenir compte des injures qui tombaient sur lui des bancs ministériels.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis le vote de l'adresse, lorsqu'un évènement depuis long-temps prévu vint aggraver au plus haut degré la position extérieure de l'Angleterre. La France, déjà sûre de l'inaction de la Prusse, avait rejeté les propositions de paix du stathouder des Provinces-Unies. Pichegru, mettant à profit la rigueur extraordinaire de la saison pour s'ouvrir un chemin à travers les marais et les canaux de la Hollande, pénétra sur le territoire de la république, en chassa l'armée hanovrienne, occupa rapidement tout le pays, et entra enfin à Amsterdam après avoir réduit le stathouder à la nécessité de s'embarquer pour l'Angleterre. Un gouvernement démocratique, créé aussitôt sous l'influence et la protection des vainqueurs, céda à la France la Flandre hollandaise, Maestricht, Venloo, et conclut avec elle une alliance offensive et défensive. Les Provinces-Unies se trouvèrent ainsi transformées en ennemies de la Grande-Bretagne.

Des négociations étaient engagées à Bâle pour le rétablissement de la paix entre la France et la Prusse. Le 5 avril 1795, ces négociations aboutirent à la conclusion d'un traité par lequel le cabinet de Berlin laissa entre les mains de la France, jusqu'à la conclusion de la paix générale, ses provinces de la rive gauche du Rhin. Des arrangemens secrets stipulèrent qu'à cette époque elles seraient réunies définitivement au territoire français, que la Prusse serait indemnisée par la sécularisation de quelques principautés ecclésiastiques de l'empire, et que provisoirement le nord de l'Allemagne serait admis à jouir, sous sa protection, du bienfait de la neutralité. Quelques jours avant la Prusse, le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur, qui n'était entré dans la coalition que lorsqu'il s'y était vu contraint par les menaces de l'Angleterre, avait aussi fait la paix avec la toute puissante république. Bientôt après, l'Espagne suivit cet exemple, et, par un autre traité de Bâle, paya sa réconciliation au prix de ce qu'elle possédait dans l'île de Saint-Domingue.

Tous ces faits s'accomplirent dans l'espace de peu de mois. A mesure que les nouvelles en arrivaient à Londres, l'opposition recommençait ses efforts pour contraindre le ministère à abandonner une politique que les résultats semblaient condamner de plus en plus. Grey proposa à la chambre des communes de déclarer que l'existence du gouverne-

ment actuel de la France ne devait pas être considérée comme faisant obstacle à une pacification. Cette proposition ayant été écartée, il la renouvela presque aussitôt, sans plus de succès, à l'occasion de quelques pétitions qui demandaient la fin de la guerre. Fox, peu de semaines après, invita la chambre à se former en comité à l'effet d'examiner l'état du pays, alléguant particulièrement, pour établir la nécessité de cette mesure, le changement qui avait eu lieu, disait-il, dans l'opinion publique, au sujet de la guerre. Enfin, Wilberforce, vers la fin de la session, reproduisit, avec un léger changement de forme, la première motion de Grey, et ne réussit pas mieux à la faire accepter. Des tentatives analogues, faites simultanément à la chambre des lords, y échouèrent également, bien que, là aussi, l'opposition se fût un peu fortifiée. Dans ces débats, où Fox et Pitt firent assaut d'éloquence et de talent, on put remarquer quelle énergie nouvelle les succès de la révolution française inspiraient aux adversaires de l'administration. A l'entraînement chaleureux avec lequel ils peignaient la puissance irrésistible de la république, au sombre tableau qu'ils traçaient de l'épuisement de l'Angleterre, il était facile de reconnaître cette mauvaise joie qu'éprouve toute opposition lorsque la réalisation de ses plus sinistres pronostics, en donnant satisfaction à son amour-propre, fait luire à ses yeux l'espérance de voir succomber ses antagonistes sous le poids de la responsabilité que leur imposent les malheurs de la patrie : sentiment triste et odieux, mais auquel les ames les plus généreuses et les intelligences les plus droites ne savent pas elles-mêmes se soustraire complètement lorsque des convictions impérieuses ou un enchaînement de circonstances irrésistibles les condamnent à une hostilité systématique et prolongée contre le pouvoir. Pitt, tout en évitant de se mettre en contradiction formelle avec lui-même, s'attachait habilement, et par des gradations presque insensibles, à modifier son langage pour le conformer aux nécessités du moment et aux mouvemens de l'opinion. Il soutenait bien encore l'impossibilité d'une paix solide avec les hommes qui se trouvaient à la tête du gouvernement de la France, mais il admettait que ce gouvernement, occupé à se reconstituer, pouvait, d'un jour à l'autre, prendre un caractère tel qu'en traitant avec lui, on obtînt des garanties suffisantes de l'observation des engagemens par lesquels on l'aurait lié; il promettait, lorsque les choses en seraient venues là, de travailler sans retard à l'œuvre de la pacification, et il rappelait qu'à aucune époque, même dans les instans où la coalition semblait le plus près de triompher, il n'avait fait de la restauration de la monarchie

française la condition absolue de la paix. Reprochant à l'opposition de triompher des succès de l'ennemi et de les exagérer pour s'en faire un argument, il adjurait la chambre de fortifier le pouvoir par les témoignages non équivoques de son adhésion, et surtout de s'abstenir de toute manifestation propre à augmenter les prétentions des Français, en leur faisant croire que l'Angleterre était découragée. Il s'efforçait enfin de relever la confiance publique, en montrant le commerce de la Grande-Bretagne toujours plus étendu et plus florissant, malgré la guerre, sous la protection de sa marine victorieuse, et ses finances encore puissantes par l'action du crédit, tandis que le commerce et la navigation de la France étaient anéantis, et que ses finances disparaissaient dans l'abîme sans fond des assignats.

Le parlement avait approuvé la continuation de la guerre, il ne se refusa à aucun des sacrifices qu'on lui demanda pour mettre le gouvernement en mesure de la soutenir. Le nombre des matelots et des soldats de marine fut porté à 100,000, la force de l'armée de terre à 150,000 hommes, y compris la milice, malgré les réclamations que Fox fit entendre dans l'intérêt de la liberté, menacée par un si prodigieux armement. On vota un emprunt de 8 millions sterling. De nouvelles taxes furent imposées sur le vin, les liqueurs fortes, le thé, le café. On éleva le droit du timbre. On soumit chaque navire de commerce à l'obligation de fournir un nombre de matelots proportionnel à son tonnage, et chaque paroisse à celle de fournir un soldat de marine. On rendit plus rigoureux l'emploi de la presse maritime. C'étaient là des mesures extrêmes : elles ne furent que faiblement contestées, parce qu'on en sentait la nécessité.

Le gouvernement avait demandé l'autorisation de garantir un emprunt d'un peu plus de 4 millions sterling que l'empereur voulait contracter. C'était, sous une forme calculée pour ménager la dignité du chef de l'empire, l'accomplissement de la promesse de subside qu'on lui avait faite quelques mois auparavant. Le parlement y donna sa sanction malgré les prévisions malveillantes de l'opposition, qui, rappelant l'exemple de la Prusse, jetait un doute injurieux sur la sincérité et la persévérance de la cour de Vienne. Le bill par lequel on avait, l'année précédente, suspendu la liberté individuelle, fut renouvelé. L'opposition objecta en vain l'acquittement des accusés impliqués dans la conspiration qui avait été le motif ou le prétexte de cette atteinte portée aux droits les plus sacrés des Anglais; on répondit que l'acquittement d'un accusé ne pouvait, dans aucun sens, être considéré comme la preuve de son innocence.

En Irlande, l'agitation des esprits prenait de jour en jour un caractère plus alarmant, et un incident singulier y jeta bientôt de nouveaux fermens de dissensions. Le comte de Fitzwilliam, un des nouveaux membres du cabinet, venait d'être envoyé à Dublin, en qualité de lord lieutenant. Comme les autres amis de Burke, en se ralliant au gouvernement contre les révolutionnaires, il en était resté séparé sur une question importante, celle de l'émancipation des catholiques, qui un peu oubliée alors en Angleterre, absorbait depuis long-temps en Irlande toutes les préoccupations. Doué d'un esprit généreux et d'une grande libéralité de sentimens, il crut que le meilleur moyen de rattacher fortement ce pays à l'empire britannique et d'y enlever aux agitateurs leurs plus puissans auxiliaires, c'était de satisfaire au vœu de la portion la plus nombreuse de la population..On le vit, aussitôt après son arrivée, s'entourer des hommes les plus influens de l'opposition, tels que Grattan et Ponsonby, et écarter au contraire le parti des Beresford, sur lequel l'administration s'était jusqu'alors appuyée. Une adresse du parlement irlandais, conçue dans les termes d'une vive satisfaction, et le vote immédiat des subsides les plus considérables que le pays eût jamais accordés, attestèrent bientôt la popularité du lord lieutenant; mais cette popularité, il la devait surtout à l'engagement qu'il avait pris d'appuyer un bill proposé par Grattan pour lever toutes les restrictions qui pesaient encore sur les catholiques. Le ministère refusa de sanctionner cet engagement. Lord Fitzwilliam donna sa démission, et eut pour successeur lord Camden, fils de l'ancien chancelier, dont les principes étaient, sur l'objet de ce débat, complètement opposés aux siens. Tout changea aussitôt de face. L'administration rentra dans ses anciens erremens; par son influence, le bill de Grattan fut rejeté à une grande majorité, et une extrême exaspération se manifesta dans les classes populaires, composées surtout de catholiques. Les moyens de rigueur auxquels on eut recours pour la contenir, le déploiement de la force militaire, la suspension de la liberté individuelle, la presse maritime exercée sur tous les hommes qu'on trouvait la nuit hors de leur domicile, d'autres mesures non moins excessives, ne firent qu'accroître l'irritation publique. Les sociétés révolutionnaires, qui rêvaient l'établissement d'une république avec le secours de la France, qui déjà étaient secrètement en relation avec le gouvernement français et pour qui les catholiques étaient d'aveugles instrumens, prirent plus de consistance. Les protestans, de leur côté, moins nombreux, mais plus riches, plus éclairés, inquiets pour le maintien de leur suprématie et même pour leur sû-

reté personnelle, commencèrent à s'organiser en associations qui prirent le nom d'*Orangistes*. Des collisions presque journalières, des meurtres, des violences de toute espèce, montrèrent l'Irlande séparée en deux camps ennemis et livrée à une affreuse anarchie. On put prévoir dès-lors les calamités qui devaient bientôt l'assaillir.

Si l'on a peine à croire que lord Fitzwillam ait agi sciemment contre les intentions du gouvernement dont il était le représentant, il est également difficile de comprendre que ce gouvernement ait pu le désavouer après avoir autorisé sa conduite. Suivant toute apparence, dans la crainte de ne pas se trouver d'accord, on avait évité de s'expliquer d'avance avec précision par rapport à des hypothèses qui pouvaient ne pas se réaliser, et on se trouva pris au dépourvu par des circonstances qu'on n'avait pas voulu prévoir. L'attention du parlement britannique ne pouvait manquer d'être appelée sur un fait aussi grave. Dans les deux chambres, l'opposition demanda une enquête dont l'objet devait être de constater si lord Fitzwilliam avait mérité son rappel en violant ses instructions, ou si le ministère l'avait sacrifié après l'avoir mis en avant. Les ministres refusèrent toute explication, se bornant à dire qu'ils avaient usé d'un droit incontestable. La proposition d'enquête fut écartée.

Telles furent les discussions principales qui occupèrent la session. La guerre continuait cependant. Dans la Méditerranée, l'amiral Hotham battit une escadre française qui portait un corps de troupes destinées à reprendre la Corse, lui enleva deux vaisseaux avec deux mille soldats, et força le reste à rentrer à Toulon. L'amiral Bridport défit, près de Lorient, une autre escadre républicaine à laquelle il prit trois vaisseaux de ligne. A l'abri de cette victoire, un corps nombreux d'émigrés français put débarquer à Quiberon pour y prendre part à la guerre civile qui s'était rallumée dans la Vendée. On connaît la triste issue de cette tentative mal conçue et le sort déplorable de ceux qui s'y étaient engagés. L'opinion a sévèrement reproché au cabinet de Londres le peu d'appui que prêtèrent les forces anglaises à une entreprise faite en quelque sorte sous leur pavillon. Des ressentimens naturels, mais aveugles, ont voulu rendre Pitt responsable du sang versé en cette circonstance, et parmi les royalistes comme parmi les patriotes, des voix se sont élevées pour accuser le cabinet de Londres d'avoir vu sans regret l'anéantissement d'une expédition formée en partie des débris de l'ancienne marine française.

Aussitôt après la conclusion du traité d'alliance entre la France et les Provinces-Unies, tous les bâtimens de guerre et de commerce hol-

landais qui se trouvaient dans les ports de la Grande-Bretagne avaient été saisis, et le gouvernement britannique s'était empressé de diriger des expéditions contre les colonies de ce nouvel ennemi. Avant la fin de l'année, le cap de Bonne-Espérance, Trinquemale, Ceylan, Malacca, Cochin, étaient tombés entre les mains des Anglais. Les Français, d'un autre côté, parvinrent à reprendre la Guadeloupe, la portion de Saint-Domingue qu'ils avaient perdue l'année précédente, et Sainte-Lucie. Peu en état de livrer avec succès des batailles navales, ils faisaient un grand mal au commerce anglais par la capture de nombreux bâtimens, et quelquefois même de convois richement chargés. A cet égard, l'anéantissement du commerce français rendait les représailles impossibles.

Sur le continent, les opérations militaires furent peu actives pendant la première moitié de l'année. Les Français, occupés à s'affermir dans la possession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, prenaient Luxembourg et bloquaient Mayence, mais ils ne faisaient encore aucun effort pour pénétrer au cœur de l'Allemagne. Néanmoins la terreur de leurs armes les y avait devancés. La diète pria solennellement l'empereur de négocier la paix et demanda à la Prusse de seconder la négociation. Le cabinet de Berlin proposa, en conséquence, au comité de salut public, de la faciliter par la conclusion d'un armistice avec l'empire; mais le comité s'y refusa. Ayant formé le projet d'isoler l'Autriche pour l'accabler, il ne voulait conclure avec les autres états allemands que des paix séparées, et il déclara d'ailleurs que la cession de la rive gauche du Rhin était la seule condition qu'il pût accepter. Le landgraviat de Hesse-Cassel, le Hanovre lui-même, renonçant aux subsides anglais, se séparèrent du chef de l'empire et subirent la loi du vainqueur. Enfin, on put croire que l'Allemagne tout entière allait partager le sort des Pays-Bas et de la Hollande, lorsqu'on vit, au commencement de septembre, deux armées françaises passer le Rhin sous les ordres de Jourdan et de Pichegru. Il n'en fut rien cependant. Vaincus presqu'aussitôt par les armées autrichiennes que commandaient Clairfayt et Würmser, les généraux de la république ne tardèrent pas à se replier en désordre sur les positions qu'ils venaient de quitter, et la France accepta alors l'armistice qu'elle avait d'abord refusé. Presque au même moment, en Piémont, le général français Scherer gagnait sur les Autrichiens et les Sardes la bataille de Loano.

Au milieu de ces vicissitudes et des hésitations des gouvernemens continentaux, le cabinet de Londres, seul inébranlable malgré ses embarras intérieurs, redoublait d'efforts pour maintenir la coalition

anti-française, pour prévenir les défections imminentes, pour réparer autant que possible celles qu'il n'était plus temps de prévenir. Après avoir enchaîné l'Autriche par un subside déguisé sous forme d'emprunt, il signait avec elle et avec la Russie, à Saint-Pétersbourg, un traité qui résumait tous les traités séparés conclus antérieurement. Cependant, en Angleterre comme dans toute l'Europe, un sentiment de fatigue commençait à s'emparer de la plupart des esprits. Cette profonde terreur du jacobinisme, qui naguère faisait presque trouver légers les sacrifices demandés pour le combattre, s'était beaucoup affaiblie depuis que le sang avait cessé de couler à Paris, depuis qu'on y proclamait, d'une manière plus ou moins complète, la restauration des principes de l'ordre social. La convention ayant enfin déposé sa longue dictature, la France, régie, en vertu d'une nouvelle constitution, par un directoire exécutif et par deux conseils législatifs, parut être rentrée dans les conditions d'un gouvernement régulier, et le cabinet britannique, qui jusqu'alors s'était prévalu particulièrement du caractère révolutionnaire et provisoire du comité de salut public pour se refuser à traiter avec lui, vit disparaître ainsi son argument principal. La guerre devenait aussi impopulaire que l'avait été, deux ans auparavant, la pensée de reconnaître la convention. Les clubs, les assemblées publiques se prononçaient ouvertement pour la paix. La presse quotidienne presqu'entière, trop négligée peut-être par Pitt, reprochait vivement au ministère la prolongation des hostilités. Le conseil général de la Cité de Londres vota, à une grande majorité, une adresse au roi qui avait pour objet d'en hâter le terme, et plusieurs corporations municipales, celles d'York, de Hull, de Norwick, de Manchester, suivirent son exemple. Ce qui aggravait ces manifestations, c'est que deux mauvaises récoltes successives, en élevant extraordinairement le prix du blé, avaient jeté dans le peuple d'autres germes de mécontentement.

Le gouvernement crut devoir convoquer les chambres avant l'époque ordinaire. Le 29 octobre 1795, le roi ouvrit en personne la session annuelle. Il eut à traverser, pour se rendre au parlement, une foule immense dont les cris menaçans lui demandaient du pain, la paix et le renvoi du ministère. Un moment, la voiture royale fut séparée de son escorte par la multitude qui se pressait autour d'elle. Plus loin, un projectile, que l'on crut être une balle tirée par un fusil à vent, brisa une des glaces et atteignit presque le comte de Westmoreland, assis à côté du roi. Lorsqu'après avoir prononcé le discours du trône, George III, laissant là sa garde et son cortége, voulut regagner le

palais, il se vit assailli par des furieux qui s'accrochèrent aux roues et se jetèrent aux portières comme pour s'emparer de sa personne. Un détachement de cavalerie, qu'on s'était hâté d'aller chercher, put seul le tirer de leurs mains. Dans le même instant, le carrosse de cérémonie qu'il avait quitté pour reprendre sa voiture ordinaire était mis en pièces par la populace.

Les chambres consternées s'empressèrent d'exprimer au roi, par une adresse commune, l'indignation et l'horreur qu'avaient excitées en elles de pareils attentats; elles le supplièrent de faire prendre les mesures les plus efficaces pour en découvrir les auteurs. Une proclamation fut publiée, dans laquelle on chargeait les magistrats d'empêcher les rassemblemens illégaux et la propagation des écrits séditieux, et on promettait une récompense considérable à ceux qui dénonceraient les auteurs de l'outrage fait à la royauté. Sous ce dernier rapport, cette proclamation n'eut aucun résultat. Un seul homme, un ouvrier, traduit en justice pour avoir fait entendre sur le passage du roi des clameurs insultantes, fut condamné à cinq ans de prison solitaire et au pilori.

Le discours du trône exprimait pour la première fois avec quelque précision une pensée, une intention pacifiques. On y déclarait que si les efforts faits en ce moment à Paris pour constituer un gouvernement aboutissaient à la fondation d'un ordre de choses compatible avec la tranquillité des autres pays et le respect des traités, il serait possible de négocier avec la France. Cette promesse parut suffisante à l'immense majorité du parlement, et Wilberforce lui-même s'en montra satisfait. Fox proposa par amendement au projet d'adresse de prier le roi de faire offrir à la république française des conditions conformes à l'honneur de la couronne, à la sécurité, aux intérêts du peuple, et il se prévalut, pour appuyer cette proposition, de l'état de misère auquel l'Angleterre était, suivant lui, réduite. Pitt fit remarquer qu'il était absurde de proclamer ainsi son propre affaiblissement lorsqu'on voulait demander la paix. Il entreprit de démontrer que la situation, au lieu d'empirer sans cesse comme le prétendait l'opposition, s'était améliorée, que, par le discrédit complet et la chute des assignats, la France avait perdu le principal levier de sa puissance, que d'ailleurs elle paraissait revenir de ses longs égaremens à des pensées plus justes, plus saines, plus pacifiques, et il reconnut que, si la nouvelle constitution qu'on venait de lui donner obtenait l'assentiment national, l'état intérieur du pays ne serait plus une objection contre la paix. Loin d'adhérer cependant à l'opinion que Fox

et Sheridan avaient exprimée sur les heureux effets de la révolution française, il ne dissimula pas ses profonds regrets de l'inutilité de tant d'efforts et de sacrifices faits par l'Europe pour restaurer l'ordre social, les lois, la morale et la religion. L'amendement de Fox ne réunit qu'un très petit nombre de suffrages.

Peu de jours après, le ministère, mettant à profit l'espèce de réaction produite par les scènes scandaleuses qui avaient marqué l'ouverture de la session, soumit à l'approbation du parlement deux bills, dont l'un tendait à protéger la personne et le gouvernement du roi contre la trahison et la révolte, tandis que l'autre avait pour objet d'empêcher les réunions séditieuses. Par le premier de ces bills, on déclarait coupables de haute trahison et passibles de la peine capitale ceux qui manifesteraient soit par écrit, soit par quelque acte public, l'intention de donner la mort au roi, ou de lui causer quelque dommage corporel, ou de le déposer, ou de s'emparer de sa personne pour le forcer à changer ses mesures et ses conseils, ou de dominer par la crainte l'une ou l'autre chambre du parlement, ou enfin de préparer une invasion du territoire. Quant à ceux qui, par écrit ou de vive voix, s'exprimeraient de manière à provoquer à la haine et au mépris du roi, du gouvernement et de la constitution, ils encourraient par là l'amende, la prison, le pilori, et, en cas de récidive, la déportation pour sept ans. Le second bill défendait de tenir aucune réunion de plus de cinquante personnes, dans le but de solliciter du roi ou des chambres des changemens dans l'organisation de l'église et de l'état, ou de délibérer sur des griefs relatifs à cette organisation, sans en avoir donné avis cinq jours à l'avance, au nom de cinq chefs de maison, par la voie d'une feuille publique ou par une notification faite au greffier de la justice de paix du comté. A défaut de ces formalités, la réunion était déclarée illégale, et si, après que le magistrat l'aurait sommée de se dissoudre, ceux qui la composaient restaient rassemblés au nombre de plus de douze, ils étaient déclarés coupables de *félonie capitale*. Toute réunion, même régulière, dans laquelle on proposerait de changer une partie quelconque de la législation sans le concours du parlement, ou dans laquelle on ferait des motions tendant à exciter la haine publique contre le roi ou la constitution, serait tenue de se disperser sur la sommation d'un seul juge de paix qui aurait aussi le droit de faire arrêter les coupables. La résistance au magistrat serait punie de mort. Enfin, il était interdit sous peine d'amende d'ouvrir, moyennant rétribution, dans une maison particulière, un cours de politique ou de législation, ou même d'assister à

un pareil cours. Les deux bills devaient rester en vigueur pendant trois ans.

Les ministres donnèrent pour motif à ces mesures extraordinaires la nécessité de réprimer des provocations séditieuses dont une triste expérience venait de révéler le danger. L'opposition, n'admettant pas que les sociétés et les réunions contre lesquelles on demandait une répression si énergique eussent eu la moindre part aux désordres qui avaient affligé le pays, affirma qu'il fallait en chercher la cause dans l'excès des calamités publiques et dans l'irritation excitée par les fautes des ministres, fautes si énormes, si inexcusables, qu'on eût pu les qualifier de trahison. Elle se livra aux déclamations les plus véhémentes contre des projets qui, suivant elle, ne tendaient à rien moins qu'à asservir la nation en la dépouillant de ses droits les plus chers, et qui détruisaient les bases même de la constitution. Fox s'emporta jusqu'à dire que, dans le cas où de telles lois viendraient à passer, si on l'interrogeait sur l'obéissance qui pourrait leur être due, il répondrait que ce n'était pas là une question de devoir, mais une question de prudence. Pitt répondit avec une rare vigueur à cette audacieuse provocation. « Je croirais, s'écria-t-il, je croirais manquer à mes obligations comme membre du parlement, à mes sentimens comme homme, à mon attachement pour mon souverain, à ma vénération profonde pour la constitution, si je ne manifestais toute l'horreur que m'inspirent de semblables principes. Nous devons nous féliciter d'ailleurs de la franchise que M. Fox vient de mettre dans son langage. La chambre et le pays pourront apprécier maintenant ses actes par ses paroles, et juger du respect qu'il professe pour les lois et pour le parlement. Tous les vrais amis de la constitution en comprendront mieux combien ils sont obligés de s'unir pour la défendre. » Fox voulut s'expliquer : il n'avait parlé, dit-il, que du cas hypothétique où les bills seraient votés par une majorité corrompue du parlement contrairement au vœu de la grande majorité nationale. Comme Windham le fit remarquer, cette prétendue explication était loin d'atténuer la portée d'un appel à la révolte que Sheridan et Grey renouvelèrent d'ailleurs en termes non moins violens. Ces emportemens, bien qu'appuyés au dehors par une fermentation très vive et par des pétitions couvertes de cent mille signatures auxquelles le ministère put à peine en opposer trente mille péniblement obtenues, firent peu d'impression sur le parlement. Telle était la disposition des esprits dans une partie de la chambre des communes, que le gouvernement y fut même accusé d'avoir trop tardé à proposer des moyens de défense contre les

provocations au régicide et au brigandage. Les bills furent votés par les deux chambres à d'immenses majorités.

L'exagération révolutionnaire avait produit, comme il arrive toujours, une réaction violente dans le sens opposé. Aux pamphlets, aux journaux républicains répondaient d'autres pamphlets dont la pensée semblait remonter aux plus mauvais jours des Stuarts. Arthur Young osa imprimer que l'inégalité de la représentation, les bourgs-pourris, les prodigalités de la cour, l'égoïsme des ministres, les majorités serviles et corrompues, n'étaient pas, comme on le prétendait, des abus auxquels il fallût porter remède, qu'on ne devait pas même les considérer comme de purs accidens liés à la liberté pratique du pays, mais bien comme la cause efficiente de cette liberté. John Reeves, celui que nous avons vu organiser, trois ans auparavant, avec l'assentiment du ministère, ces associations loyales destinées à combattre l'action des sociétés démocratiques, John Reeves publia un écrit dans lequel il posait en axiome que, les chambres étant de simples branches de la constitution et le monarque étant le tronc dont elles tiraient leur force et leur nourriture, elles pourraient être retranchées sans que l'arbre cessât d'exister. Cette assertion était trop hardie pour qu'on pût la tolérer, et l'opposition y trouva un texte spécieux de récriminations dont elle s'empressa d'autant plus de tirer parti que les rapports connus de Reeves avec le gouvernement devaient faire en quelque sorte remonter jusqu'au cabinet les coups dont on parviendrait à le frapper. Sheridan proposa à la chambre des communes de déclarer que cet écrit était un libelle scandaleux contre la glorieuse révolution de 1688, qu'il tendait à créer des dissensions entre les sujets du roi, à les détacher de la forme actuelle du gouvernement, à renverser les principes de la constitution, et qu'il violait les priviléges de la chambre. Des débats très animés suivirent cette proposition. Reeves, fort maltraité par les orateurs de l'opposition, trouva à peine quelques défenseurs. Windham, après avoir rappelé les services qu'il venait de rendre à la cause de la monarchie, et qui l'avaient exposé aux ressentimens dont on voyait en ce moment l'explosion, essaya de prouver que ses doctrines pouvaient être interprétées dans un sens favorable, et, en tout cas, ne dépassaient pas les limites de ces théories dont l'examen doit être permis dans un pays libre. Pitt ne fut pas de cet avis. Avec cette admirable modération d'esprit qui ne lui a presque jamais manqué, il comprit qu'au risque de procurer à ses adversaires l'apparence d'un triomphe momentané, le gouvernement devait repousser bien loin de lui la responsabilité de doctrines plus qu'imprudentes dont, tôt ou

tard, on aurait évoqué le souvenir pour le mettre en suspicion. Il reconnut que les trois branches du pouvoir législatif étaient également essentielles au corps politique, que les principes professés par Reeves étaient inconciliables avec la constitution, et en votant pour la motion de Sheridan il en décida l'adoption. Bientôt après Sheridan proposa, au nom d'un comité institué en conséquence de cette résolution, de faire brûler publiquement par la main du bourreau deux exemplaires du pamphlet, et d'appeler l'auteur à la barre pour y entendre lire la sentence. Le comité laissait aux ministres à juger s'il ne convenait pas de présenter une adresse au roi pour le supplier d'exclure de tout emploi de confiance un homme ainsi flétri. Enfin, pour expliquer qu'on ne déférât pas à la justice un acte réputé aussi coupable, il faisait valoir des considérations de clémence et de générosité. Cette générosité prétendue fut jugée singulièrement rigoureuse. A la demande de Dundas, la chambre, rejetant les conclusions du comité, pria seulement le roi de faire poursuivre John Reeves devant les assises; le jury le déclara innocent.

Comme les années précédentes, le parlement accorda toutes les ressources qui lui furent demandées pour continuer la guerre. L'armement jugé nécessaire pour la campagne qui allait s'ouvrir s'élevait à cent dix mille matelots ou soldats de marine, et à deux cent sept mille hommes de troupes de terre. Deux emprunts, l'un de 18 millions sterl., l'autre de 7 millions et demi, furent votés successivement, aussi bien que de nouvelles taxes destinées à en constituer l'amortissement spécial. Le vote de ces énormes subsides donna lieu à de vives discussions dans lesquelles l'opposition dirigea les critiques les plus amères contre le système financier du gouvernement et contre les opérations de la dernière campagne.

En se disposant ainsi à une lutte vigoureuse, Pitt crut pourtant devoir dégager la parole que le roi avait donnée dans le discours du trône, de travailler sérieusement à la paix aussitôt que les circonstances la rendraient possible. Un message royal annonça au parlement que, la France étant enfin arrivée à une situation qui rendait possible l'ouverture d'une négociation, le gouvernement britannique était disposé à aller au-devant des dispositions conciliantes dont l'ennemi pourrait se trouver animé, et à conclure avec lui le plus promptement possible un traité fondé sur des conditions équitables. Les deux chambres répondirent à ce message par des adresses de remerciment dans lesquelles l'opposition essaya sans succès de faire introduire des modifications qui eussent condamné la politique antérieure du cabinet,

mis en doute sa sincérité actuelle, et exigé l'ouverture immédiate de la négociation. Peu de semaines après, aucune manifestation publique n'étant venue attester l'accomplissement des intentions annoncées par le message, Grey et Fox invitèrent la chambre à porter au pied du trône une nouvelle adresse pour demander qu'on entrât, sans plus tarder, en communication avec le gouvernement français. Pitt représenta que ce serait empiéter sur les prérogatives constitutionnelles de la couronne et rendre plus difficile une paix dont on se montrerait si désireux. Il donna d'ailleurs à entendre que des démarches avaient été faites, et que si la France voulait sincèrement la paix, un arrangement serait bientôt signé. L'opposition fut encore vaincue.

C'est à Bâle que la Prusse et l'Espagne avaient traité avec la France, parce que le comité de salut public avait toujours entretenu un ambassadeur en Suisse à l'époque même où il avait cessé d'être en relations avec tous les autres pays de l'Europe. C'est encore à Bâle qu'eurent lieu les premières ouvertures pour un rapprochement entre la France et l'Angleterre. L'envoyé britannique auprès de la confédération, Wickham, fut chargé de demander à l'envoyé français, Barthélemy, si le directoire était disposé à négocier avec l'Angleterre et ses alliés pour arriver, au moyen d'un congrès, au rétablissement de la paix, s'il voulait faire connaître les bases générales auxquelles il donnerait son consentement, et, dans le cas où ce mode de négociation ne lui conviendrait pas, s'il en avait quelque autre à proposer. Après un délai de trois semaines, Barthélemy répondit, au nom de son gouvernement, que le directoire formait des vœux ardens pour une paix juste, honorable et solide, mais que, l'envoyé britannique ayant déclaré lui-même n'avoir pas les pouvoirs nécessaires pour en traiter, la sincérité des dispositions pacifiques dont on l'avait rendu l'interprète pouvait, à bon droit, être mise en doute, qu'un congrès ne devant évidemment conduire à aucun résultat, c'était faire preuve de peu de bonne foi que de le proposer, que le directoire, aux termes de la constitution, ne pouvait aliéner aucune portion du territoire de la république, qu'il n'était donc pas libre de restituer ceux des pays conquis qui, comme la Belgique, avaient déjà été réunis constitutionnellement à ce territoire, et qu'il n'écouterait aucune proposition à ce sujet, mais que, quant aux autres conquêtes de la France, elles pourraient devenir l'objet d'une transaction. Une telle déclaration ne permettait pas que les choses allassent plus loin. Le cabinet de Londres répliqua que la France, lorsqu'elle serait revenue à des sentimens plus concilians, le trouverait toujours prêt à en accueillir la manifes-

tation. Évidemment l'heure de la paix n'était pas encore arrivée. La France se sentait déjà trop puissante pour ne pas exiger de grands avantages, et l'Angleterre, victorieuse sur mer, n'était pas encore assez affaiblie par les revers de ses alliés continentaux pour consentir à d'importantes concessions.

Telle est la force de l'esprit de parti que lorsqu'on connut en Angleterre la rupture des pourparlers de Bâle, l'opposition n'eut pas honte d'en rejeter tout le tort sur le ministère. Fox, dans un discours où les difficultés même de la thèse qu'il avait à soutenir semblèrent augmenter encore la vigueur et l'éclat de son talent, laissa à peine tomber un léger blâme sur la prétention énoncée par les Français, de mettre en dehors de toute discussion celles de leurs conquêtes dont il leur avait plu de décréter la réunion à la république; c'est contre le cabinet britannique qu'il dirigea toutes les foudres de son éloquence. Il l'accusa d'avoir trop différé cette tentative de négociation, de n'y avoir porté aucune bonne foi, de s'être ôté d'avance toute chance de succès en ne reconnaissant pas immédiatement la république française et en ne donnant pas de pleins pouvoirs à Wickham. Il essaya de prouver qu'un changement de ministère pouvait seul tirer le pays de la situation déplorable où on l'avait fait tomber, et il proposa à cet effet une résolution formelle. Pitt réfuta triomphalement ces sophismes si peu dignes du patriotisme de Fox, qui trouva à peine dans la chambre quarante-deux voix pour appuyer sa proposition.

Tandis que Fox reprochait ainsi à Pitt de prolonger volontairement les désastres de la guerre, le ministère était en butte, d'un autre côté, à des inculpations tout opposées. Les amis de Burke, ceux du moins qui ne s'étaient pas entièrement confondus dans les rangs du parti ministériel, s'irritaient de voir la Grande-Bretagne rechercher une paix fondée sur la reconnaissance du régime révolutionnaire. Burke lui-même publiait ses fameuses *Lettres contre la paix régicide*, empreintes d'une si amère et si douloureuse indignation. Peut-être ne trouve-t-on dans aucun de ses ouvrages, dans aucun de ses discours, une exposition plus complète de ses opinions sur la direction qu'on eût dû imprimer à la guerre. Il fallait, disait-il, proclamer hautement qu'on séparait la nation française de son gouvernement; il fallait que les puissances, dans une *sainte alliance* contre le jacobinisme, missent de côté toute pensée de conquête, toute préoccupation particulière, que l'Angleterre surtout renonçât à ses inutiles expéditions au-delà des mers, et qu'on réunît toutes les forces

pour frapper la révolution au cœur. Nous l'avons déjà dit : Burke prophétisait, sinon les sentimens, au moins les professions de foi et la politique de 1814. Ce grand homme touchait alors au terme de sa carrière. Trompé dans tous ses calculs, livré aux plus sombres pressentimens sur l'avenir de l'Europe, complètement séparé des amis de sa jeunesse et de son âge mûr, mécontent du parti auquel il s'était rallié depuis quelques années, et qu'il n'avait pu animer de son ardente énergie, frappé enfin dans son existence domestique par le coup le plus douloureux, la perte d'un fils unique, objet de toute sa tendresse et de toutes ses espérances, il achevait dans le plus triste isolement, dans une sorte de désespoir, cette existence long-temps si brillante et si animée. Pendant le peu de mois qui lui restaient à vivre, il devait voir encore des évènemens bien propres à confirmer les sinistres prévisions auxquelles il s'abandonnait sur l'anéantissement de l'ancienne société européenne.

Pendant qu'à Bâle, les envoyés de France et d'Angleterre échangeaient les communications dont nous avons parlé, des tentatives de réconciliation se faisaient aussi, par des voies indirectes, entre la France et l'Autriche. Elles échouèrent également, parce que l'Autriche exigeait de la république la restitution de toutes ses conquêtes, et les hostilités, interrompues pendant l'hiver, recommencèrent avec plus d'ardeur. On allait entrer dans une phase nouvelle. Bonaparte venait de prendre, à vingt-six ans, le commandement de l'armée française en Italie, et l'Italie était aussitôt devenue le principal champ de bataille de l'Europe. Avant lui, les Français n'avaient pu franchir la barrière des Alpes. On le vit, en un moment, s'emparer du Piémont, forcer le roi de Sardaigne à déposer les armes en cédant à la France la Savoie et Nice, chasser les Autrichiens de la Lombardie, battre successivement trois armées envoyées par l'empereur pour la reprendre, accorder la paix, à des conditions plus ou moins onéreuses, au pape, au roi de Naples, à la république de Gênes, à tous les états d'Italie, naguère confédérés contre la France, enfin former, des provinces enlevées à l'Autriche et au saint-siége, deux républiques liées à la république française par une étroite alliance, et qu'il ne tarda pas à réunir en un seul état sous le nom de République Cisalpine.

En Allemagne, Jourdan et Moreau, à la tête de deux armées considérables, passèrent de nouveau le Rhin, et pénétrèrent jusqu'aux frontières de la Bohême et de l'Autriche. Vienne même semblait en péril. L'Autriche épouvantée pressait l'Angleterre de négocier sérieusement la paix. Le cabinet de Londres s'efforçait de décider la Prusse à s'in-

terposer par une médiation armée pour sauver l'intégrité de l'empire germanique, et ne pouvait réveiller de son apathique égoïsme un cabinet moins préoccupé du salut de l'empire que de la pensée de s'approprier une bonne part dans ses dépouilles. Lorsque tout semblait perdu pour les coalisés, un guerrier, plus jeune encore que le conquérant de l'Italie, sauva l'Allemagne par une de ces inspirations qui n'appartiennent qu'aux grands capitaines : l'archiduc Charles, se portant successivement avec la plus grande partie de ses forces contre les deux généraux français qu'il réduisit ainsi à un état d'infériorité relative, battit deux fois Jourdan, le ramena en désordre jusqu'à Dusseldorff, força Moreau à opérer sa fameuse retraite, et rendit à l'Allemagne la barrière du Rhin.

Sur mer, cette campagne fut marquée pour les Anglais par d'assez grands succès, mais aussi par quelques revers : ils s'emparèrent des îles françaises de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Grenade, et des établissemens hollandais de la Guyane; ils capturèrent auprès du Cap une escadre hollandaise chargée de deux mille soldats; mais à Saint-Domingue, dont ils tentèrent de nouveau la conquête, ils échouèrent contre les ravages de la fièvre jaune et la vigoureuse résistance du noir Toussaint-Louverture; à Terre-Neuve, une escadre française leur enleva beaucoup de navires de commerce et de marchandises; la Corse, où le parti français s'était ranimé au bruit des victoires de Bonaparte, secoua le joug britannique, et se replaça sous la domination de la France.

Dans le même temps, par un revirement bien étrange, le roi d'Espagne, un Bourbon, un cousin de Louis XVI, contractait avec le directoire français un traité d'alliance offensive et défensive, et déclarait la guerre à la Grande-Bretagne. L'Espagne possédait encore une puissante marine; on pouvait croire qu'en l'unissant aux marines de la France et de la Hollande, elle rétablirait sur les mers une sorte d'équilibre. Les escadres anglaises se virent ainsi exclues en quelque sorte de la Méditerranée, où l'Italie et l'Espagne, soumises à l'influence française, ne leur offraient plus de points de refuge et de ravitaillement. Sur l'Océan même, depuis Gibraltar jusqu'à l'extrémité septentrionale des Provinces-Unies, elles ne trouvaient plus, à l'exception du Portugal, que des rivages hostiles. Sur toute cette vaste étendue de côtes, la France et ses alliés avaient prohibé l'introduction des marchandises anglaises, pensant avec raison qu'attaquer le commerce de la Grande-Bretagne, c'était attaquer le principe de sa puissance. Les choses en étaient venues au point que la France, exaltée

par ses triomphes, et voyant dans le gouvernement anglais le seul obstacle sérieux qu'elle eût encore à surmonter pour dominer l'Europe, songeait non plus à se défendre contre ses agresssions, mais à porter la guerre jusque sur son territoire. Depuis long-temps déjà le directoire entretenait des intelligences avec les catholiques et les révolutionnaires irlandais; il savait que cent mille d'entre eux s'étaient engagés par serment à prendre les armes pour secouer le joug britannique, et il se préparait à seconder cette insurrection par l'envoi d'une escadre et d'un corps auxiliaire.

En Angleterre l'opinion se prononçait de plus en plus pour la paix. Le parlement était sur le point de se réunir. Une élection générale venait de renouveler la chambre des communes dissoute, suivant l'usage, un an avant le terme de sa durée septennale. Cette élection n'avait ni changé ni même affaibli sensiblement la majorité; mais, dans l'état des esprits, il n'eût pas été prudent aux ministres de se présenter devant elle sans avoir à lui offrir des gages positifs de leurs dispositions pacifiques. On se décida donc à entamer formellement des négociations avec la France. Au moment où les victoires de l'archiduc Charles semblaient permettre à la coalition de faire plus honorablement des avances, le secrétaire d'état des affaires étrangères, lord Grenville, pria le ministre de Danemark à Paris de demander au directoire des passeports pour un négociateur que le gouvernement britannique se proposait d'envoyer dans cette capitale. Le directoire s'étant refusé à accepter, même pour cette démarche préliminaire, l'intervention d'une autre puissance, mais ayant fait entendre que les passeports seraient délivrés s'ils étaient directement demandés, lord Grenville en écrivit à Charles Delacroix, le ministre français des relations extérieures, qui les lui fit passer aussitôt.

Tandis que lord Malmesbury, désigné pour cette importante mission, faisait ses préparatifs de départ, le roi ouvrit, le 6 octobre 1796, la première session du nouveau parlement. Le discours du trône, tout en annonçant la négociation qui allait s'engager, indiquait la nécessité de prendre des mesures pour déconcerter les projets d'invasion que les Français paraissaient méditer contre le territoire même des îles britanniques. Les adresses des chambres ne donnèrent lieu qu'à peu de débats. Chez les lords, le comte de Fitzwilliam proposa un amendement qui tendait à subordonner la paix au rétablissement de la monarchie française; mais sa voix ne trouva pas d'écho. L'opposition applaudit à la mission de lord Malmesbury, parce qu'elle y voyait un triomphe pour la politique qu'elle avait toujours essayé de faire pré-

valoir. C'est dans ce sens que Fox en parla; il promit d'ailleurs que, si la France refusait des conditions justes et raisonnables, tous les partis se réuniraient pour offrir leur appui au gouvernement. Pitt, après l'avoir remercié de cette déclaration patriotique, s'efforça de prouver que l'opposition n'était pas en droit de considérer comme une victoire l'adhésion que le cabinet donnait, dans des circonstances toutes nouvelles, à un système de conduite impraticable et dangereux au moment où elle l'avait conseillé. Pour réfuter les déclamations de Fox et de ses amis sur l'état déplorable où la guerre avait réduit le pays, il vanta les progrès du commerce, plus florissant, plus étendu qu'il n'avait jamais été pendant la paix. Il fit enfin l'apologie des lois répressives adoptées pendant la session précédente, et que Fox avait appelées un objet d'*horreur et de terreur*.

On prit ensuite en considération la partie du discours du trône qui se rapportait aux moyens de résistance à organiser contre une invasion française. Sur la proposition de Pitt, on vota la levée d'une milice supplémentaire de soixante mille hommes, qui ne devait être mise en complète activité qu'au moment du danger; on vota aussi celle d'un corps de vingt mille hommes de cavalerie irrégulière et de quinze mille hommes à fournir par les paroisses pour renforcer le service de terre et celui de mer. On décida de plus qu'une milice serait organisée en Écosse, où il n'en existait pas. L'ensemble des forces de terre fut porté à cent quatre-vingt-quatorze mille soldats, celui des forces de mer maintenu à cent vingt mille soldats et matelots. Enfin, deux emprunts, l'un de 18 millions de livres sterling, l'autre de 13 millions, conclus, le premier au moyen de souscriptions individuelles, le second dans la forme ordinaire, pourvurent au déficit toujours croissant du revenu.

Hommes, argent, tout ce que le ministère réclamait pour la défense du pays lui fut accordé à l'unanimité. Un vote de confiance qu'il eut à provoquer rencontra plus de résistance. Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre la dissolution du dernier parlement et la réunion du nouveau, le ministère avait pris sur lui de prêter à la cour de Vienne une somme de 1,200,000 livres sterling pour la mettre en état de soutenir ses armemens. Pitt ne se borna pas à demander à la chambre des communes un bill d'indemnité, il demanda encore qu'on lui ouvrît un crédit de 3 millions de livres sterling, dans les limites duquel il pourrait éventuellement faire de semblables avances. Fox combattit avec une vivacité extraordinaire une proposition qui lui paraissait conduire au pur arbitraire et à l'anéantissement des ga-

ranties constitutionnelles; il prétendit que le chancelier de l'échiquier, en disposant sans autorisation de l'argent de l'état, s'était placé dans une situation telle que la chambre devait le mettre en accusation et refuser tout subside jusqu'à ce qu'il eût été condamné; prévoyant le cas où le parlement ne ferait pas son devoir à cet égard, il en appela à l'opinion du dehors pour qu'elle réagît sur les représentans de la nation; il s'écria que, si un pareil scandale demeurait impuni, ce qui resterait de la constitution ne vaudrait pas la peine d'être défendu. Pitt, après quelques réflexions froidement ironiques sur ces élans d'indignation successivement opposés par l'illustre orateur, avec une véhémence égale, à tant de mesures qui n'en avaient pas moins reçu la sanction du parlement, démontra historiquement et logiquement que, dans des circonstances graves, on avait plusieurs fois donné et on devait donner au pouvoir exécutif, sous sa responsabilité, la faculté discrétionnaire qu'il sollicitait. Rappelant les victoires par lesquelles l'archiduc Charles venait de terminer la campagne et qui avaient tiré l'empire d'une situation désespérée, il y trouva l'apologie éclatante de l'acte qui avait fourni à l'Autriche les moyens de lever et d'entretenir l'armée destinée à de si beaux triomphes. Wilberforce parla dans le même sens, et reconnut que la nécessité justifiait complètement le fait reproché au ministère. Vainement Grey, Sheridan, et avec eux l'alderman Combe, muni à cet effet d'un mandat spécial du conseil de la Cité, vinrent-ils appuyer les attaques de Fox. Une majorité de 285 voix contre 81 vota la proposition ministérielle, en y apportant seulement un changement de rédaction qui en restreignait la portée aux cas graves et urgens.

Lord Malmesbury était arrivé à Paris, et la négociation s'était aussitôt engagée. Dans un mémoire sommaire remis au ministre français, il avait proposé d'une manière générale, comme base du traité à conclure, l'échange proportionnel des conquêtes faites par l'Angleterre sur la France contre les conquêtes faites par la France sur les alliés de l'Angleterre. Le directoire, toujours dominé par la pensée de faire des arrangemens séparés avec chacun de ses ennemis, répondit avec aigreur que le cabinet de Londres devait traiter pour lui seul, repoussa comme insignifiant et captieux le principe vague mis en avant par le plénipotentiaire anglais, et demanda une énonciation plus précise de l'application qu'on voulait en faire. Lord Malmesbury obtint pourtant, non sans quelque peine, l'assentiment formel du gouvernement français au système des compensations. Il présenta ensuite un second mémoire, dans lequel il posa ainsi les conditions de la paix : l'Angleterre

eût rendu toutes les colonies françaises dont elle s'était emparée; la France, de son côté, aurait restitué à l'empereur tous les territoires qu'elle lui avait enlevés, évacué l'Italie tout entière, où les choses eussent été remises sur le même pied qu'avant la conquête, et de plus elle aurait pris l'engagement de ne pas se mêler à l'avenir des affaires intérieures de ce pays; enfin, la Hollande, alliée de la France, était placée dans l'alternative, ou de céder toutes les colonies conquises sur elle par les armes britanniques, ou d'en recouvrer une partie au prix de la restauration du stathoudérat. Ces propositions n'étaient pas en rapport avec l'état des choses. Les offrir à un gouvernement fier, ambitieux, peu désireux de la paix, c'était lui fournir un merveilleux prétexte de rompre des pourparlers auxquels il ne s'était prêté qu'à contre-cœur et par ménagement pour l'opinion. Le gouvernement anglais, il est vrai, se déclarait prêt à recevoir un contre-projet, et donnait à entendre que ce qu'il proposait n'était pas son dernier mot. Lord Malmesbury, dans un long entretien qu'il eut avec Charles Delacroix, insinua même qu'on pourrait accorder à la France quelque agrandissement territorial du côté de l'Allemagne, outre la Savoie et le comté de Nice, déjà cédés par la cour de Turin. Il put croire un moment que ces insinuations auraient le résultat qu'il s'en était promis. Le ministre français, tout en se récriant contre le projet du cabinet de Londres, tout en réclamant pour la France le prix de ses victoires et un équivalent des agrandissemens que les autres puissances continentales s'étaient procurés en Pologne, se montra disposé à entrer en discussion; mais, dès le surlendemain, il dut, pour obéir aux ordres du directoire, sommer par écrit lord Malmesbury de présenter son *ultimatum* dans le délai de vingt-quatre heures. Surpris d'un procédé aussi étrange, ce dernier fit remarquer, dans sa réponse, ce qu'il avait de contraire aux usages et aux convenances diplomatiques; il s'offrit de nouveau à examiner la contre-proposition qu'on voudrait lui communiquer. On lui répliqua que la France ne se prêterait jamais à aucun accommodement contraire, soit aux lois par lesquelles elle avait déjà réuni à son territoire une partie de ses conquêtes, soit aux traités qui la liaient aux nouveaux états fondés sous son influence. L'envoyé britannique reçut, avec cette déclaration, l'ordre de quitter Paris sous deux jours et de sortir de France le plus promptement possible. Ainsi finit cette négociation, qui s'était prolongée pendant deux mois. Le directoire, pour justifier la brutalité qu'il avait mise à la rompre, publia un manifeste violent et menaçant qui rejetait tous les torts sur le cabinet de Londres, et lui reprochait d'avoir insulté

la France en prétendant la forcer à rendre toutes ses conquêtes. Le gouvernement britannique, dans un autre manifeste rédigé avec plus de mesure, prouva que ce n'était pas lui qui avait montré l'esprit le moins conciliant. Ce qui contribua sans doute à précipiter le brusque congé donné à lord Malmesbury, c'est que, quelques jours auparavant, une escadre, commandée par l'amiral Villaret Joyeuse, était sortie de Brest, portant en Irlande un corps de troupes considérable, qui, sous les ordres de Hoche, devait seconder les efforts des mécontens de ce pays, d'après un plan concerté entre eux et le directoire. Heureusement pour l'Angleterre, la tempête dispersa les bâtimens de cette expédition, qui furent forcés de regagner les côtes de France.

Peu de jours après le retour de lord Malmesbury, un message royal informa le parlement du triste résultat de sa mission. Pitt demanda à la chambre des communes d'approuver, par une adresse de remerciement, la conduite que le gouvernement avait tenue. Il s'attacha, dans un long et habile exposé, à prouver que le directoire avait eu, dès le commencement, l'intention de faire échouer une tentative qui contrariait ses vues ambitieuses. Erskine, Fox, Grey, s'efforcèrent, au contraire, de démontrer la sincérité du directoire et la mauvaise foi du cabinet britannique. Malgré leurs déclamations, l'adresse fut votée à une immense majorité. Il en fut de même à la chambre des lords, où le comte de Fitzwilliam essaya même, par un amendement auquel les ministres durent s'opposer, de faire interdire toute négociation avec le gouvernement français tant qu'il n'aurait pas désavoué, en fait comme en paroles, les principes de sa politique perturbatrice.

Bien que le mauvais succès de l'expédition préparée en France pour insurger l'Irlande eût tiré le gouvernement anglais d'un grand danger, sa situation était vraiment effrayante. Il n'était plus, comme trois ans auparavant, à la tête d'une coalition européenne dirigée contre la France. Presque tous ses alliés l'avaient abandonné, et quelques-uns d'entre eux, maintenant enrôlés sous la bannière française, étaient devenus ses ennemis. L'Autriche seule lui restait, elle faisait même en ce moment un nouvel effort pour réparer ses désastres d'Italie; mais il était facile de prévoir que, si cet effort échouait, elle ne s'opiniâtrerait pas dans une lutte périlleuse et accepterait enfin les conditions assez avantageuses que la France, dans son désir d'isoler l'Angleterre, ne cessait de lui offrir. On avait pu un moment espérer, à Londres, que la Russie, sortant de sa longue inaction, viendrait combler les vides de l'alliance, encourager l'Autriche et peut-être réveiller la Prusse de son engourdissement; mais Catherine était morte

après avoir signé un traité par lequel elle s'obligeait à faire marcher 60,000 soldats contre la France moyennant un subside de l'Angleterre, et le premier acte de son successeur, Paul I[er], fut de révoquer les ordres donnés pour un recrutement qui pouvait seul le mettre en état d'accomplir les promesses de sa mère. L'Angleterre, ainsi réduite à ses seules forces, menacée sur son propre territoire d'une invasion qui ne paraissait plus impossible depuis que la France pouvait joindre à ses escadres celles de l'Espagne et de la Hollande, et qui eût été appuyée en Irlande par une insurrection presque générale, l'Angleterre commençait à redouter les résultats définitifs d'une lutte qui lui avait déjà imposé de si énormes sacrifices. En quatre ans, elle avait emprunté 70 millions sterling et ajouté plusieurs millions de taxes à celles qu'elle payait auparavant. Les esprits s'effrayaient de cette progression dont rien ne faisait prévoir le terme. Le crédit s'ébranlait. Les fonds publics étaient tombés beaucoup plus bas qu'aux plus mauvais temps de la guerre d'Amérique, et la baisse s'accélérait encore par l'effet du sentiment de vague terreur qui poussait les hommes timides à en retirer leurs capitaux. Une impulsion analogue, la crainte de l'invasion des Français, engageait les propriétaires, les fermiers, les industriels à retirer aussi des banques provinciales l'argent qu'ils y avaient déposé. Un grand nombre de ces banques firent faillite. La banque d'Angleterre elle-même, ébranlée par le contre-coup de ces catastrophes partielles, ne suffisait plus qu'avec peine aux besoins du commerce et surtout aux avances de numéraire que le gouvernement, pressé par d'impérieuses exigences, ne cessait de lui demander. Les directeurs avaient depuis long-temps averti le chancelier de l'échiquier qu'ils ne pouvaient plus lui continuer sans danger ce genre de concours; mais Pitt, cédant à une nécessité absolue, persistait à puiser à cette source déjà presque tarie.

Cependant le nombre des personnes qui venaient se faire rembourser par la banque la valeur de leur papier augmentait de jour en jour avec la terreur de l'arrivée des Français. Il devint enfin si considérable, que les directeurs, sur le point d'être obligés de cesser leurs paiemens, implorèrent l'intervention du gouvernement. En présence d'une telle extrémité, Pitt ne désespéra pas. Le conseil privé fut convoqué le 26 janvier 1797, et, dans une forme aussi insolite que la mesure même à laquelle on avait recours, il exprima à l'unanimité l'opinion que la banque devait suspendre tout remboursement en numéraire jusqu'à ce que le parlement eût délibéré sur les moyens d'assurer la circulation et de soutenir le crédit public et commercial.

Dès le lendemain, un message royal, joint à la délibération du conseil, invita la chambre des communes à résoudre promptement la question. Sur la proposition de Pitt, un comité fut immédiatement nommé pour l'examiner. Il présenta quatre jours après trois rapports qui tendaient tout à la fois à rassurer les esprits sur la situation de la banque en démontrant que son actif était fort supérieur à son passif, et à établir cependant que, dans les circonstances présentes, il était absolument indispensable de confirmer et de régulariser la mesure illégale prise sous l'empire de la nécessité par le conseil privé. Pitt proposa en conséquence et les deux chambres s'empressèrent de voter un bill par lequel la banque fut autorisée à rembourser en billets ceux qui viendraient lui redemander leurs fonds. Pour ne pas constituer complètement un papier-monnaie, pour éviter autant que possible ce qui eût paru assimiler ces billets aux assignats français, dont plusieurs orateurs avaient évoqué le sinistre souvenir, on ne voulut pas en rendre la circulation obligatoire entre particuliers; par une sorte de terme-moyen, on exempta de la prison tout débiteur qui, ne pouvant rembourser ses créanciers en numéraire, leur offrirait de s'acquitter en valeurs de cette nature. L'opposition ne fit pas une très vive résistance à l'adoption de cette mesure de salut public; mais elle s'efforça d'accabler Pitt sous la responsabilité de la déplorable situation qui exigeait des remèdes aussi extrêmes. Elle lui reprocha d'avoir, par ses trompeuses promesses et par de honteux manquemens de foi, compromis l'existence même de la banque. Fox l'accusa d'avoir mis la nation au bord de l'abîme, de s'être déshonoré lui-même, d'avoir ruiné le pays, et demanda une enquête sur tous les détails de cette affaire. Grey soumit à l'approbation de la chambre une série de résolutions qui, en substance, déclaraient le ministre coupable d'avoir porté une atteinte matérielle au crédit national par une négligence criminelle des intérêts publics et par la violation de ses devoirs les plus essentiels. Pitt, en répondant à ces virulentes attaques, se proposa surtout de prouver que les avances demandées par le gouvernement n'étaient ni la seule, ni la principale cause des embarras de la banque, et que si, malgré les avertissemens des directeurs, il avait persisté à leur demander la continuation de ces avances, bien qu'elles eussent dépassé de beaucoup les proportions ordinaires, il y avait été impérieusement obligé par les exigences de la politique. Les propositions de Fox et de Grey furent rejetées.

Le bill qui venait d'être voté ne devait avoir qu'une durée temporaire; mais les motifs qui l'avaient rendu nécessaire n'étaient pas de

nature à disparaître si promptement : aussi des prorogations successives en prolongèrent-elles l'application jusqu'à une époque très postérieure au rétablissement de la paix. Pendant près de trente ans, la banque continua à faire ses paiemens en billets; ses billets furent presque pour l'Angleterre l'unique agent de la circulation monétaire, et l'or devint une marchandise dont le prix finit par dépasser de près d'un quart la valeur du papier. Cette situation étrange préparait de grands embarras pour l'époque où il faudrait rentrer dans la voie normale; mais l'Angleterre échappa à la banqueroute, son crédit s'affermit au milieu de ces terribles épreuves, et, au moment où toutes ses ressources semblaient épuisées, elle acquit ainsi les moyens de faire bientôt de nouveaux sacrifices, auprès desquels tous ceux qu'elle avait faits jusqu'alors devaient paraître presque insignifians. La combinaison hardie conçue par le génie de Pitt ne pouvait réussir que chez une nation douée d'un esprit public aussi puissant et d'une aussi grande confiance dans ses propres forces; partout ailleurs, elle eût précipité la catastrophe qu'on voulait prévenir.

On n'était pas encore sorti de cette crise que déjà un autre danger plus menaçant encore, s'il est possible, venait appeler toute la sollicitude du pouvoir et du parlement. La marine, ce boulevart de la Grande-Bretagne, était depuis quelque temps en proie à une assez vive fermentation. Les excitations des clubs révolutionnaires, favorisées par les habitudes d'indiscipline que quelques commandans avaient laissé pénétrer dans leurs équipages, en étaient sans doute la cause déterminante; mais les agitateurs trouvèrent un moyen de succès dans le mécontentement qu'inspirait aux matelots l'insuffisance de la solde et des vivres. Depuis quelque temps déjà lord Howe, le plus illustre des amiraux anglais, avait reçu un grand nombre de lettres anonymes, d'une rédaction uniforme, dans lesquelles on le pressait d'employer son influence à obtenir la réparation de ces griefs. Ce symptôme avait fait naître quelques inquiétudes; cependant, comme aucun autre indice ne semblait s'y rattacher, on s'était bientôt rassuré. On ne savait pas que dans l'escadre du canal de la Manche, alors en-station à Portsmouth, une correspondance secrète s'était établie entre les équipages des divers bâtimens, et qu'on était convenu d'empêcher qu'aucun de ces bâtimens ne reprît la mer jusqu'à ce que les satisfactions auxquelles on croyait avoir droit eussent été accordées. Le 15 avril, lorsque l'amiral lord Bridport donna le signal du départ, l'équipage de son propre vaisseau, au lieu de lever l'ancre, fit entendre trois acclamations; ceux des autres vaisseaux y répondirent par des acclamations

semblables. Vainement les officiers voulurent s'opposer au mouvement qui s'annonçait ainsi; on les mit en état d'arrestation, et des délégués désignés d'avance, au nombre de deux pour chaque bâtiment, se réunirent dans la cabine de l'amiral. Ils commencèrent par exiger de chacun des marins le serment d'obéissance, et par décréter la peine de mort contre quiconque déserterait la cause commune; ils signèrent ensuite deux pétitions adressées, l'une à la chambre des communes, l'autre à l'amirauté, pour réclamer une augmentation de paie, des améliorations dans leur nourriture, un traitement plus favorable pour les malades et les blessés, enfin la permission pour les matelots d'aller librement à terre lorsqu'on se trouverait dans un port. Il est facile de concevoir la vive impression que produisit à Londres la nouvelle d'un pareil évènement. On ne pouvait penser à employer la force; on se décida à négocier avec les rebelles. Le premier lord de l'amirauté, le comte Spencer, accompagné de deux de ses collègues, se rendit à Portsmouth pour conférer avec leurs délégués. Il fit un appel à leur patriotisme; il les adjura de rentrer dans l'ordre, leur promettant que le gouvernement demanderait à la chambre des communes les moyens de satisfaire à une partie de leurs réclamations pécuniaires. Peu sensibles à ces concessions, les délégués mirent en avant des prétentions nouvelles. Les pourparlers traînèrent en longueur avec des alternatives diverses. Lord Howe et plusieurs autres amiraux connus pour la confiance qu'ils inspiraient aux marins furent appelés à y prendre part. Plus d'une fois on parut toucher à une rupture qui aurait entraîné les plus extrêmes violences. Après trois semaines d'incertitude, il fallut, pour ramener à la soumission l'escadre révoltée, que le roi accordât une complète amnistie, et que la chambre des communes, sur la motion de Pitt, régularisât par un vote des concessions qui imposaient au trésor une charge de 400,000 livres sterling. Lord Howe ayant porté aux équipages insurgés ces témoignages de la terreur qu'ils inspiraient, ils consentirent enfin à mettre à la voile. L'escadre de Plymouth, qui avait imité celle de Portsmouth dans sa révolte, l'imita aussi dans sa soumission.

Cette soumission ainsi achetée était peu rassurante pour l'avenir; et en effet, tandis qu'on se félicitait d'avoir échappé à un aussi grand péril, on apprit qu'un mouvement analogue, mais d'un caractère plus menaçant, plus révolutionnaire encore, avait éclaté dans l'escadre de la Nore, à laquelle vinrent se joindre plusieurs des vaisseaux de l'escadre de la mer du Nord. Les insurgés s'étaient donné pour chef un matelot appelé Parker, homme de quelque éducation et d'un carac-

tère très énergique. Leurs prétentions étaient plus élevées que celles des marins de Portsmouth et portaient même sur des détails plus compromettans pour la discipline. Ils les soutinrent aussi avec plus d'insolence. Parker exigea que les lords de l'amirauté vinssent conférer avec lui, et il les traita sans aucun ménagement. Il fut impossible d'arriver à une transaction.

La situation était effrayante. Onze vaisseaux de ligne et treize frégates se trouvaient à la disposition d'un comité de matelots qui, tantôt semblaient disposés à les livrer aux Français, tantôt parlaient de se porter à des hostilités déclarées contre leur gouvernement. Déjà ils interceptaient la navigation de la Tamise. Dans une telle extrémité, la royauté, le ministère, le parlement, surent se maintenir à la hauteur de leurs devoirs. Une proclamation royale offrit le pardon à ceux des révoltés qui se soumettraient, mais on déclara, après une délibération solennelle du conseil, que leurs conditions ne seraient pas acceptées, et on prit avec beaucoup de vigueur et d'habileté les mesures nécessaires pour les arrêter s'ils essayaient de remonter la Tamise. Le parlement avait déjà été saisi de la question par un message royal qui lui demandait des dispositions pénales plus efficaces contre les tentatives faites pour agiter et soulever les marins des escadres. La chambre des communes, par une adresse votée dès le lendemain à l'unanimité, promit son concours au gouvernement. Sheridan, s'élevant au-dessus des tristes calculs de l'esprit de parti, appuya l'adresse dans un des discours les plus éloquens qu'il ait prononcés. Pitt, s'empressant de profiter de cet entraînement favorable, affirma qu'il existait une vaste conspiration tramée dans la pensée de soulever à la fois la flotte et l'armée; il présenta un bill provisoire qui punissait de mort la tentative d'entraîner des militaires à un acte séditieux. Ce bill passa dans les deux chambres sans rencontrer d'opposition. On vota aussi une augmentation de solde pour l'armée, comme on l'avait fait pour la marine.

Une attitude si résolue et si calme tout à la fois étonna les rebelles. Ils se sentirent accablés sous la réprobation de leur pays, sous le désaveu même de leurs camarades de Portsmouth et de Plymouth, qui, comme pour expier leurs torts antérieurs, protestaient vivement contre une insurrection plus coupable que la leur et en demandaient le châtiment. Le découragement, la discorde, se glissèrent bientôt parmi les insurgés. Quelques équipages, se séparant du reste de l'escadre, firent les premiers leur soumission; les autres ne tardèrent pas à suivre cet exemple. Parker et quelques-uns des principaux chefs

furent jugés et exécutés; cette sévérité, sagement tempérée par la clémence dont on usa à l'égard de leurs complices, répara l'atteinte qu'avait portée à la discipline l'impunité de la première insurrection.

Deux épreuves aussi redoutables que celles de la suspension des paiemens de la banque et du soulèvement de la flotte devaient nécessairement fortifier le gouvernement et le cabinet qui en étaient sortis triomphans. Il paraît qu'au milieu de la crise, quelques membres du parlement jusqu'alors dévoués à Pitt, mais découragés par la grandeur du péril et croyant voir dans son attachement opiniâtre à un système condamné par tant de revers un principe de destruction pour le pays, avaient conçu le projet de former une nouvelle administration dont Pitt et Fox eussent été également exclus et qui aurait été composée d'hommes d'une importance secondaire. Ce projet insensé fut bientôt abandonné, et le peu de succès des agressions multipliées que l'opposition dirigea dans le parlement contre le ministère prouva que la majorité n'était pas près de se dissoudre. Dans la chambre des communes, il ne se trouva pas soixante voix pour appuyer la motion de l'alderman Combe, représentant de la Cité de Londres, qui, se prévalant d'un mandat formel de ses commettans, proposa de demander au roi le renvoi de ses conseillers comme le meilleur moyen d'obtenir une paix prompte et honorable. Une adresse semblable, proposée par le duc de Bedford à la chambre des lords, n'obtint que quatorze suffrages. On repoussa également, dans ces deux assemblées, un autre projet d'adresse qui appelait, sur la situation de l'Irlande, la sollicitude paternelle du roi. Fox ne fut pas plus heureux dans les efforts qu'il fit pour obtenir le rapport des deux bills votés l'année précédente contre les rassemblemens séditieux et les provocations révolutionnaires. Grey, reprenant son thème favori de la réforme parlementaire qu'il avait laissé dormir depuis quatre ans, développa un plan qui n'était pas sans quelque analogie avec celui qu'il devait faire prévaloir trente-cinq ans plus tard : il ne put y rallier que quatre-vingt-douze suffrages. L'opposition, irritée de ces nombreuses défaites, prit alors la détermination non-seulement de suspendre des attaques inutiles, mais encore d'abandonner complètement le champ de bataille. Fox et presque tous ses amis cessèrent d'assister aux séances de la chambre des communes.

Cette année, marquée dans l'histoire intérieure de l'Angleterre par des événemens qui mirent dans un jour si brillant la force et l'habileté de son gouvernement, devait aussi ajouter un nouvel éclat à sa gloire maritime. La France, disposant des forces navales de l'Es-

pagne et de la Hollande, avait eu la pensée de les réunir aux siennes dans le détroit de la Manche pour enlever aux Anglais l'empire de la mer, et obtenir ainsi la facilité d'opérer des débarquemens, soit en Irlande, soit même dans la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique, comprenant la gravité du danger, mit tous ses soins à empêcher la jonction des escadres ennemies, et les dispositions qu'il prit eurent le succès le plus complet. Dès le mois de février, l'amiral Jervis battit près du cap Saint-Vincent, en Andalousie, la flotte espagnole, un peu supérieure à la sienne, lui prit quatre vaisseaux de ligne, et la força à rentrer dans le port de Cadix. Quelques mois après, l'amiral Duncan, à la tête de cette escadre de la mer du Nord, qui, par sa révolte, avait mis l'état dans un si grand danger, défit, non loin du cap Camperduyn, la flotte hollandaise du Texel, et lui enleva huit vaisseaux. Ces deux victoires, qui maintenaient la suprématie maritime de l'Angleterre et la mettaient pour le moment à l'abri d'une invasion, excitèrent dans la nation tout entière des transports d'enthousiasme. La pairie et de magnifiques pensions votées par les deux chambres récompensèrent les amiraux victorieux. Ce ne furent pas les seuls succès de l'Angleterre dans le cours de cette campagne. Deux frégates françaises, envoyées sur les côtes du pays de Galles pour y essayer un débarquement, furent aussi capturées. Dans les Indes occidentales, l'île espagnole de la Trinité fut conquise. Des expéditions envoyées contre Puerto-Rico et Santa-Cruz de Ténériffe furent moins heureuses.

Tandis que le gouvernement britannique affermissait sa supériorité sur l'océan, il perdait le dernier allié qui lui restait sur le continent, le seul moyen d'action et d'influence qu'il y possédât encore. L'Autriche, tant de fois vaincue en Italie par l'ascendant de Bonaparte, avait tenté de changer la fortune en lui opposant un adversaire plus digne de lui que tous ceux qu'il avait jusqu'alors combattus, le jeune archiduc Charles, le glorieux libérateur de l'Allemagne. L'archiduc avait succombé comme ses prédécesseurs. Poursuivi à travers les Alpes, jusqu'au centre des provinces allemandes de l'Autriche, pendant que Hoche et Moreau passaient victorieusement le Rhin, poussant devant eux d'autres généraux autrichiens, il avait dû conseiller à la cour de Vienne d'accepter enfin la paix que les vainqueurs se montraient toujours empressés de lui offrir. Le 18 avril, le traité préliminaire de Léoben mit fin aux hostilités, et les bases d'une pacification ayant été ainsi posées, on ouvrit les négociations qui devaient aboutir, six mois après, au traité de Campo-Formio.

L'Angleterre allait donc se trouver tout-à-fait isolée. En ce moment la révolte de la flotte n'était pas encore complètement apaisée, et si l'escadre espagnole avait déjà été battue par Jervis, Duncan n'avait pas encore remporté sur les Hollandais la victoire qui déconcerta plus tard les projets d'invasion du gouvernement français. Les périls étaient grands. La prolongation de la guerre n'avait d'ailleurs plus d'objet pour le cabinet de Londres. Pitt pensa que, dans de telles conjonctures, il fallait traiter de nouveau avec la France pour essayer d'arriver à une pacification générale. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il fit prévaloir son avis dans le conseil. Non-seulement Windham et les autres amis de Burke continuaient à se montrer contraires à toute tentative semblable, mais le secrétaire d'état des affaires étrangères lui-même, lord Grenville, autant par orgueil que par patriotisme, manifestait une répugnance presque invincible à devenir l'instrument d'une négociation engagée sous des auspices si défavorables. Il objectait que le directoire français ne voulait pas la paix, qu'en lui faisant des avances, on le rendrait plus exigeant, plus insolent encore, et qu'on diminuerait la force morale de l'Angleterre. Pitt n'avait certes pas moins de patriotisme que son inflexible collègue, il n'éprouvait pas à un moindre degré le sentiment de la dignité du gouvernement qu'il représentait; mais son esprit, plus calme, tenait plus de compte des considérations de la prudence. Par cela même que sa responsabilité était plus grande, et que la nature de ses fonctions l'appelait à étudier de plus près l'esprit et les ressources du pays, il était plus frappé du danger de continuer la lutte dans l'état d'épuisement moral et matériel auquel l'Angleterre paraissait réduite; il croyait que, pour obtenir la paix, il fallait faire tous les sacrifices compatibles avec l'honneur, que le succès d'une négociation n'était pas impossible, et que, d'ailleurs, si le directoire refusait des propositions évidemment raisonnables, ce refus, loin d'affaiblir le gouvernement anglais, ranimerait en sa faveur l'opinion publique en imposant silence à ceux qui l'accusaient de prolonger volontairement la guerre.

Lord Grenville, entraîné plutôt que convaincu, écrivit au ministre des affaires étrangères du directoire pour lui proposer de rouvrir les conférences rompues l'année d'auparavant. Le gouvernement français n'était pas moins divisé d'opinions que le ministère britannique. La majorité du directoire, dans son ambition révolutionnaire, ne voulait pas la paix avec la Grande-Bretagne. Cédant cependant à l'influence plus modérée de deux de ses membres et de la majorité des conseils législatifs, le directoire accueillit la proposition du cabinet

de Londres. Seulement, il ne voulut pas que les conférences fussent reprises à Paris : c'est à Lille que ses délégués allèrent s'aboucher avec lord Malmesbury, choisi de nouveau pour plénipotentiaire du gouvernement anglais.

Cette fois, l'Angleterre n'avait plus à s'occuper des intérêts de l'Autriche, qui en traitait directement avec la France. Lord Malmesbury, acceptant implicitement comme des faits accomplis les conquêtes de la France en Belgique, en Allemagne, en Savoie, et les changemens que Bonaparte avait opérés en Italie, offrit de plus la restitution des colonies françaises conquises par les armes de la Grande-Bretagne, sans aucune exception, mais il demanda, à titre de compensation pour son gouvernement, la cession de quelques-unes des possessions d'outre-mer qu'il avait enlevées à l'Espagne et à la Hollande, alliées de la France, la Trinité, le Cap, Trinquemale, Ceylan, la ville et le fort de Cochin ; il demanda aussi qu'une indemnité fût accordée au prince d'Orange, et que le Portugal, brouillé avec la cour de Madrid et le directoire à cause de son attachement à l'Angleterre, fût compris dans le traité. Non seulement le directoire refusa de consentir aux cessions territoriales qu'on voulait exiger de ses alliés, mais il énonça la prétention que l'Angleterre lui rendît les vaisseaux de guerre pris à Toulon, l'indemnisât de ceux qui y avaient été brûlés, et renonçât de plus au remboursement d'une dette dont les provinces belges étaient grevées envers elle ; il demanda aussi que les rois d'Angleterre abandonnassent le titre de rois de France qu'ils portaient depuis Édouard III. Lord Malmesbury repoussa ces exigences avec fermeté, mais en évitant néanmoins ce qui eût pu donner lieu à une rupture. Les pourparlers traînèrent en longueur. A côté de la négociation officielle, une négociation confidentielle s'ouvrit entre le plénipotentiaire anglais et l'un des plénipotentiaires français, Maret, qui représentait plus particulièrement la portion pacifique du directoire. Bien que lord Grenville semblât se plaire, par la raideur de ses instructions, à multiplier les obstacles que Pitt et lord Malmesbury s'efforçaient d'aplanir, bien qu'il eût déclaré qu'il donnerait sa démission plutôt que de céder sur aucune des demandes formées par l'Angleterre, tout annonçait qu'on arriverait à une heureuse solution, parce que, de part et d'autre, on avait besoin de la paix. Déjà le gouvernement français faisait, auprès de l'Espagne et de la Hollande, les démarches nécessaires pour les décider à quelques sacrifices et se dégager ainsi de la promesse qu'il avait faite de maintenir l'intégrité de leurs possessions. Pitt, de son côté, était décidé, au risque de se

brouiller avec lord Grenville, à ne pas insister sur la cession de Ceylan et du Cap. Malheureusement, une nouvelle révolution survenue à Paris remit le pouvoir entre les mains des hommes dont la politique avait besoin de la continuation de la guerre. Le coup d'état du 18 fructidor exclut du directoire et des conseils le parti modéré et pacificateur. Un des premiers actes de la faction victorieuse fut de rappeler de Lille Maret et ses collègues, à qui on donna pour successeurs Treilhard et le farouche Bonnier. A peine arrivés, ils invitèrent lord Malmesbury à leur faire savoir s'il avait des pouvoirs suffisans pour stipuler la restitution à la république et à ses alliés de toutes les possessions conquises par l'Angleterre, et, sur sa réponse négative, ils lui signifièrent, au nom du directoire, qu'il eût, dans les vingt-quatre heures, à se retirer vers sa cour pour lui demander ces pouvoirs. Telle fut la fin des conférences de Lille, et c'est ainsi que, par la coupable folie du directoire, la France perdit l'occasion de conclure dès-lors une paix aussi avantageuse que celle d'Amiens. Bien qu'il ne fût plus possible de se faire illusion sur les intentions hostiles du gouvernement français, Pitt, pour bien établir qu'il ne fallait pas lui demander compte de la continuation de la guerre, fit encore une tentative pour reprendre la négociation. Le directoire l'éluda, comme on devait s'y attendre, et le cabinet britannique publia alors un manifeste qui, par le simple exposé des faits, rejetait sur la France la responsabilité de la rupture.

Un mois après cette rupture, le 18 octobre, Bonaparte signa avec le comte de Cobentzel, plénipotentiaire de la cour de Vienne, le traité de Campo-Formio. Par ce traité, l'Autriche abandonnait les Pays-Bas à la France, et renonçait aussi à ses droits sur le Milanais et le duché de Mantoue, déjà constitués en république cisalpine avec les provinces cédées par la cour de Rome. La république de Venise cessait d'exister, et les puissances contractantes s'en partageaient ainsi les dépouilles : la capitale, avec l'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, les bouches du Cattaro, était réunie aux états héréditaires de l'empereur, qui acquérait par là une forte position maritime; la France s'appropriait Corfou, les autres îles ioniennes et les établissemens de l'Albanie; les provinces de Bergame, Brescia, Crême, Peschiera, étaient incorporées à la république cisalpine. Un congrès devait être tenu à Rastadt pour conclure la paix entre la France et l'empire. Par une stipulation secrète, l'empereur consentit à ce que le gouvernement français gardât la rive gauche du Rhin, et il fut convenu que Venise, alors occupée par les Français, ne serait pas

remise à l'Autriche avant que les troupes du directoire eussent pris possession de Mayence, dont elles n'avaient pu encore s'emparer. Peu de semaines après, cette dernière condition était accomplie : Mayence, livré à lui-même par les Autrichiens, avait ouvert ses portes aux soldats de la république, et Venise avait passé sous la domination autrichienne. Tel fut le traité de Campo-Formio, monument de la plus odieuse perfidie. Le cabinet de Vienne n'eut pas honte de s'indemniser de ses pertes par la ruine d'un état qui s'était attiré le ressentiment de la France en secondant les efforts de l'Autriche pendant la précédente campagne, et d'acheter Venise en consentant clandestinement au démembrement de l'empire dont il était le protecteur officiel. Quant au gouvernement français, qui, peu de mois auparavant, avait accordé la paix à la république vénitienne en y fondant un régime démocratique, sa conduite n'était guère moins déloyale que celle du gouvernement autrichien. L'Angleterre s'était vainement efforcée d'empêcher la cour de Vienne de conclure la paix en lui offrant des subsides considérables.

La session du parlement s'ouvrit presque aussitôt après le 2 novembre 1797. Le discours du trône déclara que le roi avait toujours le plus vif désir d'une pacification, et appela la chambre à examiner les documens qui justifiaient, dans toute cette affaire, la conduite du cabinet. Un discours éloquent et animé de Pitt mit en contraste avec les dispositions conciliantes et avec la loyauté dont le gouvernement britannique n'avait cessé, suivant lui, de faire preuve, la duplicité et les exigences iniques d'un ennemi implacable. Des adresses conçues dans un sens de complète approbation, et qui promettaient le concours des deux chambres, furent votées avec d'autant plus d'empressement que Fox et ses amis se tenaient toujours éloignés du parlement. Tierney, élu tout récemment membre de la chambre des communes, y représentait presque seul l'opposition. En se retirant ainsi au milieu des plus grands dangers publics, lorsque les refus arrogans de la France semblaient appeler tous les bons citoyens à oublier leurs dissentimens et à unir leurs efforts pour sauver la patrie, les adversaires de Pitt se firent un tort réel dans l'opinion.

Les opérations de la guerre se trouvant désormais resserrées dans un champ plus étroit, on avait réduit les forces de terre et de mer. Néanmoins il s'en fallait encore de beaucoup qu'on pût les entretenir avec les ressources ordinaires, et il était à craindre qu'en continuant à recourir au crédit, on ne finît par l'épuiser. Pitt crut que, sans renoncer aux emprunts, il fallait les combiner avec d'autres moyens financiers. Il proposa à la chambre des communes un système tout

nouveau qui, réduisant pour cette année l'emprunt à 12 millions sterling, dont un tiers devait être fourni par le fonds d'amortissement, demandait 7 millions de plus à l'impôt en triplant les taxes directes. Deux limitations importantes étaient d'ailleurs apportées à cette surcharge : d'une part, il était dit qu'elle ne s'élèverait pour personne au-dessus du dixième du revenu affirmé sous serment par la partie intéressée; de l'autre, tout revenu inférieur à 200 livres sterling ne devait supporter le nouvel impôt que dans une proportion progressivement décroissante. Ce plan fut vivement combattu. Fox, Sheridan et les autres membres de l'opposition, qui avaient cessé d'assister aux séances du parlement, sortirent de leur retraite comme si un péril nouveau, suspendu à l'improviste sur le pays, leur eût fait une loi de se désister de leur résolution. Ils protestèrent qu'ils n'accorderaient pas un shelling à un ministère dont la chute pourrait seule donner la paix au pays. Fox s'efforça de cacher sous la virulence de son langage les embarras de la situation où il s'était placé; mais Pitt fit admirablement ressortir ce qu'il y avait d'inconséquent, d'odieux, de peu patriotique dans la conduite de ses adversaires, et le bill, amélioré par d'assez nombreux amendemens, fut voté à la majorité de 196 voix contre 71. Il fut aussi adopté par la chambre des lords, malgré les efforts du neveu de Fox, lord Holland, qui venait de commencer sa carrière parlementaire. Sur la proposition de l'orateur de la chambre des communes, Addington, on avait ajouté au projet ministériel une clause qui faisait appel au sentiment national en annonçant que le trésor recevrait toutes les contributions volontaires offertes pour concourir à la défense de l'état. Le produit de ces souscriptions s'éleva à 1,500 mille livres sterling.

Le gouvernement français, cependant, enivré de ses succès et livré sans contre-poids, depuis le 18 fructidor, aux inspirations de son ambitieuse politique, ne mettait plus de bornes à ses prétentions. Sans attendre que le congrès qui venait de se réunir à Rastadt lui eût garanti ses précédentes conquêtes, il travaillait à étendre de toutes parts sa domination ou son influence par la force et par la propagande révolutionnaire. Sous des prétextes qui n'étaient pas même spécieux, il occupait Rome, détrônait le pape et substituait à son autorité un pouvoir purement démocratique; il soufflait la guerre civile chez les Suisses, et, malgré leur résistance désespérée, les contraignait, au nom de la liberté, à remplacer leurs vieilles constitutions par une organisation nouvelle étrangère à leurs mœurs, mais conforme au patron obligé de la constitution directoriale.

Sans se préoccuper des inquiétudes et des ressentimens que de pa-

reils actes ne pouvaient manquer d'exciter sur le continent, le directoire semblait se préparer à prendre enfin corps à corps l'Angleterre elle-même, le seul de ses ennemis qui restât encore debout. Depuis long-temps il avait annoncé une expédition destinée à porter la guerre jusque dans le sein de la Grande-Bretagne. Il y préludait par des mesures empreintes de cette violence presque sauvage qui caractérisa plus tard le système continental. Les marchandises anglaises furent saisies le même jour et vendues à vil prix dans toute l'étendue du territoire de la république. Tout navire chargé de produits anglais fut déclaré de bonne prise. Bonaparte, appelé au commandement de ce qu'on affectait d'appeler l'armée d'Angleterre, parcourait avec un nombreux cortége d'officiers d'état-major et d'ingénieurs les côtes de la France opposées aux rivages britanniques, comme pour y chercher un point d'embarquement. On peut douter, cependant, que le projet de cette expédition ait jamais été bien arrêté. Ce qui au moins est positif, c'est qu'on ne tarda pas à renoncer à une entreprise qui présentait des chances si incertaines. La pensée d'aller tarir dans l'Inde une des sources principales de la richesse et de la puissance anglaises, et, pour s'y frayer une route, de conquérir l'Égypte, s'offrit alors au jeune vainqueur de l'Italie, qui, ne voyant pas encore la possibilité de mettre la main sur le gouvernement de son pays, sentait le besoin d'entretenir par de nouveaux exploits l'enthousiasme dont il était l'objet. Le directoire, déjà inquiet de sa popularité, saisit avec empressement l'occasion de l'éloigner en hâtant l'exécution de ce projet hardi; mais pour que les Anglais n'y missent pas obstacle, il fallait les maintenir dans la croyance que leur île même était menacée, et les engager ainsi à concentrer leurs principales forces contre ce danger imaginaire. Les démonstrations du gouvernement français atteignirent complètement ce but. Le ministère britannique, la nation tout entière, crurent sérieusement à une prochaine tentative d'invasion. De nombreux volontaires vinrent s'inscrire pour aider les troupes de ligne et la milice à la repousser. Le secrétaire d'état Dundas proposa et le parlement vota presque sans débat un bill qui réglait les mesures de défense qu'on aurait à prendre en cas de débarquement, l'incorporation facultative d'une partie de la milice supplémentaire dans l'armée, l'emploi des volontaires, la destruction ou l'enlèvement des vivres, des bestiaux, de tout ce qui, laissé sur le chemin des Français, eût pu faciliter leur marche. Bientôt après, les deux chambres reçurent un message royal qui, en les informant des préparatifs de l'ennemi et des dispositions défensives prises en exécution du bill pré-

cédemment voté, demandait le concours du pouvoir législatif pour déjouer les manœuvres des malveillans et des traîtres dont la complicité encourageait les agressions de la France. Les chambres répondirent à cette communication par une adresse dans laquelle elles promirent au roi leur appui dévoué, et cette fois Fox, tout en lançant encore quelques traits contre le cabinet, s'associa au sentiment national avec une énergie patriotique dont Pitt s'empressa de le remercier. On vota ensuite à la presque unanimité un bill qui permettait l'arrestation préventive des individus soupçonnés de conspirer contre le roi et son gouvernement. Le bill par lequel on avait, quelques années auparavant, autorisé l'expulsion arbitraire des étrangers, fut renouvelé à peu près sans opposition. Enfin, à la demande de Pitt, on facilita le recrutement de l'armée de mer en supprimant, comme on l'avait fait pendant la guerre d'Amérique, les exemptions individuelles qui, en temps ordinaire, limitaient l'action de la presse maritime. Pitt avait témoigné le désir que ce dernier bill fût, comme les précédens, adopté sans aucun retard. Tierney s'étant opposé à cette précipitation et ayant dit qu'il considérait comme hostile à la liberté tout ce qui venait du ministère, Pitt s'écria, dans un mouvement d'irritation, qu'une opposition pareille révélait évidemment le désir de mettre obstacle à la défense du pays. Malgré les réclamations de Tierney, malgré les avertissemens du président, il refusa de rétracter ou d'expliquer ces paroles offensantes. Le surlendemain, un duel eut lieu entre le ministre et le député outragé. Tierney tira le premier et manqua son adversaire; Pitt tira en l'air.

Comme l'année précédente, il fallut ajouter de nouvelles ressources financières à celles qui avaient été votées au commencement de la session, et qui se trouvèrent insuffisantes. L'impôt territorial rapportait annuellement à l'état 2 millions sterling. Pitt proposa de le déclarer rachetable au prix de vingt annuités, et le gouvernement fut autorisé à placer dans les fonds publics la somme que lui procurerait le rachat. Cette opération, que Pitt avait présentée comme devant à la fois élever le revenu et améliorer le crédit, échoua complètement, et l'histoire la signale comme une des erreurs les moins contestables de l'habile ministre. L'emprunt fut porté de 12 à 15 millions; on aggrava les taxes imposées sur les objets de luxe comme aussi sur les besoins des classes les plus pauvres. Pitt déclara que, dans les nécessités extrêmes auxquelles on se trouvait réduit, les classes laborieuses devaient contribuer comme les autres aux frais d'une guerre dont le succès n'importait pas moins à leur destinée qu'à celle des riches et

des puissans; c'était là, suivant lui, une vérité qu'il fallait avoir le courage de leur dire au lieu de les perdre en les flattant. Ces charges nouvelles furent acceptées sans difficulté.

Non content d'accumuler ainsi des forces et des ressources extraordinaires entre les mains des ministres, le parlement, qui déjà avait sacrifié aux exigences du moment les garanties de la liberté individuelle, crut devoir encore prendre de nouvelles précautions contre les abus de la presse. Il fut décidé, à la demande du procureur-général, que les principaux propriétaires et l'imprimeur de chaque journal devraient faire enregistrer leur nom et leur demeure au bureau du timbre, où un exemplaire de leur feuille serait chaque jour déposé. Cette innovation, fort raisonnable, dont le but était d'établir une responsabilité effective, fut cependant combattue par Tierney et par Sheridan, qui prétendit qu'aucune répression ne devait être exercée contre les écarts de la presse. Pitt et Windham firent bonne justice d'un tel paradoxe. Peu de temps auparavant, un journal de l'opposition, le *Morning Chronicle*, ayant, dans un article écrit avec un injurieux dédain, qualifié la chambre des lords de *chambre d'enregistrement*, le propriétaire et l'imprimeur s'étaient vus mander à la barre, et, malgré leurs humbles supplications, avaient été condamnés chacun à trois mois de prison et à 50 livres sterling d'amende.

Les projets de la France restaient toujours enveloppés de mystère. L'armement considérable qui se préparait à Toulon avait bien éveillé quelques soupçons sur le but que le directoire avait en vue, mais ce n'étaient encore que de vagues conjectures. L'Angleterre, dans cette pénible incertitude, ne savait de quel côté diriger sa résistance. Ses escadres bloquaient les ports de France et d'Espagne pour s'opposer à la réunion des escadres de ces deux pays. En dépit de cette surveillance, la flotte de Toulon, escortant un immense convoi chargé de quarante mille soldats commandés par Bonaparte en personne, sortit du port le 19 mai 1798. Le 12 juin, son audacieux général s'emparait de Malte sans coup férir et abolissait la souveraineté de l'ordre. Le 2 juillet, il débarquait en Égypte, et vingt jours après il entrait au Caire, tandis que l'amiral Nelson, détaché à sa poursuite par lord Saint-Vincent, commandant des forces anglaises dans la Méditerranée, parcourait vainement les mers sans pouvoir trouver les traces des Français. Cette course inutile l'exposa alors à des épigrammes dont il devait bientôt tirer une terrible vengeance.

Sur ces entrefaites, l'attention du cabinet de Londres fut détournée un moment par une crise redoutable du théâtre où s'accomplissaient

de si grands évènemens. L'insurrection irlandaise, depuis long-temps préparée par les efforts réunis des catholiques, des presbytériens, des révolutionnaires, et par les excitations de la France, éclata enfin avec violence. Les autorités de Dublin, averties un peu avant le jour fixé pour le soulèvement, purent le prévenir dans la capitale en arrêtant ceux qui devaient le diriger, mais la révolte éclata simultanément sur tous les autres points du pays. Pendant un mois, l'Irlande vit livrer des combats acharnés, dans lesquels la discipline des troupes régulières triompha presque constamment du nombre et de l'aveugle fureur des masses populaires. Trop souvent, de part et d'autre, des massacres, des excès de toute nature, déshonorèrent la cause victorieuse. Des renforts considérables ne tardèrent pas à arriver d'Angleterre au secours du vice-roi. Un grand nombre de miliciens offrirent leurs services pour aller combattre la révolte. L'autorisation du parlement pouvait seule donner au ministère le droit de les envoyer hors du territoire de la Grande-Bretagne; cette autorisation, demandée aux deux chambres au moment où elles allaient clore leur session, fut accordée avec empressement malgré les objections des adversaires du cabinet, qui dissimulaient assez mal leur complaisante indulgence pour les Irlandais rebelles.

Lorsque ce vote fut rendu, l'insurrection était déjà expirante. Vaincus le 20 juin à Vinegar-Hill, dans un combat décisif, les insurgés furent chassés de Vexford, où ils avaient établi leur quartier-général, et depuis ce moment les engagemens qu'ils eurent encore avec les troupes anglaises ne furent plus pour eux qu'une suite de déroutes. Bientôt tout fut soumis. L'insurrection n'existait déjà plus, lorsque le général français Humbert, envoyé par le directoire pour la seconder, débarqua à Killala, amenant avec lui douze cents soldats, que d'autres divisions plus nombreuses devaient suivre à peu de distance. Il parvint encore à réunir quelques milliers de paysans auxquels il distribua des fusils et des uniformes, il obtint même quelques légers succès; mais, entouré ensuite par des forces supérieures, il fut obligé de mettre bas les armes. Un second détachement arrivé peu après n'échappa au même sort qu'en se rembarquant précipitamment. Avant qu'on pût connaître en France le malheureux résultat de ces tentatives, une escadre française, composée d'un vaisseau de ligne, de huit frégates, de deux moindres bâtimens, et chargée de troupes et de munitions, se présenta encore sur la côte d'Irlande, mais elle y rencontra l'amiral Warren, qui, après l'avoir complètement battue, s'empara du vaisseau de ligne et de six des frégates.

Telle fut la fin de la révolte irlandaise. Cette guerre, poussée avec la fureur qui caractérise les guerres civiles, surtout lorsque les haines de race et de religion viennent exalter le fanatisme de l'esprit de parti, avait, dit-on, fait périr en quelques semaines plus de trente mille personnes. Les cours d'assises et les conseils de guerre, devant lesquels on traduisit les prisonniers, augmentèrent encore le nombre des victimes. Des centaines de malheureux montèrent sur l'échafaud; parmi eux, on comptait des hommes recommandables par leur considération personnelle, par leur rang, par leur caractère privé, et beaucoup de prêtres catholiques. La réaction fut atroce. Heureusement, elle dura peu. Bientôt le marquis de Cornwallis, ayant remplacé lord Camden dans la vice-royauté, publia une amnistie qui mit fin à ces boucheries effroyables, et par un sage mélange de fermeté et d'esprit de conciliation, il commença à rétablir l'ordre moral, à calmer les esprits, à fermer les plaies douloureuses que quelques mois d'emportemens furieux avaient faites au pays.

L'Irlande était domptée, et pour bien long-temps réduite à l'impossibilité de tenter un autre soulèvement. L'orage qui grondait depuis quatre ans sur le gouvernement britannique avait éclaté sans l'abattre, et, fortifié par là dans sa situation intérieure, ce gouvernement était bien mieux placé pour faire face aux difficultés du dehors. Un grand évènement vint, d'ailleurs, modifier à son avantage les chances de la lutte qu'il continuait à soutenir contre la France dans des conditions en apparence si inégales. Le 1er août, l'amiral Nelson, qui n'avait pu empêcher Bonaparte de débarquer en Égypte, attaqua audacieusement, devant Aboukir, l'escadre qui l'y avait conduit. Après une des batailles les plus acharnées et les plus sanglantes dont on ait gardé le souvenir, cette escadre fut anéantie. De treize vaisseaux de ligne qui la composaient, deux seulement parvinrent à s'échapper, neuf tombèrent entre les mains du vainqueur, les deux autres avaient péri dans les flammes avec l'amiral français Brueys. Les conséquences de cette victoire furent immenses. Non-seulement elle porta un coup terrible à la marine française, non-seulement, en ôtant à l'armée d'Égypte les moyens de communiquer sûrement avec la France, elle la frappa en quelque sorte d'impuissance dans sa nouvelle conquête, et la mit dans l'impossibilité de donner suite aux projets médités contre l'Inde; ces effets directs de la bataille d'Aboukir s'effacent en quelque sorte devant l'influence qu'elle exerça sur les dispositions de l'Europe : ce fut le signal, la cause déterminante de la seconde coalition qui s'organisa bientôt après contre le directoire.

Depuis que le traité de Campo-Formio avait paru lui livrer l'empire du continent, le directoire semblait avoir pris à tâche de pousser à bout, par ses empiètemens, la patience des peuples et des souverains. Nous avons vu comment, sans se concerter avec aucune des grandes puissances, il avait remplacé violemment le gouvernement du saint-siége et l'ancienne organisation fédérative de la Suisse par des démocraties nouvelles formées à l'image de la république française. Entouré ainsi de gouvernemens dont il était le type et qui n'avaient d'autre force que celle qu'il leur communiquait, il ne les traitait pas avec moins de dureté que ses ennemis. On l'avait vu tout récemment briser le directoire et les conseils de la république cisalpine, parce qu'ils s'étaient refusés à accepter les stipulations fort onéreuses d'un traité d'alliance et de commerce qu'il voulait leur imposer. Toujours impérieux et hautain, il ne daignait plus négocier, il prétendait dicter partout la loi. Au congrès de Rastadt, où ses plénipotentiaires discutaient avec ceux de l'empire les conditions du rétablissement de la paix entre la France et l'Allemagne, il ne se bornait plus à exiger la cession de la rive gauche du Rhin : il voulait quelques positions sur la rive droite, il refusait de se charger des dettes des pays qu'on lui cédait, il intervenait arrogamment dans une question tout allemande, dans le mode d'indemnité des princes dépossédés en sa faveur. Par ces étranges prétentions, il blessait à la fois tous les intérêts, tous les amours-propres, il réveillait dans les esprits les plus apathiques un sentiment d'indépendance et de dignité qu'on ne provoque jamais impunément. Le cabinet prussien lui-même, dont la mort récente de Frédéric-Guillaume II et l'avènement de Frédéric-Guillaume III n'avaient pas changé les inclinations pacifiques, et qui jusqu'alors avait secondé la politique française, commençait à la trouver trop exigeante; à Rastadt, la légation prussienne se joignit à celle d'Autriche pour défendre contre la France la limite du Rhin. L'Autriche, qui, pour tolérer bien des usurpations, ne demandait qu'à en avoir sa part, l'Autriche, ne trouvant pas le directoire assez disposé à accéder aux vues ambitieuses qu'elle avait sur l'Italie, pensait déjà à reprendre les armes avec l'appui d'un allié dont le concours pouvait changer la proportion des forces respectives. Cet allié, c'était la Russie. Paul I[er], en montant sur le trône, s'était d'abord montré enclin à garder la neutralité; mais bientôt sa haine profonde pour les idées révolutionnaires et l'indignation que lui inspiraient les envahissemens de la France l'avaient rapproché de l'Angleterre, avec laquelle il avait, dès l'année précédente, conclu un traité de commerce. Une circonstance

singulière acheva de le pousser dans cette voie. Son esprit bizarre et enthousiaste s'était pris d'une sorte de passion pour l'ordre de Malte, dont il ne tarda pas à se déclarer le protecteur et le grand-maître. Il considéra pour ainsi dire comme une agression dirigée contre lui l'acte par lequel Bonaparte avait occupé le territoire et détruit l'existence politique de l'ordre. D'accord avec l'Angleterre et bientôt avec l'Autriche, qui cependant dissimulait encore et peut-être même n'était pas complètement décidée à la guerre, Paul travaillait activement à former une nouvelle coalition. On n'eut pas de peine à y faire entrer la Porte Ottomane, que l'invasion inattendue de l'Égypte avait irritée au plus haut point. Le sultan déclara la guerre à la France. L'antique alliance qui remontait à François Ier et à Soliman fut rompue pour la première fois, et par un renversement non moins inoui des lois ordinaires de la politique, on vit une flotte de guerre russe reçue comme auxiliaire dans le Bosphore. Les coalisés furent moins heureux dans leurs efforts pour obtenir la coopération de la Prusse. Frédéric-Guillaume resta également sourd à leurs pressantes instances et à celles de l'ambassadeur du directoire, le célèbre Sieyès, qui mit tout en œuvre pour l'entraîner dans l'alliance française. Mais à l'autre extrémité de l'Europe, une cour qui cependant avait de bien autres motifs d'agir avec prudence fut moins circonspecte. Le cabinet napolitain, dominé par une reine ambitieuse et violente, ne pouvant obtenir du directoire les agrandissemens qu'il avait rêvés et qu'on lui avait laissé espérer un moment, entra avec emportement dans les projets des ennemis de la France. Presque toute la population fut appelée aux armes. Nelson, revenant d'Aboukir, fut reçu triomphalement dans le port de Naples, comme si déjà ce pays eût été l'allié de l'Angleterre. Les derniers mois de cette année virent conclure les nombreux traités, les uns publics, les autres secrets, qui serrèrent les liens et réglèrent les moyens d'exécution de cette confédération redoutable. Déjà, en vertu d'un de ces traités, soixante mille Russes s'étaient mis en marche pour aller se joindre, sur le Danube, aux forces autrichiennes. Tout se préparait pour de prochaines hostilités.

Le directoire, ne pouvant se dissimuler l'orage qui s'amoncelait contre lui, songea aussi à se mettre en défense. Il demanda aux conseils législatifs deux cent mille soldats et d'énormes subsides, qui lui furent immédiatement accordés. Le ton du message adressé aux deux conseils était fier, hautain, menaçant. Cependant le directoire désirait éviter une rupture qui allait remettre en question, dans des circonstances peu favorables pour lui à beaucoup d'égards, les avantages

obtenus par le traité de Campo-Formio. Il commençait à comprendre qu'il avait poussé à bout la patience des peuples aussi bien que celle des gouvernemens. Les Belges se soulevaient contre la conscription militaire récemment établie; la campagne de Rome, secrètement excitée par la cour de Naples, courait aussi aux armes pour rétablir l'autorité du pape, et ce n'était pas sans peine qu'on réprimait ces insurrections, encore isolées. Les dominateurs de la France regrettèrent sans doute alors d'avoir poussé les choses trop loin. A Rastadt, le langage de leurs plénipotentiaires changea tout à coup; ils rétractèrent, ils modifièrent au moins ce qu'il y avait de plus exagéré dans leurs demandes. On devint singulièrement conciliant à l'égard de l'Autriche, dont l'attitude prit, au contraire, une fermeté toute nouvelle; on parla même d'ouvrir des négociations avec l'Angleterre et la Porte; on alla jusqu'à supporter patiemment les provocations de la cour de Naples.

Ces démonstrations pacifiques ne produisirent aucun effet, soit que les coalisés ne les crussent pas bien sincères, soit qu'ils fussent déjà trop engagés pour revenir sur leurs pas. L'Angleterre triomphait. Naguère complètement isolée, elle voyait les puissances continentales se placer peu à peu sur le terrain que seule elle avait constamment occupé. Le cabinet de Londres, dirigeant la fougue de la Russie, ranimant le courage de l'Autriche, excitant les passions de la Porte et de la cour de Naples, était l'ame de cette seconde coalition bien plus qu'il ne l'avait été de la première, formée au hasard et sans dessein prémédité. En ce moment même, de nouvelles conquêtes venaient ajouter à l'éclat que la bataille d'Aboukir avait jeté naguère sur les armes britanniques, des avantages moins glorieux sans doute, mais importans aussi : un faible corps de débarquement enlevait à l'Espagne l'île de Minorque; un détachement de l'escadre de Nelson s'emparait de l'île de Gozzo, dépendance de Malte; Malte même était bloquée; la domination britannique s'établissait dans la Méditerranée.

C'est dans ces circonstances que s'ouvrit, le 20 novembre, la session du parlement. Le discours du trône, bien différent de ceux des années précédentes, rappelait avec orgueil les succès récemment obtenus, et exprimait de grandes espérances pour l'avenir. Les adresses furent votées presque sans opposition. Les remerciemens, les pensions proposés en faveur des héros d'Aboukir, furent accordés à l'unanimité. Déjà Nelson, devenu l'idole de la nation, avait été élevé à la pairie.

Le parlement eut ensuite à pourvoir aux dépenses de plus en plus énormes que faisait prévoir le nouveau développement donné à la guerre. Les armemens projetés s'élevaient à deux cent cinquante mille

hommes de troupes de terre et à cent vingt mille matelots ou soldats de marine. La somme que le gouvernement avait à se procurer au-delà des ressources ordinaires était de 23 millions sterling. Pitt proposa de demander à l'emprunt 14 millions, dont le tiers à peu près serait fourni par le fonds d'amortissement, et de substituer au triplement des taxes, qui avait assez mal réussi l'année précédente, un impôt direct sur le revenu, calculé dans les mêmes proportions, c'est-à-dire dans celle du dixième pour tout revenu de 200 livres sterling et au-dessus, et pour les revenus moindres, dans une proposition décroissante. La répartition de cet impôt, en d'autres termes, l'appréciation de toutes les fortunes, devait être faite par des commissaires pris dans une condition sociale indépendante et à l'abri de tout soupçon de partialité; les intéressés qui se croiraient grevés étaient autorisés à en appeler à d'autres commissaires désignés à cet effet. On reconnaissait à ces intéressés le droit de produire leurs livres de comptes et tous autres documens pour prouver la surcharge dont ils croiraient avoir à se plaindre; mais on n'attribuait pas à l'administration le droit d'exiger d'eux la présentation de ces documens, ni même aucune explication catégorique. D'après les calculs de Pitt, le nouvel impôt devait rapporter à peu près 10 millions sterling.

Un impôt ainsi établi était une grande innovation dans les habitudes de l'Angleterre. Il fut vivement combattu dans les deux chambres, comme ouvrant la porte à un système de contributions illimitées, comme devant avoir pour effet de pousser à l'émigration les propriétaires accablés, d'élever le prix des choses nécessaires à la vie, et de diminuer le produit des autres impôts. On signala tout ce qu'il avait d'arbitraire, d'oppressif, de contraire à l'esprit de la constitution, et en même temps toutes les issues qu'il ouvrait à la fraude. On prétendit qu'il ménageait trop les hommes d'argent, tandis qu'il pesait lourdement sur la propriété foncière, et, pour y remédier, on mit en avant l'idée d'en varier la quotité suivant la nature des propriétés qui y seraient soumises. On allégua, d'un autre côté, que la foi publique réclamait une exception en faveur des créanciers de l'état. Pitt répondit à tous ces argumens avec beaucoup de logique et de lucidité. Il démontra ce qu'il y aurait eu d'impraticable à modifier la base de l'impôt pour établir entre les contribuables une parfaite égalité, impossible en elle-même. Il soutint que les créanciers de l'état ne seraient fondés à se plaindre que dans le cas où une taxe particulière frapperait leurs rentes, et qu'on ne violait pas les engagemens contractés envers eux en les taxant comme tous les au-

tres sujets pour l'ensemble de leur fortune. Il fit d'éloquens appels aux sentimens patriotiques qui avaient déjà inspiré de si grands sacrifices, payés d'ailleurs par de si grands résultats; il adjura le parlement de persévérer et de tout préférer à une paix honteuse. Après des débats très prolongés, l'impôt du revenu fut voté à une immense majorité, aussi bien que tout le plan financier dont il faisait partie. Il fallut encore, avant la fin de la session, y ajouter quelques nouvelles taxes sur les consommations, pour maintenir entre les dépenses et les recettes l'équilibre si laborieusement établi et toujours rompu, soit par des circonstances imprévues, soit par des erreurs d'évaluation inévitables au milieu de tant d'innovations et d'essais.

Le ministère avait soumis au parlement des documens qui démontraient l'existence d'une conspiration tramée par les sociétés révolutionnaires, de concert avec le gouvernement français, pour corrompre les soldats et les matelots. Une commission secrète, chargée d'examiner ces documens, ayant reconnu l'urgente nécessité de réprimer ces dangereuses manœuvres et de renforcer les pouvoirs extraordinaires déjà conférés au gouvernement, deux bills proposés par Pitt furent votés à des majorités très considérables, malgré une vive opposition; l'un maintenait la suspension de la liberté individuelle en y ajoutant la faculté de transporter sur un autre point du royaume les personnes arrêtées, de manière à les éloigner de leurs complices; l'autre punissait de l'amende, de la prison, dans certains cas même de la déportation, ceux qui, après un délai fixé, continueraient à faire partie des sociétés révolutionnaires; il soumettait à de nouvelles entraves les réunions de toute nature, réglait le droit d'affiche publique, et exigeait la déclaration officielle de toute imprimerie. L'esprit de répression intérieure se ranimait, comme à l'ordinaire, en proportion de l'activité que prenait la guerre extérieure. Le roi, d'ailleurs, secondait cette réaction de toute son énergie : de sa propre main, il raya le nom de Fox de la liste des membres du conseil privé, où figurent, comme on sait, tous les anciens ministres; le crime de Fox était d'avoir bu, dans un banquet, *à la majesté du peuple souverain.* Pitt n'approuva pas une mesure qui, suivant lui, ne pouvait qu'augmenter l'importance et la popularité de l'homme qu'elle frappait.

Cette session ne fut pourtant pas uniquement marquée, comme la plupart des précédentes, par des votes financiers et des mesures d'exception contre la liberté; elle vit aussi débattre une des plus grandes questions politiques dont le parlement se soit jamais occupé.

Depuis qu'à l'issue de la guerre d'Amérique la législature irlandaise

avait été déclarée complètement indépendante de celle de la Grande-Bretagne, on avait pu reconnaître les inconvéniens pratiques de la théorie sur laquelle reposait un pareil état de choses. Ces inconvéniens s'étaient surtout révélés à l'époque de la maladie de George III, lorsque le prince de Galles, appelé à la régence, avait reçu des chambres britanniques des pouvoirs très limités, tandis qu'il s'était vu investir par les chambres irlandaises de tous les priviléges attribués à la royauté. Le rétablissement du roi avait heureusement écarté cette difficulté, mais il n'en avait pas aboli le principe. Des difficultés analogues pouvaient se présenter et jeter la monarchie dans d'interminables embarras. Le moindre dommage qui pût en résulter, c'était l'affaiblissement du pouvoir, et cet affaiblissement, dans la situation où l'on se trouvait alors, était un danger mortel qu'il fallait conjurer à tout prix. Pitt pensa que le seul moyen d'atteindre ce but, c'était d'unir législativement les deux pays, de fondre le parlement irlandais dans celui de la Grande-Bretagne, comme sous la reine Anne on avait fondu le parlement écossais dans le parlement anglais, et il crut que l'abattement où les désastres de l'année précédente avaient plongé les patriotes irlandais faciliterait l'exécution de ce projet.

Un pamphlet fut publié en Irlande par un affidé connu du ministère, et répandu à profusion pour préparer les esprits à cette grande mesure. Il produisit une sensation très vive, et les idées qu'il développait devinrent l'objet d'une ardente polémique. Elles trouvèrent quelque faveur parmi les propriétaires fonciers et dans les villes de commerce, dont les intérêts étaient liés à ceux de l'Angleterre; mais un grand nombre de comtés, de cités, de bourgs, prirent des résolutions contraires à l'union projetée, dans laquelle ils signalaient un suicide national. A Dublin surtout, on s'y montra extrêmement hostile, et le barreau presque entier vota contre une innovation qu'il déclara pleine de périls. Un vote semblable fut émis par une assemblée de bourgeois et de négocians tenue sous la présidence du lord-maire. Plusieurs assemblées paroissiales et le célèbre collége de la Trinité s'associèrent à ces manifestations, dont la corporation municipale avait pris l'initiative.

Le jour même où se réunissait à Dublin le parlement qui devait être saisi de la question, le 22 janvier 1799, elle fut aussi soumise à Londres à la chambre des communes : un message royal lui recommanda, pour déjouer les tentatives faites par l'ennemi dans la pensée de séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne, d'adopter les dispositions les plus propres à améliorer et à perpétuer une union si nécessaire à la

prospérité et à la sécurité commune des deux pays. Dès le lendemain, Dundas présenta un projet d'adresse conforme à la pensée du message. Sheridan, à qui sa qualité d'Irlandais ne permettait pas de garder le silence sur une pareille matière, se déclara énergiquement l'adversaire d'une proposition qui, dans son opinion, devait détruire l'indépendance de l'Irlande sans guérir des maux produits par l'ignorance et la détresse d'un peuple écrasé sous les exactions des propriétaires, il contesta d'ailleurs aux deux parlemens le droit d'anéantir des nationalités distinctes dont ils tiraient eux-mêmes leur existence et leurs pouvoirs. Canning, Irlandais aussi, mais l'un des plus zélés adhérens de la politique du cabinet, défendit, au contraire, la proposition. Pitt prit ensuite la parole. Après avoir fait remarquer qu'il n'était pas temps encore d'entrer dans les détails, puisqu'il ne s'agissait en ce moment que de prendre en considération l'idée indiquée dans le message royal, il démontra que la doctrine professée par Sheridan sur l'incompétence des deux parlemens se rattachait par des liens étroits au principe anti-social du suffrage universel, et tendait, dans ses effets rétroactifs, à frapper de nullité l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, par conséquent l'autorité même du parlement britannique, résultat de cette union; il expliqua que la mesure proposée, en substituant à l'action d'une législature distincte, esclave des passions locales, un parlement placé assez haut et assez loin pour être impartial, pourrait mettre un terme à ces luttes de partis et de religions qui retardaient la marche de la civilisation dans la malheureuse Irlande et y entretenaient, au milieu de tant d'excès, une effroyable misère; il prouva surtout avec une incontestable évidence que c'était la seule combinaison par laquelle on pût prévenir les dangers dont l'antagonisme possible des deux parlemens menaçait l'empire; il déclara enfin qu'aucun obstacle, aucune crainte ne l'empêcherait de faire tous ses efforts pour accomplir cette grande entreprise, à laquelle se liaient, dans sa conviction intime, la tranquillité de l'Irlande, les plus grands intérêts de la monarchie et le bonheur d'une partie considérable du monde.

L'adresse passa sans division, mais le même jour un vote bien différent eut lieu dans la chambre des communes irlandaises. Le vice-roi, en ouvrant la session, avait fait allusion au projet d'union. Le parti du gouvernement voulut insérer dans l'adresse une phrase conçue dans le même sens. Malgré tous les efforts de lord Castlereagh, secrétaire du gouvernement d'Irlande, cette phrase fut retranchée du projet par une majorité de 5 voix, et il s'en fallut d'une voix seulement qu'on

ne la remplaçât par une phrase directement improbative. Des réjouissances publiques accueillirent ces manifestations de la répugnance des communes. Ceux qui avaient voté en faveur de l'union, désignés à la haine populaire par les injures des journaux, furent insultés dans les rues.

Cet échec n'ébranla pas la volonté bien arrêtée de Pitt. Il reprit, peu de jours après, la question devant la chambre des communes britanniques. Dans un discours très long et très étudié, il commença par reconnaître qu'aussi long-temps que l'état des esprits ne se serait pas modifié en Irlande, il n'y aurait rien à faire; mais en attendant ce changement, et pour le préparer, il invita le parlement anglais à exprimer son opinion. Il développa ensuite les considérations qu'il s'était borné à indiquer dans son premier exposé. L'union, suivant lui, pouvait seule donner une base solide aux relations de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, si hasardées, si compromises, entravées de tant de difficultés dans la situation actuelle. Elle augmenterait considérablement les forces dont les deux pays pouvaient disposer contre l'ennemi commun, qui la redoutait plus que toute chose parce qu'il en comprenait très bien les conséquences naturelles; elle contribuerait puissamment à la sûreté, à la tranquillité de l'Irlande; elle y donnerait plus d'extension au commerce, elle y rappellerait même les capitaux, éloignés jusqu'alors par la continuité des désordres matériels; seule elle pourrait rendre possible la concession des droits politiques aux catholiques en détruisant le plus fort argument qu'on y opposât, le danger de faire tomber les protestans irlandais sous le joug de leurs adversaires plus nombreux. Après avoir de nouveau réfuté, comme fondée sur des théories anarchiques, l'objection tirée de la prétendue incompétence du parlement irlandais, Pitt démontra qu'un peuple ne renonçait pas à son indépendance en s'unissant à un autre peuple issu du même sang, parlant la même langue, doué d'institutions analogues, bien que plus parfaites, et dont le concours lui était absolument nécessaire pour assurer sa prospérité et son repos. Il rappela l'exemple de l'Écosse, si heureuse maintenant par l'effet d'une union qu'on avait repoussée jadis avec tout autant de violence et par des pronostics non moins sinistres. Il énonça enfin les bases principales du projet sur lequel le gouvernement avait voulu appeler les délibérations des deux législatures. Ces bases, c'était l'union des deux couronnes, la fusion de leurs parlemens par l'introduction dans les chambres britanniques d'un nombre déterminé de pairs et de députés irlandais, le maintien de l'église épiscopale irlandaise, celui des diverses juridictions en vi-

gueur dans les deux royaumes, l'admission de tous leurs sujets aux mêmes priviléges, sans en excepter ceux du commerce et de la navigation, l'interdiction d'imposer de nouveaux droits de douane sur les importations entre les deux îles, et l'engagement de diminuer peu à peu ceux qui existaient alors; chaque portion de la dette publique antérieure était laissée à la charge du pays qui l'avait contractée; quant aux impôts destinés à couvrir les dépenses communes, on devait pourvoir par des dispositions spéciales à ce qu'ils fussent répartis dans une juste proportion entre les deux fractions du royaume-uni.

Sheridan, tout en rendant hommage au talent avec lequel Pitt avait soutenu son projet, le combattit vigoureusement comme préparant l'esclavage de l'Irlande, et proposa deux résolutions préalables dont la rédaction insidieuse eût placé sous la suspicion de violence ou de corruption le vote éventuel d'un pareil plan. Ces résolutions furent rejetées, et, à la suite d'un long débat, la chambre des communes, à la majorité de 131 voix contre 19, sanctionna les propositions de Pitt. Les lords, à qui on s'empressa de les transmettre, y donnèrent aussi leur adhésion, et une adresse émanée des deux chambres les soumit à l'approbation royale. Muni ainsi de l'assentiment du parlement britannique, le ministère ne voulut pourtant pas engager de nouveau la question en Irlande avant d'en avoir assuré la solution favorable. Le langage tenu officiellement à Dublin par ses représentans avertit seulement la législature irlandaise que le projet auquel elle s'était montrée contraire n'était pas abandonné.

Cependant la guerre continentale, préparée durant les derniers mois de l'année précédente par de si actives négociations, avait enfin éclaté. Dès la fin de novembre, la cour de Naples, cédant à un emportement qui ne lui permit même pas d'attendre le concours de ses alliés, avait donné le signal des hostilités. Sa nombreuse armée, commandée par le général autrichien Mack, avait envahi les états de l'église et occupé Rome; mais bientôt la petite armée française de Championnet, qui s'était d'abord retirée devant des forces trop supérieures, avait repris l'offensive, et, après avoir chassé les Napolitains de leur facile conquête, elle les avait poursuivis jusque sur leur propre territoire. Le roi Ferdinand, saisi d'épouvante, s'était réfugié en Sicile. Naples, livré aux fureurs des *lazzaroni* armés au nom de la religion et du trône, s'était hâté d'appeler les Français à son secours, et une nouvelle république, la république *parthénopéenne*, avait augmenté le nombre des satellites de la France. Dans le même moment, à l'autre extrémité de l'Italie, un général français, Joubert, sous prétexte de

veiller à la sûreté des troupes placées sous ses ordres, s'emparait des places fortes du Piémont, et contraignait le roi Charles-Emmanuel à se retirer en Sardaigne après avoir abdiqué en faveur de la France.

Le mouvement prématuré des Napolitains n'avait donc eu d'autres résultats que de livrer aux Français les seules parties de l'Italie qu'ils n'eussent pas encore soumises. L'Autriche, dont les préparatifs n'étaient pas achevés, resta spectatrice immobile de ces évènemens; elle attendait l'arrivée des auxiliaires que lui envoyait le cabinet de Saint-Pétersbourg, et le congrès de Rastadt n'était pas encore dissout. Ce fut le directoire qui mit fin à cette situation singulière : ayant demandé à la cour de Vienne des explications catégoriques sur la marche des Russes et ne les ayant pas obtenues, il donna l'ordre à ses généraux d'attaquer les Autrichiens.

L'état de la France, au moment où elle entrait ainsi en lutte avec une portion considérable de l'Europe continentale, n'était rien moins que rassurant. Le gouvernement du directoire, frappé de discrédit par l'immoralité et la médiocrité de la plupart de ses chefs, penchait vers sa ruine. Menacé à la fois par les conspirations des jacobins, par les intrigues des royalistes, par les prétentions hautaines et l'ambition effrénée de ses généraux, il ne se soutenait qu'à force de coups d'état et de mesures arbitraires. L'opinion publique, fatiguée de tant de révolutions, n'aspirait plus qu'au repos sous un pouvoir assez fort pour le garantir, et comme le directoire n'était évidemment pas ce pouvoir, elle appelait de tous ses vœux son renversement. Les principaux membres du gouvernement, regardant eux-mêmes comme inévitable un prochain changement, pensaient moins à le prévenir qu'à le diriger chacun dans son propre intérêt. La chouannerie, mélange odieux de brigandage et de guerre civile, désolait plusieurs départemens. Les finances étaient ruinées. L'armée, livrée dans les pays conquis à des habitudes d'indiscipline et de désordre qu'excusaient le dénûment où on la laissait et l'exemple de ses généraux, avait perdu elle-même quelque chose de son ancienne vigueur. L'élite de cette armée était d'ailleurs en Égypte, avec Bonaparte, bloquée en quelque sorte par les Anglais, et n'ayant plus, depuis la destruction de la flotte d'Aboukir, aucun moyen d'accourir au secours de la France. Enfin, parmi les capitaines qui s'étaient illustrés dans les dernières campagnes, les uns avaient suivi Bonaparte; la mort, l'exil, la disgrace, avaient frappé quelques autres, et ceux qui restaient, inquiétant, par leur supériorité même, un gouvernement faible et jaloux, n'étaient pas toujours préférés, pour les principaux commandemens, à des hommes moins ha-

biles, mais plus souples ou animés de sentimens politiques plus conformes à ceux du directoire.

Ce n'était pas avec de tels instrumens, ce n'était pas surtout sous un gouvernement pareil qu'on pouvait s'attendre à voir recommencer les miracles des derniers temps du comité de salut public. Jourdan, que la faveur de l'opinion dominante avait fait placer, malgré ses dernières défaites, à la tête de la grande armée d'Allemagne, et qui s'était dirigé sur le Danube à travers la Forêt-Noire, fut de nouveau complètement battu par l'archiduc Charles et rejeté sur le Rhin. Masséna, repoussé aussi dans ses tentatives pour pénétrer sur le territoire germanique, put à peine se maintenir en Suisse contre l'archiduc. En Italie, Schérer, qui s'était hâté d'attaquer les Autrichiens avant l'arrivée des Russes, fut entièrement défait par le général Kray et perdit la moitié de ses soldats. Lorsque Suwarow prit, quelques jours après, le commandement des armées russe et autrichienne réunies, il ne trouva plus devant lui que des débris, et tout le génie de Moreau, appelé trop tard à remplacer Schérer, ne put que retarder un peu la marche du fougueux Moscovite, qui, parcourant le nord de la péninsule avec la rapidité de l'éclair et écrasant tous ses adversaires par le nombre de ses soldats et par son indomptable énergie, renversa en quelques semaines l'édifice que Bonaparte avait élevé en quelques mois. Pendant ce temps, les forces navales de la Turquie et de la Russie enlevaient Corfou à la France. La république parthénopéenne, abandonnée par les Français, succombait sous l'insurrection des paysans calabrais, dont les Russes, les Turcs et les Anglais secondaient les efforts. Dans les états de l'église, cette coalition étrange de mahométans, de schismatiques et d'hérétiques détruisait aussi le régime républicain. A peine, dans la Rivière de Gênes et sur quelques points du Piémont, les Français pouvaient-ils encore prolonger leur résistance au-delà des Alpes, et déjà l'apparition des Cosaques portait la terreur dans le Dauphiné.

Jamais, depuis le printemps de 1793, les ennemis de la France n'avaient obtenu d'aussi grands succès, jamais ils n'avaient semblé aussi près de triompher; ils devaient pourtant échouer comme la première fois, et pour des motifs analogues, le peu d'accord des vues des alliés et, ce qui en était la suite nécessaire, le défaut d'ensemble dans leurs opérations. Dominé par ses sentimens chevaleresques et trop éloigné d'ailleurs de la France et de l'Italie pour que des idées de conquête et d'agrandissement pussent entrer dans ses projets, Paul Ier aspirait uniquement à la gloire de restaurer en tous lieux

l'ordre politique détruit par la révolution; il annonçait, dans un manifeste officiel, que ses confédérés et lui avaient résolu de détruire le *gouvernement impie et illégitime* auquel la France était soumise, et il déclarait la guerre à l'Espagne pour la punir de sa liaison avec ce gouvernement *abandonné de Dieu;* mais l'Angleterre et l'Autriche tenaient un langage tout différent. Pitt, interpellé dans la chambre des communes sur ce qu'on devait entendre par la *délivrance de l'Europe*, indiquée comme le but de la coalition, répondait qu'il fallait réprimer l'esprit d'usurpation et de propagande anarchique qui constituait la politique de la France, mais qu'on ne prétendait nullement faire du renversement de la république une des conditions de la paix. L'Autriche ne publiait aucune déclaration de principes, elle en a peu l'habitude; mais ses actes indiquaient suffisamment qu'en aidant les Russes à chasser les Français de l'Italie, ce n'était pas pour les anciens souverains de ce pays qu'elle comptait travailler : en Piémont, dans les Légations romaines, elle évitait de proclamer le rétablissement de l'autorité du roi de Sardaigne et du pape; elle désarmait les populations que Suwarow avait excitées à s'insurger contre les Français, et qui avaient pu voir dans cet appel une promesse d'indépendance; au lieu de poursuivre vigoureusement les troupes vaincues du directoire, ses généraux perdaient un temps précieux à soumettre des places fortes dont la conquête, inutile au but apparent de la guerre, la rendait plus complètement maîtresse des territoires qu'elle espérait garder.

Des vues si divergentes devaient faire naître entre les alliés des dissentimens sérieux sur la manière de poursuivre les hostilités. La défiance, l'aigreur, ne tardèrent pas à s'y mêler. L'humeur impérieuse et mobile de Paul Ier, le caractère impétueux et fantasque de Suwarow, la hauteur des Russes, la susceptibilité, la lenteur méthodique des Autrichiens, auraient suffi d'ailleurs pour rendre inévitable une prompte rupture. Des revers, amenés en grande partie par ces circonstances mêmes, vinrent l'accélérer. Un second corps de troupes russes était arrivé en Suisse sous les ordres du général Korsakow. Ce chef ignorant et présomptueux, refusant de se concerter avec les Autrichiens, pour lesquels il affectait un dédain ridicule, perdit contre Masséna la bataille de Zurich, une des plus décisives de cette guerre. Non-seulement Korsakow fut contraint, après sa défaite, d'évacuer précipitamment la Suisse, mais Suwarow, qui accourait d'Italie pour le secourir, compromis par ce désastre, put à peine, à force de courage et de persévérance, sauver les restes d'une armée que ses vic-

toires même avaient épuisée, et les ramener en Russie, où le rappelaient les ordres de son souverain.

Un revers non moins accablant frappa bientôt après, sur un autre point de l'Europe, les armes russes, associées aux armes anglaises. Le cabinet de Londres avait formé le plan d'une expédition destinée à rétablir en Hollande l'autorité du stathouder. En vertu d'un traité conclu à cet effet avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, ce cabinet, moyennant un subside mensuel de 75,000 livres sterling, avait mis à la disposition de l'Angleterre 18,000 soldats, 6 vaisseaux, 5 frégates, et d'autres bâtimens. L'armée anglo-russe, forte de 40,000 hommes et portée par une escadre formidable, débarqua dans le nord de la Hollande sous les ordres du duc d'York. Elle commença par s'emparer du Helder, et la flotte hollandaise, qui se trouvait dans le Texel au nombre de 11 vaisseaux et de 3 frégates, sans compter 5 bâtimens de la compagnie des Indes, arbora les couleurs du prince d'Orange; mais la suite des évènemens ne répondit pas à cet heureux début. Le général français Brune, avec des forces inférieures, remporta sur les alliés deux victoires qui jetèrent le duc d'York dans le plus complet découragement. Aussi timide au conseil que brave sur le champ de bataille, il s'empressa de demander une capitulation qui lui permît de se rembarquer, et il ne l'obtint qu'en promettant la mise en liberté de huit mille Français et Hollandais faits prisonniers dans les campagnes précédentes. Bien que cette expédition eût eu le résultat, toujours si précieux pour l'Angleterre, de diminuer encore, par la défection de l'escadre hollandaise, ce qui restait à ses ennemis de puissance navale, la triste capitulation du duc d'York excita à Londres un sentiment d'humiliation et de colère qui se manifesta par des publications injurieuses et par de sanglantes caricatures dirigées tant contre le ministère que contre le prince lui-même. L'empereur de Russie n'apprit qu'avec la plus extrême exaspération ce nouvel affront fait à ses armes. Rejetant sur la politique égoïste de ses alliés ces échecs inattendus, il résolut dès-lors de ne plus prendre part à la lutte.

Sur le continent, les succès, on le voit, avaient été partagés, mais hors d'Europe et sur toutes les mers, la guerre, qui avait pris cette année un développement extraordinaire, n'avait pas cessé un seul instant d'être favorable à la Grande-Bretagne. Ses innombrables escadres dominaient également l'Océan et la Méditerranée, où chaque jour, par quelque capture nouvelle, elles réduisaient encore la marine, déjà si affaiblie, de la France et de l'Espagne. Elles tenaient Malte étroitement serrée pour réduire par la famine cette île importante que

convoitait déjà l'ambition anglaise; elles surveillaient de près les ports de France et d'Espagne et bloquaient pour ainsi dire en Égypte Bonaparte et son armée. Après avoir achevé la conquête de ce pays, Bonaparte avait pénétré en Syrie et assiégé Saint-Jean-d'Acre; le commodore Sydney Smith, secondant et dirigeant la résistance des Turcs, le força à lever le siége et fit ainsi échouer les projets qu'il avait formés sur l'Orient. Dans l'Inde, le sultan de Mysore, Tippo-Saïb, cédant aux excitations de Bonaparte, qui lui avait promis sa coopération pour expulser les Anglais, venait de recommencer la guerre. Les sages dispositions du gouverneur-général lord Mornington, depuis marquis de Wellesley, eurent bientôt triomphé de ce nouvel ennemi. Tippo-Saïb périt en défendant sa capitale; l'empire du Mysore cessa d'exister, son territoire fut partagé entre la compagnie et les princes indigènes ses alliés, et dès-lors la domination de la Grande-Bretagne sur l'immense presque île de l'Indostan ne rencontra plus d'obstacles sérieux. A l'autre extrémité du monde, la conquête de Surinam, capitale de la Guyane hollandaise, augmenta la longue liste des colonies étrangères déjà tombées au pouvoir des Anglais.

La session du parlement avait été close vers la fin du mois de juillet au milieu de ces éclatans triomphes. Le gouvernement, pressé de se procurer les moyens d'en poursuivre le cours, réunit de nouveau les chambres à la fin de septembre, pour obtenir l'autorisation de faire passer dans les rangs de l'armée de ligne les trois cinquièmes de la milice; une loi antérieure n'accordait cette autorisation que dans la proportion du quart. L'opposition s'éleva contre une innovation qu'elle trouvait peu conforme à l'esprit constitutionnel; elle n'en fut pas moins adoptée. On vota ensuite les subsides des premiers mois de l'année suivante, et le parlement s'ajourna jusqu'après les fêtes de Noël.

Cet intervalle fut marqué par un événement dont les immenses conséquences devaient surpasser encore les préoccupations si graves qu'il fit naître dès le premier moment. Bonaparte, revenu tout à coup d'Égypte, où il semblait indéfiniment relégué, renversa, par le coup d'état du 18 brumaire, le gouvernement déjà expirant du directoire, se fit déférer, sous le titre de premier consul, un pouvoir presque monarchique, et commença avec autant de vigueur que d'habileté cette restauration de l'ordre social qui devait bientôt placer sous sa main tous les élémens de la puissance morale et de la puissance matérielle de la France. Soit que, pour accomplir cette grande entreprise, il crût avoir besoin de la paix, soit qu'en paraissant la désirer, il voulût acquérir un titre de plus à la faveur publique, un de ses pre-

miers soins fut de chercher à négocier avec l'Angleterre. Il écrivit directement à George III, en même temps que M. de Talleyrand, son ministre des affaires étrangères, écrivait à lord Grenville pour proposer d'ouvrir sans retard des conférences. Le cabinet de Londres, enivré des succès de la campagne qui venait de se terminer, ne crut pas devoir y consentir. Lord Grenville, dont cette fois Pitt ne jugea pas à propos de contrarier l'opiniâtreté hautaine, répondit à M. de Talleyrand que l'Angleterre, d'accord avec ses alliés, saisirait tous les moyens d'arriver à une pacification générale dès que la situation de la France donnerait des garanties suffisantes de la stabilité de son gouvernement, de sa modération et de ses intentions pacifiques, garanties qui ne paraissaient pas encore exister en ce moment; il ne dissimula pas que le rétablissement de l'ancienne dynastie serait, de toutes les mesures qu'on pourrait prendre, la plus propre à inspirer cette confiance au gouvernement britannique; il protesta pourtant que le cabinet de Londres n'entendait pas en faire une condition de la paix, mais il déclara qu'en attendant des conjonctures plus favorables, le devoir de l'Angleterre et des puissances auxquelles elle s'était unie était de poursuivre, par une guerre juste et conservatrice, le but qui leur avait fait prendre les armes. Ce refus péremptoire, que rendaient plus blessant encore d'amères récriminations contre la conduite des précédens gouvernemens de la France, ne laissait aucun doute sur les dispositions hostiles du ministère anglais. Néanmoins M. de Talleyrand insista; mais comme, dans sa réplique, il s'attacha naturellement à justifier la France des accusations énoncées dans la note de lord Grenville, et surtout à prouver que ce n'était pas elle qui avait pris, en 1793, l'initiative de la rupture, lord Grenville, pour couper court à cette correspondance, affecta de voir une provocation et une injure dans une polémique qu'il avait lui-même commencée. Des démarches également pacifiques faites auprès de la cour de Vienne par le premier consul n'eurent pas plus de succès. Il put alors annoncer à la nation qu'il avait proposé la paix et que l'ennemi l'avait refusée. C'était peut-être tout ce qu'il voulait. Cependant les difficultés de sa position étaient assez grandes pour qu'il fût permis de croire à sa sincérité, et les alliés firent une grande faute en ne la mettant pas à l'épreuve. Quoi qu'il en soit, le premier consul ne s'occupa plus dès-lors que des moyens d'imposer par de nouvelles victoires la paix qu'on lui refusait.

Le parlement se rassembla le 21 janvier 1800, le lendemain même du jour où lord Grenville avait clos la correspondance ouverte avec le cabinet français. Les pièces en furent soumises aux deux chambres,

et elles donnèrent lieu à de longs débats. L'opposition blâma avec beaucoup de sévérité la politique belliqueuse qui, au lieu d'accueillir les propositions pacifiques de l'ennemi, se plaisait à prolonger une guerre ruineuse après avoir vu tromper si souvent les espérances auxquelles on se livrait de nouveau avec un empressement si aveugle. Les ministres, pour se justifier, durent particulièrement se faire une arme de l'ambition démesurée du gouvernement français, dont les promesses, suivant eux, ne méritaient aucune confiance. Pitt, recommençant l'histoire, déjà si souvent faite par lui, des causes qui avaient amené la guerre, s'efforça encore une fois de prouver que c'était la France qui avait attaqué le gouvernement britannique. Il allégua l'impossibilité d'ajouter foi au langage conciliant du premier consul; il rappela ses actes antérieurs en termes singulièrement injurieux, et exprima l'opinion que sa puissance, dépourvue de toute base solide, n'offrait aucune garantie de durée. Il en conclut qu'on devait préférer la guerre à une paix sans sécurité, dans un moment surtout où les chances de la lutte étaient devenues si favorables, que sans vouloir imposer une restauration à la France, on pouvait compter sur les succès de la coalition pour ranimer la partie considérable de la nation française dont elle était le vœu public ou secret. Il déclara franchement qu'il désirait cette restauration, parce que la France, replacée sous l'autorité des Bourbons, serait pour long-temps hors d'état de se faire craindre. Il ajouta que si d'ailleurs elle entrait, par quelque autre voie, dans un système plus rassurant pour l'Europe, on ne s'interdisait nullement de traiter avec elle; mais il prétendit (ce qui n'était pas complètement vrai) que, dans les négociations précédemment entamées, le cabinet de Londres avait eu en vue moins de conclure une paix presque impossible alors que de démontrer au peuple anglais l'inutilité de tout effort tenté pour obtenir de l'ennemi des conditions honorables. Ce discours accusait une singulière ignorance de plusieurs des élémens de la situation : on y trouve de bien fausses appréciations sur l'état intérieur de la France, la grandeur du premier consul y est étrangement méconnue; mais, à côté de ces erreurs, qui peut-être, dans la bouche de Pitt, doivent être considérées jusqu'à un certain point comme des moyens oratoires destinés à agir sur l'opinion, des aperçus justes et profonds y révèlent la pensée de ce puissant homme d'état. Les argumens qu'il employa pour démontrer qu'aucune paix durable ne pouvait être conclue avec le dominateur de la France méritent surtout de fixer l'attention. « Sur quels fondemens, dit-il, croirons-nous que Bonaparte est intéressé à conclure

une paix solide? Avec son caractère personnel, dans les circonstances qui l'ont porté au pouvoir, a-t-il une autre garantie de la conservation de ce pouvoir que celle qu'il trouve dans son épée? Est-il lié au sol, aux affections, aux habitudes, aux préjugés du pays? Pour la France, il n'est qu'un étranger et un usurpateur; il réunit dans sa personne tout ce qu'un pur républicain doit détester, tout ce qu'a abjuré un jacobin fanatique, tout ce qu'un royaliste sincère et fidèle doit ressentir comme une insulte. Pour peu qu'il rencontre un obstacle dans sa marche, à quoi en appelle-t-il? A sa fortune, en d'autres termes à son armée et à son épée. Plaçant toutes ses ressources, toute sa confiance dans l'appui de l'armée, peut-il se résigner à laisser son renom militaire s'effacer, le souvenir de ses exploits tomber dans l'obscurité? Est-il certain que le jour où l'invasion des contrées voisines lui serait interdite, il eût la possibilité d'entretenir une force assez nombreuse pour soutenir sa puissance? N'ayant d'autre but que la possession du pouvoir absolu, d'autre passion que celle de la gloire militaire, peut-il prendre au maintien de la paix un intérêt assez grand pour qu'il nous devienne possible de déposer les armes, de réduire nos dépenses, de renoncer, sur la foi de ses engagemens, aux mesures qui font notre sécurité? Croirons-nous qu'après avoir signé la paix, il ne se rappellerait pas avec amertume les trophées de l'Égypte arrachés de ses mains par la glorieuse victoire d'Aboukir, et les exploits de cette poignée de marins anglais dont l'influence et l'exemple ont rendu les Turcs invincibles dans Saint-Jean-d'Acre? Peut-il oublier que le résultat de ces exploits a mis l'Autriche et la Russie en état de recouvrer, en une campagne, tout ce que la France avait conquis, a dissipé le charme qui avait un moment fasciné l'Europe, et a prouvé aux puissances que leurs généraux, combattant pour une juste cause, peuvent effacer les plus éblouissans triomphes d'une insatiable ambition? Avec tous ces souvenirs profondément imprimés dans son esprit, si, après une année, dix-huit mois de paix, les symptômes d'une autre insurrection irlandaise, encouragée par le rétablissement des libres communications avec la France et par une nouvelle infusion des principes du jacobinisme, venaient à se manifester, si, en ce moment, nous n'avions pas de flotte pour surveiller les ports de France ou pour garder les côtes d'Irlande, pas d'armée disponible, pas de milice enrégimentée, si, de son côté, Bonaparte avait les moyens de transporter sur notre sol vingt ou trente mille soldats, croirons-nous que, devant une tentation aussi puissante, son esprit ambitieux et vindicatif se laisserait arrêter par les clauses d'un traité? Dans le cas

où quelque crise, quelque danger nouveau viendrait assaillir l'empire ottoman sans qu'une escadre anglaise se trouvât à portée, sans qu'une alliance fût formée, une force réunie pour le secourir, l'occasion se présentant ainsi de renouveler l'expédition d'Égypte, de conquérir et de coloniser ce beau pays, pour se préparer les moyens de porter un coup fatal aux intérêts vitaux de l'Angleterre et de piller les trésors de l'Orient, quelle serait notre sûreté? Serait-ce l'intérêt bien entendu de Bonaparte, ou ses principes, sa modération, son amour de la paix, son horreur des conquêtes, son respect pour l'indépendance des autres peuples qui nous garantiraient contre une tentative d'une telle nature, qu'elle nous placerait dans l'alternative, ou de subir sans résistance une honte et un dommage certains, ou de recommencer la lutte que nous aurions finie trop tôt, et de la recommencer sans alliés, avec moins de ressources pour faire face à plus de difficultés et de chances contraires? »

Fox et ses amis relevèrent vivement l'inconvenance des personnalités dirigées contre le chef du gouvernement français. Néanmoins les adresses proposées pour approuver la conduite du cabinet furent votées par la chambre des lords à la presque unanimité, et, par celle des communes, à la majorité de 269 voix contre 63. Bientôt après un message royal annonça au parlement que le gouvernement du roi s'occupait à combiner, avec l'empereur et d'autres puissances continentales, un ensemble d'opérations contre l'ennemi commun. Pitt proposa, en conséquence, d'ouvrir au gouvernement un crédit éventuel, pour le mettre en mesure de s'assurer, par des avances de fonds, la coopération active de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg. L'opposition se récria, comme à l'ordinaire, contre les subsides imposés à l'Angleterre par l'avidité de ses alliés, et dont la facile concession ne tendait à rien moins qu'à rendre la guerre interminable. Tierney somma le cabinet de définir enfin d'une manière catégorique le but de cette guerre. Pitt répondit que ce but était de se procurer des garanties suffisantes contre les dangers du jacobinisme, qui, loin d'être étouffé en France, comme on affectait de le dire, était devenu plus redoutable depuis qu'il s'était personnifié et concentré dans un homme. Le crédit demandé fut accordé à une immense majorité.

Cette majorité repoussa ensuite plusieurs motions présentées par des membres de l'opposition pour faire déclarer que le rétablissement de la monarchie en France ne devait pas être l'objet de la guerre, et pour provoquer une enquête sur les causes de la honteuse issue de l'expédition de Hollande. Toutes les demandes d'hommes et d'argent furent accueillies avec une extrême facilité. On emprunta cette année

21 millions sterling; l'armée de mer fut, comme à l'ordinaire, de 120,000 hommes, l'armée de terre de 90,000 seulement. La suspension de la liberté individuelle fut renouvelée. Enfin, pour alléger autant que possible une disette dont le peuple souffrait beaucoup, on défendit, par un bill, la vente du pain frais. Pitt se donna beaucoup de peine pour réfuter l'opinion dangereuse exprimée par l'opposition, qui regardait cette disette comme l'effet de la prolongation des hostilités.

L'attention publique se partageait entre la question extérieure et celle de l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, que le gouvernement n'avait pas perdue de vue un seul moment malgré son échec de l'année précédente. Dans l'intervalle des deux sessions, lord Castlereagh, secrétaire du gouvernement d'Irlande, avait employé, sans beaucoup de scrupule, tous les moyens de séduction et d'intimidation qui pouvaient gagner des suffrages au projet d'union. Pour le faire agréer aux catholiques, il leur avait représenté que l'adoption de ce projet pourrait faciliter leur émancipation. Pitt avait déjà mis en avant cette idée dans le parlement britannique : on assure que lord Castlereagh, dans ses communications avec les hommes influens du parti, la transforma pour ainsi dire en une promesse. Soit qu'il y fût autorisé, soit que, par un entraînement facile à concevoir, il eût un peu dépassé ses instructions, soit que la vive imagination des Irlandais eût donné à ses paroles un sens positif qui n'entrait pas dans sa pensée, il est certain qu'on ne tarda pas à remarquer un changement considérable dans la disposition générale des esprits. Dans plusieurs comtés, des adresses furent signées par beaucoup de catholiques et même de membres du clergé, pour réclamer l'union. Le parti opposé essaya d'en contrebalancer l'effet en tenant, à Dublin, une assemblée très nombreuse où l'on prit des résolutions d'une énergie qui allait jusqu'à la violence.

Le parlement irlandais s'étant réuni le 15 janvier 1800, l'opposition engagea aussitôt le combat en proposant d'insérer, dans l'adresse en réponse au discours du trône, un amendement contraire au principe de la mesure projetée; mais l'amendement fut rejeté par la chambre des communes, à la majorité de plus de quarante voix. Ce rejet était décisif. Peu de temps après, lord Castlereagh apporta à la chambre un message du vice-roi, qui l'invitait à prendre en considération les dispositions votées dans la session précédente par la législature britannique. A ce message était joint le texte de huit résolutions qui réglaient la forme et les détails de l'union. La part de la représentation irlandaise dans le parlement du royaume-uni devait être de quatre lords spirituels et de vingt-huit lords temporels, pris parmi les mem-

bres de la chambre haute d'Irlande, les premiers renouvelés à chaque session par une rotation régulière, les autres élus à vie par leurs collègues, et cent députés des communes directement élus par le peuple, comme ceux de la Grande-Bretagne. L'église anglicane et l'église irlandaise étaient déclarées unies. Des précautions sagement combinées étaient prises pour protéger les intérêts commerciaux de l'un et de l'autre pays. Enfin il était stipulé qu'au bout de vingt-cinq années, les charges communes seraient réparties entre eux dans une proportion telle qu'un peu plus des sept huitièmes pesât sur la Grande-Bretagne.

Les débats qui s'engagèrent au sujet de ces propositions furent extrêmement vifs. Grattan se livra, contre le chancelier d'Irlande, à des personnalités dont ce dernier lui demanda raison. Dans le duel qui s'ensuivit, le chancelier fut blessé. La populace insulta, à la porte même du parlement, plusieurs des membres qui s'étaient prononcés en faveur du projet. Les résolutions n'en furent pas moins adoptées par les deux chambres, avec quelques légères modifications, à de très fortes majorités, et transmises au roi par une adresse commune. Il fallut alors reporter la question devant le parlement britannique, où elle devint de nouveau l'objet d'une discussion solennelle. Pitt y prit encore la part principale. Quelques personnes avaient exprimé l'idée que l'union devait se lier à une modification du système électoral, en d'autres termes, à la réforme parlementaire. Pitt saisit cette occasion d'expliquer encore une fois ses sentimens sur cette matière délicate, et de repousser les reproches d'inconséquence qu'on lui avait si souvent adressés. « Je crois, dit-il, que les opinions doivent être subordonnées aux temps et aux conjonctures, que, les circonstances qui en sont la base venant à changer, elles doivent aussi se modifier et que la plus sotte vanité pourrait seule y mettre obstacle. Évidemment, les réformes que l'on a réclamées dans ces derniers temps sont aussi éloignées de celles que j'avais proposées à d'autres époques que de la constitution elle-même. J'ai vu les malheurs causés dans d'autres pays par de semblables changemens; j'ai vu, dans le naufrage universel, l'Angleterre seule sauvée par sa constitution; je n'hésite pas à dire que la forme de représentation nationale qui a suffi à une telle tâche ne doit pas être capricieusement abandonnée par un pur entraînement de théorie. Mon opinion parfaitement arrêtée est qu'alors même que les circonstances seraient plus favorables pour de semblables essais, tout changement, même le plus léger, que l'on apporterait à une constitution pareille à la nôtre, devrait être considéré comme un mal. » Pitt reconnut cependant que l'introduction, dans la chambre des com-

munes britanniques, d'un élément aussi hétérogène que les cent membres irlandais pouvait, à raison de la situation particulière de l'Irlande, faire craindre que la couronne ne prît dans cette chambre une influence démesurée. Pour obvier à ce danger, qu'il redoutait, dit-il, autant que personne, il suggéra l'idée de restreindre, pour un temps, à la proportion d'un cinquième, le nombre de ceux des députés de l'Irlande qui pourraient être pourvus d'offices amovibles. Vainement Grey, rappelant les moyens de corruption employés pour obtenir l'adhésion du parlement de Dublin, demanda que la délibération fût suspendue jusqu'à ce qu'on eût pu s'assurer des véritables sentimens de la nation irlandaise. Pitt repoussa, comme une inspiration anarchique, la pensée d'en appeler ainsi au peuple des décisions des pouvoirs constitutionnels. Les résolutions des chambres d'Irlande furent votées presque unanimement par celles de la Grande-Bretagne, moyennant quelques amendemens d'une importance secondaire. On les renvoya, par une adresse, à l'approbation du roi, et après l'accomplissement de quelques autres formalités, un bill, sanctionné dans les premiers jours de juillet, prononça enfin l'union des deux couronnes. Ainsi s'accomplit, après deux années d'efforts, un des actes les plus importans de l'administration de Pitt. Il s'était proposé tout à la fois de mettre la monarchie à l'abri des dangers auxquels l'exposait l'indépendance parlementaire de l'Irlande et d'améliorer le sort de ce pays. De ces deux objets, le premier seul fut atteint, autant du moins qu'il pouvait l'être sans que le second le fût également.

La session du parlement, qu'on avait prolongée pour terminer les arrangemens compliqués de l'union, fut close peu de temps après. Au moment où il se sépara, les évènemens de la guerre avaient déjà cruellement démenti les espérances qu'on exprimait si peu de temps auparavant. Ces espérances étaient grandes, malgré les revers qui, l'année précédente, avaient fait échouer en Suisse et en Hollande les attaques de la coalition, malgré le mécontentement de l'empereur de Russie et sa défection imminente, que le cabinet de Londres s'efforçait encore d'empêcher. Les hostilités avaient continué pendant tout l'hiver et pendant le printemps dans le nord de l'Italie, où les Autrichiens, secondés par une escadre anglaise et ne trouvant plus d'armée qui leur disputât le terrain, s'étaient emparés du petit nombre de places occupées jusqu'alors par les Français. Gênes même allait succomber malgré l'héroïque défense de Masséna, et on n'attendait que la reddition de cette ville pour tenter l'invasion de la Provence, où, sur la foi des promesses de quelques émigrés, on s'attendait à rencontrer de nombreux auxiliaires. L'Angleterre travaillait en

même temps à rallumer la guerre civile au sein de la Bretagne, dans laquelle s'agitaient quelques restes de l'insurrection vendéenne sous la forme dégénérée de la chouannerie. Le cabinet britannique y avait jeté des armes, des munitions, et il se flattait encore de l'espérance que l'empereur Paul consentirait à y faire passer douze mille soldats russes, débris de la malheureuse expédition de Hollande, qui étaient restés à Jersey.

Bonaparte, cependant, réunissait à Dijon une armée de réserve, mais on se raillait de la faiblesse de cette armée, et on était loin de soupçonner que le vainqueur de l'Italie dût bientôt la ramener sur le théâtre de ses premiers exploits. Tout à coup, on apprit que, grossie subitement par des renforts dirigés avec une rare habileté vers la ligne d'opérations qui lui avait été assignée, elle s'était mise en mouvement sous les ordres du premier consul en personne, que tombant, à travers des routes presque inconnues, au milieu de la Lombardie, laissée sans défense pendant que les forces ennemies étaient occupées devant Gênes, elle était entrée triomphalement dans Milan, que de là elle avait volé au secours de Gênes, qu'arrivée trop tard pour l'empêcher de capituler, elle avait, peu de jours après, le 14 juin, livré aux Autrichiens la bataille de Marengo, et que Bonaparte avait remporté sur le vieux Melas une victoire tellement complète, que ce dernier s'était cru trop heureux d'acheter, en livrant aux Français le Milanais et le Piémont, un armistice qui lui permît de se retirer sur Mantoue. En Allemagne, les opérations militaires de nos armées ne furent pas moins heureuses. Moreau y défit le général Kray dans une suite d'engagemens que couronna la bataille d'Hochstedt, et l'Autriche dut aussi, pour arrêter sa marche, conclure de ce côté un armistice qui livra aux Français de fortes positions militaires.

Partout le sort des armes était redevenu favorable à la France. En Égypte, le général Kléber, sur le point de se voir attaqué par une armée turque très supérieure en nombre à la sienne, et dont une escadre anglaise appuyait les mouvemens, avait signé une capitulation d'après laquelle les troupes françaises, en évacuant le pays, eussent été transportées en France à bord des bâtimens anglais. Le cabinet de Londres ayant refusé de ratifier cette convention et ayant demandé que Kléber se rendît prisonnier, il répondit à cette exigence par la victoire d'Héliopolis, qui anéantit presque entièrement l'armée turque.

L'Autriche, réduite à l'extrémité, avait envoyé à Paris deux négociateurs qui y signèrent, avec M. de Talleyrand, des préliminaires de paix dont les bases étaient à peu près conformes à celles de Campo-Formio; mais, sur ces entrefaites, le cabinet de Vienne avait conclu

avec celui de Londres une nouvelle convention qui, moyennant un subside de deux millions sterling accordé à l'empereur, interdisait aux deux cours de traiter l'une sans l'autre avant le mois de janvier de l'année suivante. Par suite de cet accord, les préliminaires de Paris ne furent pas ratifiés. Néanmoins l'Autriche, qui n'était pas encore prête, offrit de continuer les négociations, et demanda à cet effet une prolongation d'armistice qu'elle n'obtint qu'en livrant à la France plusieurs des principales forteresses de l'Allemagne. Quelques semaines s'écoulèrent encore en inutiles pourparlers. Il y eut même entre la France et l'Angleterre des tentatives d'accommodement. M. Otto, envoyé à Londres par le premier consul sous prétexte de traiter de l'échange des prisonniers, s'aboucha avec lord Grenville pour essayer de tomber d'accord sur les conditions d'un armistice maritime, mais il leur fut impossible de s'entendre. La France voulait que cet armistice lui donnât toute facilité pour ravitailler l'armée d'Égypte et la garnison de Malte; l'Angleterre, qui comptait sur la prochaine reddition de Malte, étroitement bloquée depuis près de deux ans, ne pouvait consentir à une telle stipulation. Malte, quelques jours après, se rendit aux Anglais. Dans le cours de cette même campagne ils enlevèrent encore à la France l'île de Gorée, sur la côte du Sénégal, et à la Hollande la colonie de Curaçao dans les Indes occidentales.

Le premier consul ayant perdu tout espoir de décider l'Autriche, par les moyens de conciliation, à se séparer de l'Angleterre, les hostilités recommencèrent. Elles furent courtes et décisives. Le 2 décembre, Moreau gagna sur l'archiduc Jean la bataille d'Hohenlinden, un des faits d'armes les plus éclatans des guerres de la révolution. L'Autriche, dès-lors, n'avait plus de défense, elle devait subir la loi. L'archiduc Charles, rappelé au commandement, n'eut d'autre ressource, pour procurer à son gouvernement le temps nécessaire à l'ouverture de la négociation, que de payer une nouvelle suspension d'armes par l'abandon de toutes les positions militaires dans lesquelles la capitale de l'empire trouvait encore une apparence de protection.

L'Angleterre se trouvait de nouveau réduite à un complet isolement, sans autre allié que le Portugal, qui, loin de pouvoir lui prêter aucun secours, allait avoir à demander sa protection contre une invasion de l'armée espagnole provoquée par l'influence française. Comme si un tel état de choses n'eût pas été déjà assez accablant pour le gouvernement britannique, un nouvel et puissant ennemi se déclara tout à coup contre lui. L'empereur de Russie passa subitement, de l'attitude incertaine et grondeuse dans laquelle il se renfermait depuis près d'une année, à une hostilité déclarée. L'occupation de Malte par

les Anglais fut une des causes déterminantes de cette rupture, de même que la prise de cette île par les Français avait contribué principalement à armer la Russie contre le directoire. Lorsque les Anglais en avaient formé le blocus, auquel les forces navales russes avaient d'abord pris part, il avait été convenu que, si on réussissait à s'en emparer, l'île serait gouvernée jusqu'à la paix par des délégués des cours de Londres, de Naples et de Saint-Pétersbourg. Cependant, l'empereur ayant retiré son escadre avant la capitulation de la garnison française, les Anglais prirent seuls possession de leur conquête. Paul en éprouva une telle irritation, qu'il se décida immédiatement à faire mettre l'embargo sur les bâtimens anglais dans tous les ports de la Russie.

Déjà, d'ailleurs, le czar se trouvait engagé, pour un autre motif, dans une querelle très grave avec le cabinet de Londres. A mesure que la puissance navale de l'Angleterre s'était affermie par l'anéantissement de la majeure partie des flottes de ses ennemis, les prétentions de cette puissance contre la libre navigation des neutres s'étaient progressivement élevées, parce que les priviléges de cette navigation étaient la seule limite opposée à son omnipotence maritime, le seul moyen de communication un peu assuré qui restât à ses adversaires à travers l'océan. L'Angleterre en était venue à réclamer la faculté de visiter et de saisir les navires de commerce neutres, alors même qu'ils étaient escortés par des vaisseaux de guerre. La Suède et le Danemark, contre qui cette exigence était principalement dirigée, avaient vainement voulu s'y soustraire; l'Angleterre n'avait pas eu égard à leurs réclamations. La Prusse elle-même avait vu sa navigation exposée à d'intolérables voies de fait. La cour de Copenhague, par un calcul habilement fondé sur le caractère bien connu de Paul, avait offert de le prendre pour arbitre dans un des incidens de cette contestation. Le cabinet de Londres s'y étant refusé, il n'en avait pas fallu davantage pour que ce prince, si facile à exciter dans son amour-propre et dans ses instincts un peu confus, mais sincères, d'équité naturelle, se jetât avec passion dans le parti des faibles qui semblaient implorer son appui. Il proposa au Danemark, à la Suède et aussi à la Prusse une confédération semblable à celle qui avait été formée, pendant la guerre d'Amérique, pour défendre les droits des neutres. Cette proposition fut acceptée, et plusieurs traités signés à Saint-Pétersbourg réglèrent les principes et les bases de la confédération. Aux termes de ces traités, tout bâtiment neutre pouvait, sauf le cas de blocus, naviguer librement d'un port à un autre et sur les côtes des puissances belligérantes; les marchandises appartenant aux sujets de ces puissances

étaient couvertes par le pavillon neutre, à l'exception des objets de contrebande de guerre; aucun navire convoyé par un bâtiment de l'état ne pouvait être visité; enfin, pour qu'un port fût considéré comme bloqué, et par conséquent pour qu'on eût le droit de capturer les neutres qui essaieraient d'y pénétrer, il fallait que le nombre et la disposition des vaisseaux employés au blocus fussent tels qu'ils rendissent évidemment difficile l'entrée de ce port.

Telles étaient les principales stipulations des traités conclus à Saint-Pétersbourg, et dont une escadre combinée devait assurer l'exécution. Pendant la guerre d'Amérique, l'Angleterre s'était résignée à en subir de semblables; cette fois, elle crut pouvoir y résister, et, sans se laisser arrêter par la crainte d'accroître encore le nombre de ses ennemis, elle ordonna de courir sus aux vaisseaux des confédérés. Paul était, d'ailleurs, en proie à une telle exaspération que les plus grands ménagemens ne l'auraient pas calmé. Par un de ces reviremens brusques qui révélaient en lui cette sorte de folie que produit trop souvent l'enivrement du despotisme, il avait passé soudainement, de sa haine fougueuse contre la France, à des sentimens absolument contraires. Le premier consul, par d'adroites flatteries, avait conquis en un moment l'amitié et l'enthousiasme de ce prince fantasque, et des rapports intimes, fondés sur la haine commune que leur inspirait l'Angleterre, s'étaient établis entre eux.

Quelque fermeté que manifestât le cabinet britannique, il ne semblait pas qu'il pût surmonter les difficultés d'une pareille situation. Des embarras intérieurs étaient venus, comme à l'ordinaire, aggraver les dangers du dehors. La disette qui affligeait le pays depuis plus d'une année excitait à Londres et dans les provinces des désordres sérieux. Les mesures de simple administration ne suffisant plus pour les réprimer, on s'était vu dans la nécessité de porter la question devant le parlement d'Angleterre et d'Écosse, qui se rassembla pour la dernière fois au commencement de novembre, en attendant l'époque de la réunion du premier parlement uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, convoqué pour le mois de janvier. Sur la proposition de Pitt, ce parlement vota des primes à l'effet d'encourager l'importation du blé étranger, et adopta d'autres mesures qui avaient pour objet d'introduire une utile économie dans la consommation intérieure. Pitt s'efforça d'empêcher que les circonstances exceptionnelles dans lesquelles on se trouvait n'entraînassent les esprits à sacrifier les saines théories de la liberté du commerce pour satisfaire aux préventions de la foule ignorante, toujours prête à se laisser égarer par les accusations d'accaparement et de monopole; ses sages avis

furent écoutés. Il réussit également à faire repousser une demande d'enquête sur l'état de la nation que Tierney avait appuyé par des attaques très violentes contre la politique extérieure du cabinet. Un long discours, dans lequel le ministre développa les motifs qui avaient dû empêcher l'Angleterre de donner suite aux négociations tentées récemment avec la France, fut très favorablement accueilli.

Ce vote avait précédé de peu de jours la bataille de Hohenlinden et la défection de l'Autriche. L'impression produite par ces évènemens fut immense en Angleterre. Les esprits les plus fermes se sentirent ébranlés. Lorsque le parlement uni ouvrit, au mois de janvier 1801, sa première session, l'opinion publique réclamait unanimement la fin d'une guerre désormais sans espoir. Pitt n'essaya point de résister à cet entraînement, mais il ne voulut pas, après avoir refusé l'année précédente une paix qui eût pu alors être conclue à des conditions avantageuses, subir l'humiliation des clauses auxquelles on devait s'attendre en de telles circonstances. Le langage injurieux qu'il avait tenu récemment contre le dominateur de la France le rendait d'ailleurs peu propre à diriger les négociations. Il ne pouvait pourtant motiver ainsi sa retraite, c'eût été mettre l'Angleterre aux pieds de l'ennemi, et rendre trop pénible la tâche de ses successeurs. Il trouva, dans les complications d'une question toute différente, un prétexte d'autant plus spécieux que ce n'était pas purement un prétexte, et que de ce côté-là aussi il rencontrait des difficultés très sérieuses.

Pitt avait toujours été disposé à délivrer les catholiques des restrictions qui pesaient sur eux, aussitôt que l'état général du pays permettrait de le faire sans de graves inconvéniens. La réunion de l'Irlande à la Grande-Bretagne étant, à ses yeux, une garantie efficace contre les périls qu'une telle mesure eût pu entraîner dans le premier de ces deux pays, nous avons vu qu'un des moyens dont il avait fait usage pour persuader aux Irlandais de renoncer à leur indépendance législative, c'était de leur représenter que cette renonciation lèverait le principal obstacle qui empêchait l'abolition des incapacités encore attachées à la profession de la foi catholique; nous avons vu aussi que cette argumentation s'était transformée, pour beaucoup d'esprits, en une véritable promesse. Bien que Pitt ait nié constamment la promesse, il voulut accomplir ce qui lui semblait tout à la fois un acte d'équité et une convenance de la situation. Le système qu'il avait conçu consistait à substituer aux déclarations religieuses, jusqu'alors exigées des membres du parlement et de la plupart des fonctionnaires publics, déclarations incompatibles avec la croyance catholique, un simple serment d'allégeance envers le roi et la constitution. Des ga-

ranties de diverse nature eussent été établies en même temps pour que les droits ainsi concédés à ceux qu'on avait long-temps proscrits sous le nom de papistes ne fissent courir aucun danger au maintien de l'église protestante; un salaire accordé au clergé romain et qui l'aurait lié au gouvernement eût figuré parmi ces garanties. De telles innovations devaient blesser les préjugés de George III, nourri dans les idées d'une étroite intolérance. Pitt, par une imprudence qu'expliquent à peine l'excès de confiance et les habitudes impérieuses résultant d'une longue possession du pouvoir, négligea de s'assurer d'avance du plus ou moins de gravité de cet obstacle. Il paraît certain que son projet était déjà connu d'un grand nombre de personnes avant qu'il en eût entretenu le roi. On croit que le chancelier et d'autres membres du ministère, qui n'approuvaient pas la pensée du premier ministre, profitèrent de cette négligence pour prévenir l'esprit du monarque contre la proposition qui allait lui être soumise. Aussi, lorsque la question fut posée, au moment de l'ouverture du parlement, dans le conseil de cabinet où l'on s'occupa de la rédaction du discours de la couronne, les objections très vives que présentèrent quelques-uns des membres de ce conseil furent énergiquement appuyées par le roi. Le serment qu'il avait prêté en montant sur le trône, de maintenir l'existence et les droits de l'église établie, ne lui permettait pas, disait-il, de consentir à ce qui pouvait les mettre en danger. Vainement Pitt et Dundas, tant dans des communications écrites que dans des entretiens particuliers, s'efforcèrent de lui démontrer que la mesure proposée pouvait se concilier avec des garanties parfaitement efficaces en faveur de la religion protestante. George III resta inébranlable, tout en exprimant le désir que ce dissentiment partiel ne le privât pas, pendant le temps qui lui restait encore à vivre, des services de l'homme à qui il avait, depuis dix-huit ans, donné toute sa confiance; il alla même jusqu'à déclarer qu'il considérerait comme personnellement mal disposés envers lui ceux qui voteraient pour l'émancipation des catholiques. Pitt et la plupart de ses collègues se décidèrent alors à donner leur démission; ils convinrent pourtant de garder leurs portefeuilles jusqu'à ce qu'on eût formé un nouveau ministère, et Pitt consentit même à présenter encore le budget.

Les choses étant ainsi réglées, la séance royale, qu'on avait jusqu'alors différée, bien que le parlement uni se fût constitué depuis plusieurs jours, eut lieu, le 2 février 1801, avec la solennité ordinaire. Le discours du roi roula principalement sur les avantages de l'union législative des deux grandes fractions de l'empire et sur la nécessité de repousser vigoureusement les attaques de la ligue maritime du Nord.

Ce dernier point fut celui auquel l'opposition s'attacha de préférence pour blâmer la conduite du gouvernement et l'accuser d'avoir, par sa maladresse, suscité contre l'Angleterre cette redoutable coalition. Pitt répondit que la puissance et la sûreté même de la Grande-Bretagne auraient été compromises, si elle eût laissé prévaloir les principes de droit maritime professés par les souverains du Nord. Les adresses furent votées par les majorités habituelles.

Malgré le secret qu'on avait gardé sur le dissentiment survenu entre le roi et les principaux membres du cabinet, le bruit d'un changement de ministère commençait à se répandre. Pitt dans la chambre des communes, lord Grenville et le comte Spencer dans celle des lords, ne tardèrent pas à déclarer qu'en effet ils avaient cru devoir compléter, par des mesures favorables aux catholiques, le bienfait de la loi qui venait d'unir l'Irlande à la Grande-Bretagne, que, n'ayant pu faire prévaloir une pensée qu'ils jugeaient essentielle à la tranquillité et à la prospérité du royaume, ils avaient dû offrir leur démission, que le roi l'avait acceptée, qu'ils n'attendaient plus, pour se retirer, que la nomination de leurs successeurs, qu'aucun changement ne serait apporté d'ailleurs à l'ensemble du système jusqu'alors suivi, et que, malgré des dissentimens de détail, ils appuieraient les nouveaux conseillers de la couronne tant que ceux-ci resteraient fidèles à la politique énergique qui pouvait seule sauver le pays. On savait déjà que la nouvelle administration aurait pour chef Henri Addington qui, depuis douze ans, présidait avec une rare distinction la chambre des communes. Les ministres démissionnaires s'exprimèrent sur son compte en termes très flatteurs. Addington prit la parole pour dire qu'en effet il avait déjà accepté la première place dans le cabinet qui allait se former.

Pitt présenta ensuite le budget comme il en était convenu. Les dépenses publiques continuaient à s'accroître. On avait cru nécessaire, pour cette année, d'élever à 135,000 hommes la force de l'armée navale, qui jusqu'alors n'avait jamais dépassé 120,000. La crainte d'une invasion française avait fait porter l'armée de terre à 193,000 hommes, non compris 110,000 miliciens et des corps nombreux de volontaires. L'expérience ayant démontré qu'on s'était exagéré les produits de l'impôt du revenu comme précédemment ceux du triplement des taxes, et qu'au lieu de 10 millions sterling il fallait les évaluer seulement à 6 millions, Pitt proposa de pourvoir à l'énormité du déficit par un emprunt de 25 millions sterling, plus considérable qu'aucun de ceux qu'on avait jusqu'alors votés, en assurant, comme à l'ordinaire, le paiement des intérêts au moyen de quelques nouvelles taxes

ajoutées à toutes celles qui pesaient déjà sur les consommations et sur les objets de luxe. Rappelant, au moment où il allait quitter la direction des finances, les résultats de sa longue administration, il mit toute son habileté à prouver que, malgré le fardeau accablant de la guerre, les résultats n'avaient pas été aussi onéreux pour le pays qu'on eût pu le croire au premier aperçu; à côté des emprunts conclus depuis huit années, il montra 52 millions sterling de l'ancienne dette éteints par l'action de l'amortissement, le crédit affermi au point que, dans les dernières années, le taux de l'intérêt des emprunts s'était abaissé de 6 à 4 et demi pour 100, le revenu public plus élevé que jamais, le commerce plus florissant, les exportations et les importations accrues considérablement, la marine puissamment renforcée et comptant maintenant deux cent deux vaisseaux de ligne. Exposer ainsi les choses, ce n'était sans doute présenter qu'un des côtés de la question, mais ce côté était brillant. Le budget fut accordé sans difficulté.

Cependant une complication bien grave était survenue dans la situation si difficile où se trouvait l'Angleterre. Le roi, violemment agité par la lutte qu'il avait eu à soutenir sur la question des catholiques et par les préoccupations que lui causait la retraite de Pitt, avait de nouveau perdu la raison. Pendant plusieurs semaines, il fut complètement hors d'état de prendre part aux affaires publiques, et on ne put par conséquent terminer les arrangemens nécessaires pour l'organisation du nouveau cabinet. Si cette situation se fût prolongée, on se serait vu replacé, au milieu d'une guerre terrible, en présence de cette redoutable question de régence qui, douze ans auparavant, dans un temps de profonde paix, avait déjà mis le pays en péril. Une sorte de consternation s'empara des esprits, et comme on s'accordait à voir, dans la maladie du roi, l'effet des agitations que lui avait fait éprouver la dissolution du ministère, Pitt fut généralement accusé d'avoir provoqué sans nécessité une crise aussi effrayante. Le roi lui-même, lorsqu'il commença à reprendre l'usage de ses facultés, exprima la conviction que cette rechute était le résultat de la violence morale qu'on avait voulu lui faire pour obtenir son consentement à une mesure que repoussait sa conscience. Pitt, ému de ces reproches, déclara hautement qu'il n'était plus possible d'insister sur ce qu'il avait demandé pour les catholiques. On se persuada que ce langage annonçait de sa part le désir de rentrer au pouvoir. Addington alla le trouver, par ordre du roi, pour l'inviter à reprendre dans le cabinet la place qu'il venait de quitter, mais il s'y refusa absolument, promettant d'ailleurs de nouveau, dans les termes les plus formels, d'appuyer ses suc-

cesseurs. Ce refus ouvrit les yeux de ceux qui avaient pu croire que la question religieuse était le seul motif de sa démission.

Le 14 mars 1801, un nouveau ministère fut enfin installé. Addington remplaça Pitt dans sa double qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier; le duc de Portland et lord Westmorland, tous deux membres du précédent ministère, firent aussi partie du nouveau comme président du conseil et gardien du sceau privé; l'ancien procureur-général Scott, élevé depuis peu à la pairie sous le nom de lord Eldon, reçut le sceau de la chancellerie; le comte de Saint-Vincent, l'illustre amiral Jervis, fut placé à la tête du conseil de l'amirauté; les trois secrétaireries d'état de l'intérieur, des affaires étrangères et des colonies furent conférées à lord Pelham, à lord Hawkesbury et à lord Hobart; la présidence du bureau de contrôle des affaires de l'Inde échut à lord Lewesham, qui eut bientôt pour successeur lord Castlereagh; Charles Yorke eut le secrétariat de la guerre, lord Chatham la grande maîtrise de l'artillerie, lord Hardwicke la vice-royauté de l'Irlande. A l'exception de lord Saint-Vincent, tous ces hommes appartenaient au parti qui avait constamment soutenu le ministre démissionnaire. Son frère même figurait parmi eux. Addington, fils du médecin et de l'ami du grand lord Chatham, ami lui-même de Pitt, à qui il devait sa fortune politique, passait pour avoir été désigné par lui au choix du roi. Le ministère se présentait donc comme une continuation affaiblie de celui qui se retirait, comme tenant en quelque sorte sa place et devant continuer au fond le même système dans un moment où il convenait que les représentans les plus énergiques de ce système disparussent de la scène pour qu'on pût en modifier l'application. On croyait, on disait que Pitt ne cesserait pas d'être l'ame de tout ce qui se ferait, qu'il inspirerait, qu'il soutiendrait le nouveau cabinet, et son attitude, son langage, celui même qu'Addington tenait en toute occasion, ne pouvaient que confirmer ces suppositions.

Quelques-uns des collègues de Pitt obtinrent, en rentrant dans la vie privée, des témoignages de faveur et des récompenses de leur services. Lord Grenville fut pourvu d'une pension très forte. Dundas fut admis à la chambre des lords sous le titre de lord Melville, et la compagnie des Indes, dont il avait long-temps et utilement soigné les intérêts comme président du bureau de contrôle, lui vota 2,000 livres sterling de pension. Le chancelier, lord Longhborough, fut créé comte de Rosslyn. Pitt, dont la médiocre fortune était fort dérangée par suite de son application exclusive aux affaires de l'état, ne voulut et n'accepta rien.

Pendant qu'on terminait ces arrangemens, la France et l'Autriche avaient conclu à Lunéville un traité qui aggravait, pour le cabinet de Vienne, les stipulations de Campo-Formio. Le nouveau cabinet anglais, appelé pour faire la paix, ne tarda pas à ouvrir lui-même des négociations. Cette fois, de part et d'autre, on voulait bien sincèrement arriver à un résultat. Près d'une année s'écoula pourtant avant qu'on pût y parvenir. Dans cet intervalle, il survint plusieurs évènemens qui parurent améliorer la situation extérieure de l'Angleterre. Paul Ier périt assassiné, et sa mort brisa les liens de la coalition maritime du Nord, que Nelson avait déjà fort ébranlée par la victoire de Copenhague. La Russie et ses alliés reconnurent par des conventions formelles le principe de la visite des bâtimens neutres, même convoyés. C'était un grand succès pour la politique anglaise. Bientôt après une expédition préparée, comme celle de Copenhague, par le ministère de Pitt, obligea les Français à évacuer l'Égypte, et fit ainsi disparaître un des principaux obstacles qui s'opposaient à la paix. Quelque grands que fussent ces avantages, ils ne suffirent pas pour ranimer en Angleterre l'esprit public, découragé par tant de mécomptes. Les préparatifs que le premier consul, libre désormais de toute autre préoccupation, faisait alors au camp de Boulogne, l'armée qu'il y avait rassemblée, la flottille toute prête à la transporter sur le sol britannique et que Nelson venait d'attaquer sans succès, jetaient dans les ames une sorte de terreur. On voulait la paix, on la voulait presque à tout prix. Le ministère céda à cet entraînement. Le 25 mars 1802, le traité d'Amiens fut enfin signé. L'Angleterre rendit à la France toutes les possessions qu'elle lui avait enlevées pendant neuf ans de guerre; elle restitua également à l'Espagne et à la Hollande toutes leurs colonies, à l'exception des îles de la Trinité et de Ceylan. Vainement les négociateurs britanniques s'efforcèrent de conserver aussi à leur pays le Cap et l'île de Malte, ou tout au moins cette dernière; ils durent stipuler qu'elle serait rendue à l'ordre dans le délai de trois mois. L'acquisition de la Trinité et de Ceylan était bien peu de chose, sans doute, en comparaison du prodigieux accroissement de puissance que la France venait d'acquérir. Tels étaient cependant la lassitude universelle et le besoin de repos, que l'aide-de-camp du premier consul chargé de porter à Londres la ratification des préliminaires du traité y fut accueilli avec enthousiasme, et que le peuple traîna sa voiture en signe d'allégresse.

L. DE VIEL-CASTEL.

(La dernière partie au prochain n°.)

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

V.

M. FAURIEL.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

**Fauriel et Manzoni. — Par où celui-ci se rattache à la France.
— Sa jeunesse à Paris; ses entretiens avec Fauriel.
— *Carmagnola* et *Adelchi* traduits en français; contre-coup en Italie.
— Relations de Fauriel avec Augustin Thierry,
— avec Guillaume de Schlegel. — Fauriel après 1830.
— Son *Histoire de la Gaule méridionale*. — Ses autres écrits.**

A partir de 1815, disions-nous, c'est la pensée historique qui domine dans l'esprit de Fauriel; il y eut pourtant à cette pensée quelques hors-d'œuvre, il y eut plus d'une diversion et, comme on dit, plus d'une parenthèse. On en peut compter jusqu'à trois : la première fut

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

la traduction en français des tragédies de Manzoni (1823); la seconde fut la publication et la traduction des chants grecs populaires (1824); et je compte enfin pour la troisième et la plus grave, parce qu'elle fut la plus prolongée, le cours public dont Fauriel se trouva chargé après 1830. Si utile que le savant maître ait été dans cette dernière fonction, il y a lieu de regretter sans doute qu'elle l'ait empêché de mener à fin la grande entreprise historique de toute sa vie.

Il n'en est pas ainsi des deux premières tâches qu'il s'imposa et qui pourraient aussi bien s'appeler des inspirations de son esprit et de son cœur. Sa tendre amitié et son admiration sincère pour Manzoni lui suggérèrent l'idée de le faire connaître à la France. C'est là un épisode trop essentiel et trop aimable dans la vie de Fauriel, un épisode trop honorable à la littérature française elle-même, pour que nous n'y insistions pas ici comme nous devons. Parler de Manzoni un peu en détail à propos de Fauriel, ce n'est pas m'écarter de ce dernier, c'est être fidèle à tous deux.

Je dirai plus et sans excéder en rien la plus exacte vérité : Manzoni ne se peut bien connaître à fond que par Fauriel; celui-ci est l'introducteur direct, secret et presque nécessaire, à l'étude de l'excellent poète. Manzoni, jeune, tenait à honneur de se dire, non-seulement son plus tendre ami, mais son disciple. Un tel mot, de poète à critique, glorifie assez celui qui le profère pour qu'on ne craigne pas de le redire à la louange des deux. Fauriel le rendait bien d'ailleurs à son ami, moins encore par la manière dont il le louait que par celle dont il le sentait : lui, si ennemi des formes apprises et convenues, de tout ce qui avait une teinte de rhétorique ou d'académie, il n'en était que plus sensible à la poésie, à une certaine poésie pathétique et simple; or, il y avait deux lectures en ce genre qui ne lui donnaient pas seulement l'émotion morale, mais qui avaient le pouvoir d'accélérer son pouls, de le faire battre plus vite : c'étaient certains chœurs d'Euripide et les chœurs de Manzoni.

La mère de Manzoni, la fille de Beccaria, vint en France sous le Consulat et y vécut beaucoup dans la société d'Auteuil, dans l'intimité de Cabanis et de Mme de Condorcet; lorsque son fils la rejoignit quelque temps après ou y revint avec elle, il se trouva initié dans le même monde, et il y connut Fauriel. C'est à lui qu'il montrait d'abord (en février 1806) la pièce de vers, qui fut son tout premier début, *sur la mort de Carlo Imbonati*, cet admirable ami que venait de perdre sa mère. Fauriel, en faisant accueil à une production si pleine de chaleur et brillante de promesses, entra aussitôt avec le jeune poète dans

une de ces discussions ingénieuses et précises telles qu'il les aimait : il lui conseilla de se perfectionner de plus en plus dans l'usage des vers *sciolti*, et lui indiqua à cet égard les modèles qu'il préférait. Tous deux déjà s'accordaient sur certaines remarques très fines : se retrancher les rimes quand on fait des vers italiens, ce n'était pas tant (selon eux) supprimer une difficulté qu'un secours bien souvent et une excuse. En effet, les premières pensées étant une fois trouvées, la nécessité de la rime, quand on se l'impose, suggère une quantité d'autres pensées de détail et surtout une foule de ces menues images qui sont réputées les élégances d'une composition, et qui achèvent même la pensée principale quand elles n'en détournent pas. Dans les *sciolti*, au contraire, le poète, n'étant plus provoqué par la rime, doit tirer tout de son fonds et défrayer en quelque sorte son vers avec ses seules ressources ; il peut viser plus librement au simple et au principal, mais à condition d'avoir en lui la force qui approprie le style et le ton aux choses, la fertilité des images et le mouvement des pensées, en un mot les qualités les plus réelles du talent. Parini, dans ses *sciolti*, a prouvé qu'il les possédait toutes ; il arrive à la combinaison du poétique et du vrai, à la perfection de l'œuvre, et, pour le peindre avec ses propres couleurs, on dirait que, ses vers découlant d'une noble veine, une muse savante les ait fait passer à l'ardent foyer de l'art :

. . . . . . Da nobil vena
Scendano; e all' acre foco
Dell' arte imponga la sottil Camena.

Manzoni, dont c'étaient là les premiers discours avec Fauriel, dirigea de bonne heure son style de ce côté, selon cette vue élevée et sévère. Le *divin* Parini, comme il l'appelait quelquefois, fut son premier maître; mais, en avançant, son vers tendit de plus en plus à se dégager de toute imitation prochaine, à se retremper directement dans la vérité et la nature.

Combien de fois, vers cet été de 1806 ou de quelques-unes des années qui suivirent, soit dans le jardin de *la Maisonnette*, soit au dehors, le long du coteau de Saint-Avoie, au bord de cette crête d'où l'on voit si bien le cours de la Seine, avec son île couverte de saules et de peupliers, et d'où l'œil embrasse avec bonheur cette fraîche et tranquille vallée, les deux amis allaient discourant entre eux du but suprême de toute poésie, des fausses images qu'il importait avant tout de dépouiller, et du bel art simple qu'il s'agissait de faire revivre! Non, Descartes ne prescrivit jamais plus instamment à son philosophe de

se débarrasser des idées apprises et des préjugés de l'éducation, que Fauriel ne recommandait au poète de s'affranchir de ces fausses images qui ne sont réputées poétiques qu'en vertu de l'habitude. Cela se passait sous le règne de Delille et en pleine période impériale. « *Il faut que la poésie soit tirée du fond du cœur, il faut sentir et savoir exprimer ses sentimens avec sincérité*, » c'était là le premier article de cette réforme poétique méditée entre Fauriel et Manzoni. Celui-ci pourtant éprouvait des regrets pénibles au milieu de ses epérances : en même temps qu'il sentait que la poésie n'est réellement conforme à ses origines et à son but que lorsqu'elle se rattache à la vie vraie d'une société et d'un peuple, il comprenait que, pour toutes sortes de causes, l'Italie restait un peu en dehors de cette destinée naturelle : l'extrême division des états, l'absence d'un grand centre, la paresse et l'ignorance, ou les prétentions locales, avaient établi de profondes différences entre la langue, ou plutôt les langues parlées, et la langue écrite. Celle-ci, toute de propos délibéré et de choix, devenue presque une *langue morte*, ne pouvait saisir ni exercer, sur les populations diverses, une action directe, immédiate, universelle; de sorte que, par une contradiction singulière, la première condition, là bas, d'une langue poétique pure, ferme et simple, était de reposer sur quelque chose d'artificiel. Manzoni sentit de bonne heure et peut-être aussi il s'exagérait un peu cet inconvénient; le fait est qu'il ne voyait jamais, sans un plaisir mêlé d'envie, le public de Paris applaudir en masse aux comédies de Molière; cette communication immédiate et intelligente de tout un peuple avec les productions du génie, et qui, seule, peut attester à celui-ci sa vie réelle, lui semblait refusée à une nation trop partagée et comme cantonnée par dialectes; lui qui devait réunir un jour toutes les intelligences élevées de son pays dans un sentiment unanime d'admiration, il ne croyait pas assez cette unanimité possible, et en tout cas il regrettait que la masse du public n'en fît pas le fonds.

Fauriel l'encourageait avec autorité et par d'illustres exemples empruntés à l'Italie même, dont les grands écrivains avaient eu de tout temps à triompher de difficultés plus ou moins semblables. Manzoni d'ailleurs, en ces années de jeunesse, recueillait ses idées et les mûrissait tour à tour sous les soleils de France et de Lombardie, plutôt qu'il ne se hâtait de les produire. Son petit poème d'*Urania* était commencé en 1807; il méditait un peu vaguement quelque projet de long poème, tel que *la Fondation de Venise*, par exemple; mais surtout il vivait avec abondance et sans arrière-pensée de la vie mo-

rale, de la vie du cœur; il perdait son père en 1807, il se mariait en 1808; il s'occupait d'agriculture et d'embellir sa résidence de Brusuglio, près de Milan; il revenait voir en France ses bons amis de *la Maisonnette*, et donnait Fauriel pour parrain au premier-né de ses enfans, à sa fille Juliette-*Claudine*, comme on l'avait nommée. Les saisons ainsi se passaient pour lui entre la famille, les arbres et les vers, et encore ces derniers semblaient-ils tenir la moindre place dans son attention. Le Grec Mustoxidi écrivait de Milan à Fauriel : « Alexandre (Manzoni) et le reste de la famille se portent bien et parlent souvent de vous : lui, tout entier aux soins domestiques, il me semble s'éloigner trop fréquemment des Muses, qui pourtant lui furent si prodigues de leurs dons (1). » Manzoni ne s'éloignait pas autant de la poésie qu'il le paraissait, et elle devait revenir, après quelque retard, avec de nouvelles et plus saines douceurs. Adonné à la famille comme un Racine qui se serait retiré un peu trop tôt, converti, vers 1810, aux idées religieuses et à la pratique chrétienne, père, époux, ami, il se livrait de bonne foi aux sentimens humains régularisés, aux habitudes naturelles et pures; il y plongeait comme en pleine terre. Patience! l'imagination avec lui retrouvera son jour; ame non moins ardente que délicate, elle ne le laissa jamais. Il était de ceux en qui allait se vérifier un mot que lui avait dit Fauriel au début : « L'imagination, quand elle s'applique aux idées morales, se fortifie et redouble d'énergie avec l'âge, au lieu de se refroidir. »

Manzoni s'occupait donc, sinon à produire de la poésie en ces années, du moins à jouir de tout ce qui en fait le sujet même et la meilleure part. Si l'architecture et les plans de villa dignes de Palladio semblaient parfois usurper un peu magnifiquement sur ses rêves, l'agriculture et ses charmes innocens remplissaient plus à souhait et plus sûrement ses loisirs. Il recevait de Fauriel des graines choisies, des assortimens nombreux de semences, qui allaient remplir le vœu de l'amitié en tombant sur une terre heureuse; mais les vers à soie surtout et les mûriers étaient sa grande affaire dès la fin de mai, car on filait les *cocons* au logis. Un certain jour, dès les premiers temps de son installation à la campagne, un essaim d'abeilles vint élire domicile dans le jardin et se prêter à son observation familière, comme pour fournir une suite de plaisirs et d'occupations *classiques* à ce fils

(1) « Alessandro e gli altri della famiglia godono salute, et spesso vi ricordano. Tutto dedito alle cure domestiche, mi pare che s'allontani troppo di frequente dalle muse le quali pur gli furono liberali di santi favori. » (Milan, 20 décembre 1811.)

de Virgile. C'étaient là des joies pures, et la poésie ne pouvait être loin.

On a dit et il est à croire que ce fut en effet pendant un séjour à Paris, vers les premiers mois de 1810, qu'arrivèrent à Manzoni les premières idées et les lumières déterminantes dans lesquelles il lui sembla voir une indication divine; son changement de direction religieuse data de ce moment. Toute recherche à ce sujet serait indiscrète. On peut conjecturer seulement qu'il y eut là pour l'amitié une épreuve assez délicate à traverser. Fauriel était le plus équitable, le plus tolérant, le moins décisif assurément des penseurs; mais il demeurait dans ses propres voies; il était occupé, hier encore, à étudier la sagesse humaine dans la personne de ses plus orgueilleux représentans. Manzoni pouvait craindre pour cette science de son cher historien du stoïcisme qu'elle ne fût un obstacle à ce qui est surtout révélé aux petits et aux simples. Que se passa-t-il là, à un certain moment, entre ces deux cœurs, entre le philosophe toujours modeste et le croyant d'autant plus aimant? Si ce dernier s'essaya jamais à toucher au sein de l'autre un coin de cette chose, à ses yeux la plus importante, ce dut être avec une discrétion bien tendre. Nul auprès d'eux n'en a su le mystère. En résultat, leur intimité n'en ressentit aucune diminution, aucun refroidissement.

Les évènemens de 1813-1814 apportèrent forcément une grande interruption dans le commerce des deux amis. C'est vers cet intervalle que Manzoni publia ou composa les *Hymnes sacrés* dans lesquels il tâchait, disait-il, de ramener à la religion ces sentimens nobles, grands et humains, qui découlent naturellement d'elle (1). Cette époque fut celle de sa transformation entière, même en poésie; l'étude et le temps firent éclore et développèrent au sein de son talent les germes lentement préparés; sans doute, le souvenir médité des anciens entretiens avec son ami y contribua beaucoup. Au printemps de 1816, nous trouvons Manzoni s'occupant avec ardeur d'écrire sa tragédie de *Carmagnola*, et le lien littéraire qui le rattache à Fauriel se

(1) Les quatre ou cinq hymnes qui sont publiés n'étaient, dans la pensée du poète, qu'un commencement; son projet était d'en faire une douzaine, en célébrant les solennités principales de l'année. Ces hymnes, par leur succès populaire, donnèrent un heureux démenti aux méfiances qu'exprimait Manzoni sur le rôle possible de la poésie italienne. Mustoxidi écrivait de Venise à Fauriel, en février 1824 : « Mille tenere cose al nostro Alessandro : egli avrà veduto l' edizione de' suoi inni fatta in Udine, ed io mi rallegro nell' udirli ripetere dai giovanetti con vivo entusiasmo. »

renoue étroitement. Les deux tragédies de *Carmagnola* et d'*Adelchi*, c'est-à-dire ce que le drame romantique a produit de plus distingué en Europe durant cette période de 1815 à 1830, ne sauraient sans doute se considérer comme un appendice de l'histoire littéraire du romantisme en France sous la restauration; mais il nous suffit que ces deux œuvres remarquables y tiennent par plusieurs de leurs racines. L'Italie, aux diverses époques, a toujours tant influé sur la France par sa littérature, qu'il était bon qu'à un certain moment la France le lui rendît en la personne d'un si noble poète dramatique.

En s'appliquant à la composition de ses tragédies historiques indépendamment de toute règle factice, en combinant l'étude sévère et la passion, la fidélité à l'esprit, aux mœurs et aux caractères particuliers de l'époque, et les sentimens humains généraux s'exprimant dans un langage digne et naturel, Manzoni ne faisait autre chose que réaliser avec originalité le vœu déjà ancien de son ami, et donner la vie poétique aux idées qu'ils avaient autrefois agitées ensemble. Lorsque Fauriel vit l'œuvre et lut ce *Carmagnola* à lui dédié, il put aussitôt reconnaître son idéal et s'écrier : *Le voilà!* La critique, évidemment, avait préexisté ici, et, jusqu'à un certain point, présidé à la tentative de l'art, mais une critique sage, ramenée aux notions premières du bon sens, y dirigeant et y réduisant sa réforme. La vieille critique ayant comme à plaisir encombré la scène de toutes sortes d'appareils et de barrières qui étaient autant de ressorts pour la médiocrité et de piéges pour le talent, il avait fallu déblayer le terrain au préalable, avant de s'y lancer de nouveau. C'est une partie de la tâche que s'imposèrent en Italie, dès 1818 et 1819, les jeunes rédacteurs du journal intitulé *il Conciliatore*, tous amis de Manzoni, et dont le groupe nous offre plus d'un nom connu, Silvio Pellico, Grossi, Hermès Visconti, Berchet. Ce journal, qui ne subsista guère plus d'une année, et que les circonstances politiques interrompirent, est indispensable pour la connaissance précise de ce que projetait la jeune école par-delà les monts. Un voyage que Manzoni fit à Paris sur la fin de 1819, et qui se prolongea durant une moitié de 1820, dans le temps même où paraissait son *Carmagnola*, le remettait en communication active, habituelle, avec l'ami dont il était séparé depuis des années. On se retrempa dans des entretiens à fond sur tous les sujets sérieux et délicats qui occupaient alors l'élite des esprits. MM. Augustin Thierry et Cousin prenaient une vive part à ces discussions, M. Cousin surtout, qui fit le voyage d'Italie et y rejoignit Manzoni un ou deux mois après, comme pour y continuer avec feu la conversation de la veille. A défaut de

tant d'éloquens discours et des jeunes paroles *aux ailes légères* qu'on ne peut ressaisir (1), la traduction que Fauriel publia, en 1823, de *Carmagnole*, d'*Adelghis* et de quelques morceaux critiques qui s'y rapportent, offre du moins un témoignage subsistant de ce moment littéraire si animé et si plein d'intérêt. Il n'est pas inutile d'y insister encore après plus de vingt ans. Sans doute il nous importe peu aujourd'hui qu'Hermès Visconti, dans un spirituel dialogue, ait trouvé de bonnes raisons contre l'arbitraire des règles relatives à l'unité de temps et de lieu, que Manzoni en ait trouvé de non moins piquantes et de décisives dans sa lettre à M. Chauvet : c'étaient là des questions élémentaires, des discussions en quelque sorte négatives, auxquelles les réformateurs se voyaient ramenés sans cesse par des chicanes obstinées dont le temps a fait justice; mais il était d'autres soins plus essentiels et plus intérieurs de la réforme dramatique tentée alors, d'autres coins marquans de son but, qu'on ne saurait trop rappeler, car il n'a peut-être pas été fait, depuis, un seul pas qui ait avancé la cause de l'art dans la même voie, ou qui bien plutôt ne l'ait pas fait rétrograder, en la compromettant par tous les oublis et tous les excès.

Manzoni, on le sait, travaillait lentement ses tragédies; cette lenteur, qui peut tenir à diverses causes, à la délicatesse et à la fantaisie même d'une organisation nerveuse, aux irrégularités de la *machine* physique, qui ne suit pas toujours le train de l'esprit, n'est pas chose à louer absolument en elle-même : ce qui mérite d'être loué à coup sûr et proposé en exemple, c'est la conscience qu'il a mise à préparer les matériaux et à étudier les sujets de ses compositions. Ainsi, pour son *Adelchi* ou *Adelghis*, lorsqu'il commença sérieusement à s'en occuper après son retour de Paris à Milan, dans les derniers mois de 1820, que fit le poète? Il se mit à étudier en historien, en digne émule des hommes qu'il venait de visiter, tout ce qu'il put trouver dans les chroniques sur les circonstances de la domination et de l'état des Lombards en Italie; il ne lut pas superficiellement, à la légère, et pour se donner le plaisir d'ajouter une bordure tant soit peu locale et une teinte quelconque de moyen-âge à une œuvre de fantaisie : non, il aborda le fond même, il s'enfonça dans la collection *Rerum italicarum* de Muratori; il hanta même, comme il le disait en souriant, *quelques-uns des dix-neuf gros complices* de M. Augustin Thierry (2). Les rapports immédiats de l'histoire de Charlemagne avec celle des

(1) Nous ne sommes pourtant pas sans en avoir ressaisi quelque chose, et nous devons beaucoup à M. Cousin dans tout ce qui suit.

(2) La collection de dom Bouquet et de ses continuateurs.

Lombards ne l'intéressaient pas uniquement; il cherchait à se bien fixer sur les conditions générales de l'établissement de tous les conquérans barbares, sur les différences en particulier qu'il pouvait y avoir entre les habitudes des Franks et celles des Lombards mêmes; il aurait voulu pouvoir découvrir quelque chose de l'état de la population indigène sous ces derniers, deviner ce qui en était de ces peuples subjugués et *possédés* sur le compte desquels rien ne transpire, que taisent les chroniques, que les historiens modernes ne soupçonnent pas, et dont un de ses chœurs nous rend le sourd et profond gémissement. Au sortir de ces études préliminaires, Manzoni aurait été en mesure, à volonté, d'entreprendre une histoire des Lombards comme auraient pu le faire Augustin Thierry et Fauriel, ou bien d'écrire une tragédie. Le *Discours historique* qui sert de préface à sa pièce le prouve assez; je le comparerais presque, pour le ton comme pour le fonds, à quelqu'une de ces piquantes lettres critiques d'Augustin Thierry sur notre propre histoire; sans avoir la prétention d'éclairer celle du nord de l'Italie au IXe siècle, ce discours a pour effet d'en rendre *l'obscurité visible*, et démontre que ce qu'on prenait pour de la lumière n'en est pas. Ce qui impatientait Manzoni par-dessus tout, ce qui ne l'impatientait pas moins que son *confrère* Thierry (il lui donnait ce nom), c'étaient les formules vagues, lâches, vulgaires, à l'aide desquelles les historiens modernes avaient recouvert et comme étouffé des questions qu'ils n'apercevaient pas. Il avait coutume de résumer agréablement le sens de son *Discours historique* à peu près en ces termes : « Je leur ai donné à savoir qu'ils n'en savent rien, et je leur ai dit que je n'ai rien à en dire; après quoi je les quitte, en les priant de faire de longues études pour nous en dire quelque chose. On m'avouera que c'est un pas de fait. »

C'est par de telles préparations que le poète, sévère pour lui-même et de moins en moins satisfait en avançant de son personnage *romanesque* d'Adelghis, qu'il avait imaginé sur des données historiques moins sûres et avant ses dernières études, prenait sa revanche tout à côté, et qu'il se rendait digne de ressaisir, de retracer dans ses vrais linéamens *la figure non colossale*, *mais grande encore,* de Charlemagne (1).

Et qu'on ne dise pas que l'idéal ait souffert au milieu de cette application patiente; le personnage d'Hermangarde a toute sa pureté et son exaltation tendre, les chœurs ont leur pathétique ou leur éclat.

(1) Préface de la traduction de Fauriel, page XI.

Il résulte seulement de cette combinaison de soins que l'esprit de l'histoire vit sincèrement dans un sujet de tragédie d'ailleurs populaire, et que Goethe, par exemple, ou Fauriel, étaient satisfaits en même temps que l'eût été la foule, si elle avait pu y applaudir. Quand je songe à ces deux pièces isolées qui se tiennent debout là-bas comme deux belles colonnes, et qui semblaient nous prêter d'avance le portique de l'édifice, à charge pour nous de le poursuivre, j'ai peine à ne pas rougir de ce que, sous nos yeux, ce rêve de théâtre est devenu.

Je continue et veux ici rassembler tout ce qui tient à un épisode attachant pour lequel il n'est pas besoin d'excuse. Est-ce donc là m'écarter le moins du monde de mon sujet? Je fais ressortir à quel degré Manzoni, lié à la France par Fauriel, a été, en Italie, un représentant et un frère de l'école historique française. Je fais toucher du doigt le lien et le nœud. Cette école n'ayant point produit son poète dramatique chez nous, elle l'a eu dans Manzoni.

Fauriel, à cette époque, nourrissait certain vague projet de composer un roman historique, dont il aurait sans doute placé la scène dans le midi de la France, en un de ces âges qu'il savait si bien. Après avoir terminé *Adelchi*, et avoir eu un instant l'idée (mais sans y donner suite) d'une tragédie de *Spartacus*, Manzoni commença, de son côté, à songer à son roman des *Promessi Sposi*. Vers le même temps, son ami Grossi s'occupait d'un grand poème historique, *les Lombards à la première Croisade;* c'était le moment de la pleine vogue d'*Ivanhoe*. De là d'actives discussions et mille idées en jeu, soit par correspondance, soit surtout de vive voix durant le séjour que Fauriel alla faire en Italie dans les années 1823-1825. Il s'agissait, par exemple, comme question principale entre les deux amis, de la mesure selon laquelle l'histoire et la poésie peuvent se combiner sans se nuire. Fauriel inclinait à croire que dorénavant, dans cette lutte, la poésie proprement dite aurait de plus en plus le dessous. Manzoni ne le pensait pas tout-à-fait ainsi, et maintenait que, nonobstant toutes apparences et tous pronostics contraires, *la poésie ne veut pas mourir*. Tous deux s'accordaient à reconnaître que dans un système de roman, il y a lieu d'inventer des faits pour développer des mœurs historiques : « Or, c'est là, répliquait Manzoni, c'est là une ressource très heureuse de cette poésie qui, comme je vous le disais, ne veut pas mourir; la narration historique lui est interdite, puisque l'exposé des faits a, pour la curiosité très raisonnable des hommes, un charme qui dégoûte des inventions poétiques qu'on veut y mêler, et qui les fait même paraître puériles. Mais rassembler les traits caractéristiques d'une époque

de la société et les développer dans une action, *profiter de l'histoire sans se mettre en concurrence avec elle*, sans prétendre faire ce qu'elle fait mieux, voilà ce qui me paraît encore réservé à la poésie et ce qu'à son tour elle seule peut faire. » Nous ne croyons pas trop nous tromper en résumant de la sorte l'opinion du poète.

Et pour le style, soit en prose, soit en vers, pour la forme de l'expression, que de soins, que de scrupules! Dans la tragédie en particulier, quel art insensible pour concilier le simple et le noble, l'expression libre, naturelle, par momens familière, et l'expression idéale! Quelle étude, au contraire, n'avait-on pas faite dans l'ancienne tragédie pour atteindre à un but opposé, pour ne faire parler les hommes ni comme ils parlent naturellement, ni comme ils peuvent parler aux heures d'exaltation sincère, *pour écarter à la fois la prose et la poésie*, et y substituer je ne sais quelle froide rhétorique! L'effort raisonné de Manzoni était précisément inverse, et le suffrage des juges compétens s'accorde à dire qu'il a réussi. Entre ces juges, j'ai assez marqué qu'il n'en était aucun auquel il s'en remît plus absolument et avec plus de confiance qu'à Fauriel; mais c'est peut-être tandis qu'il s'occupait d'écrire son roman des *Promessi Sposi*, que ces questions fines, qui touchent à la forme du langage et comme à l'étoffe même de la prose italienne, revenaient plus habituellement entre eux. De tels détails, qui font entrer dans la confidence du talent, ont un prix si vrai, si pur, si désintéressé, qu'on nous pardonnera, que Manzoni lui-même nous pardonnera, nous l'espérons, d'essayer de les fixer ici dans sa bouche avec quelque précision et avec quelque suite, sur la foi d'un témoin ami qui croit avoir fidèlement retenu. Les conditions du bon style en italien sont, il ne faut pas l'oublier, très particulières et très différentes de ce qui a lieu chez nous.

« Lorsqu'un Français cherche à rendre ses idées de son mieux, disait Manzoni à Fauriel un jour qu'il ressentait plus vivement ces difficultés et ces scrupules qui sont la conscience de l'écrivain, voyez quelle abondance et quelle variété de tours, de *modi*, il trouve dans cette langue qu'il a toujours parlée, dans cette langue qui se fait depuis si long-temps et tous les jours dans tant de livres, dans tant de conversations, dans tant de débats de tous les genres. Avec cela, il a une règle pour le choix de ses expressions, et cette règle, il la trouve dans ses souvenirs, dans ses habitudes, qui lui donnent un sentiment presque sûr de la conformité de son style avec l'esprit général de la langue; il n'a pas de dictionnaire à consulter pour savoir si un mot choquera ou s'il passera : il se demande si c'est français ou non, et il est à peu près sûr de sa réponse. Cette richesse de tours et

cette habitude de les employer lui donnent encore le moyen d'en inventer à son usage avec une certaine assurance, car l'analogie est un champ vaste et fertile en proportion du positif de la langue : ainsi il peut rendre ce qu'il y a d'original et de nouveau dans ses idées par des formules encore très rapprochées de l'usage commun, et il peut marquer presque avec précision la limite entre la hardiesse et l'extravagance. Imaginez-vous au lieu de cela un Italien qui écrit, s'il n'est pas Toscan, dans une langue qu'il n'a presque jamais parlée, et qui (si même il est né dans le pays privilégié) écrit dans une langue qui est parlée par un petit nombre d'habitans de l'Italie; une langue dans laquelle on ne discute pas verbalement de grandes questions; une langue dans laquelle les ouvrages relatifs aux sciences morales sont très rares et à distance; une langue qui (si l'on en croit ceux qui en parlent davantage) a été corrompue et défigurée justement par les écrivains qui ont traité les matières les plus importantes dans les derniers temps; de sorte que, pour les bonnes idées modernes, il n'y aurait pas un type général d'expression dans ce qu'on a fait jusqu'à ce jour en Italie. Il manque complètement à ce pauvre écrivain ce sentiment, pour ainsi dire, de communion avec son lecteur, cette certitude de manier un instrument également connu de tous les deux. Qu'il se demande si la phrase qu'il vient d'écrire est italienne; comment pourra-t-il faire une réponse assurée à une question qui n'est pas précise? Car, que signifie *italien* dans ce sens? Selon quelques-uns, ce qui est consigné dans la *Crusca;* selon quelques autres, ce qui est compris dans toute l'Italie ou par les classes cultivées : la plupart n'appliquent à ce mot aucune idée déterminée. Je vous exprime ici d'une manière bien vague et bien incomplète un sentiment réel et pénible. La connaissance que vous avez de notre langue vous suggérera tout de suite ce qui manque à mes idées; mais j'ai bien peur qu'elle ne vous amène pas à en contester le fonds. Dans la rigueur farouche et pédantesque de nos *puristi*, il y a, à mon avis, un sentiment général fort raisonnable, c'est le besoin d'une certaine fixité, d'une langue convenue entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent. Je crois seulement qu'ils ont tort de croire que toute une langue est dans la *Crusca* et dans les écrivains classiques, et que, quand elle y serait, ils auraient encore tort de prétendre qu'on l'y cherchât, qu'on l'apprît, qu'on s'en servît. Car il est absolument impossible que des souvenirs d'une lecture il résulte une connaissance sûre, vaste, applicable à chaque instant, de tout le matériel d'une langue. Dites-moi à présent ce que doit faire un Italien qui, ne sachant faire autre chose, veut écrire. Pour moi, dans le désespoir de trouver une règle constante et spéciale pour bien faire ce métier, je crois cependant qu'il y a aussi pour nous une perfection approximative de style, et que, pour y atteindre le plus possible dans ses écrits, il faut penser beaucoup à ce qu'on va dire, avoir beaucoup lu les Italiens dits classiques et les écrivains des autres langues, les Français surtout, avoir parlé de matières importantes avec ses concitoyens, et que, moyennant cette combinaison de soins, on peut acquérir une certaine promptitude à trouver, dans la langue qu'on appelle bonne, ce qu'elle contient d'applicable à nos besoins

actuels, une certaine aptitude à l'étendre par l'analogie, et un certain tact pour tirer de la langue française ce qui peut en passer dans la nôtre, sans choquer par une forte dissonance, et sans y apporter de l'obscurité. Ainsi, avec un travail plus pénible et plus opiniâtre, on fera le moins mal possible ce que chez vous l'on fait bien presque avec facilité. Je pense avec vous que bien écrire un roman en italien est une des choses les plus difficiles; mais je trouve cette difficulté dans d'autres sujets, quoiqu'à un moindre degré, et avec la connaissance non pas complète, mais très sûre, que j'ai des imperfections de l'ouvrier, je sens aussi d'une manière presque aussi sûre qu'il y en a beaucoup dans la matière. »

Fauriel, à ces raisons ingénieuses, ne contestait qu'à demi; il avait pourtant aussi de quoi opposer. L'Italie avait toujours eu ses grands écrivains; comment serait-il dit qu'elle n'en aurait pas encore? Était-il si fâcheux, après tout, d'être dans la nécessité de choisir et, jusqu'à un certain point, de former sa langue, de la tenir au-dessus des jargons du jour, et de la rapporter à un type supérieur qui s'appuie directement par un si large côté aux exemples des vieux maîtres? La part faite aux difficultés réelles, restait toujours celle du talent : Fauriel la montrait bien belle encore et bien grande; il osait sans doute renvoyer à son ami un reproche qu'il en avait souvent reçu, et l'engageait à moins mesurer son travail sur un idéal de perfection qu'il n'est pas donné d'atteindre, même à ceux qui en ont le sentiment; il lui rendait à son tour cette gracieuse guerre que Manzoni aimait à lui faire, sur son *incontentabilité*. Lui, en effet, dans ce qu'il produisait, il était *incontentable* sur le fonds, Manzoni l'est sur le style.

Circonstance remarquable et dont l'espèce de contradiction n'aura pas échappé! Fauriel, qui, dans ses écrits français, était loin d'être un maître de la forme et s'en souciait assez peu, devenait un arbitre exquis et sûr dès qu'il s'agissait de langue italienne et de style toscan. Il semblait qu'en cela la difficulté même et la nouveauté de l'application aiguisassent son goût et le tinssent en éveil. Le fait constant, c'est qu'en telles décisions fines, il était volontiers reconnu pour oracle. Les pièces les plus achevées aimaient à en passer par son tribunal et savaient avoir toujours quelque chose à gagner à ses *ritocchi*. J'admets que l'Italie, malgré sa Toscane, ait à quelques égards l'inconvénient de la province, c'est-à-dire qu'on y sente le manque d'un grand centre, d'une capitale qui donne le mouvement à la langue et en règle le ton à chaque moment. Dans cette incertitude, que faire, quand on a la noble ambition d'être écrivain? S'en remettre en idée à quelques juges d'élite, écrire en vue de leur suffrage, qui tient lieu et qui ré-

pond d'avance de tous les autres. En ce sens, Fauriel était un coin de la capitale de Manzoni, il était l'un des membres les plus présens de cette capitale disséminée.

N'exagérons rien; nous ne serons que vrai en affirmant que la publication en France des tragédies traduites par Fauriel, et les jugemens dont il les accompagna, eurent à l'instant leur contre-coup en Italie; les éloges de Goethe, que le critique avait enregistrés, ceux qu'il avait ajoutés lui-même, ces glorieux ou graves suffrages, venant du dehors, *posaient*, comme on dit, Manzoni chez les siens et préparaient les voies au succès prodigieux de son roman. Je tirerai d'une lettre d'Hermès Visconti à Fauriel un curieux passage qui prouve l'exactitude de cette assertion; je traduis textuellement :

« (Milan 10 août 1823.) J'ai lu avec un singulier plaisir l'*Adelchi* et le *Carmagnola* français. — Pour ce qui est de la traduction de mon petit *Dialogue*, je ne puis que trouver en vérité que vous avez voulu faire preuve envers moi d'une bonne grace extrême. — Permettez-moi de vous dire que, dans le reste du volume, il est rendu pour la première fois justice, et sous tous les points de vue, au talent de notre ami; cela va devenir on ne saurait plus utile à sa réputation littéraire, même parmi nous. Non que, de prime abord, je suppose la moyenne de nos lecteurs en mesure de sentir et d'apprécier les observations générales qui font ressortir l'importance du système dramatique créé en partie et suivi par Alexandre; ils n'entendront pas très bien non plus les observations de détail dues à Goethe. Néanmoins, si les productions suivantes d'Alexandre trouvent au-delà des Alpes des analyses et des éloges comme ceux qu'on vient de faire pour *Carmagnola* et *Adelchi*, je crois que ce sera le meilleur moyen de persuader à nos *dilettanti* de littérature qu'ils possèdent un grand poète parmi leurs concitoyens, et peut-être, avec le temps, de les accoutumer à l'idée que les tragédies d'Alfieri ne sont pas les meilleures tragédies italiennes. Pour le moment nous sommes assez loin de là. Seulement un petit nombre de personnes commencent à dire tout bas que Manzoni est le meilleur des poètes italiens vivans; les autres pensent suffisamment le louer en le qualifiant un poète au-dessus du commun et un prosateur estimable, sans parler de ceux qui le croient ou affectent de le croire un beau talent fourvoyé. »

Les choses, à cet égard, se passèrent bien mieux que Visconti ne l'augurait; le mouvement des esprits en faveur de la nouvelle école se prononça avec rapidité. Moins de trois ans après la date de cette lettre, le poème de Grossi (*les Lombards à la Croisade*), à la veille d'être publié (avril 1826), réunissait un nombre de souscripteurs sans exemple dans le pays, 1,600, je crois. Enfin, les *Promessi Sposi*

ayant paru dans l'été de 1827, le succès dépassa l'attente; 600 exemplaires (ces chiffres, qu'on le sache bien, signifient beaucoup) furent enlevés en quinze jours; le livre fit fureur; on ne parlait que de cela dans tout Milan, et dans les antichambres même on se cotisait pour l'acheter. Les témoignages empressés, les lettres de félicitations arrivaient de tous les bords et de tous les rangs. C'était, en un mot, partie gagnée et pour le poète et pour la cause.

Fauriel, qui dut se trouver si heureux du triomphe de son ami, avait assisté de près à la composition de l'ouvrage. J'ai dit qu'il fit un long séjour en Italie, soit à Milan, soit à Florence et dans d'autres villes; il arriva à Milan dans l'automne de 1823, et il n'était de retour en France qu'en novembre 1825. Une grande douleur l'avait décidé à ce voyage, de tout temps projeté, mais différé toujours : il avait perdu, au mois de septembre 1822, l'amie constante à laquelle il avait consacré sa vie, et qu'il n'avait pas quittée durant vingt années. Dans le vide immense que lui causa la mort de Mme de Condorcet, il sentit le besoin de se reprendre à ce qui lui restait de liens et de souvenirs, et de se rapprocher d'une famille qui était comme celle de son adoption; il alla s'asseoir au foyer de Manzoni.

C'est pendant cette absence (1824) que parurent les *Chants populaires de la Grèce moderne*, préparés par lui avant son départ, celui de tous ses ouvrages qui a eu le plus de vogue dans le public, et qui a d'abord suffi à classer son nom. Divers motifs l'avaient porté à ce travail généreux : il était jaloux, lui aussi, de payer son tribut à une noble cause; déjà, en 1823, nous le voyons publier une traduction libre des *Réfugiés de Parga*, poème lyrique de Berchet (1). Dès les premiers chants grecs modernes qu'il avait entendu réciter à ses amis Mustoxidi et Piccolos, Fauriel en avait été enthousiaste et s'était dit : « Ce sont ces chants surtout qui feront connaître et aimer la Grèce moderne, et qui prouveront que l'esprit des anciens, le souffle de la poésie, non moins que l'amour de la liberté, y vit toujours. » Mais cet enthousiasme, redoublé ici par les circonstances éclatantes du réveil d'un peuple, se puisait chez lui à d'autres sources encore, non moins profondes et toutes littéraires, sur lesquelles nous avons à insister.

Fauriel était amoureux du primitif en littérature; il aimait surtout la poésie à cet âge de première croissance où elle est presque la même chose que l'histoire, où elle se confond avec elle et en tient lieu. Si

(1) *I Profughi di Parga*, poème de J. Berchet, traduit librement de l'italien (Firmin Didot, 1823).

Fauriel a eu en un sens le génie historique (et il n'est que juste de lui en accorder une part bien originale), on peut dire que ç'a été dans l'application à la littérature et à la poésie qu'il en a fait preuve le plus heureusement; lorsqu'il a abordé l'histoire pure, une certaine vigueur de coup d'œil peut-être dans l'appréciation politique des grands hommes, et à coup sûr certaines qualités d'exécution, lui ont fait défaut pour remplir l'idée qu'on peut concevoir de l'historien complet; mais, dans l'interprétation et l'intelligence historique des poésies et chants nationaux, des romances ou épopées populaires, il a été un maître sagace, incomparable, et le premier qui ait donné l'éveil chez nous. Et, remarquons-le, il ne se contentait pas de dégager par une analyse habile ce qu'il pouvait y avoir d'historique dans ces premiers chants lyriques, dans ces fragmens romanesques, et de le mettre à nu; il sentait vivement aussi le charme du poétique qui s'y trouvait mêlé; il respirait avec délices, toutes les fois qu'il les rencontrait, le parfum de ces mousses sauvages et de ces fleurs des landes. L'homme de goût, l'homme délicat et sensible se retrouvait jusque dans l'érudit en quête du fond et dans l'investigateur des mœurs simples. On n'était guère accoutumé à entendre le sentiment et le goût de cette sorte en France après les siècles de Louis XIV et de Louis XV; aussi Fauriel put-il sembler quelquefois ne pas faire assez de cas des époques littéraires constituées et donner ouvertement la préférence à des âges trop nus; il avait pour ceux-ci un peu de cet amour dont Ulysse aimait sa *pierreuse Ithaque*. Le reste, si beau que cela parût, lui tenait moins à cœur. Les dieux littéraires les plus voisins de nous et réputés les plus incomparables dans nos habitudes d'admiration n'étaient certainement pas ceux sur lesquels il reportait le plus volontiers ses regards. C'est à ce propos qu'il échappa un jour à un critique célèbre, au plus littéraire et au plus brillant de tous, de dire spirituellement : « Fauriel, après tout, c'est un athée en littérature. » — Un athée! oh! non pas; mais il croyait surtout à la *religion naturelle* en littérature. Or, ce culte de la religion naturelle mène quelquefois un peu loin en tout genre, et dispose, si l'on n'y prend pas garde, à trop dépouiller les temples et les autels, même littéraires, de l'éclat et de la pompe qui en font convenablement partie, et qui sont aussi un des aspects nécessaires de certaines époques glorieuses. Je ne nierai donc pas qu'il n'y eût chez Fauriel quelque excès et quelque trace de rigueur dans ce retour à la simplicité. Ce n'est pas à dire que son goût sincère et déclaré pour l'âge spontané des poésies et pour leurs produits naturels fût un goût absolument exclusif; je pourrais citer à cet ordre de prédilections ha-

bituelles plus d'une exception de sa part qui serait piquante; j'ai déjà parlé de l'émotion que lui causaient quelques-uns des chœurs d'Euripide, et certes aucun académicien d'Italie, aucun de ses confrères de la *Crusca* (1), ne sentait mieux le charme de l'*Aminta* qu'il ne le goûtait lui-même. Ces nuances admises, le fond de son cœur était bien là où nous le disons. Dès qu'il en trouvait prétexte dans ses cours, il se permettait des excursions vers ces époques préférées, et si, sur son chemin des Provençaux, il pouvait faire à l'occasion le grand tour par les Nibelungen jusqu'à l'Edda, il se gardait bien d'y manquer. Fauriel est sans contredit l'esprit le plus anti-académique de vocation qui ait existé en France; il avait l'enthousiasme du primitif, il en avait même le prosélytisme (disposition assez surprenante chez lui); il y voulait convertir d'abord, dans le courant de ces années 1820-1828, les jeunes esprits mâles et délicats qu'il rencontrait. Son action sur les débuts de M. Ampère fut sensible; il contribua à développer en cette vive nature l'instinct qui la tournait vers les origines littéraires, à commencer par celles des Scandinaves. La première fois que M. Mérimée lui fut présenté, Fauriel l'excita aussitôt à traduire les romances espagnoles d'après le même système qu'il venait d'appliquer aux chants grecs, et il eut quelque peine ensuite à ne pas voir dans l'ingénieux pastiche de *la Guzla* une atteinte légèrement ironique à des sujets pour lui très sérieux et presque sacrés. Chants serbes, chants grecs, chants provençaux, romances espagnoles, moallakas arabes, il embrassait dans son affection et dans ses recherches tout cet ordre de productions premières et comme cette zone entière de végétation poétique. Il y apportait un sentiment vif, passionné, et qui aurait pu s'appeler de la sollicitude. J'en veux citer un exemple qui me semble touchant, et qui montre à quel point il avait aversion de l'apprêté et du sophistiqué en tout genre. Il avait raconté un jour devant M. de Stendhal (Beyle), qui s'occupait alors de son traité *sur l'Amour*, quelque histoire arabe dont celui-ci songea aussitôt à faire son profit. Fauriel s'était aperçu que, tandis qu'il racontait, l'auditeur avide prenait au crayon des notes dans son chapeau. Il se méfiait un peu du goût de Beyle; il eut regret à la réflexion, de songer que sa chère et simple histoire, à laquelle il tenait plus qu'il n'osait dire, allait être employée dans un but étranger et probablement travestie. Que fit-il alors? Il offrit à Beyle de la lui racheter et de la remplacer par deux autres dont, tout bas, il se sou-

(1) Fauriel était membre de l'Académie de la Crusca; il y succéda à Charles Pougens en février 1834.

ciait beaucoup moins; en un mot, il offrit toute une menue monnaie pour rançon du premier récit : le marché fut conclu, et Beyle, enchanté du troc, lui écrivait :

« Monsieur, si je n'étais pas si âgé, j'apprendrais l'arabe, tant je suis charmé de trouver enfin quelque chose qui ne soit pas copie académique de l'ancien. Ces gens ont toutes les vertus brillantes.

« C'est vous dire, monsieur, combien je suis sensible aux anecdotes que vous avez bien voulu traduire pour moi. Mon petit traité idéologique sur l'amour aura ainsi un peu de variété. Le lecteur sera transporté hors des idées européennes. — Le morceau provençal, que je vous dois également, fait déjà un fort bon repos. »

Beyle était un homme de beaucoup d'esprit; il haïssait aussi, on le voit, l'académique et le convenu; il cherchait le simple, mais il courait après et il affectait de le saisir, ce qui est une autre manière de le manquer.

Les *Chants populaires de la Grèce moderne*, publiés par Fauriel, avaient le rare avantage de concilier avec le spontané et le naturel, qui distinguent proprement cette veine d'inspirations, une grace et une fleur d'imagination qu'elles n'offrent pas toujours et qui tenaient ici à ce fonds immortel d'une race heureuse. En de telles productions naïves, Fauriel ne reculait pas au besoin devant le rude et l'inculte; mais, là comme ailleurs, il aimait surtout le délicat, le pathétique, le généreux, et il put ici se satisfaire à souhait lui et ses lecteurs. Rien n'égale le jet hardi, la fraîcheur et la saveur franche de bon nombre de ces pièces. Les chansons historiques et héroïques des klephtes, qui se rattachent à la longue lutte de la population indigène contre les Turcs, forment la partie guerrière du recueil, celle qui avait trait directement aux circonstances de l'insurrection d'alors; ce sont les fragmens d'une Iliade brisée, mais d'une Iliade qui dure et recommence. Viennent ensuite les chansons romanesques ou idéales, celles où la fiction a plus de part et qui se rapportent à des légendes ou à des superstitions populaires; plus d'une respire le souffle errant d'un Théocrite dont la flûte s'est perdue, mais qui en retrouve dans sa voix quelques notes fondamentales. La troisième classe du recueil comprend les chansons domestiques, celles qui célèbrent les fêtes et les solennités de la famille, le mariage, les funérailles, le retour du printemps et des hirondelles. Dans l'excellent et instructif *Discours préliminaire* qu'il a mis en tête du volume, Fauriel a caractérisé surtout cette dernière classe d'une manière charmante et d'un ton pé-

nétré; il nous fait à merveille sentir combien en Grèce la poésie est et n'a jamais cessé d'être l'organe habituel et inséparable de la vie, l'expression sérieuse et nullement exagérée d'un sentiment naturel plus exalté qu'ailleurs. Cette poésie qui coule de source et où la vanité ni les petits effets n'entrent pour rien, qui n'est pas une poésie d'auteur, mais une effusion du génie populaire, Fauriel la suit dans ses moindres courans et jusque dans ses filets épars. Il faut voir avec quels soins religieux il recueille tous ces chants de rhapsodes inconnus et comme ces membres dispersés de l'éternel Homère : « Ils chantent (dit-il de ces modernes chanteurs ambulans), ils chantent en s'accompagnant d'un instrument à cordes que l'on touche avec un archet, et qui est exactement l'ancienne lyre des Grecs dont il a conservé le nom comme la forme. Cette lyre, pour être entière, doit avoir cinq cordes; mais souvent elle n'en a que deux ou trois, dont les sons, comme il est aisé de le présumer, n'ont rien de bien harmonieux. » Cette lyre qui doit avoir cinq cordes, et qui souvent n'en a plus que deux ou trois, est bien l'image fidèle de la poésie inculte et un peu tronquée qu'elle accompagne; mais cet incomplet dans les moyens et dans la forme ne détourne point Fauriel et ne lui inspire au contraire qu'un intérêt de plus :

« Entre les arts qui ont pour objet l'imitation de la nature, dit-il excellemment (et sa pensée est tout entière dans ce passage), la poésie a cela de particulier que le seul instinct, la seule inspiration du génie inculte et abandonné à lui-même y peuvent atteindre le but de l'art, sans le secours des raffinemens et des moyens habituels de celui-ci, au moins quand ce but n'est pas trop complexe ou trop éloigné. C'est ce qui arrive dans toute composition poétique qui sous des formes premières et naïves, si incultes qu'elles puissent être, renferme un fond de choses ou d'idées vraies et belles. Il y a plus : c'est précisément ce défaut d'art ou cet emploi imparfait de l'art, c'est cette espèce de contraste ou de disproportion entre la simplicité du moyen et la plénitude de l'effet, qui font le charme principal d'une telle composition. C'est par là qu'elle participe, jusqu'à un certain point, au caractère et au privilége des œuvres de la nature, et qu'il entre dans l'impression qui en résulte quelque chose de l'impression que l'on éprouve à contempler le cours d'un fleuve, l'aspect d'une montagne, une masse pittoresque de rochers, une vieille forêt; car le génie inculte de l'homme est aussi un des phénomènes, un des produits de la nature (1). »

Dans cet ingénieux et substantiel *Discours* comme dans plusieurs des *argumens* étendus qui précèdent les pièces, et dont quelques-

(1) *Discours préliminaire,* page CXXVI.

uns sont de vrais chapitres d'histoire, le style de Fauriel s'affermit, sa parole s'anime et se presse, il trouve un nerf inaccoutumé d'expression; on dirait que, dans ce sujet de son choix, il a véritablement touché du pied *la terre qui est sa mère*. C'est de tous ses ouvrages celui dans lequel il a mis le plus de verve et de chaleur; il y a des pages écrites avec effusion. — Dans un supplément ajouté au second volume, Fauriel faisait entrer de nouvelles poésies qu'il avait recueillies en dernier lieu durant ses voyages d'Italie, à Venise et à Trieste, de la bouche même des réfugiés, et il aimait à dater la petite préface de ce supplément, de *Brusuglio proche Milan*, c'est-à-dire du toit de Manzoni.

L'effet de cette publication en France fut des plus heureux et des plus favorables à la cause qu'elle voulait servir. Nous ne saurions mieux le rendre qu'en empruntant le jugement de M. Jouffroy qui, au moment où l'ouvrage parut, en fit le thème d'une série d'articles et d'extraits dans *le Globe* (1).

« M. Fauriel, y disait-il en commençant, familiarisé depuis long-temps avec cette sorte de recherches où la littérature et l'histoire se commentent l'une par l'autre, a conçu l'heureuse idée de recueillir, au profit des lettres, ces chants populaires des Grecs modernes, et d'en tirer, pour l'instruction de l'histoire, des renseignemens irrécusables sur leur condition politique et civile, leurs habitudes domestiques et religieuses, et les principaux évènemens qui avaient, avant l'insurrection, signalé leur existence nationale. Il en est résulté un livre où tout est neuf, et que les littérateurs et les historiens se disputeront, parce qu'il offre à ceux-là un monument poétique de la plus grande originalité, et à ceux-ci des documens authentiques sur un peuple inconnu que l'Europe vient de découvrir au milieu de la Méditerranée. Tel est l'ouvrage de M. Fauriel. »

Et, à la fin de son travail, Jouffroy concluait :

« Nous persistons à croire que, de tous les ouvrages publiés sur la Grèce moderne, aucun autre ne jette d'aussi vives lumières sur la question encore si incertaine de son émancipation; il est le seul en effet qui nous fasse connaître les ressources morales et le génie de cette nation malheureuse, et l'on peut dire qu'à cet égard chaque page de ce précieux document est une révélation et, pour ainsi dire, un gage de plus que les espérances de l'Europe civilisée ne seront point déçues.... Telle est la conviction consolante qui résulte de la publication de M. Fauriel, et, si les Grecs doivent au nom

(1) Voir les nos des 30 octobre, 20 novembre, 18 décembre 1824, et du 19 février 1825.

qu'ils portent et à leurs récentes victoires l'intérêt et l'admiration de l'Europe, c'est à notre auteur qu'ils devront d'être un peu connus pour ce qu'ils sont et aimés pour eux-mêmes. »

On voit que la jeune Grèce a bien encore quelque chose à faire pour justifier tant de gages. — L'ouvrage de Fauriel portait en lui toutes les raisons de survivre aux circonstances qui l'inspirèrent; il restera comme le monument collectif, le plus fidèle et le plus classique, de ces âges poétiques sans nom, auxquels manquent, à proprement parler, les monumens. Il représente chez nous le dernier anneau d'une étude dont *le Voyage d'Anacharsis* forme le premier chaînon; le rapprochement seul de ces deux extrêmes en dit assez, et peut servir à mesurer le chemin de la critique.

Cet épisode terminé, auquel il s'était mis tout entier d'esprit et d'affection, il semblait que Fauriel n'eût rien de plus pressant à faire qu'à vaquer à la confection et à la publication de son grand ouvrage historique qui devait, avant cette interruption, être déjà fort avancé. Ses meilleurs amis et les plus initiés à ses projets, Augustin Thierry, Manzoni, M. Guizot, ne cessaient de l'y exciter vivement. Dans un séjour que faisait Augustin Thierry à Paray (1), pendant l'automne de 1821, M. de Tracy lui demandait sans cesse si Fauriel faisait son histoire. — « Oui, il la fait, répondait Thierry. — *Ainsi il rédige? — Oui, il rédige.* » — « Avancez, pour Dieu! avancez, ne fût-ce que pour que je ne mente pas, écrivait Thierry à son *cher confrère en histoire*, comme il se plaisait à l'appeler; tâchez de vous bien porter et de *faire hardiment*. — Travaillez, travaillons tous, ajoutait-il avec ce noble feu qui alors s'animait aussi du sentiment de la chose publique, et faisons voir aux sots que nous ne sommes pas de leur bande, *among them, but not of them* (2). » — « Enfin, écrivait-on de plus d'un côté à Fauriel, enfin nous vous lirons, nous aurons la consolation de voir une sagacité et une patience, une vue perçante et une défiance comme la vôtre, appliquées à un sujet si intéressant, si obscur, et, lors même que vous ne substitueriez qu'un doute raisonné à des assertions *impatientantes* d'assurance et de *superficialité*, on éprouvera le charme que font sentir les approches de la vérité. » Puis ceux qui le connaissaient le mieux et qui savaient le faible secret l'engageaient « à ne pas trop se chicaner lui-même, et à ne pas se régler dans sa recherche sans fin sur l'idéal d'une perfection inaccessible. » On l'avertissait

(1) Paray-le-Frésil, près Moulins.

(2) C'est le mot si fier de Byron dans *Childe-Harold*, chant III, stance 113.

d'une chose qu'il ne soupçonnait peut-être pas, « c'est que, parmi ceux qui le liraient et qui le jugeraient, il n'y aurait pas beaucoup d'hommes ayant les mêmes raisons que lui pour être si difficiles; que, lorsque cela serait (ce qui changerait un peu l'état de la civilisation), ces personnes sauraient apprécier ce que seul il aurait pu faire, et ne lui imputeraient pas l'imperfection même des matériaux sur lesquels il avait dû travailler. Ce n'était point assurément par la crainte des jugemens, mais par conscience, qu'il se montrait si difficile; mais, lui qui avait tant lu, il devait savoir mieux qu'un autre combien de vues neuves, profondes et vraies, seraient restées inconnues, combien d'ouvrages de la plus haute importance n'auraient jamais vu le jour, si leurs auteurs ne s'étaient pas résignés à y mêler beaucoup de *peut-être* et beaucoup d'*à-peu-près*. » Voilà ce qu'on lui redisait sous toutes les formes, avec autorité, avec grace; mais, par malheur, ce *démon de la proscrastination* que Benjamin Constant avait déjà nommé, et que lui-même connaissait si bien, l'emporta, et ce ne fut que plus de dix ans après que Fauriel livra à l'impression une partie, la seule terminée, de son grand ouvrage.

Nous n'insisterons pas sur les digressions et distractions studieuses qu'il se permit dans l'intervalle; elles rentreraient plus ou moins dans les précédentes et seraient désormais sans intérêt (1). Il pourrait être assez piquant, et il ne serait pas impossible de le suivre dans ses relations étroites avec les historiens célèbres qu'il précédait dans les études et par lesquels il se laissa devancer auprès du public. En quoi influa-t-il sur eux? en quoi fit-il passer au cœur de ces talens plus rapides quelques-unes de ses idées, de ses vues, ou même de ses indécisions fécondes? car c'était de près, de très près seulement, on le sait, et dans le cercle intime des entretiens, que Fauriel avait sa plus grande action, et qu'il aurait mérité d'être qualifié ce qu'il était véritable-

(1) On trouverait, en cherchant bien, bon nombre d'articles de lui dans les recueils périodiques de ces années, à commencer par les *Archives philosophiques*, dirigées par M. Guizot; les articles sur la *Grammaire romane* de Raynouard (t. I, p. 504), sur l'*Archéologie galloise* (t. II, p. 88), très probablement celui sur Bopp (t. IV, p. 290), sont de Fauriel. La *Revue encyclopédique* en obtint de lui, dès son origine, et put le compter parmi ses collaborateurs habituels : il y donna des extraits, en 1819 et 1820, sur l'*Histoire littéraire d'Italie* que continuait Salfi, sur le poème sanskrit de *Nalus*, sur l'*Anthologie arabe;* en 1821, sur les *Poésies de Marie de France*, sur *Tombouctou*, etc., etc.; mais la plupart de ces extraits ou notices n'avaient pas alors l'importance et le développement que prirent plus tard les travaux de revue. Ces derniers articles, de date récente, ont été relevés et enregistrés au complet par M. Ozanam, dans son Étude sur Fauriel.

ment, un *esprit nourricier*. Ses amis les historiens durent s'en ressentir. Placé au centre des communes recherches, éloigné de toute pensée de rivalité ou même d'émulation, et n'en apportant pas moins le plus vif intérêt au fond des choses, il était naturellement le confident de leurs projets, de leurs travaux, des jugemens qu'ils portaient les uns sur les autres. Toutes les grandes questions s'agitaient ainsi en divers sens à son oreille, et il avait voix prépondérante auprès de chacun. Nous ne saurions, dans tous les cas, rien trouver à citer de plus honorable et de plus significatif pour Fauriel que ce qu'a écrit de lui M. Augustin Thierry, dans la préface de ses *Études historiques*, où il lui rend le plus touchant et le plus noble des hommages :

« Comme on l'a souvent remarqué, dit M. Thierry en revenant avec charme sur ses travaux de l'année 1821, toute passion véritable a besoin d'un confident intime ; j'en avais un à qui, presque chaque soir, je rendais compte de mes acquisitions et de mes découvertes de la journée. Dans le choix toujours si délicat d'une amitié littéraire, mon cœur et ma raison s'étaient heureusement trouvés d'accord pour m'attacher à l'un des hommes les plus aimables et les plus dignes d'une haute estime. Il me pardonnera, je l'espère, de placer son nom dans ces pages, et de lui donner, peut-être indiscrètement, un témoignage de vif et profond souvenir : cet ami, ce conseiller sûr et fidèle, dont je regrette chaque jour davantage d'être séparé par l'absence, c'était le savant, l'ingénieux M. Fauriel, en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grace de langage semblent s'être personnifiées. Ses jugemens, pleins de finesse et de mesure, étaient ma règle dans le doute ; et la sympathie avec laquelle il suivait mes travaux me stimulait à marcher en avant. Rarement je sortais de nos longs entretiens sans que ma pensée eût fait un pas, sans qu'elle eût gagné quelque chose en netteté ou en décision. Je me rappelle encore, après treize ans, nos promenades du soir, qui se prolongeaient en été sur une grande partie des boulevards extérieurs, et durant lesquelles je racontais, avec une abondance intarissable, les détails les plus minutieux des chroniques et des légendes, tout ce qui rendait vivans pour moi mes vainqueurs et mes vaincus du XIe siècle, toutes les misères nationales, toutes les souffrances individuelles de la population anglo-saxonne, et jusqu'aux simples avanies éprouvées par ces hommes morts depuis sept cents ans et que j'aimais comme si j'eusse été l'un d'entre eux. »

A ces récits de l'éloquent et sympathique historien pour les Anglo-Saxons vaincus, Fauriel pouvait répondre par d'autres récits non moins attachans sur ses pauvres vaincus du Midi, sur ces Aquitains toujours écrasés et toujours résistans, toujours empressés de renaître à la civilisation au moindre rayon propice de soleil. Nous y reviendrons avec lui tout à l'heure. Il y aurait encore, comme pendant et parallèle

à ce tableau des conversations d'Augustin Thierry, à mettre en regard les communications non moins intimes, non moins actives, de M. Guizot en l'année 1820, lorsque cette énergique intelligence se jetait avec passion aux sérieux travaux qui feront sa gloire : il en causait à fond avec Fauriel, il lui en écrivait en plein sujet (1). La verve de ces esprits décisifs et prompts à l'exécution tranche singulièrement avec l'habitude si différente et le procédé temporisateur de leur ami. Mais il faut se borner et passer outre. Quelques mots seulement sont à toucher ici d'une autre branche de relations qu'entretint notre auteur avec un célèbre critique étranger, avec Guillaume de Schlegel. L'aperçu suivant aidera du moins à saisir un côté de Fauriel que nous n'avons pas assez mis en lumière, et constatera, autant qu'il nous est permis de le faire, l'orientaliste en lui.

Dans cette même année 1821, où il écoutait avec tant d'intérêt les confidences historiques d'Augustin Thierry, Fauriel se trouvait dépositaire non moins fervent et non moins essentiel des confidences sur l'Inde et des doctes projets asiatiques de Guillaume de Schlegel. Celui-ci, dont nous apprenons la mort au moment même où nous écrivons ces lignes et où nous nous flattions d'être lu par lui, cet éminent esprit qu'on n'osa jamais louer en France sans y ajouter quelque restriction, mais que nous nous risquerons toutefois à définir (son jugement sur Molière excepté) *un critique qui a eu l'œil à toutes les grandes choses littéraires, s'il n'a pas toujours rendu justice aux moyennes*, Schlegel, dans un voyage à Paris, s'était chargé pour le compte du gouvernement prussien, et par zèle pour les études orientales, de faire graver et fondre des caractères indiens *devanagari;* ou du moins les moules et matrices de ces caractères devaient être envoyés à Berlin pour la fonte définitive. Bien des essais auparavant étaient nécessaires. Or, il arriva qu'obligé de repartir avant ces opérations d'essai, Schlegel ne vit rien de mieux que de se donner Fauriel pour remplaçant, ou comme il le lui disait en style brahmanique: « C'est dans votre sein que je compte verser cette fonte divine dont l'ambroisie ne pourra couler qu'après mon départ. » — « Conformément à votre permission, lui écrivait-il le 10 juin, je vous ai adressé le fondeur, M. Lion. Cela vous coûtera quelques quarts d'heure dont Vichnou vous récompensera par des années divines. » — Et quelques

(1) Durant l'été et l'automne de 1820, M. Guizot, pour pouvoir travailler sans distraction, était allé s'installer, avec six ou sept cents volumes, à *la Maisonnette*, dans l'habitation même de Mme de Condorcet, que sa santé retenait à Paris.

jours après : « Voici encore du plomb, mon cher pandita, que j'ai soustrait à l'usage meurtrier que les mlìcchas en font dans leurs guerres et consacré au culte pacifique de Brahma. »

A peine retourné à Bonn, Schlegel se hâta d'écrire à Fauriel pour constituer la correspondance qui, pendant les mois suivans, fut en effet très active entre eux. Quelques extraits des lettres de Schlegel donneront idée du tour de plaisanterie qu'affectionnait l'illustre savant quand il avait bu des eaux du Gange, et du genre de services dont il se reconnaissait redevable à Fauriel, aussi bien que du cas infini qu'il faisait de lui; M. de Schlegel, on le sait, ne prodiguait pas de tels témoignages. Bien des mots *sanskrits* ornent et blasonnent chemin faisant les lettres que j'ai sous les yeux; je choisis de courts passages qui soient tout à l'usage des profanes.

« (Bonn, 21 septembre 1821.) Vous êtes adorable, mon très cher initié et deux fois né, et je ne vous échangerais pas contre quatre membres de l'Académie des quarante. Je suis tenté de vous envoyer des bonbons moulés en forme de lettres devanagari. Sérieusement, vous me rendez un service immense, et je ne sais pas comment, sans vous, la chose aurait marché. Vos nouvelles sont satisfaisantes, pourvu seulement que M. Lion ne se relâche pas.... »

« (Bonn, 5 novembre.) J'ai vos deux lettres, cher Président de la typographie asiatique, et Souverain intellectuel des contrées entre l'Inde et le Gange, et je ne saurais assez vous exprimer ma reconnaisance de tous les soins que vous avez pris de mon affaire. Votre avant-dernière lettre m'avait donné des inquiétudes. Croyant avoir tout calculé, je ne concevais pas quelles nouvelles difficultés s'étaient élevées. J'attends avec la plus grande impatience l'échantillon que vous me faites espérer. Vous avez donc été réduit comme moi à faire le métier de compositeur : Vichnou vous en récompensera, cela vous vaut un million d'années de béatitude pour le moins... »

« (Bonn, 3 décembre.) J'ai des graces infinies à vous rendre, cher et docte Mécène, des soins exquis et savans que vous avez voués à mon affaire. Vraiment, je ne sais pas comment cela aurait marché sans vous... M. Lion a été payé... Je suis extrêmement satisfait de son travail, si toute la fonte est aussi bien soignée que les lettres qui paraissent dans votre échantillon. Il est délicieux, j'en ai été dans un véritable enchantement; c'est du bronze sur papier; depuis que les Védas ont été révélés, l'on n'a rien vu de pareil. J'ai l'air de me louer moi-même, mais vous savez que c'est le privilége des poètes : *Exegi monumentum œre perennius.* »

« (Bonn, 20 avril 1822.) Très cher ami et généreux protecteur de mes études, il y a un temps infini que je ne vous ai pas écrit ; mais j'ai fait mieux, j'ai composé un livre ou du moins une brochure pour vous. Pour qui écrirait-

ou des choses pareilles, si ce n'est pour des lecteurs comme vous, qui embrassent toute la sphère de la pensée, et qui sont en même temps savans, patiens, laborieux? Le troisième cahier de ma *Bibliothèque indienne* doit être entre vos mains, et je souhaite qu'il vous satisfasse. Vous m'obligerez si vous voulez en faire au plus tôt un article dans la *Revue encyclopédique* (1). J'ai aussi envoyé des exemplaires aux autres pandits de Paris. Chézy aurait dû parler depuis long-temps de moi dans le *Journal des Savans*, et il devrait le faire encore à l'occasion de ce nouveau cahier; mais, s'il est toujours dans le même abattement où je l'ai laissé, il n'y a rien à espérer de sa part. Saluez-le cependant bien cordialement de la mienne, et dites-lui, s'il veut me donner quelque chose pour ma *Bibliothèque*, qu'il sera toujours le bienvenu et que je m'offre comme son traducteur... (Et revenant à ses caractères, après quelques détails relatifs à leur perfectionnement :) Je suis vraiment confus de vous entretenir de telles minuties; mais songez que, lorsque Brahma créa le monde, il soigna jusqu'aux antennes des fourmis. Et moi qui ne suis qu'un humble mortel, n'en ferai-je pas autant pour les caractères de cette belle langue révélée? »

L'année suivante (avril 1823), Schlegel chargeait encore celui qu'il vient d'honorer de tant de titres magnifiques, de collationner pour lui, à la Bibliothèque du roi, les manuscrits du Bhagavad-Gita dont il allait publier une version latine; il en a consigné sa reconnaissance dans la préface. C'était le moment où Fauriel se disposait au voyage d'Italie: Schlegel aurait bien désiré l'attirer à Bonn, et il lui proposait, pour le tenter, de lui arranger une chambre d'études dans sa jolie petite bibliothèque, dont il lui avait fait plus d'une fois la description: « La maison que j'occupe est spacieuse, et un ami brahmanique y serait commodément. » Fauriel se décida, sans beaucoup de lutte, pour sa chère Italie et pour Brusuglio. Mais, placé comme nous venons de le montrer, confident et un peu *partner* des meilleurs, une oreille aux brahmes, l'autre aux Lombards et aux Toscans, et, au sortir d'un épanchement d'Augustin Thierry sur les Anglo-Saxons, pouvant opter à volonté entre Milan et Bonn, entre Schlegel et Manzoni, on comprendra mieux, ce semble, toute son étendue intellectuelle et son rang caché.

La révolution de 1830 produisit enfin Fauriel, et ses amis, en arrivant au pouvoir, songèrent aussitôt à mettre sa science, trop long-temps réservée, en communication directe avec le public. Une chaire de littérature étrangère fut créée pour lui à la Faculté des lettres. Si

(1) Fauriel fit la note que Schlegel désirait, dans le *Journal de la Société asiatique*, t. I, p. 44.

utile qu'il y ait été à des auditeurs d'élite, on a peut-être droit de regretter, je l'ai dit, que cette diversion prolongée, qui devint insensiblement une occupation principale, ait mis obstacle à l'entier achèvement de son entreprise historique. Ce ne fut qu'en 1836 qu'il publia le second des trois grands ouvrages qu'il avait de longue main préparés sur l'histoire du midi de la France. Le premier devait embrasser tout ce qui se pouvait découvrir ou conjecturer de positif ou de probable sur les origines, l'histoire et l'état de la Gaule, principalement de la Gaule méridionale, avant et pendant la domination romaine. Le troisième et dernier, le plus intéressant des trois, dont il aurait formé le couronnement, aurait présenté le tableau complet des provinces méridionales durant les siècles de renaissance et de culture : on retrouvera du moins la portion littéraire de ce tableau dans les volumes du cours sur l'*Histoire de la Poésie provençale*, qui s'impriment en ce moment. Le second ouvrage, le seul qu'on possède sous sa forme historique définitive, était destiné à établir le lien entre les deux autres : il comprend le récit des évènemens de la Gaule depuis la grande invasion des barbares au v[e] siècle jusqu'au démembrement de l'empire frank sous les derniers Carlovingiens. A travers cette longue et pénible époque intermédiaire, l'auteur s'attache plus particulièrement, et avec une prédilection attentive, à tout ce qui intéresse l'état du midi de la France, à tout ce qui peut y dénoter des restes de civilisation ou y faire présager des réveils de culture. Si discrète, si contenue que soit l'expression de sa sympathie, tout son cœur, on le sent, est pour ce beau et malheureux pays, où tant de fois de barbares vainqueurs fondent à l'improviste, coupant (ce qui est vrai au moral aussi) les oliviers par le pied et les arrachant jusqu'à la racine.

Il existe, sur cette période si obscure et si ingrate de l'histoire de France, d'autres ouvrages modernes plus vifs, plus animés de tableaux ou plus nets de perspective, d'une lecture plus agréable et plus simple. Des talens énergiques et brillans ont trouvé moyen d'y introduire de la lumière et presque parfois du charme; mais, si je l'osais dire, ce charme, cette lumière même, lorsqu'elle est si tranchée, ne sont-ils pas un peu comme une création de l'artiste ou du philosophe, et jusqu'à un certain point un léger mensonge, en allant s'appliquer à des âges si cruels et si désespérés? Pour moi, qui viens de lire au long les volumes de M. Fauriel, je crois en sortir avec une idée plus exacte peut-être de l'ensemble funeste de ces temps. Il en résulte une instruction triste et profonde; s'il se mêle quelque fatigue nécessairement (malgré tous les efforts de l'historien ou à cause

efforts mêmes) dans cette reproduction éparse et monotone des mêmes horreurs, c'est bien la moindre chose que, nous lecteurs, nous ressentions un peu en fatigue aujourd'hui ce qu'eux, nos semblables, durant des siècles, ils ont subi en calamités et en douleurs. Sa conscience d'historien porte M. Fauriel à rechercher et à représenter ces époques morcelées, confuses, haletantes, telles qu'elles furent au vrai; il les rend avec leurs inconvéniens, sans faire grace d'aucun. Il n'y établit pas de courant factice et n'y jette pas de ces ponts commodes, mais artificiels, comme font d'autres historiens; son récit est *adéquate* aux choses, comme dirait un philosophe.

M. Fauriel, nous l'avons assez marqué, ne visait en rien à l'effet, ou plutôt l'effet qu'il désirait produire était exactement l'opposé de ce qu'on appelle ordinairement de ce nom. Il ne voulait jamais occuper le lecteur de lui-même; il se proposait uniquement de lui faire connaître le fond des objets et de dérouler à la vue, dans leur réalité obscure et mystérieuse, certains grands momens de décomposition et de transformation sociale, jusqu'à présent mal démêlés. Dans ce but, il croyait avoir à préparer l'imagination, l'intelligence de ce lecteur moderne, et devoir l'acheminer dans le passé avec lenteur et par voie de notions successives. C'est un peu la raison pour laquelle il a été difficile à un public paresseux de l'apprécier à toute sa valeur; car il importe de le lire *consécutivement* pour saisir la chaîne entière des idées, dont l'une n'anticipe jamais sur l'autre et dont chacune ne sort qu'en son lieu. Je suis assuré que quiconque lira son histoire de la Gaule, puis son cours, avec l'attention qui convient, sentira que l'*effet* général est de lui agrandir la vue historique, de lui montrer l'humanité sous d'autres aspects plus larges et à la fois très positifs, tellement qu'il devient difficile, après cela, de se contenter de la manière extérieure de peindre propre à quelques historiens, ou des petits traits de plume et des pointes perpétuelles de certains autres; mais, pour goûter ce genre d'exposé et ne pas se rebuter des lenteurs, il faut se sentir attiré vraiment vers le fond des choses et par ce qui en fait l'essence. C'est à ce sérieux et solide intérêt, à cette curiosité tout appliquée et tout unie, que s'adresse M. Fauriel : l'esprit qui se laisse guider se trouve, à la fin, avoir gagné bien de la nouveauté et de l'étendue avec lui. Quelqu'un qui l'a bien connu disait spirituellement de sa manière, qu'il procédait comme par assises, graduellement, qu'il avait le procédé *en spirale*. — Je ne prétends point toutefois, à la faveur de ces explications que je crois justes, aller jusqu'à soutenir qu'il n'abuse point de sa méthode, qu'il ne l'aggrave

point dans sa marche par la déduction trop continue, trop complaisante, de ses indécisions et de ses conjectures, et qu'il n'y joint pas plus habituellement qu'on ne voudrait des retards superflus d'expression, et ce qu'on appellerait du gros bagage de style. J'ai parlé tout à l'heure de sa manière de bâtir : on peut ajouter que l'échafaudage, chez lui, reste, jusqu'à la fin, inséparable du monument; mais ces défauts-là sont assez sensibles, et nous avons dû insister plutôt sur les mérites intérieurs et plus cachés.

M. Fauriel, après avoir représenté l'état florissant de l'administration et de la civilisation romaine dans le midi de la Gaule au moment de la ruine commençante, se propose d'étudier les vicissitudes diverses et les degrés successifs de cette décadence à travers les invasions réitérées et le déluge croissant des barbares. Les premiers de ces conquérans qui forment établissement dans le pays sont les Visigoths, les moins opiniâtres et les moins écrasans de tous. L'historien qui, si impartial qu'il soit, se range manifestement pour les traditions romaines, et qui tient à honneur de les défendre avec Aétius, avec Majorien, avec les derniers des Romains, se montre moins défavorable aux Visigoths qu'il ne le sera aux autres races germaniques survenantes; c'est que cette barbarie visigothe se montre elle-même aussi peu tenace que possible et aussi vite transformable qu'on peut le désirer. Déjà, sur la fin du v[e] siècle, vers le temps de la mort d'Euric, si d'autres invasions n'étaient point venues compliquer le mal, celle des Visigoths avait perdu toute son énergie destructive; la race gallo-romaine reprenait le dessus et opérait la fusion sur tous les points; l'ancienne civilisation, malgré les atteintes et les altérations subies, était à la veille de refleurir et de triompher. Mais ces vagues signes précurseurs d'une saison plus douce disparurent bientôt devant une seconde et plus rigoureuse invasion; les restes de la civilisation romaine, au moment de se refaire, se virent aux prises avec une nouvelle barbarie bien plus énergique et plus tenace que la précédente : on eut Clovis et les Francs.

Plusieurs historiens modernes ont attribué quelques avantages à ces invasions des races franchement barbares à travers les races latines corrompues; ils en ont déduit des théories de renouvellement et comme de rajeunissement social moyennant cette espèce de brusque infusion d'un sang vierge dans un corps usé. M. Fauriel, malgré les fréquentes discussions qu'il soutint à ce sujet avec ses amis, ne se laissa jamais entamer à leurs théories plus ou moins spécieuses; il était et demeura foncièrement anti-germanique, en ce sens qu'il

n'admit jamais que ces violentes et brutales invasions fussent bonnes à quelque chose, même pour l'avenir éloigné d'une renaissance. Il considérait tout crument les barbares germains et en particulier les Franks (je demande pardon de l'image qui rend parfaitement ma pensée) comme une suite de durs cailloux à digérer : tant que ce travail de rude digestion ne fut pas terminé, ou du moins très avancé, il n'y eut pas, selon lui, dans la société autrefois gallo-romaine, de véritable réveil et de symptôme possible d'une civilisation recommençante.

Toute la partie relative à l'invasion des Franks me semble écrite avec une vigueur et une fermeté que ne conserve pas toujours la plume de l'historien; le portrait de Clovis n'y est en rien flatté ni embelli : il suffit à M. Fauriel de quelques extraits, de quelques traductions littérales de Grégoire de Tours, pour faire ressortir cette naïveté de barbarie franke en tout ce qu'elle a de hideux, de féroce et d'imprévoyant jusque sous ses perfidies. Il excelle, en général, à profiter de Grégoire de Tours, comme précédemment il avait fait de Sidoine; il cherche à rajuster, à rétablir la vérité historique à travers les lacunes, les crédulités ou les réticences partiales de l'un, comme il la dégageait de dessous la fausse rhétorique de l'autre. Grégoire de Tours et Sidoine, d'ailleurs, presque toutes les fois qu'il les cite et qu'il les discute, ont le privilége d'appeler sur ses lèvres un petit sourire, et une légère épigramme sous sa plume : ce sont les gaietés discrètes et sobres du grave historien. Le seul Dagobert, parmi les rois mérovingiens, lui paraît faire preuve de quelque instinct de civilisation et aspirer avec quelque suite à fonder l'unité; mais la race mérovingienne est à bout et ne mérite plus l'avenir. C'est du côté des vaincus du midi, des Arvernes tant qu'ils ont résisté, puis des Vascons des montagnes, c'est pour le parti de ces Gallo-Romains et Aquitains toujours broyés et toujours insoumis, toujours prêts à se relever sous leurs conquérans comme les Grecs sous les Turcs, que la faveur de l'historien se replie incessamment et se déclare. Il est ingénieux à les faire valoir, à les venger des injustices des chroniqueurs grossiers, à donner un sens national à ce qui semblerait de vaines mobilités d'humeur ou des révoltes purement personnelles; le chapitre qui traite de la révolte de Gondovald, par exemple, et qui offre presque l'intérêt d'un roman, tire du point de vue de l'historien un sens sérieux et nouveau, qu'on peut du moins entrevoir. Ces efforts si souvent avortés de l'Aquitaine, ce que les adversaires appelaient les inconstances d'une race volage, mais, à les mieux juger, ces opiniâtres et géné-

reuses résistances, s'organisent pourtant et prennent une régularité imposante sous la branche mérovingienne de Charibert, laquelle, dans la personne de ses nobles chefs, Eudon, Hunald et Vaifre, s'identifie pleinement avec les intérêts du pays. Il se fait là, au milieu des luttes finissantes de l'anarchie mérovingienne, une sorte d'émancipation du midi, une véritable *contre-conquête*, comme la nomme M. Fauriel. Le midi de la Gaule va encore une fois renaître, si quelque loisir lui est laissé; on est, comme on l'était au lendemain des Visigoths, à la veille d'une civilisation recommençante, si de nouveaux barbares ne viennent pas se ruer à la traverse et en refouler les semences.

Les Arabes ont paru de l'autre côté des Pyrénées; mais, eux du moins, ce ne sont pas des barbares. M. Fauriel accueille cet épisode de son sujet d'un coup d'œil tout favorable; il y redouble de curiosité, d'investigation tout à l'entour, en guide sûr et qui sait les sources. Les relations compliquées de ce peuple avec les Aquitains et les Vascons des frontières sont traitées pour la première fois d'une manière lucide, intelligente; les effets lointains des révolutions arabes intestines et leur contre-coup sur la lutte engagée contre les Franks se marquent avec suite et s'enchaînent : il est telle révolte des Berbères en Afrique qui, seule, peut expliquer de la part des Arabes d'Espagne un temps d'arrêt, un mouvement rétrograde, où les chroniqueurs chrétiens n'ont rien compris. Toute cette portion de l'ouvrage de M. Fauriel est neuve, imprévue; c'est une province de plus ajoutée à notre histoire, et on la lui doit. Sa prédilection, d'ailleurs, pour la noble culture et pour les instincts chevalesques des conquérans de l'Espagne est manifeste; il ne résiste pas à dessiner quelques-uns des traits de leurs plus grands chefs en regard de la barbarie des Franks. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il déserte la cause de ses Aquitains et de ses Vascons; il la montre seulement agrandie et ennoblie par de telles luttes, dans lesquelles Eudon et Vaifre combattent à l'avant-garde contre l'islamisme en champions de la chrétienté. Mais cette tâche leur est bientôt ravie par la fortune; elle retombe à Charles-Martel et à Charlemagne, qui en confisquent aussi toute la gloire.

La nation franke, en danger de s'abâtardir avec les derniers fils de Clovis, se retrempe sous les premiers chefs de la branche carlovingienne. Une nouvelle impulsion est donnée à la race conquérante; l'Aquitaine s'en ressent. En vain les petits-fils de Charibert, qu'elle s'est si bien acquis et assimilés, essaient d'y défendre jusqu'au bout l'honneur du dernier rameau mérovingien contre l'usurpation partout

ailleurs légitime. L'historien tient bon avec eux ; on dirait qu'il combat pied à pied à côté de Vaifre, dans cette espèce de Vendée désespérée, qui n'a laissé dans les chroniques que de rares vestiges. Lutte trop inégale ! l'Aquitaine est finalement reconquise, et toute reprise de civilisation encore une fois ajournée.

M. Fauriel est trop équitable pour ne point rendre à tout personnage historique la part qui lui revient, et pour sacrifier aucun aspect de son sujet. On a lieu toutefois de remarquer que Charlemagne ne grandit point dans ses récits ; il n'y apparaît qu'un peu effacé et dans un lointain qui n'ajoute pas précisément à l'admiration. Lorsque l'historien veut résumer en un seul chapitre l'ensemble de cette administration et de ce règne, il a l'intention parfaite de ne juger le monarque que sur des actes positifs, mais il ne l'embrasse peut-être pas suffisamment selon le génie qui l'animait. Il fait assez bon marché en Charlemagne des vues générales d'administration et de politique, et ne paraît l'apprécier, en définitive, que comme un grand caractère et une volonté énergique appliqués avec intelligence à des cas journaliers de gouvernement. Ce jugement peut être exact; il a l'air d'être rigoureux. Puisque les documens historiques légués par ces âges sont si arides, si évidemment incomplets, ils réclament une sagacité qui les interprète et les achève. M. Fauriel le sait bien. Or, lui qui tire si heureusement parti d'un fragment, d'un vestige de texte, en faveur de ses populations vaincues ou de ses poésies populaires, il n'applique pas également ici cet esprit de divination au grand homme ; les chroniqueurs pourtant ne nous ont transmis de lui que des traits secs et nus, qu'il s'agirait aussi de revivifier. On peut observer que la méthode de M. Fauriel ne va pas à mesurer les colosses historiques ; il a besoin de diviser, de subdiviser; il ne fait bien voir que ce qu'on peut voir successivement. Il excelle à analyser et à recomposer le fond d'une époque, à suivre dans un état social troublé la part des vainqueurs, la part des vaincus, à donner au lecteur le sentiment de la manière d'exister en ces âges obscurs ; puis, quand il ne s'agit plus des choses, mais d'un homme et d'un grand homme, il hésite et tâtonne un peu, ou du moins il s'enferme dans des lignes circonspectes, rigoureuses ; il ne rassemble pas son coup d'œil en un seul éclair; ces éclairs sont la gloire des Montesquieu. J'ai dit tout ce qui me semble des inconvéniens comme des qualités.

Charlemagne, de son vivant, avait donné Louis-le-Débonnaire à l'Aquitaine comme roi particulier, et le pays, toujours prompt, se ré-

parait déjà sous le gouvernement de ce jeune roi, qui en avait assez adopté d'abord les mœurs et l'esprit. Il est très remarquable de voir, chez M. Fauriel, à quel point, même après tant de recrues sauvages, après tant de mélanges qui avaient dû la dénaturer, l'Aquitaine absorbait encore aisément ses vainqueurs et les détournait vite à son usage; on pouvait toujours en dire plus ou moins, sans trop parodier le mot : *Græcia capta ferum victorem cepit.* Nous n'essaierons pas un seul instant de suivre la fortune du beau pays à travers les complications misérables de l'anarchie carlovingienne; cette anarchie pourtant la servait. Par leur position la plus éloignée du centre, les contrées du midi échappent de bonne heure à presque toute dépendance, et forment comme le nid le plus favorable à la naissante féodalité. En terminant son IVe volume et le IXe siècle, M. Fauriel a la satisfaction de laisser l'Aquitaine tout-à-fait émancipée et rentrée dans ses voies, ayant usé deux conquêtes, deux dynasties frankes, ayant sauvé jusque dans ses morcellemens une certaine unité morale, et prête enfin à se rajeunir au sein d'un ordre nouveau. C'eût été là l'objet d'une dernière œuvre historique qu'il se proposait de mener à terme, et dont l'inachèvement ne saurait trop se regretter.

L'analyse rapide qui précède donnerait une trop insuffisante idée du livre de M. Fauriel, si elle faisait croire qu'il se borne à retracer les destinées particulières de l'Aquitaine et de la Provence; j'y ai dégagé ce milieu et comme dessiné ce courant, mais on le perd bien souvent dans la considération de l'ensemble. L'historien aime à déborder son cadre; cette histoire du midi est, à vrai dire, l'histoire générale de la Gaule entière durant cinq siècles. Toutes les grandes questions de races, d'institutions, de conflits entre les divers pouvoirs, y sont abordées; les solutions, pour ne pas être toujours aussi tranchées ou tranchantes que dans d'autres écrits plus célèbres, n'en ont pas moins leur valeur bien originale. Il y a telle de ces analyses appliquées à des masses confuses de faits et d'évènemens qui est capitale pour l'intelligence des temps; et, sans sortir de la dernière partie, qui traite de l'anarchie carlovingienne, je ne veux citer que l'explication donnée par l'historien de la bataille de Fontanet, entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire. On croit, grace à lui, saisir le sens de cette horrible boucherie; on comprend quelques-uns des motifs généraux qui ramassaient là, à un jour donné, tant de peuples; on a enfin l'*idéal* d'une bataille, selon les idées des Franks, dans ce gigantesque duel *d'une terrible simplicité*. Il y aurait très peu à faire pour que ces pages de M. Fauriel, même au point de vue de l'art, fussent un tableau achevé,

d'un effet grandiose; c'est par de tels côtés que son histoire, malgré tout, reste supérieure (1).

Avant et depuis la publication de son histoire, M. Fauriel fit insérer dans divers recueils, et dans la *Revue des Deux Mondes* particulièrement, de nombreux morceaux littéraires, la plupart relatifs à son sujet favori, je veux dire à la poésie provençale. Le cours qu'il professait à la Faculté des lettres lui en fournissait le fonds. Nous aurions à rechercher soigneusement les moindres de ces articles comme pouvant nous rendre avec quelque suite les idées de l'auteur, s'ils ne devaient être beaucoup mieux représentés bientôt par la totalité de ses leçons sur l'*Histoire de la Poésie provençale* qui s'impriment à cette heure, et qui paraîtront vers l'automne prochain (2). Il nous suffira donc aujourd'hui de nous arrêter aux principaux articles et à ceux qui ont fait bruit. Les plus importans, de tout point, sont les douze leçons qu'il inséra en 1832 dans la *Revue* sur l'*Origine de l'épopée chevaleresque au moyen-âge*. Guillaume de Schlegel, qui en prit occasion pour envoyer au *Journal des Débats* des considérations sur le même sujet (3), reconnaît à la publication de M. Fauriel toute la portée d'une *découverte*. Jusqu'alors on accordait volontiers aux poètes et troubadours du midi la priorité et la supériorité dans les genres lyriques, et l'on réservait aux poètes et trouvères du nord la palme du roman épique et du fabliau. M. Raynouard, qui avait tant fait pour remettre en lumière l'ancienne langue classique et les productions du midi de la France, n'avait guère dérangé cette opinion reçue. M. Fauriel, le premier, par toutes sortes de preuves et d'argumens d'une grande force, vint réclamer pour les Provençaux l'invention et le premier développement de la plupart des romans de chevalerie, non-seulement de ceux qui roulent sur les traditions de la lutte des chrétiens contre les Sarrazins d'Espagne ou sur les vieilles résistances des chefs aquitains contre les monarques carlovingiens, et qui forment le principal fonds de ce qu'on nomme le *cycle de Charlemagne*, mais encore de ces autres romans d'une branche plus idéale, plus raffinée, et qui constituent le

(1) On peut lire dans le *Journal des Savans* (avril et mai 1838) deux articles de M. Patin sur l'histoire de M. Fauriel; aux éloges si mérités qu'il lui donne, M. Patin a mêlé quelques critiques de détail auxquelles je renvoie; j'en ajouterai une seule toute petite pour ma part : au tome IV de l'histoire, pages 207 et 227, je vois qu'il est encore question de Lantbert, comte de la marche de Bretagne, qu'on a dit être mort de la peste à la page 168; il y a là quelque inadvertance.

(2) En trois volumes in-8°, chez le libraire Jules Labitte, quai Voltaire, 3.

(3) Le morceau de Schlegel est reproduit dans son volume d'*Essais littéraires et historiques* (Bonn, 1842).

cycle de la Table ronde. Grande fut la surprise au premier moment, grande fut la clameur parmi les érudits d'en-deçà de la Loire, parmi tous ceux qui tenaient pour l'origine bretonne ou pour l'origine normande de ces épopées. Nous ne voulons pas réveiller, nous osons constater à peine d'ardentes querelles où l'on vit de spirituelles plumes courir aux armes pour la défense de leurs frontières envahies (1). On aurait dit qu'il s'agissait de repousser une invasion du Midi redevenu à l'improviste conquérant. Le fait est que M. Fauriel, pour commencer, réclamait tout le butin d'un seul coup, et avec un ensemble de moyens, avec une hardiesse de sagacité tout-à-fait déconcertante : « M. Fauriel, dit Schlegel (rapporteur ici impartial et le plus éclairé), veut que la France méridionale, féconde en créations poétiques, ait toujours donné à ses voisins et qu'elle n'en ait jamais rien reçu. N'étant pas placés dans l'alternative ou d'adopter en entier son système ou de le rejeter de même, nous allons en examiner un à un les points les plus essentiels. » Or, en abordant successivement ces points, Schlegel donne gain de cause à M. Fauriel sur un bien grand nombre. N'ayant pas d'avis propre et personnel à exprimer en telle matière, je dois me borner à signaler en ces termes généraux l'état de la question. Il en est un peu des critiques les plus sagaces, les plus avisés et les plus circonspects, comme des conquérans : ils veulent pousser à bout leurs avantages. Il est très possible que, sur quelques endroits de la frontière, M. Fauriel ait en effet forcé sa pointe et réclamé plus qu'il ne lui sera définivement accordé. Il ne se contentait pas de passer la Loire et la Seine, il franchissait le Rhin et les Alpes, et s'efforçait d'asseoir en Allemagne, comme en Italie, l'influence provençale, d'en faire pénétrer le souffle jusqu'au nord de l'Europe. Sera-t-il fait droit, en fin de compte, à une si vaste ambition civilisatrice? On m'assure qu'il ne lui sera pas concédé tout ce qu'il prétend en Italie, en Souabe; on m'apprend que les Bretons résistent opiniâtrément, selon leur usage, et ne se laissent pas arracher une portion du *cycle d'Arthur.* La prochaine publication complète de son cours fournira une base plus ample au débat. Mais ce qui est déjà hors de doute, c'est que, par lui, le sol indépendant de la poésie et de l'épopée provençale demeure singulièrement agrandi et en partie créé. On a dit de M. Raynouard qu'il avait retrouvé une langue, M. Fauriel a retrouvé une littérature.

La *Revue des Deux Mondes* a eu l'avantage encore de publier deux de ses plus excellens et de ses plus achevés morceaux biographiques,

(1) Voir la préface du roman de *Garin le Lohérain*, par M. Paulin Paris (1833).

la vie de *Dante* (octobre 1834), et celle de *Lope de Vega* (septembre 1839). Cette dernière biographie a donné lieu à une assez vive discussion. Voulant raconter la vie et les aventures de jeunesse de Lope, M. Fauriel crut pouvoir tirer directement parti, à cet effet, du roman dramatique de *Dorothée*, dans lequel il était convaincu que le poète espagnol avait consigné à très peu près sa propre histoire. L'histoire est intéressante, romanesque, mais entremêlée d'incidens qui ne sauraient faire absolument honneur à la moralité du personnage. Un littérateur instruit, consciencieux et particulièrement versé dans l'étude de la littérature espagnole, M. Damas-Hinard, qui s'occupait vers ce même temps de traduire Lope de Vega, vit dans la supposition de M. Fauriel une témérité gratuite de conjecture et surtout une atteinte portée à l'honneur du poète. Il s'en exprima avec chaleur, avec émotion, dans sa notice sur Lope (1). M. Magnin, avec sa modération scrupuleuse et sa balance, s'est fait le rapporteur de ce procès dans un article du *Journal des Savans* (novembre 1844); je demanderai pourtant à ajouter ici quelque chose de plus en faveur de l'opinion de M. Fauriel. Celui-ci, dans son premier article sur Lope, n'avait point déduit les preuves de sa conviction concernant la *Dorothée;* il n'avait point dit d'après quel ensemble de circonstances et de signes distinctifs il croyait pouvoir assigner à cette pièce l'importance réelle d'une espèce de biographie. Il l'a fait depuis dans son travail intitulé : *les Amours de Lope de Vega* (2). Ces preuves, je l'avoue (et je parle ici d'après ma plus vraie pensée, indépendamment de ma fonction d'avocat naturel), me paraissent fort satisfaisantes et de celles dont les critiques sagaces n'hésitent pas à se prévaloir d'ordinaire en cet ordre de conjectures. Si certains faits contenus dans la *Dorothée* n'allaient pas jusqu'à entacher la jeunesse de Lope, je ne doute point que tout biographe en quête de documens ne s'accommodât volontiers de cette source, qu'une foule d'indices, très bien relevés par M. Fauriel, concourent à désigner. Et quant à ce qui est de la moralité de Lope, qui se trouverait compromise par cette interprétation, j'avoue encore ne point m'émouvoir à ce propos aussi vivement qu'on l'a fait. N'oublions pas que la mesure de la moralité varie singulièrement avec les siècles et selon les pays; l'imagination des poètes a été de tout temps très sujette à fausser cette mesure. Il arrive souvent à un poète de s'éprendre si tendrement de son passé,

(1) En tête des *Chefs-d'œuvre du Théâtre espagnol. — Lope de Vega. — Première série.* (1842).

(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1843.

même d'un passé douloureux, même d'un passé déréglé et coupable, qu'il s'y attache davantage en vieillissant; qu'il le ressaisit étroitement par le souvenir; qu'au risque de perdre plus tard en estime, il sent le désir passionné de le transmettre, et qu'il a la faiblesse d'en vouloir tout consacrer. Je recommande cette considération à ceux qui ont sondé dans quelques-uns de ses recoins secrets cette nature morale des poètes. Ajoutez-y, dans le cas présent, que l'imagination romanesque espagnole, en particulier, s'est toujours montrée d'une excessive complaisance sur le chapitre des fragilités de jeunesse et des situations équivoques où elles entraînent; il suffit d'avoir lu le *Gil-Blas* pour s'en douter. — Par cette polémique quoi qu'il en soit, par cette vivacité de riposte qui accueillait de graves écrits sur des sujets anciens, le pacifique M. Fauriel put s'apercevoir que, nonobstant ses lenteurs et son soin modeste de s'effacer, il n'échappait point entièrement aux petits assauts ni aux combats, qui sont la condition imposée à tous *découvreurs* et novateurs.

Nous aurions à caractériser son cours à la Faculté des Lettres et à résumer quelques-uns des souvenirs de son enseignement, si son successeur, qui fut dans les dernières années son suppléant, M. Ozanam, ne nous avait devancé dans cette tâche par un complet et pieux travail auquel on est heureux de renvoyer (1). Dans son cours en général, M. Fauriel ne fit que produire ce qu'il avait de tout temps amassé sur Homère, sur Dante, sur la formation des langues modernes, sur les poésies primitives; ainsi faisait-il encore dans les articles qu'il tirait de là. Ce genre de littérature ne lui coûtait presque aucune peine; la forme n'étant pour lui ni un obstacle ni une parure, il n'avait qu'à puiser, comme avec la main, dans un fonds riche et abondant; c'était devenu pour lui presque aussi simple que la conversation même. Je comparerais volontiers cette quantité de produits faciles et solides à des fruits excellens, substantiels, mais un peu trop mûrs ou *parés*, comme on dit, à des fruits qui ont été cueillis et tenus en réserve depuis trop long-temps, et n'ayant plus cette fermeté première de la jeunesse. La qualité nourrissante leur restait en entier.

C'est au milieu de ces travaux journaliers, de ces occupations ininterrompues, que nous avons vu M. Fauriel passer et tromper les saisons du déclin. Nous aurions, si nous voulions bien, à énumérer encore : il publia en 1837, dans la collection des documens historiques, le poème provençal sur la guerre des Albigeois; l'Académie des

(1) Voir *le Correspondant* du 10 mai 1845.

inscriptions et belles-lettres l'avait nommé en novembre 1836 pour succéder à Petit-Radel, et il eut bientôt une place dans la commission de l'*histoire littéraire :* le XXe volume de cette collection reçut de lui l'article sur Brunetto Latini, et le XXIe doit en contenir plusieurs autres. Mais tous ces développemens de l'érudit et ces applications, en quelque sorte officielles, trouveront ailleurs des biographes attentifs. Pour nous, nous aurons assez atteint notre objet, si nous avons réussi à montrer l'homme et l'esprit même. Durant la seconde moitié de sa vie et après le coup qui, en 1822, en avait brisé la première part, l'amitié avait peu à peu réparé les vides et comme refait cercle autour de lui : c'était l'amitié encore telle qu'il la concevait et la réclamait, une assiduité pleine de douceur dans les choses de l'intelligence et de l'affection, et, comme l'a dit le poète,

Le jour semblable au jour, lié par l'habitude.

Ainsi, des nuances de joie, tenant aux satisfactions du cœur, se mêlèrent pour lui jusqu'au bout aux applications de l'esprit, et il s'acheminait, sans trop la sentir, dans l'inévitable tristesse des ans. Il mourut presque subitement des suites d'une opération qu'on n'aurait pas crue si grave, le 15 juillet 1844. Sa pensée vivra, et rien du moins n'en sera perdu. Ses manuscrits, transmis en des mains fidèles, seront publiés avec un choix éclairé (1). Sous une forme ou sous une autre, toutes les idées qu'avait conçues ce rare esprit sont sorties ou sortiront; sa renommée après lui se trouvera mieux soignée que par lui. De premiers et dignes hommages lui ont été payés sur sa tombe par M. Guigniaut au nom de l'Institut, par M. Victor Le Clerc au nom de la Faculté des lettres; d'autres éloges viendront en leur lieu. M. Piccolos, dans le journal grec *l'Espérance* (Athènes, 28 août 1844), s'est fait l'organe des témoignages bien dus par ses compatriotes à la mémoire du plus modeste et du plus effectif des écrivains philhellènes. La France ne lui doit pas moins; le XIXe siècle surtout serait ingrat d'oublier son nom, car on peut apprécier désormais avec certitude quelle place il a tenue dans ses origines, quel rôle unique il y a rempli, et quelle part lui revient à bon droit dans les fondations de l'édifice auquel d'autres ont mis la façade, et pas encore le couronnement.

SAINTE-BEUVE.

(1) Ils ont été légués par l'auteur à Mlle Clarke, à l'amie la plus dévouée et la plus attentive à s'acquitter de tous les soins que peut inspirer la piété du souvenir.

MÉLANGES SCIENTIFIQUES.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET SES TRAVAUX.[1]

I.

Lorsque nous interrogeons les annales des siècles passés pour y chercher l'histoire des connaissances humaines, nous voyons d'abord la science intimement unie à la religion. Toutes deux habitent le sanctuaire et sont l'apanage du prêtre. Sur les bords du Tigre, de l'Euphrate et du Nil, les peuples s'inclinent devant les emblèmes allégoriques dont un intérêt de caste a couvert les dogmes épurés ou les vérités naturelles, et l'initié seul achète au prix des plus rudes épreuves le droit de soulever le voile qui les cache aux yeux du profane. Jusqu'où s'est étendu le savoir positif de ces temps reculés? Nous l'ignorons. Les temples de Babylone, de Thèbes et de Memphis ont enseveli sous leurs ruines presque tous les secrets qui leur furent confiés. Quelques restes échappés à l'oubli des siècles nous permettent pourtant de croire que des générations nombreuses n'avaient pas interrogé en vain la nature pendant les longues années de cette domination théocratique. Frappé de la précision des connaissances que les prêtres de cette époque paraissent avoir eues en astronomie, Bailly est allé jusqu'à supposer chez

(1) Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (janvier, février, mars, avril, 1845.)

eux l'existence d'une tradition antédiluvienne. Tout récemment, M. Persigny, dans un mémoire détaillé présenté à l'Académie des sciences, a cherché à démontrer que les pyramides d'Égypte, bien loin d'être d'inutiles tombes, formaient de véritables barrages destinés à protéger la vallée du Nil contre l'envahissement des sables du désert; que pour atteindre ce but, les notions scientifiques les plus précises avaient présidé au choix de leur emplacement, réglé leur distribution, dirigé leur orientation. Ainsi ces montagnes artificielles, regardées jusqu'à ce jour comme propres seulement à perpétuer le souvenir d'un orgueil insensé, seraient en réalité le magnifique témoignage des secours que dès cette époque l'homme trouvait dans la science, et le plus ancien peut-être comme le plus gigantesque des monumens élevés par l'industrie pour combattre et dompter la nature.

L'Europe, en recevant l'initiation, lui conserva quelque temps ses rites et ses emblèmes; mais bientôt le temple d'Éleusis laissa percer au dehors les rayons de sa lumière mystérieuse. Chez les Grecs et surtout chez les Romains, la science se sépara de la religion, et, rejetant ses anciennes entraves, elle devint de plus en plus libre. Les philosophes de la Grèce en furent aussi les savans : ils ont été les premiers vulgarisateurs. Chaque citoyen put s'instruire à leur enseignement public. Cependant ils ne se virent jamais entourés que d'un nombre restreint de disciples. Les pensées sérieuses et précises de la science s'accordaient mal avec le génie de ces peuples, où tout ce qui relevait de l'imagination et des arts était populaire. A Rome, les préoccupations guerrières et les dissensions civiles opposèrent de plus grands obstacles encore à l'éducation scientifique de la nation, et quelques hommes isolés cultivèrent seuls cette portion de l'héritage que leur avait légué la Grèce conquise.

Pendant la longue période de luttes de tous genres qui suivit la chute de l'empire romain, pendant l'époque féodale qui lui succéda et enfanta la civilisation moderne, la science dut disparaître devant la hache des barbares et la lance des hauts barons. Elle chercha un refuge dans les cloîtres, dans le laboratoire des alchimistes et l'observatoire des astrologues. Comme pour se créer un monde à part, au milieu de cette société que se disputaient la barbarie et la guerre, elle s'entoura de rites sacrés, se créa une langue symbolique. Ces formes mystérieuses s'opposèrent à la fois à ses progrès réels et à sa diffusion dans la masse des populations. Elle devint pour le vulgaire quelque chose d'étrange, et ses adeptes, toujours redoutés, furent tour à tour d'exécrables sorciers ou de bienfaisans enchanteurs.

Plus tard, lorsque, au beau jour de la renaissance, l'Europe eut recueilli pieusement ce qui restait des trésors intellectuels légués par les siècles passés, lorsqu'une instruction générale eut répandu ses lumières au moins dans la classe élevée des nations, la science resta pourtant considérée comme ne pouvant être le partage que de quelques êtres privilégiés. Les savans, bien que dépouillés du prestige surnaturel dont les entourait l'antique superstition, n'en furent pas moins, pour le plus grand nombre, des hommes à part

qu'on regardait avec cette espèce de curiosité qui s'attache aux habitans d'une terre lointaine. Quelques-uns surent, il est vrai, appeler à eux les gens du monde par l'attrait de leur style, par le charme et la clarté de leur exposition; mais, si quelque marquise a feuilleté *les Mondes* de Fontenelle, si les esprits forts du dernier siècle ont répété les phrases scientifiques de Voltaire, si les magnifiques pages de Buffon ont trouvé partout des admirateurs, ce n'était guère qu'une affaire de mode. La science proprement dite restait lettre close pour quiconque n'était pas savant de profession.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Dans l'admirable développement qu'elle a pris depuis le commencement du siècle, la science s'est montrée entourée de résultats si inattendus, si brillans, qu'elle a dû attirer sur elle les regards de tout homme sérieux. Ses applications, d'une importance si incontestable, lui ont rattaché les esprits positifs. S'adressant ainsi à la fois à l'intelligence et aux intérêts matériels, elle a pénétré, elle pénètre tous les jours davantage au cœur même de la société. L'industrie, l'agriculture, le commerce, tout ce qui fait la vie et la force des états relèvera bientôt de cette noble suzeraine. La littérature elle-même lui paie déjà son tribut. Le touriste emprunte à la zoologie, à la botanique, à la géologie, le nom des animaux, des plantes, des rochers qu'il décrit. Le roman intime ne saurait guère se passer d'une légère teinte physiologique. La physique, la chimie, ont fourni le sujet de plus d'un chapitre à nos écrivains de feuilletons, et pas un romancier n'oserait aujourd'hui décrire les splendeurs d'une belle nuit sans demander à l'astronomie le nom précis de quelques-unes des constellations qui étincellent sur nos têtes.

L'Académie des Sciences de Paris a parfaitement compris ce mouvement des esprits et l'a favorisé de tout son pouvoir. Elle a vu que le monde s'occupait d'elle, et bien loin de reculer devant une investigation souvent inquiète, quelquefois injuste, elle a ouvert ses portes à tous ceux qu'un intérêt de science ou de simple curiosité pouvait conduire à ses séances; elle a livré ses cartons de correspondance au journalisme. Cette publicité illimitée a bien ses inconvéniens. Le charlatanisme a trop souvent transformé la tribune académique en succursale du bureau d'affiches. Trop souvent les préventions politiques ont remplacé les calmes appréciations de la science, et le feuilleton scientifique a parfois oublié qu'il devait être un terrain neutre où tous les hommes de mérite, divisés ailleurs par des dissentimens peut-être passagers, pouvaient se tendre une main fraternelle; trop souvent aussi les banquettes ont été envahies par ces désœuvrés qui cherchent à dépenser n'importe comment quelques heures d'une journée qui leur pèse, et dont la présence éloigne des séances de l'Académie les travailleurs ménagers de leur temps. Malgré ces inconvéniens, dont le remède ne serait pas impossible à trouver, la décision prise par l'Académie n'en est pas moins libérale et digne de tous nos éloges. Elle ne pouvait venir que d'hommes bien sûrs d'eux-mêmes et de la force des idées dont ils sont les représentans.

Le même esprit a dirigé l'Académie dans la publication des comptes rendus de ses séances. Deux recueils imprimés à ses frais existaient depuis très long-temps. L'un était exclusivement réservé aux académiciens mêmes, l'autre recevait les mémoires présentés par tout savant français ou étranger, et qui, par leur importance, étaient jugés dignes de cette distinction. De plus, les secrétaires perpétuels faisaient avec plus ou moins de régularité le résumé des principales communications adressées à l'Académie dans le courant de chaque année. Ces moyens de publicité, jadis bien suffisans, devenaient trop restreints, trop lents surtout à une époque où le progrès et l'échange des idées ont pris une activité inconnue à nos pères. L'Académie le sentit, et, en 1839, elle remplaça le résumé annuel par un journal hebdomadaire renfermant des extraits étendus de tous les mémoires lus ou présentés à chaque séance. Le recueil de ces comptes-rendus forme tous les six mois un énorme volume que son prix met à la portée des plus humbles fortunes. Par cette mesure, le monde savant tout entier est tenu au courant des progrès accomplis en France par la science, avec une rapidité que diminuent seules la distance et la difficulté des communications.

Fondée sur le plan le plus large, l'Académie de Paris embrasse tout l'ensemble des connaissances scientifiques. La géométrie, la mécanique, l'astronomie, la géographie et la navigation, la physique, la chimie, la minéralogie et la géologie, la botanique, l'anatomie et la zoologie, y ont chacune leur section particulière. La médecine et l'agriculture, bien que représentées dans la même ville par des sociétés spéciales, y forment également deux sections. Tendant ainsi la main d'un côté à la science pure si chère aux esprits élevés, de l'autre à cette science pratique dont l'influence se fait ressentir jusque dans les derniers rangs de la société, l'Académie acquiert tous les jours une influence plus réelle. Elle est devenue le centre d'un immense mouvement intellectuel. Long-temps avant la séance, ses portes sont assiégées par une véritable foule, toujours trop nombreuse pour la partie de l'enceinte réservée au public; le savant, pour obtenir un tour de lecture, est obligé de s'inscrire bien à l'avance sur une longue liste qui ne s'épuise jamais, et souvent, après une attente prolongée, il se voit contraint de joindre son mémoire à cette correspondance volumineuse qui chaque lundi arrive au palais de l'Institut de tous les points de la France, de l'Europe et souvent des contrées les plus lointaines.

Dans les quatre premiers mois de cette année, l'Académie a tenu seize séances ordinaires et une séance solennelle destinée à la distribution des prix annuels. Cette dernière aurait dû avoir lieu en 1844, car les prix décernés s'adressaient aux travaux envoyés au concours de 1843. Ce retard regrettable trouve peut-être son excuse dans le grand nombre de mémoires présentés pour obtenir quelques-unes de ces récompenses que, grace à M. de Monthyon, l'Académie peut accorder au travail. Qu'on en juge par un seul exemple. Pour discuter le mérite relatif des pièces du concours de mé-

decine, la commission, composée de neuf membres, a dû tenir cinquante-deux séances, indépendamment du temps consacré par chacun de ses membres à lire en particulier les travaux dont l'examen lui était confié.

Le nombre des communications scientifiques reçues par l'Académie dans les seize séances ordinaires s'est élevé à 420. Dans ce total, les lectures faites par divers membres de l'Académie figurent pour 72, les mémoires venus du dehors pour 348. On voit qu'en moyenne il s'est fait à l'Académie, à chaque séance, environ 26 communications, sur lesquelles 5 appartiennent à ses membres, et 21 à des personnes étrangères.

En comparant le nombre des rapports lus à l'Académie avec le nombre des mémoires qui lui sont envoyés, on trouve une disproportion qui paraît énorme au premier coup d'œil. En effet, dans les quatre mois qu'embrassent nos calculs, il n'a été fait que 21 rapports, et en supposant une production à peu près égale pendant toute l'année, on trouverait donc seulement 1 rapport pour 19 mémoires environ; mais ici nous devons tenir compte du surcroît d'activité qui se manifeste toujours en hiver dans la correspondance. Nous devons observer, d'ailleurs, que bien souvent les auteurs, en s'adressant à l'Académie, cherchent seulement à prendre date pour les principaux résultats de leur travail en insérant un court résumé dans les comptes rendus. Il arrive souvent aussi qu'on renvoie à une seule et même commission des communications nombreuses relatives à quelque point de science ou d'industrie qui préoccupe vivement les esprits, et que des années peuvent devenir nécessaires avant qu'il y ait possibilité de prononcer un jugement dont la publication prématurée pourrait avoir de graves conséquences. Comment exiger, par exemple, que la commission des chemins de fer présente immédiatement un rapport motivé sur les innombrables mémoires que lui adressent à chaque séance les ingénieurs de tout pays? Enfin, nous devons ajouter que les travaux destinés à concourir pour les prix sont examinés seulement en commission, et que les rapports dont ils sont l'objet ne figurent pas dans les calculs placés sous les yeux de nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, le nombre des rapports pourrait, devrait même être plus considérable; il suffirait peut-être, pour que ce résultat désirable fût atteint, de modifier en quelque chose la forme généralement adoptée à cet égard. Sans doute, lorsqu'il s'agit d'apprécier un ensemble de travaux, de prononcer sur une question importante dont la solution a exigé de très nombreuses recherches, soit de la part des auteurs, soit de la part des commissaires eux-mêmes, un exposé détaillé, une sorte de contre-mémoire peut devenir nécessaire; mais lorsque les commissions n'ont à prononcer que sur quelque point circonscrit, lorsqu'il s'agit de ces travaux dont le rapporteur seul prend d'ordinaire connaissance, il serait facile de préciser en quelques phrases l'état de la science sur le sujet traité, la nature et la valeur du mémoire. Ainsi entendus, les rapports deviendraient plus faciles, par conséquent plus nombreux, et tout le monde y gagnerait : les rapporteurs, qui n'enlèveraient à leurs occupations qu'un temps très limité; les auteurs, dont le zèle serait plus sou-

vent stimulé; le public, dont l'attention serait appelée sur des résultats qui, sans cette circonstance, passent inaperçus; l'Académie enfin, qui ne peut que grandir en exerçant dans toute son étendue ses droits de juge en tout ce qui relève de la science.

Retranchons maintenant ces 21 rapports des 420 communications formant le total général, retranchons également 18 paquets cachetés dont l'Académie a accepté le dépôt, et dont le contenu ne doit être publié que sur la demande expresse des dépositaires, il nous restera 381 travaux originaux pour représenter les progrès accomplis dans la période que nous examinons. Sur ce nombre, 51 mémoires plus ou moins étendus ont été présentés par des académiciens; 20 autres, appartenant à des savans étrangers à l'Académie, ont été lus devant elle. La correspondance a fourni les 310 restant. Ainsi, à chaque séance, les secrétaires perpétuels ont eu à rendre compte en moyenne d'environ 19 mémoires souvent fort étendus et portant sur toutes les branches des connaissances humaines. On voit que cette haute dignité académique est loin d'être une sinécure, et que, pour en remplir dignement les fonctions, il est nécessaire de posséder une universalité de connaissances presque complète. Rien en effet ne règle le tour d'arrivée des travaux, et le secrétaire de service, qu'il soit astronome ou physiologiste, est tenu d'analyser publiquement chacun des articles de la correspondance, qu'il s'agisse de botanique ou de chimie, d'agriculture ou de mathématiques.

La part des diverses sciences est très inégale dans cet apport total. De ces 381 mémoires, la géométrie en a fourni 43, l'astronomie 19, la mécanique 43, la physique 37, la chimie 39, la zoologie 25, la physiologie expérimentale 20, la botanique 10, la géologie et la minéralogie 26, la médecine 43, l'agriculture 11, la météorologie et la physique du globe 35; enfin 27 communications ont été faites sur les applications variées de quelques principes empruntés presque uniquement à la chimie, à la physique et à la mécanique.

La conséquence la plus générale à tirer de ces chiffres, c'est que de nos jours les sciences sont d'autant plus cultivées qu'elles se prêtent davantage à une pratique usuelle, et c'est là une des conséquences naturelles de la prépondérance que prend chaque jour l'industrie. Les sciences spéculatives, celles qui ne présentent que des applications lointaines et dont les résultats ne se font sentir qu'à l'aide de nombreux intermédiaires, ne sauraient espérer de devenir populaires. La géométrie seule rivalise dans le tableau précéden avec la médecine, la mécanique, la physique et la chimie; mais elle doit ce privilége presque uniquement aux efforts d'un seul homme, de M. Cauchy, dont la verve intarissable laisse rarement passer une séance sans déposer sur le bureau quelque nouveau mémoire de mathématiques transcendantes.

La médecine, avec son peuple de disciples, pour qui apprendre leur nom au public est presque une assurance de réussite, la physique, la chimie, la mécanique, avec leurs applications immédiates qui promettent la fortune et le repos pour prix de quelques années de travail, trouvent donc en elles-

mêmes les encouragemens que leur refusent nos institutions et nos hommes d'état. Aussi est-ce avec quelque surprise que nous avons entendu M. Berrens demander la création d'une école spéciale destinée à favoriser précisément les progrès de ces sciences privilégiées par leur nature même. Il est vrai qu'ancien élève de l'École Polytechnique, M. Berrens voulait que la nouvelle institution fût exclusivement réservée aux jeunes gens sortis de ce célèbre établissement. Entraîné par l'esprit de corps, il regrettait de voir le nom de ses condisciples figurer trop rarement à son gré dans la table des comptes-rendus de l'Académie; il aurait voulu leur assurer une plus large part de réputation. Ce projet ne pouvait déplaire aux académiciens jadis élèves, aujourd'hui professeurs dans cette école, et, tout en se reconnaissant incompétente sur le fond de la question, l'Académie témoigna, par la nomination d'une commission nombreuse, de l'intérêt qu'elle y attachait. Cependant le principe posé par M. Berrens nous semble devoir être écarté pour bien des motifs. L'esprit d'invention ne s'acquiert pas. Il y aura toujours une grande différence entre faire marcher une science par des travaux originaux, ou en apprendre ce qui est nécessaire à l'exercice d'une profession. En un mot, on peut former un ingénieur des plus distingués, un parfait officier d'artillerie : on ne pourra jamais créer un savant actif.

La mesure proposée par M. Berrens aurait d'ailleurs un grave inconvénient. Ces élèves d'une école de savans auraient bien vite conquis le monopole du petit nombre de positions sociales où conduit la science. Ajouté aux avantages dont jouit déjà l'École Polytechnique, celui-ci aurait de quoi décourager tout homme tenté de s'élever par la science.

Comparons, en effet, cet établissement avec les autres institutions destinées à former des jeunes gens pour les carrières spéciales. Pour entrer à l'École Normale, à l'École Navale, ou à l'École Militaire, les candidats subissent un premier concours d'admission aussi bien que pour l'École Polytechnique; mais à l'expiration de ses études, l'élève de l'École Normale doit, pour conquérir son titre d'agrégé, lutter contre tout venant. Si sa position même lui assure un grand avantage, du moins il est permis à tout homme laborieux d'entrer en lice contre lui. Le jeune homme admis à l'École Polytechnique n'a devant les yeux que des condisciples, le concours est fermé aux étrangers. Il ne s'agit plus pour lui de dépasser les autres; il lui suffit d'atteindre une limite fixée d'avance pour ne pas courir le risque d'être *fruit sec* et assurer sa carrière. Sous ce rapport, Saint-Cyr et Brest offrent les mêmes avantages; mais l'un et l'autre n'ont qu'une porte. On en sort officier de ligne, d'état-major ou enseigne de vaisseau. L'élève de l'École Polytechnique peut choisir entre les constructions navales, les mines, les ponts-et-chaussées, l'artillerie, le génie, la fabrication des tabacs et l'administration des télégraphes. Dans toutes ces carrières, la plus forte part de l'avancement est pour lui; dans quelques-unes, les places correspondant au grade d'officier lui sont exclusivement réservées. Quelque éminent que puisse être un con-

ducteur des ponts-et-chaussées, il ne peut, comme le maréchal-des-logis d'artillerie, sortir des rangs subalternes : il ne sera jamais ingénieur.

Qu'on ne se méprenne pas ici sur nos intentions. Les avantages assurés à l'École Polytechnique sont précisément ce qui attire dans son sein la fleur des jeunes intelligences de la nation. Ce sont eux qui valent à la France ces ingénieurs, ces officiers dont l'Europe envie le savoir à la fois théorique et pratique. A nos yeux, toute mesure tendant à diminuer cette institution modèle serait déplorable. En combattant les idées de M. Berrens, nous avons voulu seulement plaider en faveur de ces travailleurs libres que le manque de fortune ou toute autre considération ont écartés de l'enseignement polytechnique et des carrières dont il est le prélude obligé, pour ces hommes isolés dont personne ne s'inquiète, parce qu'ils ne font partie d'aucun corps, d'aucune administration. Eux aussi sont dignes d'intérêt, et, pour récompenser leurs veilles, ce n'est pas trop de quelques chaires de professeur, de quelques fauteuils d'académicien. En exprimant cette pensée, nous sommes certains d'être compris par tous les membres d'un corps qui s'est toujours distingué autant par son libéralisme que par sa science.

Les regrets de M. Berrens nous paraissent d'ailleurs peu fondés. Les *Annales des mines*, les *Annales des ponts-et-chaussées* sont presque uniquement alimentées par des écrits sortis de la plume des anciens élèves de l'école. Les *Annales de physique et de chimie*, les journaux de mathématiques, renferment chaque jour de nombreux travaux venus de la même source. Les polytechniciens ne s'écartent donc point, autant que semble le croire M. Berrens, d'un des buts de leur institution. Si un grand nombre d'entre eux s'occupent plus particulièrement des applications relatives à leur carrière, d'autres consacrent leurs veilles à la science proprement dite. La composition de l'Académie est là pour le prouver. L'École Polytechnique y compte de nombreux représentans. Dans l'espace de trente-huit ans, de 1794 à 1832, vingt promotions d'élèves ont fourni à l'Académie 30 membres résidens, 3 membres libres et plusieurs correspondans. C'est presque un académicien par année. De ces 33 *vétérans* de l'école, 22 siégent encore aujourd'hui au palais de l'Institut, et, si la mort faisait demain un vide parmi eux, s'il s'agissait de les remplacer, on compterait sans doute parmi les concurrens plus d'un de leurs *conscrits*.

Si de nouvelles institutions devaient venir en aide à quelques sciences, il faudrait songer surtout à celles qui, par leur nature même, s'adressent bien plus à l'intelligence qu'à la pratique, et dont les heureux effets ne se manifestent en quelque sorte que d'une manière détournée. Telles sont les sciences naturelles. Celui qui cherche à pénétrer les secrets de la nature par une observation patiente, souvent plus difficile que l'expérimentation, frappe difficilement le public par des résultats brillans à la portée du grand nombre. Une seule expérience décisive peut parfois démontrer la conception la plus hardie du chimiste ou du physicien, il lui est possible de l'inventer, de la

répéter : le naturaliste ne peut vérifier ses plus justes conjectures qu'à l'aide du temps; il doit attendre que le hasard amène sous ses yeux le fait qui lui est nécessaire. Aussi ses découvertes, venant une à une, préparent, pour ainsi dire, les esprits, et rarement on lui tient compte de tout le chemin qui sépare le point de départ et le point d'arrivée. Si, par une vie entière de travaux assidus, il peut espérer acquérir sa modeste part de gloire et jouir auprès des esprits cultivés d'une considération méritée, jamais il ne verra son nom populaire. On nous citerait vainement comme exemple du contraire les noms de Buffon, de Cuvier. Ces grands hommes parurent dans un de ces momens propices où la société tout entière s'élance avec ardeur dans le champ des idées; ils ont pu voir leurs travaux compris et appréciés. A notre époque de positivisme, ce fait ne se renouvellerait pas. Le mémoire le plus approfondi sur l'organisation animale ou végétale, les résultats les plus précis sur les mystères de la vie, seraient bien vite oubliés pour le moindre perfectionnement apporté dans la construction des railways ou pour un nouveau procédé de dorure, et la voix de Buffon décrivant les merveilles de la nature, celle de Cuvier lisant dans un débris d'ossemens fossiles l'histoire des êtres qui nous précédèrent sur ce globe, seraient, de nos jours, étouffées par le bruissement des machines ou des chaudières de l'industrie.

La fortune du moins dédommagera-t-elle le naturaliste des rigueurs de la renommée? Non certes. Plus injuste encore peut-être, elle semble fuir devant lui. Une jeunesse, un âge mûr, consacrés à des recherches pénibles qui entraînent souvent de précoces infirmités; dans un avenir bien lointain, les labeurs du professorat à l'âge où d'autres se reposent, telle est la perspective qui s'ouvre devant l'homme voué aux sciences naturelles. Pour lui, point de ces positions intermédiaires si faciles à trouver pour le mathématicien, le physicien ou le chimiste, et qui, en assurant le présent, préparent l'avenir. Pour récompense de ses veilles, il ne doit de long-temps compter que sur le charme de ses études elles-mêmes, sur cet attrait qui nous entraîne vers la vérité, sur le bonheur qu'on trouve à la dépouiller peu à peu de ses voiles, sur la jouissance infinie qu'on ressent à la contempler. Ne soyons donc pas surpris de l'infériorité numérique qu'offrent dans notre relevé les travaux de zoologie et de botanique. Félicitons-nous au contraire de voir, malgré tant de causes de décadence, ces sciences garder leur rang, et prouver qu'en dépit de tous les obstacles l'esprit des Tournefort, des Jussieu, des Buffon, des Cuvier, n'est pas encore éteint parmi nous.

Les réflexions précédentes sont toutes comparatives. Oui, les sciences mathématiques, chimiques et physiques, offrent à ceux qui les cultivent des avantages incontestables, si nous les mettons en regard des sciences naturelles; mais ces avantages, elles les doivent à elles seules. L'état ne vient en aide pas plus aux unes qu'aux autres; en dehors des applications dont il a besoin, il les traite avec la même indifférence. Un jour peut-être, nous examinerons cette question si grave des rapports de l'état avec les hommes et les choses scientifiques. Nous signalerons ce qu'il y a d'incomplet sous ce rap-

port; nous montrerons combien les vices de nos institutions actuelles sont aggravés par la conduite des gouvernans; nous comparerons ce qui se passe sous ce rapport en France et ailleurs, et de cette opposition nos lecteurs pourront tirer avec nous cette conclusion assez triste : que nulle part peut-être les sciences ne sont aussi complètement abandonnées à leurs propres forces que dans notre patrie.

Après avoir présenté la statistique des travaux de l'Académie, il nous reste à faire un choix dans ce riche faisceau, et ce n'est pas chose facile. Parmi ces quatre cent deux mémoires ou rapports, il en est de très importans dont l'analyse est impossible; il en est qui, tout en accusant un progrès sensible, laissent encore dans le doute la question dont ils s'occupent; d'autres enfin, traitant quelque point circonscrit de la science, ne sauraient intéresser que les hommes spéciaux. Tout en regrettant de ne pouvoir donner une idée de chacun d'eux à nos lecteurs, nous nous arrêterons surtout à ceux qui se rattachent à quelque idée générale, ou dont le résultat, facilement saisissable, est de nature à frapper tous les esprits sérieux.

II.

Pendant les premières années d'application de la vaccine, les épidémies de variole semblèrent reculer devant l'admirable découverte de Jenner. Depuis quelque temps, elles se renouvellent de toutes parts avec une fréquence qui a pu troubler un instant notre sécurité et justifier certaines alarmes. On s'est demandé si le virus vaccin avait dégénéré; si, en passant de l'homme à l'homme par de nombreuses générations de boutons, il avait perdu quelque chose des vertus du *cow-pox*, tiré immédiatement des vaches; si sa vertu préservatrice s'affaiblit avec le temps, et si une seule vaccination est vraiment suffisante pour conjurer l'invasion de la petite vérole : enfin, quelques pessimistes sont allés jusqu'à se demander s'il ne faudrait pas en revenir à l'inoculation, à ce moyen si hardi imaginé par nos pères, qui diminuait les périls de la maladie en les bravant.

Si l'on se rappelle les ravages terribles exercés par la petite vérole, ravages dont nos contrées n'offrent, il est vrai, plus d'exemples, mais que nous pouvons observer encore chez les peuples qui ne connaissent ni l'inoculation ni la vaccine, on comprendra l'immense intérêt qui s'attache à ces questions. Lorsque l'Académie des Sciences, remplissant dignement son mandat, attira sur elles l'attention publique et promit un prix spécial à celui qui parviendrait à les résoudre, son appel ne resta pas sans réponse. Trente-cinq médecins français ou étrangers envoyèrent des mémoires à ce concours, qui intéressait la science et l'humanité tout entière. Parmi ces travaux se trouvaient de véritables ouvrages en plusieurs volumes, accompagnés de riches atlas. Cette abondance même explique et excuse le retard qu'a mis la commission à prononcer son jugement. Elle ne pouvait agir avec trop de prudence

en proclamant des arrêts d'où devait dépendre la santé et la vie de plusieurs milliers d'hommes. Elle a dû se rendre un compte sévère de tous les matériaux appelés à former son opinion, elle a dû peser jusqu'aux moindres paroles destinées à rendre sa pensée. Aussi le rapport de M. Serres sur le concours de vaccine de 1842, rapport qui n'a été lu que cette année, restera-t-il comme une des pièces les plus importantes dans les archives de la médecine moderne.

Et d'abord, nous sommes heureux de le proclamer avec les commissaires de l'Académie, la vaccine préserve l'espèce humaine de la variole : non que cette vertu soit absolue ; l'inoculation, la variole naturelle elle-même, n'avaient pas la puissance de protéger partout et toujours ceux qui croyaient pouvoir compter sur elles. Mead a vu trois éruptions varioleuses se succéder immédiatement chez la même femme ; le fils de Forestus fut attaqué deux fois par la petite vérole, et Dehaën cite un de ses cliens qui, en ayant été affecté six fois impunément, succomba à la septième. En présence de ces faits, nous devons cesser de trouver étrange que quelques vaccinés soient atteints de varioloïde. C'est à dessein que nous employons ici ce mot, diminutif de celui de variole. En effet, si la vaccine est *quelquefois* impuissante à nous préserver de la maladie qu'elle est appelée à prévenir, *toujours* elle en diminue la gravité. Cette propriété, que Jenner et ses premiers successeurs n'avaient pas soupçonnée, est aujourd'hui mise hors de doute par l'ensemble des travaux dont le rapport de M. Serres offre le résumé ; contentons-nous de citer un seul fait. Dans une des plus terribles épidémies qui aient éclaté en Europe depuis la découverte de la vaccine, dans l'épidémie qui sévit à Marseille en 1828, plus de 10,000 personnes furent atteintes. Parmi elles, on comptait 2,000 vaccinés, dont 45 seulement furent emportés par le fléau. Sur les 8,000 non vaccinés, près de 1,500 périrent. Ces chiffres parlent plus haut que tous les raisonnemens.

En passant de bras en bras, le vaccin perd évidemment de son énergie locale. On sait que souvent la vaccination amène à peine une légère indisposition chez beaucoup d'enfans âgés seulement de quelques semaines, tandis que l'inoculation du *cow-pox* détermine, même chez les hommes faits, une fièvre assez violente. Heureusement la vertu préservatrice de ce virus bienfaisant ne s'affaiblit pas dans les mêmes proportions. Cependant les commissaires de l'Académie ont cru pouvoir conclure de l'ensemble des faits que la statistique médicale leur a fourni sur ce point, qu'il serait essentiel de renouveler le vaccin aussi souvent que possible. Un fait très remarquable, signalé par un des concurrens, fournira sans doute un moyen très simple de se procurer le *cow-pox* pour ainsi dire à volonté. Ce médecin avait inoculé le vaccin pris chez un enfant à une vache, afin d'observer les résultats de ce retour du virus à sa source première. Cette vache vaccinée non-seulement présenta des boutons de *cow-pox,* mais encore communiqua cette maladie aux vaches ses voisines, en sorte que notre praticien put observer simultanément le *cow-pox* artificiel qu'il avait cherché à obtenir, et le *cow-pox* naturel, auquel il ne

songeait pas en commençant son expérience. Il constata que les boutons étaient entièrement semblables dans les deux cas.

Une des questions les plus délicates à traiter par les concurrens était celle de l'utilité des revaccinations; c'est aussi une de celles qui ont été le plus complètement résolues. Ici l'expérience parlait en grand. En Allemagne, où depuis quelques années les épidémies de variole reprenaient leur ancien caractère et devenaient menaçantes, les gouvernemens se sont émus. Les vaccinations, les revaccinations ont été surveillées avec un soin extrême chez les populations libres : les armées ont été revaccinées en masse et les épidémies ont cessé. Dans le Wurtemberg, entre autres, depuis l'adoption de ces mesures, on n'a observé que huit cas de varioloïde sur plus de quarante-deux mille revaccinés, tant civils que militaires, tandis que les personnes qui n'ont subi qu'une seule fois cette petite opération fournissent environ le tiers des malades atteints par la petite vérole.

C'est principalement dans la période qui s'étend de l'âge de quatorze ans à celui de trente-cinq que l'homme ou la femme vaccinés une première fois paraissent être encore exposés aux atteintes de la variole. En temps d'épidémie, le danger commence plus tôt, et l'on voit des enfans de neuf ans payer leur tribut à cette cruelle maladie. Ainsi, il est prudent, en temps ordinaire, de se faire revacciner vers l'âge de quatorze à quinze ans, et quatre ou cinq ans plus tôt, si l'on se trouve compris dans le rayon d'activité de quelque foyer épidémique. Cette opération est tellement simple et si peu douloureuse, qu'on ne saurait lui opposer la moindre objection sérieuse, surtout en tenant compte de la sécurité qu'elle assure aux individus aussi bien qu'à la société. Ce dernier résultat est de nature à attirer toute l'attention de l'autorité. En présence des succès qui ont couronné les efforts de la Prusse, du Hanovre et du Wurtemberg, le gouvernement français serait coupable, s'il négligeait les mesures nécessaires pour arrêter le développement d'épidémies qui, sans être aussi meurtrières que par le passé, n'en font pas moins encore de trop nombreuses victimes.

M. Lewy a étudié avec soin les propriétés des diverses espèces de matières répandues dans le commerce sous le nom de cires. Il s'est assuré que plusieurs d'entre elles, d'origine purement végétale, présentaient la plus grande analogie avec la cire de nos abeilles. Ses recherches l'ont d'ailleurs conduit à un résultat qui intéresse vivement une des plus grandes questions de physiologie générale. On trouve sur les bords du Rio-Caqueta un petit insecte appelé par les Espagnols *aveja*, et qui ressemble assez à nos abeilles, dont il diffère surtout en ce qu'il ne porte point d'aiguillon. Cet insecte, que les naturalistes classent dans le genre *mélipone*, construit sur les arbres un grand nombre de petites ruches que les Indiens Tomas recherchent pour en extraire une cire désignée sous le nom *de cera* de *los andaquies*. M. Lewy a reconnu que ce produit était presque uniquement composé d'un mélange de cire des cannes à sucre et de cire de palmier, exactement semblables à celles

qu'on retire directement des végétaux dont elles portent le nom. Il en a conclu que chez les mélipones la cire n'était pas une production de la vie animale, mais que recueillie sur les végétaux, elle ne faisait que traverser le corps des insectes pour reparaître avec toutes ses propriétés.

Ces conséquences viennent entièrement à l'appui de la doctrine physiologique en vertu de laquelle le règne végétal seul serait chargé de créer les élémens immédiats de tous les êtres animés, élémens que les animaux puiseraient tout préparés dans leur nourriture, et qu'ils ne feraient en quelque sorte que détruire pour les rendre au monde extérieur. Dans un de nos précédens articles (1), nous avons exposé en détail cette grande idée, que M. Dumas a soutenue avec toute la puissance de son talent. Depuis, MM. Dumas et Milne Edwards s'étaient réunis pour tenter sur nos abeilles communes des expériences qui donnent des résultats contraires à cette théorie. En effet, ces deux savans nourrirent pendant quelque temps des abeilles avec du miel pur, après s'être préalablement assurés, par une analyse exacte, de la quantité de cire que renfermait le corps d'une abeille. Le miel lui-même était soigneusement analysé. Au bout d'un certain temps, on pesa et on analysa le produit du travail de ces industrieux insectes. On reconnut que la cire renfermée dans les gâteaux égalait au moins trois fois la quantité de cette substance que les abeilles avaient pu recevoir par les alimens. La conséquence était évidente. Les abeilles avaient métamorphosé le miel en cire; l'organisme animal avait créé un élément organique. Ces résultats étaient en contradiction flagrante avec la doctrine soutenue par M. Dumas. Ce savant n'hésita pas néanmoins à les publier avec cette loyauté qu'on est certain de rencontrer chez tout homme d'un vrai mérite.

Les expériences faites par MM. Boussingault, Dumas et Payen, sur des vaches laitières, avaient donné des résultats tout autres. Ici la quantité de matière grasse contenue dans le lait représentait assez exactement ce que l'animal avait pu en absorber dans ses alimens, car le foin et la paille, nourriture en apparence si maigre, renferment une proportion considérable de principes gras. Ces différences, ces contradictions apparentes prouvent que la question de l'origine des élémens organiques est loin d'être encore résolue, et, sans doute, on finira par reconnaître que les théories en lutte sont toutes deux trop exclusives. Chez les êtres organisés et vivans, la nature procède rarement d'une manière simple. Existe-t-il plusieurs moyens d'atteindre le même but? Bien loin de s'astreindre à faire un choix, elle semble parfois se complaire à les mettre en œuvre tous à la fois. Ainsi s'expliquerait la divergence d'opinion qui partage en ce moment les physiologistes. L'animal peut fort bien employer, sans les modifier d'une manière essentielle, les principes utiles qu'il rencontre tout faits dans les végétaux; mais il nous semble hors de doute qu'il doit pouvoir également en former de toute pièce avec les

(1) *Revue des Deux Mondes : Tendances modernes de la Chimie.*

élémens primordiaux de toute substance organisée, l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote.

Les recherches de MM. Milne Edwards et Dumas auront, il est permis de l'espérer, un autre résultat très important à nos yeux. Elles attireront l'attention des chimistes et des physiologistes sur les animaux inférieurs. Nous n'hésitons pas à le dire avec conviction, il y a là tout un nouveau monde à explorer pour eux, aussi bien que pour l'anatomiste, aussi bien que pour le physiologiste observateur. L'étude de ces êtres si dédaignés comblerait bien des lacunes dans les séries que forment les acides, les corps gras et les autres principes immédiats du règne organique. D'ailleurs ces animaux, par leurs dimensions mêmes, se prêtent aux recherches précises infiniment mieux que ces grands mammifères qui jusqu'ici ont eu le privilége de servir aux expériences des laboratoires. Jamais on n'a tenté de faire l'analyse exacte d'un bœuf ou d'un chien. Rien de plus facile que de tenir compte, à un déci-milligramme près, des élémens d'une centaine d'abeilles; par conséquent, les résultats fournis par ces dernières auront une certitude qu'on n'atteindra jamais en employant les premiers.

La science est chose admirable; l'infini ne l'arrête pas. S'agit-il de reconnaître et de mesurer l'espace, elle appelle à son secours le télescope pour diminuer les distances, le microscope qui les multiplie. Elle vous dira quel est le diamètre de ces astres qui roulent sur nos têtes à des millions de lieues; elle découvrira celui d'un de ces atomes dont des centaines disparaissent sous la pointe de la plus fine aiguille. Aujourd'hui, elle mesure la durée aussi bien que l'étendue. Pour se rendre compte des longs intervalles de temps, elle avait, depuis les premiers âges du monde, employé les phénomènes célestes; de nos jours, elle cherche à apprécier des instans assez courts pour que notre imagination ne puisse même pas s'en faire une idée. Les instrumens qui viennent de s'ajouter à nos arsenaux scientifiques sont pour le temps ce que le microscope était pour l'étendue. Ils nous permettront de savoir ce qui se passe dans un millième de seconde, comme le microscope nous découvrait les merveilles que renferme souvent un millième de millimètre.

Plusieurs physiciens paraissent s'être préoccupés à peu près en même temps de la solution de ce problème. C'est un Anglais, M. Vheatstone, qui le premier a atteint le but; mais il n'a pas encore publié en détail la description de ses appareils. Un officier russe, M. Konstantinoff, et un habile mécanicien français, M. Bréguet, ont construit un instrument qui mesure la vitesse d'un boulet de canon sur divers points de son trajet. Enfin M. Pouillet a présenté à son tour un appareil qui lui a permis de reconnaître combien de temps une balle chassée par la poudre met à parcourir le canon d'un fusil. Essayons de donner une idée de ces diverses solutions d'un problème que naguère on n'aurait certainement pas osé proposer.

Les inventeurs que nous venons de nommer ont tous pris le même point

de départ; ils ont eu recours à l'électricité dont l'instantanéité d'action permettait seule de partager une seconde en fractions infiniment petites et cependant mesurables. Les uns et les autres se sont adressés à la pile de Volta, à cet instrument merveilleux que tout le monde connaît au moins de nom depuis qu'entre les mains de M. de Ruolz il est devenu une baguette magique réalisant les antiques fables, et changeant le plus vil métal en argent, en or, en platine; mais ici cesse la ressemblance : chacun d'eux a utilisé une propriété différente des courans électriques développés par la pile. MM. Konstantinoff et Bréguet se sont surtout adressés à la mécanique pour construire leur appareil; celui de M. Pouillet est entièrement emprunté aux principes de la physique.

Au point de vue où s'est placé l'académicien français, la question proposée peut se ramener aux termes suivans : transformer un mouvement excessivement rapide en un autre mouvement assez lent pour être facilement apprécié; trouver le moyen de mesurer le mouvement ainsi transformé. Voici comment ont été résolues ces deux parties d'un même problème.

On donne en physique le nom de *galvanomètre* à un instrument composé d'une aiguille aimantée suspendue dans un circuit de fils de cuivre que l'on peut mettre en communication avec les deux pôles d'une pile. Aussitôt que le courant électrique circule autour de cette aiguille, il la force par son influence à quitter sa direction bien connue, et à se diriger de l'est à l'ouest. Un cadran portant des divisions tracées d'avance indique, par le nombre de degrés que parcourt l'aiguille, l'énergie du courant.

Pour des courans de même force agissant dans des temps très courts, le nombre de degrés parcourus par l'aiguille dépend de la durée même des courans. Par conséquent, pour connaître combien de temps a duré un courant passant par le galvanomètre, il suffira de tracer d'avance sur le cadran des divisions correspondantes à des intervalles de temps déterminés. Quelque instantanée que soit l'action exercée par le fluide électrique, l'aiguille marchera avec assez de lenteur pour qu'on puisse mesurer à l'aide d'une simple montre à secondes la durée de son mouvement. M. Pouillet a reconnu qu'un courant électrique parcourt un fil de cuivre de plusieurs mille mètres de longueur en moins de 1/7000 de seconde, et que son action exercée pendant 1/5000 de seconde suffit pour faire parcourir à l'aiguille d'un galvanomètre 15 degrés en 10 secondes. Le mouvement du courant que sa rapidité ne permet pas d'apprécier est donc transformé en un autre mouvement qui dure cinquante mille fois davantage, et que l'on peut facilement mesurer.

Avant d'aller plus loin, rappelons à nos lecteurs un des principaux faits sur lesquels repose l'emploi de la pile. Pour que le courant électrique s'établisse d'un pôle à l'autre de cet instrument, il n'est pas nécessaire que les fils métalliques qui les mettent en communication soient d'une seule pièce. On peut impunément interposer sur ce trajet toute espèce de corps *bon conducteur* de l'électricité, tels que les métaux, le corps humain, le sol, etc., et former ainsi une espèce de chaîne. Eût-elle plusieurs lieues de long, le courant s'é-

tablira toujours dès l'instant qu'elle unira les deux extrémités de la pile. L'ensemble d'une pile et des corps placés sur le trajet du courant forme ce qu'on appelle *un circuit électrique*. Que l'un des anneaux de cette chaîne soit formé par un corps *isolant* ou *mauvais conducteur* de l'électricité, tel que la cire à cacheter, l'air, le verre, la gomme laque, etc., à l'instant le courant est arrêté, *le circuit est interrompu*.

Cela posé, cherchons à employer le galvanomètre de M. Pouillet pour mesurer le temps que met une charge de poudre à brûler dans le canon d'un fusil chargé à balle. Formons pour cela un circuit électrique composé d'une faible pile, du galvanomètre et de deux fils de cuivre. Attachons l'un de ces fils au chien du fusil, l'autre à la cheminée qui porte la capsule, et disposons ce dernier à la bouche du canon, de manière à ce que la balle puisse le couper en passant. Veillons à ce que le chien de notre arme et le reste de la batterie ne communiquent par aucun corps bon conducteur. Le courant électrique ne pourra s'établir qu'à l'instant où le chien s'abattra sur la cheminée pour faire partir la capsule et enflammer la poudre. Celle-ci chassera la balle qui, à sa sortie du canon, coupera le fil de cuivre, et par conséquent arrêtera le courant en rompant le circuit. Le galvanomètre aura donc été soumis à l'action du courant électrique pendant le temps écoulé entre le choc du chien sur la capsule et la rupture du fil par la balle : sa déviation nous indiquera d'une manière précise la durée de cet instant si court. M. Pouillet, en répétant plusieurs fois cette expérience, a trouvé pour résultat 1/150 de seconde.

MM. Bréguet et Konstantinoff s'étaient proposé un but tout spécial. Ils voulaient pouvoir mesurer la vitesse d'un boulet de canon à divers points de sa course, et par conséquent il fallait en quelque sorte diviser celle-ci en un certain nombre d'étapes, et reconnaître le temps employé à parcourir chacune d'elles. Disons tout de suite qu'ils ont complètement résolu ce problème. Leur appareil construit pour le gouvernement russe est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, mais il a fonctionné plusieurs fois au polygone de Vincennes sous les yeux de nos ingénieurs et de nos savans les plus distingués, qui tous ont admiré l'exactitude et la précision des combinaisons mécaniques réalisées ici par M. Bréguet.

Cet appareil consiste essentiellement en un cylindre métallique d'un mètre de circonférence, disposé de manière à tourner sur son axe en accomplissant exactement une révolution par seconde. Des lignes longitudinales partagent sa surface en mille parties égales dont chacune correspond ainsi à un millième de seconde. Deux stylets placés au-dessus de ce cylindre viennent frapper sa surface, l'un au commencement, l'autre à l'expiration du temps employé aux observations, et il suffit de compter le nombre des divisions comprises entre les deux empreintes qu'ils ont laissées sur le métal, pour savoir en millièmes de secondes combien de temps s'est écoulé entre ces deux instans.

C'est pour la mise en mouvement de ces stylets que MM. Konstantinoff et

Bréguet ont très ingénieusement tiré parti d'une des propriétés les plus curieuses des courans développés par la pile. Lorsqu'un de ces courans circule dans un fil de cuivre enroulé autour d'un morceau de fer doux, son influence métamorphose ce fer en un aimant énergique, qui peut par conséquent attirer et fixer tout morceau de fer placé à sa portée; mais aussitôt que le courant s'arrête, cet aimant improvisé redevient une masse inerte, et abandonne l'objet qu'il retenait auparavant avec une très grande force. On donne le nom *d'électro-aimans* à ces barreaux, qui ne doivent leurs propriétés momentanées qu'à l'action d'un courant électrique.

Eh bien! les stylets indicateurs de MM. Bréguet et Konstantinoff sont soutenus au-dessus du cylindre mis en mouvement par deux électro-aimans, dont les fils espacés à volonté sont tendus sur le trajet du boulet. Celui-ci les coupe en passant, et à l'instant même les électro-aimans cessent d'agir, les stylets tombent, et le nombre de divisions comprises entre leurs deux empreintes donne le nombre de millièmes de seconde employé par le projectile à parcourir l'espace qui séparait les deux fils. De petits appareils spéciaux viennent, dès que le fil de l'électro-aimant est coupé, lui en substituer un autre, de sorte que les stylets sont relevés aussitôt qu'ils ont fait leur marque sur le cylindre, et l'on peut mesurer ainsi rigoureusement la vitesse d'un même boulet dans vingt ou trente points différens de sa trajectoire.

Ce n'est jamais du premier bond que l'homme atteint complètement un but quelconque; ce n'est point du premier coup d'œil qu'il embrasse toutes les conséquences d'un principe, d'une découverte. Les procédés chronométriques que nous venons de décrire subiront, sans nul doute, des perfectionnemens. Ils se prêteront à des applications encore imprévues. Tels qu'ils sont présentés par MM. Pouillet, Bréguet et Konstantinoff, ils n'en ont pas moins une grande importance, car tout nouvel instrument de précision sert de point de départ à des recherches jusque-là impossibles, et conduit parfois aux résultats les plus inattendus. Mesurer exactement la chaleur et la pression de l'atmosphère put paraître à une certaine époque une affaire de pure curiosité, et cependant quels services n'ont pas rendus déjà à la science aussi bien qu'aux arts pratiques le thermomètre et le baromètre?

Les problèmes de mécanique résolus par la nature chez les êtres vivans sont en général d'une complication telle, que nos plus habiles artistes hésitent à courir les chances d'une comparaison qui ne ferait voir souvent, dans leurs plus hardis chefs-d'œuvre, que de grossières et lointaines imitations. Cependant, lorsqu'un organe est altéré ou détruit, on a recours à eux, et des nez, des dents, des palais, des mains, des jambes, des yeux artificiels, ont été fabriqués presque de tout temps. Malheureusement ces emprunts faits par la médecine dissimulent quelquefois une difformité d'une manière plus ou moins complète, mais ne remplacent guère la fonction détruite, et cependant de quelle utilité ne serait pas dans bien des cas l'application des arts mécaniques aux hommes qu'un accident a privés de certains membres! M. Van

Petersen vient d'en donner un exemple par l'exécution de son bras artificiel, que M. Magendie a fait connaître dans un rapport détaillé dont l'Académie a ratifié les conclusions favorables. Avec cet appareil, un ancien militaire privé de ses deux bras a pu, après quelques instans d'exercice, prendre sur la table un verre plein, le porter à la bouche, boire, puis remettre le verre où il l'avait pris, enfin ramasser par terre une feuille de papier et jusqu'à une épingle.

L'idée qui a procédé à la construction de cet ingénieux appareil n'est pas nouvelle, et dès le XVI[e] siècle un artiste de Nuremberg paraît l'avoir employée pour faire tenir une épée dans une main de fer. Plus tard, les mêmes principes guidèrent sans doute l'ingénieur Laurent, celui-là même qui a découvert les mines d'Anzin et commencé le canal de Saint-Quentin. Il construisit un bras artificiel avec lequel un invalide put écrire, sous les yeux de Louis XIV, son brevet de pension.

Quoi qu'il en soit, l'appareil de M. Van Petersen se compose de trois parties distinctes : d'un corset fixé solidement au corps, d'un bras dans lequel on a imité toutes les articulations naturelles, y compris celles des doigts, enfin de cordes en boyau qui partent du corset et vont se fixer en arrière des articulations sur l'avant-bras et les phalanges. Toutes les articulations sont maintenues fléchies par des ressorts, en sorte que la main est fermée et l'avant-bras plié sur le bras; mais lorsque la machine est en place, il suffit de l'écarter dans divers sens à l'aide des mouvemens dont jouit le moignon pour que les cordes surmontent l'action des ressorts, forcent le bras à s'étendre, la main à s'ouvrir. Le manchot place cette dernière à portée de l'objet qu'il veut saisir, puis il ramène doucement le moignon vers le corps; aussitôt les cordes se relâchent, les ressorts agissent et l'objet se trouve embrassé. Une fois qu'il est ainsi placé entre ces doigts inanimés, on n'a plus à s'en occuper : les ressorts le maintiennent en place.

L'invalide qui se prêta aux essais tentés par la commission était manchot des deux bras depuis les guerres de l'empire. Qu'on juge de la joie de ce pauvre vieillard, qui, depuis trente ans, n'accomplissait les actes les plus ordinaires de la vie que par des mains étrangères ! Il se crut un moment revenu au bon temps où, comme tout le monde, il avait un bras, une main; mais il dut bientôt quitter ces membres empruntés qui l'avaient rendu si heureux, et, bien qu'opérée sans effusion de sang, cette espèce d'amputation n'en fut pas moins douloureuse. Heureusement que la séparation n'a été que momentanée. Émue des détails que lui présentait M. Magendie, l'Académie décida, sur la proposition de M. Arago, que les deux bras de M. Van Petersen seraient achetés et remis à l'invalide qui en avait si bien constaté l'utilité. Il les porte sans doute aujourd'hui et probablement remercie le ciel de l'avoir fait servir quelques instans à des expériences scientifiques.

Personne n'ignore que certains corps, soumis à des températures variées, se modifient et changent de propriétés physiques. La vapeur invisible qui

humecte sans cesse l'air que nous respirons, le brouillard et le nuage qui nous dérobent l'aspect des cieux, l'eau qui remplit nos lacs, nos ruisseaux ou nos fleuves, la glace qui transforme leur surface en un plancher solide et ouvre parfois aux plus lourds chariots le chemin qu'elle ferme aux navires, sont une seule et même chose. Un peu plus, un peu moins de chaleur, et nous avons un gaz qui échappe à nos sens ou une roche assez résistante pour qu'un caprice de reine ait pu la tailler en palais et la forer en pièces d'artillerie. Les propriétés chimiques des corps sont-elles au même degré sous la dépendance de cet agent que les physiciens désignent par le nom de *calorique?* Les faits existans dans la science prouvent qu'en élevant la température, on modifie les affinités de certains corps. Un froid intense produirait-il le même effet? Telle est la question que M. Schrœtter de Vienne a cherché à résoudre par de curieuses expériences.

On sait qu'un Français, M. Tillorier, est parvenu à liquéfier et à solidifier le gaz acide carbonique. Cette glace d'un nouveau genre, mêlée avec de l'éther, produit un froid tel que le thermomètre descend à 90 degrés au-dessous de zéro. M. Schrœtter annonçait qu'à cette température plusieurs des réactions chimiques qui se produisent instantanément dans les conditions ordinaires cessaient de se manifester. Il assurait, entres autres, que le chlore liquéfié par ce froid excessif ne se combinait plus avec le phosphore. Ce fait était trop curieux pour ne pas appeler toute l'attention des chimistes, et M. Dumas s'est empressé de le vérifier. Le résultat n'a pas confirmé les assertions du chimiste allemand. Le phosphore introduit dans le chlore liquide s'est enflammé en produisant une explosion violente. L'appareil a été brisé, et les fragmens de phosphore, projetés en tout sens, sont allés mettre le feu à la croisée du laboratoire. Grace aux précautions prises d'avance, on n'a pas eu d'accident à déplorer. Ici l'opérateur pouvait être brûlé de deux manières : par le phosphore enflammé et par le liquide glacé dont il cherchait à reconnaître les propriétés, car les corps amenés à ces températures extrêmement basses désorganisent les tissus vivans avec la même rapidité qu'un fer rouge.

Ainsi l'affinité réciproque du phosphore et du chlore persistait malgré ce froid de 90 degrés au-dessous de zéro. Il n'en est pas de même de l'antimoine. A la température ordinaire, il suffit de jeter ce métal réduit en poudre fine dans un vase renfermant du chlore gazeux pour que la combinaison de ces deux corps s'opère avec dégagement de lumière et de chaleur. Eh bien! plaçons-les ensemble dans le bain réfrigérant d'éther et d'acide carbonique solide, nous ne verrons se manifester aucune action. Bien plus, nous pourrons distiller ce mélange en élevant légèrement la température sans pour cela déterminer la moindre réaction chimique. On voit que les résultats si différens fournis dans des circonstances semblables par le phosphore et l'antimoine ouvrent un champ nouveau à d'importantes recherches. Aussi l'Académie n'a-t-elle pas hésité à charger expressément M. Dumas de poursuivre ces expériences, et ce choix est un sûr garant que cette curieuse question sera traitée avec tout le soin qu'elle mérite.

Si l'exploitation des mines, cette industrie mère qui enfante et féconde presque toutes les autres, est pour nous une source intarissable de richesses, elle est pleine de périls pour ceux qui l'exercent. Au fond de ces abîmes qu'il creuse pour satisfaire aux mille besoins de la civilisation, le mineur doit lutter contre mille dangers que la science la plus prévoyante ne peut toujours conjurer. Privé de la lumière vivifiante du soleil, respirant un air épais souvent chargé d'émanations délétères, il est exposé à des maladies cruelles inconnues aux hommes qui travaillent à la face du ciel. Il peut à chaque instant se voir enfermé vivant dans ses galeries souterraines, périr écrasé sous leurs ruines, ou tomber frappé d'une foudre dont sa propre main aura mis en liberté les élémens emprisonnés depuis des milliers de siècles.

C'est surtout dans les mines de houille que ce dernier accident se renouvelle avec une fréquence déplorable. En se décomposant pour former le charbon de terre, les végétaux enfouis par les révolutions du globe ont donné naissance à un gaz assez semblable à celui qui remplace de nos jours le classique réverbère dans l'éclairage des cités. Tantôt disséminé dans la masse entière, il s'en exhale par mille fentes imperceptibles; tantôt accumulé dans quelque cavité, il s'échappe en sifflant de ce réservoir ouvert par un malheureux coup de pioche. Dans l'un ou l'autre cas, malheur aux ouvriers qu'enveloppe le *grisou*, car ce gaz, composé d'hydrogène et de carbone, possède la propriété de détonner lorsque, mêlé à l'air atmosphérique dans certaines proportions, il est mis en contact avec un corps enflammé. Les suites de ces explosions sont toujours graves, souvent terribles. On a vu les puits qui aboutissaient aux galeries, changés pour ainsi dire en de gigantesques armes à feu, lancer au dehors les lourdes bènes chargées de charbon et les membres déchirés des ouvriers. Dans l'explosion qui eut lieu à Haswell, le 28 septembre 1843, on a vu quatre-vingt-quinze mineurs rester sur la place, et dans ce nombre ne sont pas compris de nombreux blessés. Ajoutons que ceux qui survivent au premier désastre sont loin encore d'être sauvés. Souvent la commotion détermine des éboulemens; plus souvent encore l'acide carbonique résultant de la combustion de l'hydrogène carboné vicie l'air de la mine et entraîne la mort de ceux qu'avait épargnés le feu grisou. Dans la mine de Grésieux, l'explosion du 23 mai 1843 ne tua qu'un seul ouvrier, mais trente-trois périrent asphyxiés par l'acide carbonique.

Dans les pays où l'exploitation de la houille a pris un développement considérable, et surtout en Angleterre, on a cherché de tout temps à prévenir ces accidens redoutables. L'aérage des mines par de grands courans d'air pur serait sans contredit le meilleur moyen à employer; mais la nature des travaux le rend presque toujours impossible ou insuffisant. Pour y suppléer, on chercha à éclairer les ouvriers par un moyen qui ne pût enflammer le mélange détonnant. On inventa une sorte de briquet mécanique, dont les étincelles jetaient par intervalle une clarté suffisante pour guider les mineurs dans leurs travaux, sans présenter au même degré le danger des lampes; mais le plus souvent les ouvriers, rendus imprudens par l'habitude du péril,

négligeaient ces précautions, et, au risque de périr, recouraient à un éclairage plus commode. Aussi les malheurs se multipliaient à raison de l'étendue des exploitations, et de 1813 à 1815 les catastrophes devinrent si fréquentes, que le gouvernement anglais dut s'en inquiéter et faire un appel à la science. Ce fut à cette occasion que le célèbre chimiste Humphry Davy inventa la lampe de sûreté, qui porte son nom. Davy, reprenant des expériences dues à son compatriote Tennant, s'assura que, lorsque deux vases pleins d'un mélange gazeux détonnant ne communiquent ensemble que par des tubes d'un très petit diamètre, l'explosion ne se propage pas de l'un à l'autre. Il reconnut de plus qu'un tissu métallique composé de fils très fins et de mailles très serrées produit le même résultat. Dès-lors le problème de l'éclairage des mines lui parut pleinement résolu. Il construisit des lanternes avec une toile métallique tissée de manière à présenter quatre cents trous ou mailles dans l'étendue d'un pouce carré. Au milieu de cette enceinte protectrice brûle une lampe à huile ordinaire. L'air qui afflue et qui s'échappe sans cesse pour alimenter la combustion traverse les mailles du tissu. Si, par le mélange de gaz hydrogène carboné, il est devenu détonnant, l'explosion a lieu dans l'intérieur même de la lanterne, et la lampe s'éteint. Les ouvriers n'ont plus qu'à sortir de la galerie et à tâcher de l'assainir en dirigeant sur ce point tous les moyens d'aérage qui sont en leur pouvoir.

La lampe de Davy eut un succès éclatant, et les mineurs se crurent désormais à l'abri du feu grisou. Malheureusement l'expérience ne tarda pas à démentir cet espoir. Le nombre des catastrophes diminua sans doute dans des proportions considérables; mais des malheurs encore trop fréquens vinrent convaincre les plus incrédules que l'appareil de Davy, tout admirable qu'il était, ne remplissait pourtant pas complètement les conditions désirables. Cette insuffisance tient à deux causes principales : les tissus métalliques doivent la propriété dont le savant anglais avait si heureusement tiré parti à ce que le gaz enflammé se refroidit par le contact du métal et s'éteint avant d'avoir pu communiquer le feu au dehors; mais, quand plusieurs explosions se succèdent dans l'intérieur de la lampe, la toile rougit, et dès-lors la masse d'air environnante s'enflamme et détonne. De plus, une explosion, même très faible, peut quelquefois lancer à travers les mailles des particules de charbon embrasées, et ces petites étincelles suffisent pour déterminer les plus terribles accidens.

Il résulte des recherches de M. A. Burat que, de 1827 à 1842, les explosions du feu grisou ont tué ou mis hors de service, par suite de blessures graves, 9,602 ouvriers mineurs. Dans ce total, la France figure pour 1,500, la Belgique pour 1,802, l'Angleterre pour 6,300. Dans l'espace d'un an et demi, du mois de mai 1843 au mois de décembre 1844, 19 explosions ont porté le ravage dans les mines de ces trois royaumes, 400 ouvriers ont été tués sur place, un nombre plus grand peut-être a été brûlé ou asphyxié. Ainsi, malgré la lampe de sûreté, l'exploitation de la houille coûte encore chaque année la vie à plus de 600 personnes. On voit quel immense intérêt

d'humanité s'attache au problème, qu'on peut réduire aux termes suivans : trouver un moyen certain de prévenir les mineurs de la présence de l'hydrogène carboné; découvrir un procédé d'aérage suffisant pour assainir les mines dont l'atmosphère est viciée par ce gaz redoutable.

La seconde moitié de la question a été traitée d'une manière remarquable par un habile ingénieur, M. Combe, qui, dans son traité de l'aérage des mines, a apporté de véritables perfectionnemens aux procédés suivis jusqu'à ce jour; mais, quelle que soit la valeur réelle des moyens employés pour renouveler l'air dans les galeries souterraines où s'agite un peuple d'ouvriers, ces moyens deviennent insuffisans dès qu'il s'agit d'une mine considérable. Heureusement il n'arrive presque jamais que les travaux soient tous à la fois envahis par l'hydrogène carboné; le plus souvent l'explosion n'a lieu que sur quelque point circonscrit. Tout moyen capable d'indiquer le lieu précis où ce gaz se dégage, et où par conséquent existe le danger, aura donc un double avantage : celui de prévenir les ouvriers et de leur donner le temps de fuir le péril; celui de désigner le point où il faut diriger tous les moyens d'aérage dont on peut disposer. C'est à ce point de vue que M. Chuart s'est occupé de la question, et son gazoscope ou appareil destiné à annoncer la présence du gaz paraît répondre à toutes les exigences de la pratique. Cet instrument est fort simple, et repose uniquement sur ce fait général, qu'un corps plongé dans l'air ou dans l'eau perd un poids égal au poids de l'air ou de l'eau dont il occupe la place.

Prenons deux ballons de verre réunis par une mince tige métallique, et choisis de telle sorte que l'un d'eux étant plongé dans l'eau, l'autre soit soutenu à une certaine distance au-dessus de la surface du liquide. L'appareil restera en repos tant qu'aucune cause ne viendra troubler l'équilibre qui s'est établi; mais si l'air devient tout à coup plus léger qu'au commencement de l'expérience, ce sera exactement comme si on ajoutait un certain poids au ballon aérien, et par conséquent l'appareil s'enfoncera dans le liquide comme un bateau dont on augmenterait la charge. Or, c'est précisément ce qui arrive quand l'hydrogène carboné se dégage, car ce gaz est beaucoup moins pesant que l'air respirable. On comprend dès-lors qu'il suffira de placer sur le trajet de ce ballon une détente capable de faire partir une sonnerie pour être prévenu à distance que le ballon aérien est descendu, et qu'il existe dans le voisinage une source de gaz.

Bien des petites questions secondaires devaient être résolues pour rendre usuel et par conséquent utile l'appareil dont nous venons de donner une idée générale. Il fallait que le ballon aérien fût à la fois très léger et assez solide pour que le moindre choc ne vînt pas le briser. Le verre était loin de remplir ces conditions. Après deux ans d'essais et de recherches, M. Chuart a fait fabriquer des ballons en cuivre frappés au marteau, qui pèsent à peine dix-huit milligrammes, et qu'on peut gonfler avec la bouche comme de simples vessies. Il en a exécuté d'autres en caoutchouc pour de petits appareils portatifs destinés aux explorations journalières. Un compensateur très simple a

mis son appareil à l'abri des variations de température, qui, en dilatant ou en condensant l'air extérieur, auraient pu tantôt faire trembler devant un danger chimérique, tantôt inspirer une sécurité trompeuse. Un aimant, disposé au-dessous du ballon aérien et agissant sur une plaque légère de fer doux, a communiqué aux mouvemens de l'instrument la force nécessaire pour faire partir la détente de la sonnerie. Enfin le gazoscope jouit d'une sensibilité telle, qu'il annonce la présence dans l'air de 1/170 d'hydrogène carboné, et comme l'explosion n'a pas lieu avant que ce gaz se trouve mélangé dans une proportion treize fois plus considérable avec l'air atmosphérique, on voit que le danger est signalé long-temps avant qu'il existe réellement.

Pour que le gazoscope rendît tous les services qu'on peut attendre de lui, il fallait que la sonnerie qui joue le rôle de cloche d'alarme fût à l'abri de l'action corrosive des émanations de la mine; il fallait de plus qu'elle se fît entendre pendant un temps assez long pour qu'après le chômage d'un ou deux jours qu'entraînent le repos du dimanche et les fêtes du lundi, les ouvriers, avant de reprendre leurs travaux, pussent interroger la sentinelle chargée de veiller pendant leur absence. Les mouvemens d'horlogerie ne pouvaient atteindre ce double but. Ils ont été remplacés par un long cylindre que fait tourner une corde enroulée et chargée de poids, et qui par une de ses extrémités correspond à un système très simple d'engrenages. Ces derniers règlent le mouvement d'un marteau frappant sur une grosse cloche.

On voit que ce mécanisme n'est autre chose que celui de l'ancien tournebroche de nos pères; mais pour que son action se continuât pendant soixante-douze heures, limite que les ingénieurs des mines avaient assignée à M. Chuart, il fallait que la corde motrice eût une grande longueur, et dès-lors elle ne pouvait se dérouler en entier dans les galeries des mines. Cette difficulté a été vaincue par un procédé très ingénieux. Des cordelettes sont attachées d'espace en espace à la grosse corde. A chacune d'elles tient un boulet qui se loge dans l'intérieur même du cylindre où il est retenu par une soupape que la grosse corde enroulée maintient en place. Le tout est disposé de telle sorte, qu'au moment où le premier boulet touche terre, le second est mis en liberté, et ainsi de suite jusqu'au dernier. A l'aide de cette disposition, on peut faire dérouler une corde d'une longueur quelconque sous les voûtes les moins élevées, et par conséquent faire durer le bruit de la cloche aussi long-temps qu'on le désire.

En plaçant plusieurs appareils dans une même mine, en variant le timbre et le rhythme des sonneries, on voit que deux jours après toute cessation de travaux, il suffira, avant d'entrer dans la mine, d'écouter quelques instans pour savoir à quoi s'en tenir sur l'état de son atmosphère. Si les cloches sont muettes, on peut descendre sans crainte. Il ne s'est pas dégagé d'hydrogène. Si l'une d'elles se fait entendre, la nature du son indiquera le point qu'il faut aérer, et, en y concentrant tous les moyens de ventilation dont on dispose, on chassera sans trop de peine l'ennemi dont le gazoscope aura signalé la présence. Il est presque inutile d'ajouter que l'appareil de M. Chuart trouvera sa

place ailleurs que dans les mines, et qu'il deviendra un des meubles obligés de ces brillans magasins dont l'éclairage au gaz semble doubler l'éclat et la richesse. Là aussi il remplira les fonctions d'une sentinelle vigilante, et préviendra les suites désastreuses trop souvent amenées par la négligence d'un commis ou quelqu'une de ces fuites de gaz que les soins les plus attentifs ne peuvent pas toujours éviter.

Le gazoscope a déjà subi de nombreuses épreuves dans l'usine à gaz de Grenelle et dans les mines de Saint-Étienne. Partout il s'en est tiré avec honneur. Déjà il a mérité à son inventeur un premier encouragement de la part de l'Académie, et depuis lors il a reçu de nombreux perfectionnemens. Espérons que l'expérience en prouvera de plus en plus l'utilité réelle, que, grace à lui, nos mineurs ne seront plus victimes du terrible feu grisou, et que l'Académie pourra, à juste titre, décerner à M. Chuart le prix que M. de Monthyon a voulu donner chaque année à celui qui rendrait plus salubre ou moins dangereuse une profession quelconque.

Le sol de l'ancienne Gaule était, on le sait, couvert presque en entier d'arbres séculaires qui, disparaissant peu à peu devant le chiffre toujours croissant de la population, ont été rarement remplacés. De nos jours surtout, le déboisement a marché avec tant de rapidité, que des lois sont devenues nécessaires pour en réprimer les excès, et pour conserver à la France le peu qui lui reste de ses anciennes richesses forestières. Depuis 1824, un enseignement spécial, habilement dirigé, a imprimé une impulsion salutaire aux études qui ont pour objet l'art de conserver, d'utiliser les forêts. Des ouvrages nombreux et importans ont été publiés sur ce sujet, qui intéresse au plus haut degré la richesse publique, la prospérité de plusieurs grandes industries et le bien-être de chacun de nous; mais ces progrès mêmes ont fait sentir la nécessité de ne plus se contenter de simples approximations, et d'introduire la précision scientifique dans l'exposé des faits que fournit l'expérience.

Un des premiers pas à faire dans cette voie était de déterminer rigoureusement la valeur de l'unité ou du terme de comparaison employé dans l'évaluation du rendement des forêts. Cette unité est le *stère*, dont les dimensions sont, il est vrai, définies mathématiquement, mais dont la valeur utile n'avait pas encore été recherchée. Pour que ce mot exprimât une idée précise, il fallait déterminer ce qu'un stère des diverses espèces ou *essences* de bois renferme en poids de matière combustible, et quelle est la quantité de chaleur qu'il peut donner; alors seulement on pourra reconnaître avec précision le produit réel d'une forêt, apprécier les variations dépendantes du climat, de l'exposition, de la nature du sol, du mode d'*aménagement* ou d'exploitation, et comparer le revenu que donnent les arbres avec celui que l'homme retire de l'agriculture.

Telles sont les questions importantes que M. Eugène Chevandier a essayé de résoudre par la voie expérimentale. Sous-directeur de la manufacture de

glaces de Cernay, appelé par conséquent à passer une partie de l'année au milieu des belles forêts des Vosges qui alimentent cet établissement, il se trouvait placé dans les circonstances les plus favorables, et il a su en profiter. Ses recherches et ses calculs ont porté sur environ 15,000 hectares de forêts, et embrassent des périodes qui varient de 25 à 80 ans. Il a soumis à des expériences 636 stères de bois, appartenant à dix espèces différentes, coupés sur toute espèce de terrain et à toute sorte d'exposition. M. Chevandier a présenté déjà à l'Académie des sciences deux mémoires du plus grand intérêt, et l'un d'eux a été l'objet d'un rapport favorable fait par M. Dumas. Mieux que tout autre, ce savant pouvait rendre témoignage du soin extrême apporté par l'auteur dans la partie chimique de son travail, car toutes les recherches de cette nature avaient été faites dans le laboratoire particulier que M. Dumas ouvre avec tant de générosité à quiconque se voue sérieusement à la science.

Pour déterminer le poids réel du stère, M. Chevandier a pris un certain nombre d'échantillons, les a réduits en poudre, les a desséchés à une température de 140 degrés, et dans le vide, jusqu'à ce qu'ils eussent perdu leurs dernières parcelles d'humidité. Il conclut d'un grand nombre d'expériences, répétées avec le plus grand soin, qu'un stère de bois de hêtre, pris dans le tronc, pèse 374 kilogrammes, tandis qu'un stère de rondinages et de branches ne pèse que 304 kilogrammes. Le cent de fagots mêlés de hêtre et de chêne pèse environ 300 kilogrammes. On voit que le poids du stère varie pour une même essence selon la partie de l'arbre où ont été prises les bûches, et qu'un stère représente à peu près la valeur d'un cent de fagots.

Pour évaluer le pouvoir calorifique des diverses essences, M. Chevandier admet deux hypothèses. Il regarde comme ne produisant pas de chaleur l'oxigène et l'hydrogène qui entrent dans la composition du bois en proportions nécessaires pour former de l'eau. Toute la chaleur sensible provient donc du carbone et de l'hydrogène en excès. M. Chevandier suppose en outre que ces deux substances, qui se trouvent dans le bois sous la forme de composés organiques, dégagent en brûlant la même quantité de chaleur que si elles étaient libres et isolées. Ces hypothèses peuvent fort bien ne pas être vraies, mais, dans ce cas même, les résultats tout comparatifs de M. Chevandier ne perdraient rien de leur valeur. Or il résulte de ses recherches que le pouvoir calorifique peut varier de 10 à 7, c'est-à-dire de près d'un tiers, selon l'espèce de bois qu'on emploie. Le meilleur de tous est le chêne à glands sessiles, c'est-à-dire dont les glands n'ont pas de pédicule; le plus mauvais est le pin. Voici du reste dans quel ordre se placent, selon M. Chevandier, les essences qu'il a étudiées : 1° chêne à glands sessiles, 2° hêtre, 3° charme, 4° bouleau, 5° chêne à glands pédiculés, 6° aune, 7° sapin, 8° saule, 9° tremble, 10° pin.

Pour se rendre compte du rendement de ses forêts, M. Chevandier a examiné plus particulièrement le produit de deux futaies de hêtre et de chêne

croissant dans des terrains dont la nature et l'exposition différaient notablement. Il résulte de ses calculs que l'accroissement moyen annuel est par hectare d'environ 9 stères et demi de bois et de 100 fagots. Cependant M. Chevandier ne s'est pas contenté de ce fait général, il a recherché dans quelle proportion les forces de la végétation avaient fixé les élémens nécessaires à cet accroissement des arbres, et par-là il est arrivé à des résultats intéressans sous le double point de vue de la science et de l'agriculture.

En effet, notre auteur a trouvé que, dans l'espace d'un an, la forêt qui faisait l'objet de son travail acquiert par hectare 1,804 kilogrammes de carbone, 219 kilogrammes d'hydrogène, 1,546 kilogrammes d'oxygène, 34 kilogrammes d'azote, et 50 kilogrammes de substances salines qui forment les cendres. Toutes ces substances sont empruntées à l'atmosphère seule, car les feuilles qui entretiennent la fertilité du sol proviennent des arbres, et la forêt se fume elle-même. Or nous avons cherché à faire comprendre dans un article inséré en ce recueil (1) comment le problème si important de production des engrais pouvait en définitive se ramener aux termes suivans : fixer par l'action des végétaux les élémens des substances organiques nécessaires à l'entretien de la vie chez les animaux. Nous avons rappelé, d'après les belles expériences de M. Boussingault, que la culture des topinambours était, sous ce rapport, une des plus avantageuses. Eh bien ! si nous mettons en regard le rendement des forêts avec celui que donnent cette plante et les assolemens les plus avantageux, nous trouverons que les topinambours conservent, il est vrai, leur supériorité, mais qu'ensuite la comparaison est tout à l'avantage de ces bois qui n'exigent pour ainsi dire aucun soin. On en jugera par le tableau suivant, où sont réunis les chiffres représentant les produits moyens annuels d'un hectare de forêt, d'un hectare de topinambours, et d'un hectare cultivé d'après l'assolement usité à Hohenheim :

	Carbone.	Hydrogène.	Oxygène.	Azote.	Cendres.
Topinambours...	6,310 kil.	785 kil.	6,780 kil.	43 kil.	841 kil.
Forêts..........	1,804	219	1,546	34	50
Assolement......	1,097	126	1,043	18	438

Faisons maintenant l'application de ce qui précède à quelques-unes de ces questions ardues que la science moderne cherche à résoudre, non plus, comme autrefois, par de simples hypothèses, mais bien à l'aide de déductions logiques appuyées sur des expériences positives. Cherchons quel rôle a dû jouer la végétation dans ces âges reculés où la surface de notre globe, entourée d'une atmosphère surchargée d'acide carbonique, ne pouvait encore nourrir les espèces animales, et présentait en revanche d'immenses forêts dont les contrées tropicales peuvent seules, de nos jours, donner une faible idée.

(1) *Tendances modernes de la Chimie.*

Une colonne d'air dont la base aurait un hectare d'étendue, et qui s'élèverait jusqu'aux limites de l'atmosphère, pèserait 103,300,000 kilogrammes. Elle renfermerait environ 61,980 kilogrammes d'acide carbonique, et par conséquent 16,902 kilogrammes de carbone. Or nous venons de voir qu'un hectare de forêt fixe annuellement un peu plus de 1,800 kilogrammes de cette substance, ou environ la neuvième partie du carbone renfermé dans la colonne d'air correspondante. Par conséquent, si le globe tout entier était couvert de forêts semblables à celle que M. Chevandier a étudiée, et que l'acide carbonique ne se renouvelât pas, neuf années suffiraient pour que l'atmosphère fût complètement dépouillée d'acide carbonique.

Dans les Vosges, la végétation ne commence guère que vers la fin d'avril; elle s'arrête à la fin de septembre, et par conséquent son action ne s'exerce que pendant cinq mois de l'année. Sous les tropiques, la végétation ne se ralentit jamais. Favorisée par une température toujours élevée, par une lumière éclatante, par une humidité constante, par des pluies orageuses chargées d'acide nitrique et d'ammoniaque, elle déploie une activité dont rien sous notre ciel tempéré ne saurait donner une idée. L'étude du rendement moyen de forêts placées dans ces circonstances serait des plus intéressantes pour l'histoire de notre planète. Elle seule pourrait fournir les élémens d'un calcul destiné à reconnaître, même approximativement, ce qui a dû se passer dans la période de formation des houilles. Néanmoins, les chiffres que nous avons cités plus haut justifient pleinement la théorie soutenue d'abord par M. Adolphe Brongniart. Ils nous autorisent à croire avec ce savant botaniste que les végétaux ont eu un rôle des plus importans dans l'assainissement de notre atmosphère, et qu'en s'emparant de l'acide carbonique, ils ont rendu l'air respirable pour les espèces animales.

L'explication de l'origine des houilles par l'accumulation des débris végétaux d'une antique flore aujourd'hui éteinte est déjà assez ancienne dans la science; mais on peut dire qu'elle n'a acquis un haut degré de probabilité que depuis les travaux de plusieurs naturalistes modernes, parmi lesquels doivent être mis en première ligne MM. Adolphe Brongniart et Élie de Beaumont. Ce dernier a recherché quel serait le temps nécessaire pour qu'une forêt semblable à celles de nos climats donnât naissance à un dépôt capable de former une couche de houille d'une certaine épaisseur. Prenant pour point de départ la pesanteur spécifique moyenne du bois et celle de la houille, il a déterminé le degré de condensation nécessaire pour que les tissus ligneux atteignissent la densité du charbon de terre. Par conséquent, il a pu reconnaître quelle diminution de volume serait la suite de cette condensation. M. Élie de Beaumont a conclu de ces calculs qu'un taillis bien garni réduit en houille formerait une couche de deux millimètres d'épaisseur environ, et que la plus belle futaie donnerait à peine six millimètres de houilles.

M. Chevandier est parti de données tout-à-fait différentes pour résoudre le même problème. Il a comparé les proportions de carbone que renferment le

bois et la houille; puis il en a déduit l'épaisseur de la couche de houille correspondante à un poids de bois déterminé. Le résultat de ses calculs s'accorde entièrement avec celui qu'avait obtenu M. Élie de Beaumont. Comme notre illustre géologue, il est arrivé à la conclusion suivante : la couche de houille que nos forêts pourraient produire sur place par l'accumulation de leurs produits pendant un siècle entier serait d'environ seize millimètres.

Si, pendant la période houillère, la végétation eût été ce qu'elle est de nos jours, on voit qu'un filon de charbon de terre ayant un mètre d'épaisseur représenterait la somme des produits accumulés pendant plus de six mille années. Or, il existe des couches de houille bien autrement puissantes, et l'imagination recule vraiment à l'idée du temps qu'aurait exigé leur formation; mais à l'époque où se déposaient sur une terre jeune encore les inépuisables magasins de combustible que l'industrie exploite aujourd'hui, les conditions étaient bien différentes. La flore de ces âges reculés se compose presque uniquement de végétaux vasculaires à croissance hâtive, à renouvellement fréquent. Sans cesse plongés dans une atmosphère brûlante, saturée d'humidité et d'acide carbonique, leur développement devait se faire avec une incroyable rapidité. Aussi dirons-nous, avec les savans dont nous venons de rappeler les travaux, que les chiffres résultant des observations actuelles sont de beaucoup trop élevés. Une houillère qui, dans la période géologique où nous vivons, demanderait des milliers d'années pour se former, se déposait peut-être alors en deux ou trois siècles.

Pas plus en zoologie que pour les autres branches de nos connaissances, les classifications ne sont la science elle-même. Ces cadres où nous disposons les nombreuses espèces animales doivent seulement servir à aller au-delà et faciliter l'étude des êtres en reproduisant autant que possible les rapports déjà reconnus entre eux. Aussi les idées générales qui président à ces groupemens toujours un peu arbitraires ont une importance réelle. Justes, elles évitent au zoologiste de longs tâtonnemens; c'est un chemin qui le conduit droit au but. Fausses, elles l'entraînent à des recherches infructueuses; c'est un sentier perdu qui l'égare. Malgré les progrès immenses dus aux travaux des Linné, des Lamarck, des Latreille, des Blainville, des Cuvier, les classifications zoologiques laissent encore beaucoup à désirer. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire s'est efforcé de perfectionner celle des mammifères, et, dans une des dernières séances de l'Académie, il a présenté les tableaux dressés d'après ses idées personnelles.

Depuis plusieurs années, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire professe, dans ses leçons du Jardin des Plantes, l'opinion que les espèces animales dérivées de types différens présentent des modifications semblables. De ces modifications résultent par conséquent des séries distinctes dont chacune possède un certain nombre de termes représentés dans les autres par leurs analogues. Ce zoologiste désigne ces séries partielles par l'épithète de *parallé-*

liques, voulant probablement indiquer par cette modification d'un mot bien connu que le parallélisme n'est pas parfait, et que pour le conserver il ne faut pas pousser trop loin la comparaison entre les termes correspondans des diverses séries. En effet, pour M. Isidore Geoffroy, les classifications fondées sur cette manière d'envisager les rapports des animaux entre eux ne sont qu'un premier degré d'approximation vers la vérité, un moyen à l'aide duquel on exprime seulement un certain nombre de ces rapports, mais nullement leur ensemble.

Cette communication de M. Isidore Geoffroy a de l'importance en ce qu'elle prouve qu'avec presque tous les autres naturalistes modernes il repousse l'idée d'une échelle zoologique, d'une série unique s'étendant de l'homme à l'éponge, et dans laquelle chaque animal serait nécessairement inférieur à celui qui le précède, supérieur à celui qui le suit. Cette doctrine, empruntée à la philosophie de Leibnitz, propagée principalement dans le siècle dernier par Bonnet, naturaliste de beaucoup de mérite, a dû disparaître devant les progrès de la science, et Cuvier l'a parfaitement caractérisée quand il l'a appelée une des plus fausses et des plus nuisibles aux progrès de la zoologie. Aussi avons-nous vu avec grand plaisir M. Isidore Geoffroy se prononcer hautement contre elle et rentrer ainsi dans l'arène des grandes questions zoologiques, d'où paraissaient l'avoir écarté depuis long-temps des travaux purement descriptifs. Nous espérons que ce ne sera là que le prélude de publications plus sérieuses encore. M. Isidore Geoffroy est un des représentans naturels de la zoologie philosophique. A ce titre, il ne saurait demeurer oisif ou indifférent au mouvement qui s'accomplit autour de lui. Noblesse oblige, disaient nos pères, et un naturaliste qui porte le nom de Geoffroy Saint-Hilaire n'a pas le droit de dérober son temps à la science, fût-ce même pour remplir de la manière la plus distinguée des fonctions administratives.

Le vaste embranchement des mollusques, qui comprend presque tous les animaux vulgairement connus sous le nom de *coquillages,* les limaces, les colimaçons, etc., a été depuis quelque temps l'objet de travaux considérables qui intéressent à un haut degré la physiologie générale. Cuvier et, d'après lui, tous les zoologistes, avaient admis que chez ces animaux la circulation se faisait dans un système de vaisseaux clos de telle sorte que le sang parti du cœur parcourait d'abord les artères, traversait un réseau capillaire, arrivait à l'organe respiratoire par l'intermédiaire des veines, et enfin revenait à son point de départ sans être sorti de cette suite de canaux se continuant les uns les autres. Cependant Cuvier lui-même avait trouvé dans un grand mollusque de nos côtes, l'*aplysie*, des communications directes entre cet appareil circulatoire et la cavité où sont logés les viscères. Il avait signalé ce fait comme un des plus extraordinaires que lui eussent montré ses études. Plus tard, M. Milne Edwards, étudiant par transparence, à l'aide d'un microscope, les *ascidies,* autres mollusques de nos mers, avait annoncé que chez

elles le sang ne circulait dans des vaisseaux fermés qu'à la partie antérieure du corps, qu'en arrière ces vaisseaux manquaient, et que le fluide nourricier s'épanchait librement dans la cavité viscérale; mais les ascidies se trouvant reléguées par leur organisation aux derniers rangs des mollusques, on n'avait vu dans cette disposition remarquable qu'un fait de dégradation organique. Enfin MM. Valenciennes et Richard Owen avaient trouvé une disposition anatomique analogue à celle de l'aplysie dans l'animal du *nautile*, de cette coquille en spirale qui, dépouillée de son enveloppe terne et montrant alors sa nacre brillante souvent sculptée, est un des ornemens habituels des cabinets de curiosité.

Dans une série de mémoires et de communications adressées à l'Académie des Sciences, nous avions nous-même cherché à faire connaître en détail l'organisation d'un groupe de mollusques jusqu'à ce jour confondu avec les groupes voisins. On peut se les figurer comme de petites limaces souvent décorées des plus vives couleurs et portant sur leur dos des baguettes de forme variée disposées d'une manière régulière. M. Milne Edwards avait signalé chez l'un d'eux un fait anatomique très curieux : c'est que l'intestin, au lieu de former un simple tube comme chez les autres animaux de cet embranchement, se ramifiait et envoyait des prolongemens jusque dans l'intérieur des appendices du dos. En reprenant les observations du savant naturaliste que je viens de nommer, nous reconnûmes en outre que l'appareil circulatoire était incomplet. Chez les uns, nous trouvâmes un cœur, des artères, mais point de veines; chez d'autres, nous ne pûmes découvrir même aucun organe circulatoire; chez tous, nous vîmes le sang s'épancher librement dans la cavité générale du corps et baigner en tout sens les viscères qu'elle renfermait. La plupart de ces faits étaient faciles à vérifier pour quiconque aurait eu l'habitude des recherches microscopiques et aurait pris la peine d'aller faire des observations sur le bord de la mer; mais ils blessaient profondément les idées reçues, car ces mollusques appartenaient à un des groupes les plus élevés en organisation de l'embranchement. Aussi furent-ils accueillis avec fort peu de faveur, et bien des personnes allèrent jusqu'à nier qu'ils fussent possibles, les proclamant *à priori* contraires à tous les faits acquis, à tous les principes admis.

Dans un mémoire très détaillé sur ce sujet, M. Souleyet, chirurgien distingué de marine, se fit l'organe de ces répugnances. Il déclara que chez les mollusques, désignés par M. de Quatrefages sous le nom de *phlébentérés*, l'organisation normale de ce type n'avait subi que de très légères modifications, et que, pour la circulation en particulier, ils ressemblaient entièrement aux autres animaux de ce groupe; que chez eux, comme chez tous les mollusques, l'appareil circulatoire était complet; que le sang partait du cœur et y revenait sans sortir d'un système de canaux limités, et possédant des parois propres. M. Souleyet s'étayait des noms de Cuvier, de Blainville; il affirmait que ses préparations mettaient hors de doute tout ce qu'il avançait; il

venait au secours d'idées universellement admises; il fut donc accueilli avec empressement. Le *phlébentérisme* fut déclaré anéanti à jamais et relégué au rang des chimères. Nous employons ici un des mots les plus doux qui lui aient été appliqués.

Cependant M. Milne Edwards d'abord, puis MM. Milne Edwards et Valenciennes présentèrent à l'Académie de nouvelles recherches sur la circulation des mollusques en général. Les travaux entrepris par ces deux naturalistes embrassaient non plus un groupe circonscrit, mais l'ensemble de l'embranchement tout entier. Chaque classe, chaque ordre presque avait ses représentans dans leurs mémoires, et souvent plusieurs espèces appartenant à la même famille, au même genre, avaient été examinées. Une partie de ces travaux avaient été exécutés par M. Milne Edwards sur des mollusques vivans de Sicile, d'Italie, de Bretagne; d'autres furent faits en commun avec M. Valenciennes, soit sur des espèces marines envoyées à Paris par des correspondans zélés, soit sur des espèces terrestres que chacun peut se procurer en tout lieu, soit enfin sur des individus empruntés à la belle collection que M. Valenciennes a fondée au Muséum. On voit que les deux célèbres collaborateurs n'avaient rien négligé pour donner à leurs résultats toute la généralité, toute l'autorité désirable, et les pièces nombreuses placées par eux sous les yeux du public ne durent laisser aucun doute dans l'esprit des juges impartiaux.

Eh bien! il résulte des faits recueillis par MM. Milne Edwards et Valenciennes que chez *tous* les mollusques l'appareil circulatoire est *incomplet*, que chez *tous* les animaux de cet embranchement le sang, au sortir des artères, s'épanche librement dans la cavité abdominale. Cette dégradation d'un appareil si important n'a pas lieu d'une manière brusque. *Natura non facit saltus*, a dit Linné, et la vérité de cet aphorisme de l'illustre Suédois se montre ici d'une manière remarquable. Chez les mollusques les plus élevés, il existe un appareil artériel très développé et un nombre considérable de veines bien caractérisées. A mesure que l'on descend vers les rangs inférieurs du groupe, les veines diminuent en nombre et se simplifient de plus en plus. Chez l'aplysie, il n'existe d'autre vaisseau de cet ordre que les gros troncs qui mettent le cœur et les branchies en communication. Le sang veineux se meut dans tout le corps et arrive à l'organe respiratoire, non plus par des vaisseaux clos et ayant des parois propres, mais par un ensemble de lacunes assez semblable au tissu d'une éponge; cependant l'aplysie est toute voisine de nos phlébentérés. On voit que le phlébentérisme, bien loin de former une exception comme nous l'avions cru nous-même d'abord, se trouve en définitive être la règle générale.

Nous venons d'employer ce mot *phlébentérisme* dans l'acception qu'on lui a donnée pendant le cours de cette discussion. Ce n'est pas le sens que nous lui avions attribué en le proposant. Nous avions voulu désigner seulement, par cette expression, toute disposition organique en vertu de laquelle une

portion du tube digestif remplit d'une manière quelconque les fonctions d'un appareil de vaisseaux, quel qu'il soit. Ainsi entendu, le phlébentérisme se retrouve chez un grand nombre d'animaux qui n'appartiennent pas à l'embranchement des mollusques. Nous en citerons un exemple. On trouve sur les bords de la mer de petits crustacés appelés *pycnogonides,* dont le corps est très grêle et les pattes très longues, ce qui leur donne quelque ressemblance avec certaines araignées des champs. Eh bien! chez eux, l'intestin proprement dit est excessivement étroit, mais il envoie dans chaque patte un prolongement considérable qui arrive presque jusqu'à leur extrémité. C'est comme si, chez l'homme, l'estomac pénétrait jusqu'au bout des jambes et des bras. Chez ces animaux singuliers, il n'existe aucune trace des appareils respiratoire et circulatoire. N'est-il pas évident que l'organe de la digestion est chargé de porter dans le corps tout entier les fluides réparateurs destinés à l'entretien de la vie, et qui exsudent au travers de ses parois? Par conséquent l'intestin remplit ici des fonctions qui d'ordinaire appartiennent aux artères et aux veines. Les pycnogonides sont des *crustacés phlébentérés.* C'est là un des mille exemples de cette variété de moyens que la nature emploie pour résoudre les problèmes qu'elle semble prendre plaisir à se poser; mais les faits de cette nature ne sauraient se voir sur des animaux macérés dans l'alcool, et nous comprenons sans peine qu'ils paraissent incroyables aux naturalistes dont les courses scientifiques se bornent à parcourir en pantoufles et en robe de chambre les galeries de leurs collections.

Les résultats si importans annoncés par MM. Milne Edwards et Valenciennes n'ont, du reste, pas tardé à recevoir de nombreuses confirmations. M. Pouchet de Rouen annonça avoir vu des faits entièrement semblables sur les limaces et les avoir déjà publiés en partie. M. Van Beneden de Louvain, bien connu par de nombreux travaux sur les animaux marins, accepta franchement le mot de phlébentérisme avec toutes ses conséquences; M. Owen, le plus célèbre anatomiste d'Angleterre, publia des détails d'organisation qui, regardés d'abord par lui comme entièrement exceptionnels, rentraient pleinement dans les doctrines émises par les académiciens français. Enfin arriva de Saint-Pétersbourg l'extrait d'un mémoire dû à M. Nordmann, un des plus habiles micrographes d'Europe. Le savant professeur d'Odessa avait aussi étudié par transparence, à l'aide du microscope, un de nos phlébentérés trouvé par lui dans les mers de Crimée, et ses observations s'accordaient presque complètement avec les nôtres, confirmaient entièrement les vues générales de MM. Milne Edwards et Valenciennes.

Ainsi, chez tous les mollusques, l'appareil circulatoire est incomplet. C'est là le fait général et le seul essentiel; car qu'il en manque le tiers, le quart ou le dixième, dès l'instant qu'il y a interruption dans le cercle des vaisseaux destinés à le renfermer, le sang tombe dans l'espace laissé libre par les organes, et la circulation devient *lacuneuse.* Or c'est précisément ce que naguère, en parlant des phlébentérés, on déclarait contraire à tous les prin-

cipes, à toutes les analogies. Aujourd'hui il faut bien reconnaître que si, seuls parmi les mollusques, ils possédaient un appareil circulatoire complet, ils formeraient une exception unique et très remarquable. Nous devons ajouter toutefois que MM. Milne Edwards et Valenciennes ne se sont nullement prononcés relativement aux mollusques qui ont amené la discussion pendante entre nous et M. Souleyet. Membres de la commission chargée de juger le débat, ces académiciens n'ont pas voulu se séparer de leurs collègues. De son côté, M. Souleyet, confiant dans ses préparations, persiste dans ses opinions premières. Il est possible que sur quelques points ce naturaliste démontre que nous avons été induit en erreur. Marchant après nous dans une voie difficile, pouvant par conséquent se servir de nos travaux, il a pu voir plus et mieux. Si cela est, nous le reconnaîtrons sans peine. Corrigé par un successeur, nous ne croirons pas avoir à rougir pour partager le sort que subissent tous les jours les maîtres de la science, et, ne pouvant ressembler à ces grands hommes par le mérite, nous tâcherons au moins d'imiter la franchise avec laquelle ils acceptaient tout résultat bien constaté, lors même qu'il était contraire à leurs opinions.

Les faits que nous venons d'exposer n'intéressent pas seulement l'histoire des mollusques; ils sont d'une importance réelle pour la physiologie générale. L'existence d'une circulation lacuneuse avait toujours paru incompatible avec celle d'une organisation élevée, et en la démontrant chez des animaux aussi compliqués que le sont les premiers mollusques, MM. Edwards et Valenciennes ont apporté un progrès très sensible à la science. Il devient aujourd'hui plus que probable qu'on la retrouvera chez les animaux les plus élevés, jusque chez l'homme lui-même dans certaines parties du corps. Elle seule en effet peut rendre raison de certains phénomènes dont l'explication était impossible jusqu'à ce jour. Peut-être permettra-t-elle de faire un pas vers la solution du grand problème de la nutrition. Or si l'on admet, ce que peu de personnes seront sans doute disposées à nier, que le médecin doit avant tout être physiologiste; que pour donner à l'homme malade des soins éclairés, il faut d'abord connaître l'homme bien portant, on reconnaîtra sans peine de quelle utilité pratique peuvent être ces recherches que tant de gens prétendus positifs regardent comme propres seulement à satisfaire une curiosité scientifique.

Bien que l'organisation des végétaux ne ressemble en rien, au premier coup d'œil, à celle des animaux, cependant il existe entre ces deux grandes classes d'êtres organisés des rapports très remarquables. Les mêmes fonctions essentielles se retrouvent chez les uns et les autres, et quelquefois s'accomplissent par des procédés qui ne sont pas sans une certaine analogie. Les plantes, par exemple, et en particulier les arbres de nos contrées, présentent une circulation presque complète. Les sucs nourriciers que leurs radicules puisent dans le sol pénètrent dans le tronc sous le nom de sève et le parcourent de bas en haut en suivant principalement l'intérieur du tronc et des branches.

Arrivée à la surface des jeunes écorces, et surtout des feuilles, la sève subit l'action de l'air; ses principes se modifient, se combinent de diverses manières, donnent naissance à des corps dont ils ne contenaient auparavant aucune trace; puis, complètement organisée, elle prend une marche rétrograde et descend de haut en bas en suivant principalement les couches externes. Sur son trajet, elle dépose des amas de matière destinés à la nutrition, et surtout le *cambium*, substance plastique regardée par M. de Mirbel comme le premier état de tous les tissus végétaux. Elle arrive enfin aux racines et revient jusqu'aux radicules, qui lui servirent de point de départ.

Sous l'influence de ce courant de fluide nourricier, on voit le végétal se développer en tout sens, multiplier ses rameaux, épanouir ses bouquets de feuilles et ses boutons de fleurs. On le voit aussi s'accroître en épaisseur, par l'addition annuelle de nouvelles fibres dont l'ensemble forme une multitude d'étuis enchâssés les uns dans les autres, et dont le plus récent enveloppe tous ceux qui l'ont précédé. La nature et le mode de formation de ces fibres a vivement préoccupé les botanistes. Les uns, avec M. de Mirbel, ont dit qu'elles naissaient sur place dans le *cambium* organisé sous l'influence de la vie végétale; d'autres, guidés par des idées philosophiques particulières, sont arrivés à des conséquences très différentes. Pour eux, un arbre en pleine croissance n'a pas d'individualité propre, c'est la réunion de plusieurs individus. Le véritable individu végétal, c'est le bourgeon, comparable sous tous les rapports à l'embryon qui est sorti de la graine. Or, ce dernier présente dès son apparition trois parties bien distinctes, qui n'ont fait que se développer depuis cette époque, les feuilles, la tige, les racines. Le bourgeon doit donc présenter ces mêmes parties, et on les y retrouve en effet. Les feuilles se montrent au dehors; la tige est représentée par le rameau qui sort du bourgeon; quant aux racines, ce sont précisément elles qui, se frayant une route vers la terre, entre les anciens tissus, donnent chaque année naissance aux nouvelles couches d'écorce et de bois proprement dit. Ces couches ne proviennent donc plus directement du *cambium*, et ce dernier n'est qu'un fluide nourricier où les racines puisent pendant leur trajet jusqu'à la terre les élémens nécessaires à leur développement.

Cette théorie proposée, au commencement du XVIIIe siècle, par Lahire, astronome français, était oubliée des botanistes, lorsque Dupetit-Thouars y fut amené par ses propres observations. Ce savant la développa dans plusieurs ouvrages, l'étaya d'un grand nombre d'expériences, et de nos jours elle est à juste titre connue sous son nom; mais malgré tout ce que cette doctrine présente de séduisant par sa simplicité, par la facilité qu'elle apporte dans l'explication de certains phénomènes, elle a eu de nombreux contradicteurs. C'est à ces derniers que M. Martius, un des plus célèbres botanistes d'Europe, est venu récemment prêter l'appui de l'autorité attachée à son nom. Dans une note communiquée à l'Académie, M. Martius annonce, entre autres résultats, s'être assuré que chez les palmiers, les fibres croissent à la fois dans les deux sens, en haut et en bas.

M. Gaudichaud n'a pas tardé à répliquer. Sans entamer encore le fond même de la question qu'il a déjà traitée à diverses reprises, il s'est contenté de critiquer la note du botaniste allemand, d'y signaler des contradictions qui, nous devons le dire, ne nous ont pas paru très évidentes. Dans cette circonstance encore, M. Gaudichaud est resté trop fidèle à ses habitudes. Cet académicien a modifié, sur quelques points, les doctrines de Dupetit-Thouars. Ce que ce dernier avait dit du bourgeon, il l'a dit de la feuille. C'est, on le voit, une simple extension ou mieux peut-être une exagération de la théorie dont nous avons donné plus haut une idée générale. Cependant M. Gaudichaud a cru pouvoir se regarder comme le fondateur d'une doctrine nouvelle. Dans les ouvrages, importans d'ailleurs, qu'il a publiés sur ce sujet, il ne parle guère que de *sa* théorie, faisant ainsi, ce nous semble, un véritable abus du pronom possessif, et la moindre communication, adressée à l'Académie en contradiction avec ses idées, est aussitôt relevée par lui comme une attaque personnelle dans des notes où l'on peut trouver plus que de la vivacité.

Sans doute M. Gaudichaud est un botaniste très distingué. Il a caractérisé avec plus de précision que ne l'avait fait Dupetit-Thouars le *phyton* ou individu végétal, il a étayé ses opinions d'un grand nombre de faits et d'expériences nouvelles; mais quels que soient les mérites de cet académicien, nous croyons qu'avant lui il *existait dans la science quelques principes vrais.* A n'envisager même que la question actuelle, il est évident que sa théorie, dans ce qu'elle a d'essentiel, n'est autre chose que celle de Dupetit-Thouars. Les expériences fondamentales, les faits principaux sur lesquels elle repose, avaient été observés et publiés par cet illustre botaniste. Enfin, pas plus que son prédécesseur, M. Gaudichaud n'a encore répondu à toutes les objections que soulèvent ces doctrines. Pour rendre raison de certains phénomènes, il est obligé de recourir à des hypothèses très contestables, de regarder comme vidées en sa faveur des questions dont la solution n'a pas même été tentée. On voit que l'hésitation est encore permise, et les argumens de M. Gaudichaud gagneraient à revêtir une forme un peu plus douce, un peu moins empreinte de personnalité. Ramener tout à soi, se prétendre infaillible et jeter le gant à ses adversaires d'un air de provocation, c'est à la fois risquer de s'aliéner les esprits sérieux qui connaissent les difficultés de la science, être injuste envers ceux qui nous frayèrent la route où nous marchons, et introduire à l'Académie un mode de discussion qu'on ne saurait voir sans regret pénétrer dans cette enceinte.

Si l'homme peut espérer de soulever un jour le voile que des milliers de siècles ont jeté sur quelques-uns des grands phénomènes géologiques, c'est peut-être surtout par l'étude des animaux fossiles; mais pour apprécier avec justesse les renseignemens que nous fournissent ces restes des créations antiques, il faut aussi tenir compte de certains faits qui se passent sous nos yeux, et qui nous permettent d'apprécier les circonstances variées dans lesquels ont vécu ou sont morts les êtres qui peuplaient notre globe dans ces

âges reculés. Quelques communications faites à l'Académie des Sciences nous présentent un exemple de l'utile influence que ces deux genres d'étude peuvent avoir l'un sur l'autre.

La plupart des restes fossiles consistent seulement en quelques débris isolés. Le plus souvent le corps des animaux dont ils firent partie a été désagrégé par l'action des agens extérieurs, et ses élémens dispersés ne présentent que rarement la position qu'ils occupaient pendant la vie. Quelquefois cependant on trouve des squelettes dont les diverses parties ont conservé leurs anciens rapports. Les poissons surtout nous offrent ce fait remarquable sur une grande échelle. Dans les calcaires d'Aix, d'OEningen sur les bords du Rhin, de Sohlenhofen en Bavière, on trouve très souvent en place jusqu'aux parties solides les plus délicates. Ces habitans des mers de l'ancien monde sont couchés sur le plat, et ne semblent même pas avoir été comprimés. Pour expliquer ce fait, il faut admettre qu'à un moment donné toute la population icthyologique de la contrée a été frappée de mort, et s'est trouvée en même temps ensevelie dans une roche dont les élémens étaient alors à l'état liquide ou pâteux.

Pour expliquer cette mortalité subite d'un grand nombre de poissons, M. Blanchet de Lausanne s'est appuyé sur le fait suivant. La pierre qui renferme les poissons fossiles de diverses localités répand une forte odeur d'œufs pourris due à l'exhalation du gaz hydrogène sulfuré. C'est la présence de ce gaz déterminé par une cause quelconque qui, d'après M. Blanchet, aurait amené la mort de ces milliers de poissons que nous présentent les calcaires de la Provence et de quelques autres contrées.

A l'appui de cette théorie, M. Blanchet cite un fait qui ne manque pas d'intérêt. Avant 1830, les eaux du port de Marseille, bien que recevant les égouts de la ville, étaient assez pures pour nourrir plusieurs espèces de poissons; on y prenait un grand nombre de bars et de mugiles. Il y a quelques années, tous ces poissons périrent instantanément; on les vit flotter asphyxiés à la surface de l'eau, et en même temps se manifesta une forte odeur d'hydrogène sulfuré qui n'a jamais disparu depuis. Aujourd'hui, l'intérieur du port de Marseille a perdu ses anciens habitans, et l'on ne trouve plus de poissons qu'à son entrée, à une distance assez grande pour que l'eau se renouvelle facilement.

La production de cet hydrogène sulfuré tient, selon M. Blanchet, à des infiltrations provenant des savonneries établies dans le voisinage. Les eaux qui en proviennent renferment des sulfates; ces sels, se décomposant au contact des matières organiques en putréfaction que les égouts de la ville versent dans le port, dégagent en abondance ce gaz délétère.

De son côté, M. Agassiz, qu'on peut regarder comme le créateur de l'icthyologie fossile, a signalé une autre cause capable de faire mourir subitement tous les poissons d'une localité. Il a été le témoin d'un fait de ce genre dans la Glatt, petite rivière qui coule près de Zurich. A la suite d'un abaissement brusque et considérable de la température, tous les poissons périrent. Cette

observation de M. Agassiz a de l'intérêt en ce qu'elle paraît confirmer une opinion généralement admise par les naturalistes pour expliquer un fait des plus extraordinaires. On a trouvé dans la glace, au nord de la Sibérie, des éléphans aussi complètement conservés que si la mort venait de les frapper. Ces éléphans appartiennent à une espèce perdue. Au lieu d'avoir le corps nu comme ceux que nourrissent de nos jours l'Asie et l'Afrique, ils étaient couverts de longs poils et d'une espèce de laine. Cette circonstance leur permettait, il est vrai, d'habiter des climats moins brûlans que ceux où se plaisent leurs congénères; cependant ils n'auraient pu vivre et se multiplier dans des régions où le froid détruit toute végétation, où ils n'auraient pu par conséquent trouver leur nourriture. Il faut donc reconnaître qu'à cette époque la Sibérie jouissait d'une température beaucoup plus douce que celle qu'on y observe de nos jours. Quelques-unes de ces révolutions que la géologie nous révèle amena l'état de chaos actuel. Ces grands mammifères, saisis par le froid, succombèrent; ceux dont les cadavres demeurèrent exposés à l'action des agens atmosphériques ne laissèrent bientôt sur le sol que leurs ossemens et leurs défenses, qui font encore l'objet d'un commerce assez considérable. Cependant quelques individus placés dans des circonstances particulières furent entourés de glaçons qui les ont protégés, comme pour nous garder quelques échantillons complets de la création des anciens jours.

Nous venons d'indiquer deux causes de mortalité qui peuvent frapper à la fois presque tous les poissons d'une rivière, d'un étang. M. Morren en a fait connaître une troisième plus générale peut-être, c'est la diminution de la quantité d'oxygène dissout dans l'eau. Ce gaz est, on le sait, nécessaire à la vie de tous les êtres organisés; c'est lui qui, mêlé au gaz azote dans la proportion de 21 à 79, forme l'air atmosphérique. Comme l'azote se dissout moins facilement que l'oxygène, l'air qui se trouve dans l'eau renferme d'ordinaire 32 ou 33 centièmes d'oxygène; mais cette proportion peut, dans quelques circonstances, s'élever jusqu'à 60 centièmes ou descendre jusqu'à 18 centièmes. On comprend sans peine que les animaux, qui, comme les poissons, ne respirent que par l'intermédiaire de l'eau, doivent être vivement affectés par ces variations dans la quantité d'un élément aussi indispensable. Aussi les voit-on, à mesure que la quantité d'oxygène décroît, tomber dans un état de faiblesse et de langueur très remarquable, puis mourir asphyxiés si la désoxygénation atteint certaines limites. Les espèces carnassières, comme les perches et les brochets, succombent les premières. Les espèces herbivores résistent au contraire davantage.

M. Morren rapporte deux observations à l'appui de sa manière de voir. Dans les deux cas, des causes très différentes amenèrent la désoxygénation de l'eau, et, dans les deux cas, les poissons moururent. Le 8 juin 1835, une crue subite des eaux de la Loire fit élever les eaux de la Maine qui débordèrent et couvrirent de vastes prairies en pleine végétation. L'altération des plantes submergées amena bientôt une forte diminution dans la quantité d'oxygène que renfermaient ces mares accidentelles. Une mortalité générale

des poissons en fut la suite, et devint si considérable, que l'autorité dut prendre des mesures pour faire disparaître leurs cadavres, dont la putréfaction viciait l'air de toute la contrée.

La seconde observation est peut-être plus intéressante en ce qu'elle se rattache au fait signalé par M. Agassiz. M. Morren a vu, lui aussi, un brusque abaissement de température amener la destruction des poissons dans un étang; mais la mortalité ne se déclara que deux jours après le froid, qui en était la cause première. Voici comment M. Morren explique cette circonstance. Il existait dans cet étang un nombre immense de petits êtres microscopiques qui ont la propriété de décomposer l'acide carbonique à la manière des plantes, et par conséquent d'augmenter la quantité d'oxygène dissout dans l'eau où ils vivent. Sous leur influence, M. Morren avait vu la proportion de ce gaz s'élever jusqu'à 60 centièmes. Le 15 août 1836, un froid subit fit périr tous ces animalcules. L'oxygène devait par cela seul diminuer, mais de plus ces myriades de cadavres microscopiques en absorbaient en se putréfiant, et bientôt ce gaz ne se trouva plus dissout dans l'eau que dans la proportion de 24, 19, 18 centièmes. A mesure que la désoxygénation avançait, on voyait les poissons languir, puis succomber, et la mortalité atteignit son maximum en même temps que la quantité d'oxygène se trouva réduite à son minimum. Cette coïncidence nous paraît mettre hors de doute la vérité de l'explication proposée par M. Morren.

Toutefois, cette explication ne saurait être considérée comme générale. Dans les schistes bitumineux du Mansfeld de la Thuringe, on trouve un grand nombre de squelettes de poissons tordus et contournés sur eux-mêmes, comme si ces animaux étaient morts au milieu de violentes convulsions, et avaient été emprisonnés dans une pâte liquide avant qu'un premier degré de décomposition eût permis aux cadavres de reprendre la position ordinaire. Ici il faut admettre l'intervention d'un agent actif capable de causer une mort presque instantanée. Peut-être trouvera-t-on une explication de ce fait dans les phénomènes volcaniques qui, à cette époque, bouleversaient presque à chaque instant la surface de notre globe. Une éruption sous-marine, soulevant des masses énormes de terre et de vase, en formant une sorte de pâte imprégnée de vapeurs d'acide sulfureux ou d'acide chlorhydrique, aurait nécessairement amené le résultat dont nous parlons. Cette boue, solidifiée ensuite par l'action des siècles, serait devenue une roche dont les restes fossiles révéleraient encore de nos jours l'origine et attesteraient la violence des causes qui lui donnèrent naissance.

A. DE QUATREFAGES.

LE

ROMAN POLITIQUE

EN ANGLETERRE.

Sybil, ou les deux Nations, par d'Israëli, membre du parlement.[1]
Anti-Coningsby, ou la jeune Angleterre dans son vieil age, par ***.

Nos lecteurs savent déjà qu'il existe, de par le monde anglais, un homme encore jeune, Israëlite de race, Israëli de son nom, à l'œil noir, d'une physionomie plus qu'orientale, haut de taille, singulier d'apparence, poète, membre du parlement, romancier, économiste, qui, sans avoir créé de parti ou groupé d'intérêts, fait assez de bruit et de scandale dans la double sphère de la littérature et de la politique pour occuper l'attention des oisifs. Sa situation est spéciale et singulière. Il se permet avec délices toutes les inconvenances, et use, comme ce personnage de Shakspeare, « de sa charte de liberté » avec indépendance plénière. Frapper à droite, frapper à gauche, provoquer les irritations, sourire des haines, se jeter dans le feu, souffleter celui-ci de la plume, donner à cet autre un camouflet, retourner a perruque d'un troisième, déranger les gravités, transformer les gloires en caricatures, faire du roman parlementaire, de la politique

(1) Paris, Stassin; 1 vol. in-8.

dans les nuages et de la satire à travers champs, c'est là sa vie, son bonheur, sa mission; tout le monde le laisse faire. On en rit, il passe sans encombre, et les épées ne sortent pas du fourreau; les plus vivement harcelés jugent de bon goût de se taire, comme s'ils ne sentaient pas la blessure, et, tout en face de la nouvelle génération appelée à la lutte par ce hérault d'armes brillant, les vieilles institutions et les vieilles générations suivent paisiblement leur travail et leur cours.

S'il n'y a pas dans les œuvres du nouvel écrivain une puissance positive et motrice; si, comme l'indique cette liberté qu'on lui laisse, et comme nous le prouverons tout à l'heure, il ne s'adresse pas aux réalités, mais aux apparences, ni aux profondeurs, mais aux surfaces; si l'ambition même de ses visées fait passer la flèche qu'il lance au-delà et au-dessus d'une société qui ne s'en ébranle et ne s'en émeut pas; en un mot, si toute cette dépense folâtre et hasardée de facétieuses et pathétiques inventions a peu de prise sur les faits, d'où vient donc cette vogue conquise par la plume de M. d'Israëli jeune depuis deux ans?

La cause en est simple, et cependant double : c'est le talent et c'est le scandale. Privez ces tableaux de la verve animée qui les fait vivre, ils tombent d'eux-mêmes; arrachez-leur l'attrait mystérieux des personnalités voilées, on ne les lira plus. Lisait-on beaucoup M. d'Israëli le romancier? Très peu. Pendant près de dix années, il a publié des livres tout remplis du souffle de l'inspiration poétique la plus fraîche, et qui allaient injustement se confondre dans le vaste flot des œuvres de cabinet de lecture. *Henriette Temple* a fait à peine sensation; ce bel ouvrage intitulé *Venise*, malheureusement composé de fragmens sans ordre, et qui contient quelques unes des plus vigoureuses pages de la moderne littérature anglaise, a été déchiré sans pitié par les critiques.

Que M. d'Israëli se soit retourné vers la satire, et qu'il ait porté dans ce nouvel emploi de sa force les anciennes qualités de son esprit, cela n'est pas étonnant. Nié comme poète, comme romancier, comme orateur, à peine accepté comme écrivain, au parlement il ne commandait à personne; dans la presse, il se voyait dépasser par Bulwer, Croker, Macaulay, Brougham, et par cent autres. Sans être jaloux, il sentait en lui-même une double vigueur méconnue, sympathie et raillerie, aspirations poétiques et philosophie critique, qui ne trouvaient point leurs adeptes ou leurs admirateurs. Cette souffrance de l'originalité isolée passe souvent pour envie. Non, M. d'Israëli n'est point envieux; les envieux frappent plus juste et osent

moins. M. d'Israëli est un cœur très affectueux et une intelligence très sympathique; aussi ne l'a-t-on pas haï, quand l'exubérance d'ironie et de pensées étranges qui le tourmentaient s'est fait jour par une explosion subite. On a compris qu'il était moins sérieux qu'il ne croyait l'être. On a pris en bonne part et comme saillies d'une humeur enfantine cette ébullition d'ailleurs provoquée par une dépréciation excessive. Fils d'érudit, homme aimable et pacifique, il s'est mis à batailler avec tout le monde, sans émouvoir personne; avec plus de tempérance et moins de poésie, il eût pu irriter davantage. Quand on frappe le but et met le doigt sur les blessures véritables, c'est là ce qui ne se pardonne pas, même aux doux, aux modérés et aux indulgens. Touchez la plaie avec délicatesse, le malade crie; si vous frappez à côté, il se tait, et même il sourit.

Or, M. d'Israëli, très remarquable par son talent décousu et fantasmagorique, mais réel et distingué; M. d'Israëli, dont l'originalité sincère se mêle souvent d'une singularité d'emprunt, comme le fard qu'une jeune femme bizarre appliquerait sur des joues roses, a le malheur de frapper toujours à côté; c'est même, si l'on peut le dire, le côté spécial de son talent, dont la transparence et la finesse gagnent quelque chose à ce manque total de réalité positive. L'impossibilité d'agir sur les faits, de guider les évènemens, de dominer les intérêts, en un mot de créer un parti et d'être un homme politique, résulte de ce mélange, et nous pouvons prédire à M. d'Israëli que chaque degré nouveau de sa réputation littéraire opérera dans sa vie politique un mouvement parallèle et descendant.

Le premier roman politique de l'auteur, œuvre dont l'effet a été vif et le résultat nul, que tout le monde a voulu lire et qui n'a porté dans aucun esprit la lumière ou la chaleur, a servi de manifeste à M. d'Israëli.

Selon lui, l'oligarchie anglaise, corrompue et hors de service, devrait être mise à la réforme; tous les vieux membres de ce corps gangrené ne sont plus bons qu'à pourrir dans leur coin obscur; pour vengeurs, cherchant des yeux quelques hommes moins dépravés, il s'adresse à la jeune noblesse : cette portion de l'aristocratie non encore blasée et perdue de vices, vieille par la généalogie, jeune par la générosité et la verdeur de l'ame, doit aller à la rescousse de l'Angleterre chancelante et assiégée; il lui indique comme adversaire principal, comme ennemi public, Robert Peel, ce ministre toujours, dit-il, impérieux et ingrat, infidèle à son parti, écrasant ceux qui le portent, protecteur des idées contraires à ce parti même, favorable

à un intérêt industriel barbare et misérable, conducteur impassible d'une meute corrompue, que rien, ni les coups, ni les trahisons, ne peut détacher du maître. A cet appel aux armes, il joint une malédiction universelle contre le mensonge colossal de l'histoire d'Angleterre, despotisme prenant le nom de légalité, quelques grands seigneurs se substituant à tous, hypocrisie universelle, servage infame sous des apparences constitutionnelles, une fiction de liberté s'appuyant sur une fiction d'église nationale, chimère et compromis énorme et universel.

M. d'Israëli a écrit tout cela, et sir Robert Peel n'a pas bougé.

Aujourd'hui, poursuivant la même idée, c'est à l'organisation sociale tout entière qu'il s'attaque. Une histoire aussi déplorable que l'histoire d'Angleterre, un aussi constant mensonge, ont produit le résultat que voici : Le pays, dit-il, est partagé en deux nations, l'une très riche et très honorée, pleine de vices et de mollesse, habituée à l'oppression, rompue à tous les crimes, mais affaiblie par l'exercice de ces crimes mêmes; l'autre, haillonneuse et puissante, vicieuse aussi, mais surtout vengeresse, n'attendant qu'une favorable occasion pour en finir avec l'autre, prélude à une conflagration générale par des essais de chartisme et des insurrections de province; elle embrassera tôt ou tard son ennemie dans une étreinte mortelle et sanglante. Alors sera écrasée la triomphatrice coupable, l'aristocratie anglaise; on la punira d'avoir effacé du livre de vie deux choses, le roi et le peuple. Le roi et le peuple, unis pour reconquérir une double existence, auront pour aide, dans le sein de l'oligarchie elle-même, l'héroïque jeunesse, dépositaire des germes sains et des forces vives, cette jeunesse commandée par M. d'Israëli, et qui donnera le signal de la régénération sociale.

Telle est la donnée de *Sybil*.

On voit que *Sybil*, le second roman politique de l'auteur, est parfaitement d'accord avec le premier, ou plutôt qu'il en est la continuation et le complément. Talent à part, jamais idées plus superficielles et plus fausses que celles sur lesquelles ce système est fondé ne sont entrées dans la tête d'un homme qui a fait partie d'assemblées délibérantes. Avant d'examiner ce que contient d'applicable ou de chimérique la partie sérieuse de l'œuvre, essayons d'en fixer la valeur comme produit de l'art, comme fiction romanesque, et comme travail d'observation.

La jeune Sybil, qui donne son nom au roman, descendante d'une vieille famille catholique, sert de symbole à cette communion opprimée

depuis deux siècles en Angleterre, mais que l'exécration populaire a cessé récemment de poursuivre. Tout le groupe qui l'environne, spécialement Walter Gerard, son père, et Stephen Morley, son amant, sont destinés à représenter les ennemis jurés de l'aristocratie anglaise: ici, les passions et les rancunes qui se soulèvent contre des iniquités séculaires; là, le raisonnement et la philosophie sociale ligués pour renverser, ou du moins entraver dans leur route, les exploitateurs des vieux abus.

Entre la jeune catholique élevée au fond d'un cloître et habituée à partager la vie pauvre de son père et le fils cadet d'une famille noble, le jeune Egremont, une liaison sympathique et innocente s'est établie; sentiment vague et obscur pour ceux mêmes qui l'éprouvent, mais qui sert de pivot à la fiction tout entière. Egremont résume en lui l'héroïque jeunesse appelée au combat par M. d'Israëli. Après une adolescence étourdiment passée, il a conservé assez de vigueur dans l'ame pour voir avec dégoût les vices de son frère aîné, avare, égoïste, intrigant, malfaisant et millionnaire, qui voudrait faire contracter à son frère un mariage d'argent, et qui refuse de payer les frais de l'élection fraternelle. Les domaines de la famille catholique, dont les titres, égarés par une série d'évènemens assez peu vraisemblables, ont disparu, sont devenus la propriété légale de lord Marney. Cependant les complots chartistes se développent; le groupe catholique et socialiste qui entoure Sybil y prend une part active; on l'écrase sans pitié et sans remords. Le seul Egremont, à la chambre des communes, tente de réveiller la sympathie publique en faveur des classes souffrantes, et le cœur de Sybil se laisse attendrir par cette démonstration généreuse. L'emprisonnement de Gérard, la découverte des titres qui l'ont dépossédé et qui lui rendent ses biens, enfin une émeute populaire au milieu de laquelle Morley le socialiste et le suzerain égoïste lord Marney perdent la vie, terminent le roman par un coup de foudre, catastrophe pleine de sang et de poudre, grande explosion trop digne du mélodrame. Sybil, mise par l'honnête Morley en possession des titres de sa famille, les offre pour dot à Egremont, qui l'épouse, et qui réconcilie avec l'aristocratie protestante, devenue généreuse, le catholicisme, le peuple, la bourgeoisie, personnifiés par Sybil. Tel est le dénouement de cette invective amère contre les aînés, et de cette magnifique apothéose des cadets.

Cette fable, que nous avons résumée en très peu de mots, intéresse peu dans son développement. Elle pèche par le décousu, l'incohérence, le défaut d'ensemble et le choc des élémens hétérogènes qu'elle

renferme. Une dissertation sur le ministère de M. Canning et sur le caractère de lord Wellington vient étrangement après une conversation d'amour, et j'aime peu les argumentations socialistes interrompant les hymnes catholiques que chantent Sybil et son père au milieu des tombes d'un cimetière agreste. Il y a là un mélange d'affaires de cœur et d'affaires de portefeuille, de ministères et de clair de lune, de tendresses rêveuses et d'intrigues politiques pour lequel je n'ai aucun goût. L'intérêt d'une nation, quelque grand qu'on le suppose, disparaît toujours à côté de la moindre douleur de l'ame humaine; cet être idéal, une race, un parti, une masse d'hommes, n'a pas beau jeu à côté de la passion individuelle; gardez-vous de placer ces deux intérêts vis-à-vis l'un de l'autre. En face de Byzance qui s'écroule ou de Rome pillée par Alaric, je suis moins attendri que si je vois Virginie dans les flots, Didon sur le bûcher, ou Geneviève de Brabant dans ses forêts. Il ne me souvient pas qu'une seule peinture de la vie politique m'ait frappé d'un autre sentiment que d'admiration ou d'horreur, et je serais d'avis de traiter sérieusement, sans mélange romanesque, des choses aussi graves que le sont les destinées d'un pays. L'érudition de Gibbon ou la sévère méditation de ce Montesquieu que la postérité placera à la tête de tout le XVIIIe siècle; voilà, n'en déplaise à M. d'Israëli, ce qu'il faut à de telles matières; le point limitrophe qu'il a voulu occuper, entre la satire, le pamphlet et le roman, nous semble dangereux, surtout pour sa renommée.

On a beaucoup répété que la tentative était nouvelle; rien de moins exact. Cette assertion prouve que nous sommes peu au courant de ce qui se passe en littérature. L'exemple des peintures amères et vives empruntées à la vie politique a été donné dernièrement par Peacock, Horne, Galt, par l'auteur anonyme du roman-poëme d'*Ernest*, et même par Litton Bulwer, moins coloré, mais bien autrement incisif que M. d'Israëli. Miss Martineau en est à son huitième ou neuvième volume de romans politiques, auxquels ne manquent ni les émeutes d'ouvriers, ni les scènes de clubs et de fabriques, ni les incendies de châteaux; je ne doute pas que le dernier ouvrage de cette demoiselle, *the Hour and the Man*, déification fantastique d'un bon nègre qui a commandé je ne sais quelle révolte dans l'île d'Haïti, n'ait servi de prototype à l'auteur de *Coningsby* et de *Sybil*. Quant aux portraits d'hommes vivans, aux personnalités transparentes et aux hardiesses aristophaniques, rien n'est plus commun en Angleterre depuis Swift ou avant Swift jusqu'au malin Thomas Moore; il n'est pas besoin de citer chez nous Palissot, les *Actes des Apôtres*, ou,

dans les temps les plus modernes, l'amer Paul-Louis Courier. Il y a toute une histoire à faire de cette littérature du portrait satirique, tel que la liberté anglo-saxonne s'est plu à le tracer. Les femmes et leurs passions, depuis mistriss Manly jusqu'à lady Bulwer et Henriette Wilson, y usurpent un grand espace; et pour citer un seul exemple, l'*Atalantis* de mistriss Manly n'est pas autre chose qu'un roman de M. d'Israëli dénué de talent.

En quoi consiste donc l'originalité de l'auteur nouveau? C'est d'avoir mêlé et fondu tout cela dans un style oriental, où l'idylle pleure, où la caricature grimace, où la croix des sépulcres catholiques s'élève sur les ruines d'une manufacture protestante incendiée, où la rêverie pâle glisse dans le nuage avec les morts, pendant que la satire amère montre du doigt les vivans. Il n'y a pas seulement contraste, mais dissonance, et la dissonance n'est sauvée de temps à autre que par le talent vif et marqué de l'auteur, auquel justice complète n'a pas été rendue.

Dans cette intelligence singulière et dont nous indiquerons tout à l'heure le caractère, la race et les tendances naturelles, deux forces contraires, deux facultés et l'expression littéraire de ces facultés, coexistent avec une intensité extrême, sans s'équilibrer ou se corriger l'une par l'autre; l'ironie et l'amour, le besoin de croire et la vengeance, le *oui* et le *non*, la raillerie et la tendresse, la critique et la foi. De là une guerre interminable dont rien n'apaise la violence. Cette grande harmonie, dont Cervantes et Shakspeare sont les modèles, est rare, sans aucun doute; Rabelais et Swift ne possèdent que l'une des deux facultés; Voltaire ne prétend pas à une tendresse mélancolique, ni Pétrarque à une vive ironie. Mais, pourvu que dans une certaine proportion ces facultés de négation et de croyance trouvent leur lien mutuel et se résolvent en un heureux accord, l'art est satisfait, l'œuvre se produit sous des conditions qui peuvent individuellement plaire ou déplaire, sans que personne ait le droit de les refuser. M. d'Israëli pleure plus qu'un autre et rit plus qu'un autre; on regrette la faculté intermédiaire, le bon sens qui concilierait le rire et les larmes. Il vous fait marcher parmi les fantômes; tout à coup le terrain solide de la taverne ou du *turf* exhibe son monde de caricatures exagérées; Jean-Paul Richter coudoie Swift, et la réalité grossière insulte à l'imagination. La corde sonne toujours trop haut et trop bas; l'esprit éperdu se trouble dans une succession de violences ennemies. Quelque chose de perpétuellement outré dans la satire et l'élégie, dans le burlesque et la passion, dans la mélancolie et la gaieté, se déguise à peine sous une forme hardie, transparente, chaude et toute

méridionale. C'est surtout dans les peintures populaires essayées par l'écrivain que ce défaut est insupportable. Les Téniers ont besoin d'être touchés avec franchise et finesse, surtout avec vérité; ici les contours s'amollissent, une teinte douceâtre et fantastique se répand sur les échoppes des bouchers et des marchands de salades; il y a une certaine vendeuse de tripes humanitaire et plusieurs mauvais sujets de carrefour dont nos théâtres inférieurs désavoueraient la parodie. Cette affectation des peintures, ce ton faux et louche, cette philanthropie affadissante mêlée d'un argot vulgaire, prouvent de reste que M. d'Israëli n'a point observé le peuple, qu'il n'a pas vécu de sa vie, souffert de ses peines, et joui de ses joies. C'est le monde supérieur qu'il excelle à peindre; il ne le flatte pas, mais il le « pince bien, » comme dirait Montaigne. Le *turf*, les paris, les châteaux où l'on s'ennuie de l'opulence, la fatigue des plaisirs qui n'éveillent plus une sensation, le dégoût, la blaserie de ces rejetons amollis des vieilles races, et surtout des élégans parvenus, des Fitz-Harris et des Fitz-Harbert, sont merveilleusement peints. Le panache flotte au vent, et aussi la parole, avec une molle vivacité; le dégoût a de la grace; l'intrigue et le mensonge se jouent de leurs masques! A côté de ces excellens tableaux, quelques scènes nocturnes et fabuleuses, où la lune et les voûtes gothiques jouent leur rôle ordinaire, caractérisent le talent spécial de l'auteur, talent qui éclate surtout dans les scènes de passion, scènes d'un ton excellent, d'une énergie réelle et d'un développement très habile.

Quand même il y aurait plus de talent encore dans cette œuvre incomplète, remarquable pourtant, que feraient toutes ces choses à l'état réel du pays? Comment excuser cette enquête opérée par l'imagination, cette analyse prétendue, concédée à une faculté humaine qui n'analyse jamais? Et ne voit-on pas qu'une fiction qui peut tout prouver ne prouve rien? Les plus déraisonnables excellent à ce jeu. Revenons au côté politique de l'ouvrage, bien plus attaquable encore.

Des vices de l'aristocratie et des vices populaires, qui sont ceux de l'humanité, je ne ferai point la stricte anatomie, et je ne m'occuperai pas de les observer ou de les punir en moraliste vengeur. Je me contenterai d'établir que la politique agit sur les faits et dispose des élémens qui existent, sans pleurer un passé irréparable et sans dépenser en anathèmes un temps précieux. Cette politique, généreuse, ou lâche, ou stérile, améliorant ou dégradant la situation dont elle s'empare, bonne ou mauvaise, est tenue d'être habile; roman, hypothèse, rêve, vague espoir, ne lui sont jamais permis. Ouvrière de l'avenir, elle agit dans le présent avec les élémens du passé.

Admettant la corruption incurable de la vieille aristocratie anglaise et la misère des masses, et prenant pour vrais, ce qui serait assurément fort contestable, tous les tableaux que M. d'Israëli a exposés à nos yeux, quelles sont les conséquences de la situation, et comment peut-on les corriger? En s'adressant, dit M. d'Israëli, à l'*héroïque jeunesse* de l'aristocratie. Quoi! à cette jeunesse affadie, blasée, incapable de résolutions hardies et de pensées graves que vous avez si bien peinte dans le roman même? C'est à elle que vous avez recours! Ainsi vous séparez les jeunes générations des générations vieillies, nous donnant les premières pour pures, les secondes pour impures, comme si le flot qui suit pouvait s'isoler du flot qui précède! Sans reconnaître que c'est la même couleur, la même pente, le même mélange, que ce sont les mêmes élémens constitutifs, par une absurde hypothèse vous voulez que ce « cadet d'une grande famille de la révolution, » élevé à Éton, et que vous nous montrez conduisant des *tandems*, et pariant pour Hybiscus ou Pomegranate, soit un Philopemen en face de son frère aîné, qui restera un Thersite! Vous heurtez toutes les lois de la nature et de l'histoire. La même atmosphère et le même sol produiront des fruits dissemblables! Jamais, en vérité, cela ne s'est vu, et depuis que le monde existe, demain a toujours été le fils d'aujourd'hui. Comme ruse politique et flatterie adressée en passant à une classe de jeunes hommes qui font flamboyer le premier élan de leurs désirs et de leur verve, cela n'est pas sans quelque adresse; mais comme moyen politique, combien cela est impuissant! Ces jeunes gens même, sublimes héros en face de leurs pères Thersites, ces Egremonts qui possèdent seuls le savoir, la force et la grandeur innée, à quoi les appelez-vous? A la révolution, sans doute, aux armes, à la guerre? Ainsi se dépensent volontiers la sève et le surcroît de vie! Ainsi pourraient se régénérer et se retremper des races abâtardies et perdues de vices. C'est ce qui est arrivé en France, où plus d'un nom antique a reparu vigoureux, en sortant de l'orage et des troubles civils. Pas du tout. C'est pour éviter la révolution, c'est même contre une révolution possible que M. d'Israëli convoque le ban et l'arrière-ban de la jeune aristocratie. Il en fait une armée, mais une armée de sages. Il sonne la trompette, afin que tout reste bien tranquille. Il crée des héros à condition qu'ils ne serviront à rien. Sur ces têtes ardentes de Brutus, il ne met pas de casque, mais le bonnet de coton du vieillard; dans leur main point d'épée, mais la canne à pomme d'or. Cela est absurde et tout-à-fait sans conséquence.

On voit maintenant pourquoi les hommes politiques ne se sont pas

inquiétés de M. d'Israëli et de ses livres, et pourquoi une seule femme, qui selon toute apparence est lady Bulwer elle-même, s'est amusée à contrefaire, dans un roman caricature (1), la manière de l'écrivain, opposant à ses portraits de fantaisie, mais tracés avec verve, de grossières ébauches, et essayant, d'une main très faible, de le suspendre à son propre gibet; on voit pourquoi ni Croker, ni Lockhart, ni Macaulay, ni lord Brougham, n'ont pris la chose au sérieux. M. d'Israëli frappait fort, et toujours à côté, comme ces flagellans du moyen-âge dont les lanières tombaient avec bruit tout près du coupable et fustigeaient le pilastre et la colonne. Il peut continuer, personne ne se fâchera.

Les sociétés ne sont mises en danger que par l'excès de leur principe; quand elles exagèrent l'élément fondamental de leur puissance, elles commencent à chanceler, elles finissent par périr. M. d'Israëli semble voir ce péril dans le luxe et les vices de l'aristocratie, dans l'injuste oppression sous laquelle gémissent les catholiques romains, et dans la misère du peuple. Toutes ces observations ont leur côté séduisant et n'en sont pas moins superficielles et fausses. Quiconque a vu l'Angleterre de près sait que le haut commerce y est plus aristocratique que les familles de noblesse normande, et que la vraie et profonde révolte des masses souffrantes ne s'attaque pas aux suzerains du *Domesday book*, mais aux suzerains du comptoir et de la fabrique. L'oligarchie dépense, et l'éclat même de cette dépense flatte l'orgueil en alimentant la bourse des classes secondaires. Le comptoir et la fabrique exploitent les masses et sont haïs; certes si les passions rugissantes au fond de l'Angleterre étaient tout à coup déchaînées, les manufactures brûleraient et non les châteaux. Ni le radicalisme, ni le torysme, ni le bruyant O'Connell, ni les catholiques d'Irlande, ni la corruption électorale, ne mettent la société anglaise en danger. Ce qui la menace, c'est le besoin de pain et de travail, c'est la presse des hommes, c'est la difficulté de soutenir un commerce immense, qui a créé d'immenses besoins, et dont les résultats se concentrent dans un petit nombre de mains.

Tout le monde sait que le principe social de l'Angleterre, son centre vital, c'est le commerce, soutenu de l'industrie. Ce cœur britannique, démesurément grossi, la menace. Aristocratie, catholicisme, église établie, toutes les questions s'amoindrissent en face de la question de *vivre*. Les débouchés ne tendent-ils pas à se restreindre? Comment écouler les produits? Où créer de nouveaux marchés? Comment conserver les marchés anciens, trouver de l'emploi pour toutes ces acti-

(1) *Anti-Coningsby*, 3 vol.

vités, et de quoi faire vivre tous ces hommes? La guerre de la Chine et celle de l'Inde ne sont pas autre chose que des solutions partielles du problème qui se renouvelle tous les jours. Les chimères brillantes de M. d'Israëli, ses honorables colères et ses boutades d'amertume peuvent amuser et intéresser nous autres oisifs, gens de la galerie et du parterre, que ces spectacles littéraires désennuient un moment; mais je comprends fort bien que l'homme politique anglais soit infiniment plus préoccupé des céréales que de *Sybil*, de la compagnie des Indes que des billets-doux des duchesses, et qu'il prête surtout l'oreille à cette voix affamée qui lui crie incessamment : « Trouvez des ressources pour les maux futurs; placez des marchandises, conservez les mers, et sauvez le pays ! »

Ce ne serait pas assez de dire que le style de M. d'Israëli est un des styles les plus vifs, les plus ardens et les plus colorés de la littérature anglaise moderne; un mérite plus grand encore et très réel est ce sincère amour de l'humanité, cette sympathie généreuse et convaincue qu'il faut faire entrer en ligne de compte dans l'appréciation de ses mérites. Si l'on ne peut adopter les principes ni les conclusions de ses ouvrages, trop sérieux à la fois et trop frivoles, il aura au moins eu le don et l'honneur d'éveiller, par une hostilité déterminée, l'attention, les langueurs de la société anglaise. De cette tâche, M. d'Israëli s'acquitte avec une joie et une conscience merveilleuses; on dirait, à le voir dans certaines pages relever l'étendard israélite contre le monde vivant, à l'entendre répéter les noms des Meyerbeer et des Mendelsohn, qu'il s'est regardé comme prédestiné à exercer contre les chrétiens modernes je ne sais quelle vengeance orientale. Sa naissance juive (1) et l'antique isolement de sa race courageuse, en l'éloignant du maniement des choses réelles et de la connaissance exacte des hommes, lui permettent de juger l'ensemble des évènemens relatifs à l'Angleterre sous un point de vue exclusivement idéal, et le portent à condamner sans pitié le passé comme le présent. C'est ce qu'il a fait.

Comme écrivain, on ne peut nier sa force. Il serait inutile de le supposer chef de parti : sans s'appuyer sur les réalités, sur les nécessités, sur les faits, quel parti existerait? Cette société active n'a pas un moment de répit à se donner à elle-même ou à donner à ses guides; elle veut qu'on agisse et qu'on la sauve, car il faut la sauver tous les jours; on rêvera demain.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) La famille de M. d'Israëli jeune, aujourd'hui chrétienne, et déjà illustrée par l'érudition vaste et délicate de M. d'Israëli père, reconnaît, dit-on, comme souche primitive une ancienne famille vénitienne israélite.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1845.

Maroc et Taïti, voilà deux noms qui portent malheur au cabinet du 29 octobre, et qui reviennent encore dans la discussion pour réveiller douloureusement les susceptibilités de la France. On nous disait que la question de Taïti était heureusement terminée; toutes les difficultés étaient résolues; après le désaveu de nos officiers, après l'indemnité Pritchard, nous pouvions nous tenir en repos de ce côté, et tout à coup nous apprenons, par les journaux anglais, de nouvelles complications aussi graves que les précédentes. L'amiral Hamelin, chargé de rétablir le gouvernement de la reine Pomaré, arrive à Taïti : Pomaré refuse de le voir; elle n'accepte de lui aucune offre, aucune communication directe. S'il veut une entrevue, elle exige la présence de l'amiral anglais. Que pouvait faire l'amiral Hamelin? En présence des difficultés qu'il rencontre et dont il voit la cause, sa fierté nationale se révolte. Prenant conseil de la dignité de son pays, il institue de son propre mouvement une autorité provisoire, et brise une seconde fois le gouvernement de Pomaré. Voilà ce que nous disent les correspondances anglaises; elles nous apportent en même temps une longue lettre de Pomaré au roi des Français, pleine d'injures et de calomnies contre nos officiers : œuvre à la fois sérieuse et burlesque, où un missionnaire anglais se donne le plaisir d'outrager la France en empruntant la signature d'une reine sauvage. Si tous ces bruits se confirment, que fera le ministère? Après le désaveu de M. Dupetit Thouars et de M. d'Aubigny, aurons-nous le désaveu de l'amiral Hamelin?

Les nouvelles du Maroc n'ont pas moins de gravité. Les feuilles ministérielles avaient célébré, il y a un mois, la convention de Lalla-Maghrnia. On

avait publié ce traité comme un bulletin de victoire. Tous les intérêts légitimes de la France étaient satisfaits; l'empereur de Maroc s'avouait vaincu, et Abd-el-Kader allait se trouver sans ressources. Aujourd'hui on apprend qu'Abderrhaman refuse de ratifier un traité signé et ratifié par la France; il désavoue ses plénipotentiaires et les fait mettre en prison. Les négociations sont peut-être rompues en ce moment, et nous voilà aux prises avec le Maroc, comme si le prince de Joinville n'avait pas bombardé Mogador, et comme si le maréchal Bugeaud n'avait pas remporté la bataille d'Isly.

Grace à Dieu, si nous n'avons pas le plus habile et le plus ferme des ministères, nous avons du moins près du Maroc une brave et forte armée dont le voisinage pourra faire naître dans l'esprit d'Abderrhaman des réflexions utiles. Le délai des ratifications n'est pas expiré. L'empereur peut encore retirer son refus. Néanmoins, pour plus de sûreté, il était nécessaire que ce nouveau fait, si digne de l'attention du pays, fût porté à la tribune. L'opinion commençait à s'alarmer. Les antécédens du ministère, les exigences de sa situation, le langage indiscret de quelques-uns de ses amis, tout pouvait inspirer la crainte d'un nouveau désaveu. Il était bon que la chambre intervînt, afin de fortifier le cabinet contre lui-même, et de le faire entrer, bon gré mal gré, dans la bonne voie.

Deux orateurs, M. Gustave de Beaumont et M. Billault, se sont chargés d'exprimer les sentimens de la chambre. M. de Beaumont a fait un excellent discours; M. Billault, comme toujours, a été rapide, d'une concision nerveuse, vif sans être amer, éloquent sans être passionné, appréciant sagement les circonstances et les hommes. On a remarqué dans son discours un juste hommage adressé au grand ministre qui dirige d'une main si ferme les destinées du peuple britannique. On n'en dira pas moins que M. Billault est un ennemi déclaré de l'alliance anglaise. Il est si difficile de persuader à certains esprits que le plus sûr moyen de conserver l'alliance anglaise est de soutenir dignement les droits de la France!

La conduite du cabinet dans l'affaire du Maroc a mérité, quoi qu'il arrive, de graves critiques. Le traité de Tanger a été la première faute, la plus grande de toutes. Ce traité n'a rien conclu, rien décidé. Question de frontières et de commerce, expulsion d'Abd-el-Kader, il a tout réservé pour l'avenir. Abderrhaman, tremblant et humilié, était sous la main de la France; on avait des gages contre lui; on les a restitués. Quand les négociations sont venues, a-t-on pris contre une influence rivale toutes les précautions nécessaires? L'Angleterre avait des agens dans toutes les villes du Maroc; où étaient les nôtres? Nous avions deux consuls, agens capables, personne ne le nie; mais ce nombre était-il suffisant? Autre imprudence. A peine nos chambres sont-elles rassemblées, le bruit se répand que le ministère prépare une expédition contre les Kabyles, et ce bruit, accrédité par le ministère, va ranimer dans l'ouest de l'Algérie et dans le Maroc la cause d'Abd-el-Kader. Voyant sa faute, le ministère en commet une nouvelle pour la réparer. Il déclare que

l'expédition est ajournée, puis abandonnée, ce qui accroît la confiance des barbares, en leur donnant l'idée que la France n'a pas le pouvoir de réaliser ses menaces. Enfin, le 18 mars, la convention de Lalla-Maghrnia est conclue. On l'annonce comme un résultat glorieux pour la France : c'est une victoire de notre diplomatie, et l'on met vingt-deux jours à la ratifier! Pendant ce temps, Abderrhaman écoute des suggestions contraires à nos intérêts, et, quand notre signature lui est envoyée, il la repousse. Le ministère nous dira un jour par quel motif la signature du roi des Français a été exposée à un pareil affront. Notre dignité ne voulait-elle pas qu'on attendît la ratification de l'empereur avant d'envoyer celle de la France? L'Espagne, tout récemment, n'a voulu mettre sa signature au bas d'un traité qu'après avoir obtenu celle du Maroc. Mais enfin, puisqu'on était décidé à faire, coûte que coûte, ce premier pas, pourquoi n'a-t-on pas été plus vite? Nos négociateurs disaient qu'il fallait se presser, que des complications pouvaient surgir, que des intérêts rivaux pouvaient se jeter à la traverse : pourquoi ne les a-t-on pas écoutés? L'année dernière, lors du voyage à Windsor, on s'est hâté de conclure la paix et de rappeler notre escadre : il y a un mois, lorsqu'il s'agissait de recueillir les fruits de la guerre, pourquoi a-t-on mis tant de lenteur? D'où venaient les difficultés? Faut-il croire que le cabinet, bien inspiré d'abord, a voulu attendre la ratification de l'empereur, et qu'ensuite, averti des intrigues dirigées contre le traité, il a voulu risquer sa signature, espérant que ce serait le moyen d'obtenir une conclusion? Ce ne serait pas la première fois que le cabinet, changeant d'un jour à l'autre sa manière d'agir dans une même affaire, aurait perdu par ses incertitudes tous les avantages d'une position, pour n'en prendre que les inconvéniens.

Notre négociateur, M. Delarue, ne sera pas désavoué, puisque la convention est ratifiée : autrement, le cabinet se désavouerait lui-même, ce qui serait, comme l'a dit spirituellement M. de Beaumont, une complication nouvelle du système des désaveux. Le délai des ratifications expiré, il faudra que le gouvernement se prononce. Il ne peut pas reculer. Qu'il s'agisse du Maroc ou d'une puissance intéressée à protéger le Maroc, la question est la même; elle est posée dans des termes qui font à la France un devoir de résister. Ce qui touche le Maroc touche l'Algérie, et ce qui touche l'Algérie touche notre honneur et notre puissance dans le monde. M. Duchâtel, interpellé par M. de Beaumont et M. Billault, a refusé toute explication sur les faits; il en avait le droit. Sollicité de prendre un engagement formel, de déclarer que le gouvernement ne céderait pas, il a mieux aimé garder le silence. Soit. S'il y a des momens où une politique habile peut se permettre des vivacités de tribune pour atteindre plus sûrement son but, nous convenons que ces momens sont rares, et que la réserve, dans les situations difficiles, est le devoir ordinaire des gouvernemens. M. Duchâtel aura pensé sans doute que l'exemple de sir Robert Peel n'était pas bon à suivre pour le cabinet du 29 octobre? Peut-être aussi n'a-t-il pas voulu se créer un rôle qui eût porté trop

d'ombrage à M. Guizot? Quoi qu'il en soit, la chambre, par l'organe de M. de Beaumont et de M. Billault, a témoigné nettement ses intentions. Elle a voulu prêter force et assistance au cabinet. Quant au ministère, après avoir subi tant de fois le joug parlementaire dans les questions diplomatiques, après avoir fait tout ce que les chambres ont voulu dans l'affaire du droit de visite, dans la question du traité sarde et du traité belge, dans celle d'un traité de commerce avec l'Angleterre; après avoir plié toutes les fois qu'il eût été dangereux pour lui de résister, il aurait mauvaise grace à repousser l'appui qui lui est offert dans la question du Maroc. Mais nous sommes tranquilles à cet égard : il en sera de la question du Maroc comme de toutes celles où le parlement a exprimé une volonté; ce que les chambres voudront, le ministère le fera.

La chambre a été indulgente à l'égard de M. le ministre de la guerre. Elle n'a pas voulu lui donner l'embarras d'expliquer ses opinions contradictoires sur l'expédition de la Kabylie. Sans la commission des crédits d'Afrique, qui a forcé le ministère de renoncer à son plan, quelle serait aujourd'hui la situation de notre armée, engagée dans les défilés du Jurjura, pendant que les tribus de l'ouest insurgées s'appuieraient sur les dispositions hostiles du Maroc? Pour justifier M. le président du conseil, des amis trop complaisans ont répandu le bruit que l'expédition de la Kabylie avait été exigée par le maréchal Bugeaud. Il n'en est rien. Le ministère, il y a six mois, était plus épris de l'expédition que le maréchal lui-même. On peut voir, dans la discussion de l'adresse, avec quelle réserve le duc d'Isly s'était exprimé sur ce sujet. Dans tous les cas, la faute ne serait pas d'avoir formé le plan d'une expédition dans la Kabylie : le mal est de l'avoir si imprudemment annoncée, et d'avoir déclaré ensuite qu'on ne la ferait pas. Sur ce dernier point, M. Desmousseaux de Givré et M. Saint-Marc Girardin ont voulu obtenir des explications. En effet, plusieurs orateurs, dans le cours de la discussion, avaient blâmé l'expédition de la Kabylie, non pas seulement comme inopportune, mais d'une manière absolue. Il fallait savoir si le ministère acceptait ce droit nouveau en faveur de la Kabylie, et si, changeant de conviction, il repoussait aujourd'hui le principe d'une expédition que réclamera tôt ou tard l'intérêt de notre puissance en Afrique. Le ministre de la guerre, rompant enfin le silence, a répondu que le gouvernement entendait conserver à cet égard sa liberté d'action.

Cette question de Maroc peut prendre d'un jour à l'autre un caractère très grave; cependant nous devons reconnaître qu'elle n'a pas causé dans la chambre une grande agitation. La chambre a cessé aujourd'hui de se passionner pour les débats politiques. Elle appartient corps et ame aux chemins de fer. La discussion sur le chemin du Nord a duré huit jours. L'adoption de l'embranchement de Fampoux à Hazebrouck a amené un incident qui caractérise l'esprit de notre époque. Au moment du scrutin, les délégués des villes qui sollicitaient l'embranchement se trouvaient réunis dans une tribune.

Dès que le vote a été connu, ils ont fait éclater leurs transports; rien n'a pu arrêter l'explosion de leur joie bruyante, et bientôt on les a vus dans la salle des conférences prodiguer à leurs députés les témoignages de la reconnaissance la plus vive. Voilà les émotions et les intérêts du temps. L'embranchement de Fampoux, objet de ce triste enthousiasme, avait soulevé de vifs débats. Il devait avoir pour résultat d'aggraver les charges de la ligne principale. Aussi, après le vote, la commission a porté à trente-huit ans le maximum de la durée de concession, qu'elle avait primitivement fixé à trente-trois. Mais voyez la logique et la hardiesse du ministère. M. Dumon, originairement, avait demandé dans son projet de loi le chiffre de quarante-cinq ans. Pour être conséquent avec lui-même, il aurait dû élever ce chiffre après le vote de l'embranchement. Au lieu de l'élever, il l'a réduit. Il a proposé le chiffre de quarante-un ans, qui a été adopté par la chambre. Voilà ce qui s'appelle avoir des convictions et les soutenir.

Si nous voulions citer un autre exemple de cette fidélité du cabinet à ses principes, et de la persévérance qu'il met dans la défense de ses projets de loi, nous parlerions de la singulière discussion que le sésame a soulevée ces jours derniers à la chambre des pairs. On se rappelle qu'au Palais-Bourbon M. le ministre du commerce, d'accord avec la commission, demandait pour le sésame un droit de 5 francs 50 centimes, que la chambre a porté à 10 francs, en adoptant l'amendement de M. Darblay. Au Luxembourg, les rôles se sont trouvés intervertis : c'est le ministère qui a soutenu le chiffre de M. Darblay, pendant que la commission opposait au ministère le chiffre de 5 francs 50 centimes qu'il avait primitivement défendu. Bref, le chiffre de 10 francs a prévalu. Est-ce un succès, est-ce un échec pour le cabinet? La question est encore indécise pour nous. Cela ne nous empêche pas, d'ailleurs, de rendre toute justice aux intentions loyales de M. le ministre du commerce, et au zèle éclairé qu'il apporte dans la direction des affaires de son département.

La chambre des députés, outre le chemin de fer du Nord et les crédits d'Afrique, a discuté durant ces derniers jours plusieurs questions importantes. Elle a voté sur les justices de paix une loi depuis long-temps désirée. On sait qu'en vertu de la législation actuelle, les juges de paix, en dehors de leur traitement fixe, reçoivent des vacations, ce qui leur ôte une partie de leur caractère judiciaire. La loi nouvelle fait cesser cette anomalie; elle remplace les vacations par une augmentation de traitement. On ne peut dire cependant que cette loi sera juste pour tous; elle consacrera des inégalités temporaires. Sur certains points, l'augmentation de traitement ne viendra pas compenser la perte des vacations; il en résultera quelques froissemens isolés, que l'on eût pu faire cesser par des indemnités viagères. Malheureusement la chambre est d'une réserve extrême dès qu'il s'agit de traitemens; elle veut bien que les compagnies gagnent des millions dans les chemins de fer, mais elle dispute souvent le nécessaire aux serviteurs de l'état. C'est là son système d'économie.

En ce moment, la chambre discute le projet de loi sur le régime colonial, déjà voté à la chambre des pairs. Nous ne reviendrons pas en détail sur cette question, qui a été l'objet d'un débat si approfondi au Luxembourg. Comme on pouvait s'y attendre, les discours philanthropiques abondent à la chambre des députés; les réclamations en faveur des colons y sont mal accueillies : la prudence est suspecte; la modération passe pour un jeu perfide. Si vous voulez qu'on vous écoute, n'allez point parler des grands intérêts qui se rattachent à la conservation de nos colonies; ne parlez pas de notre navigation, de notre commerce, de notre puissance maritime : qu'est-ce que tout cela? Des intérêts matériels. Voulez-vous être applaudi, parlez des intérêts moraux, de la liberté, de la grandeur de l'espèce humaine, des sentimens et des principes qui font la vie des peuples civilisés. A Dieu ne plaise que nous cherchions à ridiculiser cet enthousiasme! M. de Tocqueville et M. Agénor de Gasparin sont de nobles esprits; ils aiment les généralités, et ils savent quelquefois les rendre éloquentes : rien de mieux. Seulement, pourquoi ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils prêchent des convertis? Où sont les partisans de l'esclavage, les détracteurs de la nature humaine, les oppresseurs et les bourreaux? M. Jollivet est donc un homme bien terrible! Quant à nous, qui ne connaissons, grace à Dieu, ni colon, ni délégué, nous avions cru sincèrement que dans le temps où nous sommes, sous le gouvernement où nous vivons, il était permis, sans passer pour un barbare, d'exprimer des craintes sur les conséquences d'une émancipation trop prompte et peu réfléchie. Dans la société coloniale, nous avions cru voir des intérêts respectables, des principes qu'il est bon de ménager, jusqu'à ce qu'on puisse les remplacer par des principes meilleurs et d'une nature plus élevée. Le colon, jusqu'à présent, et tant que vous n'aurez pas établi un régime nouveau, est le représentant de l'autorité; c'est le pouvoir. Si vous voulez conserver dans le cœur de l'esclave le sentiment de la règle et de la discipline, nécessaire à toute société organisée, ne détruisez pas brusquement, violemment, l'autorité morale du maître. Substituez l'affection à la crainte; que les bienfaits de l'émancipation, au lieu de venir directement de la loi, passent des mains du maître dans celles de l'affranchi, afin de renouer par la reconnaissance et le respect des relations que la loi a rompues. Ainsi, vous préparerez la transition d'un régime à un autre, et vous éviterez les secousses. En un mot, jetez des fondemens solides avant de construire; formez ces sentimens moraux dont vous parlez avant de rompre le dernier anneau de cette chaîne que nous voulons tous briser. Soyez prudens et justes, c'est la condition nécessaire d'une bonne loi sur l'émancipation. Vous ferez regretter l'esclavage, si vous ne faites pas aimer et estimer la liberté.

La chambre décidément est en veine de philanthropie. Pendant qu'elle émancipe les noirs des colonies, elle prend en considération un projet de dégrèvement sur le sel, proposé par M. Demesmay. M. Laplagne a défendu le trésor; mais il n'a pu convaincre la chambre. La proposition sera donc

étudiée et discutée. M. le ministre des finances, cette semaine, a eu d'autres épreuves à subir. La question du remboursement des rentes s'est offerte, au Luxembourg, accompagnée de circonstances nouvelles; l'opposition, plus compacte, est représentée par M. Roy, connu depuis long-temps pour ses opinions absolues sur la matière. L'illustre pair ne reconnaît pas le droit de l'état; il appelle le remboursement une spoliation; il repousse le principe de la conversion dans le présent comme dans l'avenir. M. Laplagne, dans un discours qui restera comme un modèle de discussion financière, a réfuté victorieusement ces conclusions rigoureuses. M. Beugnot, M. Passy, les ont également combattues. Néanmoins la chambre des pairs s'est prononcée contre le remboursement à la majorité de 118 voix contre 28. L'opinion se préoccupe avec raison du conflit qui s'élève sur cette question grave entre nos deux assemblées législatives. N'y avait-il donc pas dans l'origine un moyen de prévenir ce choc, ou au moins de l'adoucir? Ne pouvait-on pas faire entendre, dès le début, des paroles capables d'empêcher une collision qui menace aujourd'hui de troubler l'harmonie des pouvoirs? Ici comme ailleurs, le gouvernement avait des devoirs à remplir; mais le ministère, comme on sait, s'en remet volontiers au hasard du soin de corriger les situations difficiles. Le hasard, en effet, l'a servi souvent; malheureusement pour lui, le hasard ne peut tout faire.

Le hasard, voilà le mot de la situation. C'est le hasard qui gouverne la France aujourd'hui; il est le maître. Qu'on nous montre dans le gouvernement un système arrêté, une vue d'ensemble, un but suivi avec persévérance et conviction? Nous ne voyons d'autre résolution fortement arrêtée dans le cabinet que celle de garder le pouvoir : sur tout le reste, il n'a point de volonté. Quel est le système qui dirige sa diplomatie, où l'on n'aperçoit que des contradictions et des désaveux? L'administration! elle n'appartient pas au cabinet; elle est dans les chambres. Le parlement! c'est là surtout que se montrent au grand jour ses irrésolutions et ses faiblesses. Son opinion de la veille n'est plus celle du lendemain. Il forme des projets et les abandonne. Il avance un principe, et si les chambres lui imposent le principe contraire, il s'empresse de l'adopter. Bien plus, on le voit soutenir simultanément dans les deux chambres des opinions différentes sur la même question. Chose étrange! ces infirmités du pouvoir, qu'on se fût efforcé autrefois de dissimuler, et de cacher soigneusement aux regards du pays, on les avoue aujourd'hui publiquement. Croyez-vous que le ministère, sans cesse battu devant les chambres, prenne à tâche de dissimuler ses défaites? Mon Dieu, non. Il en convient, et il n'en rougit pas. Pourvu que les chambres se contentent de l'humilier, que lui importe?

Une chose nous étonnera toujours, c'est que des hommes distingués ou éminens à divers titres aient pu supporter long-temps une situation si peu conforme à leur caractère et à leur esprit. Est-ce donc là le gouvernement représentatif tel que l'avait rêvé M. Guizot, tel qu'il l'a décrit dans ses dis-

cours ou dans ses livres, avec l'enthousiasme d'une grande intelligence passionnée pour le magnifique spectacle de la liberté moderne? Ce sentiment du pouvoir, qu'il portait si haut dans son cœur, est-il donc satisfait par une situation où le pouvoir semble appartenir au plus patient, et non pas au plus digne? Mais nous oublions que dans ce moment M. Guizot n'appartient pas officiellement à la politique. Sa santé ne lui permet pas encore de reprendre les affaires. On assure que les nouvelles récentes de Taïti et du Maroc ont réagi sur lui d'une manière sensible. Sa résolution est prise, dit-on, de ne pas reparaître à la chambre des députés pendant cette session. Il compte réserver ses forces pour l'an prochain. En attendant, il assiste tranquillement aux mésaventures de ses collègues; il juge son ministère en spectateur désintéressé. Pour se distraire, il lit en ce moment les premiers volumes d'une admirable histoire, qu'il appelle, dit-on, un roman, sans doute à cause de l'intérêt puissant qu'il y trouve, et du pinceau merveilleux de l'historien.

Les journaux anglais nous apprennent que les conférences de M. le duc de Broglie avec le docteur Lushington ont abouti à un nouveau traité entre la France et l'Angleterre pour la suppression du trafic des esclaves. Le traité doit être signé maintenant. D'après les versions qui ont couru, le sens des principaux articles serait conforme à ce que nous avons déjà dit sur ce sujet. Le préambule porte que les souverains des deux pays, pensant que les traités de 1831 et 1833 ont produit tout leur effet, désirent passer une autre convention, par suite de laquelle le trafic des esclaves sera réprimé d'une manière plus efficace. Le traité est conclu pour dix ans; toutefois il peut être révoqué au bout de cinq ans, dans le cas où l'une des deux parties le trouverait insuffisant. La France et l'Angleterre entretiendront chacune vingt-six vaisseaux pour exercer la surveillance sur leurs pavillons respectifs. Ils auront le droit d'arrêter les navires et de visiter les papiers de bord pour vérifier la nationalité. Telles sont les mesures destinées à remplacer le droit de visite réciproque, qui désormais doit être considéré comme aboli. Si les conférences ont obtenu l'heureuse issue que l'on annonce, la France devra ce résultat aux énergiques démonstrations de ses chambres. Le cabinet aura réussi en exécutant une volonté opposée à la sienne.

Une demande de crédit sera, dit-on, prochainement adressée aux chambres pour l'armement des vaisseaux destinés à notre croisière d'Afrique. Les articles du traité seront alors jugés à la tribune. On verra si les charges nouvelles qu'ils imposent à la France sont en rapport avec les mesures qu'exige la répression de la traite sur son pavillon. Les feuilles anglaises ont soin de nous dire que la conclusion rapide du traité est due à la confiance particulière qu'inspire à Londres M. le duc de Broglie. Nous savions en effet que tout autre négociateur aurait été refusé. Partisan déclaré du droit de visite, M. le duc de Broglie devait naturellement se montrer exigeant sur les moyens de remplacer efficacement les traités de 1831 et de 1833. C'est pour ce motif

sans doute qu'il a été agréé par l'Angleterre. Il faut espérer cependant qu'il aura su concilier ses exigences abolitionistes avec l'intérêt et la dignité de son pays.

Les questions politiques ont tout à coup repris une grande importance en Espagne. A Madrid et dans le reste de la Péninsule, tous les esprits s'émeuvent encore de l'étrange concordat qui s'est conclu à Rome sur des bases complètement différentes de celles que le ministère Narvaez avait proposées. En France même, l'infant don Carlos, abdiquant ses droits à la couronne et les transmettant à son fils aîné, le prince des Asturies, vient de réveiller tous les commentaires, toutes les conjectures dont a été l'objet déjà cette grande question du mariage de la reine Isabelle. Quoi qu'en disent les journaux d'opinions extrêmes, pour tout le monde en Espagne, pour le gouvernement surtout, cette affaire du mariage est fort peu avancée encore. On le comprendra sans peine : si les divers partis dont on a parlé présentent de réels avantages, il n'en est pas un qui ne dût entraîner de graves inconvéniens, il n'en est pas un qui ne soulève des objections énergiques dont il a été jusqu'ici impossible d'avoir raison. La première de ces questions, l'affaire du concordat, est de beaucoup la plus sérieuse; c'est du moins celle qui, en ce moment, suscite au cabinet de Madrid les plus grands embarras. Vis-à-vis de Rome, le ministère Narvaez a été, si nous pouvons ainsi parler, victime d'une illusion généreuse. En s'engageant envers le saint-siége à rendre au clergé ceux de ses biens non-vendus, en obtenant du congrès une loi qui consomme la dévolution, M. Martinez de la Rosa et ses collègues ont présenté la mesure comme un acte de justice, un devoir qu'il fallait nécessairement accomplir. Le pape s'est cru en droit d'accepter la concession sans rien donner en retour. A ses yeux, par exemple, la reconnaissance de la reine Isabelle était une faveur, une grace, une manifestation extrêmement délicate, subordonnée aux exigences de la politique européenne : était-il donc tenu de l'accorder, par la seule raison que le cabinet espagnol revenait sur une injustice qu'il eût dû réparer, alors même que la reine constitutionnelle d'Espagne n'aurait point eu à se faire accepter par l'Europe comme la légitime héritière du roi Ferdinand VII ?

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de rendre aux négociations leur véritable caractère. Que le cabinet de Madrid fasse preuve d'énergie et de fermeté; que, dans les communications notifiées désormais au saint-siége, il représente la dévolution et les autres avantages promis au clergé, non plus comme une obligation impérieuse, absolue, imposée à la nation espagnole par la religion et la morale publique, mais comme une mesure opportune, d'une haute convenance politique, une concession, si l'on veut, mais une concession en échange de laquelle la dignité de son pays lui ordonne d'obtenir la reconnaissance de la reine et la confirmation de la vente de tous les biens nationaux aliénés déjà; qu'il avise enfin aux moyens de prévenir toute espèce d'intrigues, si haut placées que soient les personnes qui ont pu jusqu'ici les

ourdir, et il peut d'avance être sûr que la cour de Rome ne s'obstinera point à lui tenir rigueur.

Ce n'est point le clergé espagnol, mais une faible partie de ce clergé, une fraction, dangereuse à la vérité, remuante, factieuse même, il en faut convenir qui, peut-être comptant un peu trop sur l'esprit de condescendance dont le gouvernement a été jusqu'ici exclusivement animé, encourage et entretient les résistances du saint-siége. Avant tout, le cabinet Narvaez doit prouver, à Madrid, qu'à son tour il saura se montrer inflexible, et bientôt on n'en doutera plus à Rome. Au fond, après tout, il ne s'agit ici ni de religion ni de dogmes; le pape serait vingt fois plus exigeant encore, que l'Espagne n'en serait pas pour cela moins catholique, moins orthodoxe. En réalité, c'est une simple question d'économie sociale qui se débat entre le gouvernement espagnol et la cour de Rome. Que sur une telle question cette dernière soit consultée, rien de plus juste, rien de plus convenable; mais, de bonne foi, nous le demandons, n'est-ce pas au gouvernement espagnol qu'il appartient de la trancher?

Au moment où le concordat arrivait à Madrid, les cortès terminaient leurs travaux; c'est au milieu de l'émotion générale que la reine a clos en personne la session législative. Beaucoup de personnes regrettent que les ministres n'aient point cherché à calmer cette émotion en exprimant, dans le discours prononcé à cette occasion par la reine, la ferme résolution de maintenir intacts l'honneur, les grands intérêts politiques de la nation espagnole, les principes qui maintenant la régissent. On a regretté plus vivement encore qu'au sujet de la loi qui rend au clergé ceux de ses biens non-vendus, le ministère ait cru devoir employer le mot de *restitution*. Nous sommes loin d'approuver une expression pareille; nous croyons pourtant qu'il ne faut point s'en exagérer la portée, non plus que celle de l'omission qui est reprochée au cabinet de Madrid. Encore une fois, au point où en sont venues les choses, ce ne sont point les mots, mais les actes même qui importent; à l'avenir, c'est surtout vis-à-vis du saint-siége, qu'il est temps d'être ferme, prudent, explicite. Tel est le seul devoir que lui imposent les circonstances; nous croyons que le cabinet Martinez de la Rosa-Narvaez est décidé à le remplir.

Le 24 mai, immédiatement après avoir clos la session, la reine Isabelle est partie pour la Catalogne. Les travaux politiques terminés, il est naturel que la question du mariage reprenne le dessus. Il y a quelques jours, c'était le comte de Trapani que l'on donnait pour mari à la reine; c'était là une affaire conclue entre Marie-Christine, le cabinet français et le pape; on ne concevait même pas qu'à ce sujet le moindre doute pût subsister. Un peu plus tard, toutes les chances étaient pour un prince de Saxe-Cobourg imposé par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Presque au même instant, on affirmait à Madrid que le gouvernement ne cherchait pas le moins du monde en dehors de la Péninsule le prince qui doit associer sa destinée à

celle de la jeune reine; bien des gens encore sont persuadés que la question serait déjà résolue, en dépit de la reine-mère elle-même, si le fils aîné de l'infant don Francisco de Paula n'avait brusquement reçu l'ordre d'aller en Aragon se replacer à la tête de son régiment. Aujourd'hui, il n'est pas plus question du comte de Trapani, du prince de Saxe-Cobourg, du duc de Cadix, que s'ils n'avaient jamais existé : c'est le prince des Asturies qui, à son tour, absorbe l'attention publique. Don Carlos ayant abdiqué ses droits à la couronne, le prince des Asturies devient le représentant de la cause vaincue en Navarre, et qu'on espère relever par une transaction. Nous dirons à ce sujet notre pensée tout entière, bien sûrs que l'évènement ne viendra point tromper nos prévisions. Que le parti carliste désire aussi ardemment que possible faire triompher par un mariage une cause perdue sur tant de champs de bataille; qu'un tel projet soit le rêve des plus dévoués champions du prétendant, en Espagne comme en dehors de la Péninsule, grands du royaume, évêques et généraux; que les uns et les autres rapportent à un tel but toutes leurs démarches, toutes leurs espérances; que, pour la réalisation de ces espérances, ils comptent sur l'appui efficace, l'appui actif des plus hauts personnages à Madrid comme à Paris, nous croyons qu'à ce sujet il est impossible de conserver le moindre doute. Il y a sept mois déjà, au moment où se réunissaient les cortès de 1844, nous avons pu, sans craindre de nous trop hasarder, signaler clairement ces tendances, qui se sont depuis lors singulièrement enhardies. A cette époque, le bruit courut également en Europe de la prochaine alliance du prince des Asturies avec la reine. Dans les journaux modérés, la seule rumeur souleva une violente colère qui fut long-temps à se calmer; on se souvient encore en Espagne des éloquentes protestations de l'*Heraldo*, qui faisait justice d'une accusation alors dirigée contre le parti dominant. Au nom de ce parti, au nom de tous ses collègues, M. Martinez de la Rosa déclarait en plein sénat qu'on ne parviendrait point à faire réussir par l'intrigue ce dont les armes avaient eu raison. Certes, nous le pouvons affirmer, de la part de Narvaez et de ses journaux, la répugnance contre le mariage de la reine avec le prince des Asturies n'était pas le moins du monde affectée. Par des personnes qui depuis ont pris une part considérable aux affaires de la Péninsule, nous avons entendu parfaitement déduire les raisons péremptoires qui devaient empêcher toute transaction avec la famille du prétendant. Nous ne voulons point ici rappeler ces raisons; cela nous paraît complètement inutile : ne sait-on pas comment se font les réactions, et quelles conséquences extrêmes elles doivent nécessairement entraîner? Si jamais le fils du prince que l'on a combattu sept ans en Navarre s'assied sur le trône à côté de la reine Isabelle, est-ce donc se montrer pessimiste que de prédire de nouveaux malheurs à l'immense majorité des membres du parti modéré, aux plus dévoués, aux plus célèbres, à ceux qui, en définitive, ont le plus fait pour les principes de la révolution? Non, évidemment; aussi croyons-nous que tout jugement doit être ajourné sur les conséquences de l'abdication du prétendant, sur la portée du

manifeste que son fils vient d'adresser à la nation espagnole, jusqu'à ce que le parti dominant en Espagne, le vrai parti modéré, et non point cette fraction qui tout à coup s'est éprise d'absolutisme, se soit lui-même nettement expliqué. Est-on parvenu, depuis l'an dernier, à vaincre ses répugnances, ou bien les a-t-il conservées tout entières? Accepte-t-il en ce moment, est-il disposé à subir la réalisation de ce projet, qu'il repoussait avec tant d'énergie il y a quelques mois à peine? Veut-il ouvrir les portes du royaume à ses ennemis les plus irréconciliables? Veut-il, en un mot, se livrer de gaieté de cœur à la réaction? Telle est la question capitale que soulèvent l'abdication de don Carlos et le manifeste du prince des Asturies. Dans très peu de jours, nous saurons à quoi nous en tenir sur les dispositions présentes du parti modéré; jusque-là nous pencherons à croire que M. Martinez de la Rosa et ses collègues ne voudront pas se mettre en contradiction flagrante avec leurs précédentes déclarations.

Une lettre, qui nous est adressée des parages de la Chine, contient de nouveaux détails sur la mort de M. de Maynard et l'expédition de Basilan. On ne lira pas sans intérêt ces renseignemens qui viennent confirmer, en les complétant, ceux qu'on a déjà pu recueillir sur ce déplorable évènement. La lettre que nous citons est datée du 23 janvier.

« L'île de Basilan, sur laquelle le sang français a coulé il y a deux mois, est située entre 6 et 7° de latitude nord, et 119 et 120° de longitude est. Peut-être va-t-on s'emparer de cette île, au moins le prétexte est bon, et il reste qu'à savoir si le pays en vaut la peine. Ce qui est certain, c'est que nous y avons pensé et que nous cherchions, dans cette partie des mers de la Chine, à fonder un établissement colonial ou un poste militaire. Je crois qu'à cet effet on avait jeté les yeux sur l'île de Basilan, voisine de Mindanao, et nominalement dépendante du sultan de Sooloo, habitée par une population féroce et perfide, vouée depuis des siècles à la piraterie, et placée assez avantageusement pour le commerce des Moluques et des Philippines, sur un chemin qui est assez fréquenté en certaines saisons.

« Vers le commencement du mois d'octobre dernier, les corvettes *la Sabine* et *la Victorieuse* sont parties de Macao pour une mission qu'on voulait tenir secrète, et qui se couvrait d'un prétexte d'hydrographie. La première, qui est partie de Macao un peu avant l'autre, avait à bord un certain docteur Mallat, qui a résidé long-temps à Manille, et que des protections inexplicables ont fait renvoyer dans l'Indo-Chine avec le titre d'agent colonial. Cet homme paraissait destiné à remplir les fonctions d'interprète du malais, qu'il ne connaît pas, et, jusqu'à un certain point, de commissaire du gouvernement dans l'expédition commandée par le capitaine de *la Sabine*. Les deux corvettes se sont rendues dans les parages de Basilan; mais, quand *la Victorieuse* y est arrivée, elle n'y a plus trouvé *la Sabine*. Celle-ci avait atteint sa destination le 19 octobre, et procédait à la reconnaisssance hydrographique et topographique de l'île Basilan, quand ses travaux furent arrêtés,

le 1[er] novembre, par l'évènement déplorable sur lequel je vais vous donner quelques détails. Il paraît que ce jour-là, malgré l'excessive défiance témoignée par les habitans de l'île, le commandant devait avoir une entrevue avec le chef du village près duquel on était mouillé dans la baie de Maloza. Il était donc dans son canot, bien armé, avec le docteur Mallat, et dirigeait quelques études sur les localités en attendant l'entrevue, lorsqu'un jeune officier, appelé M. de Maynard, obtint de lui la permission d'entrer dans la rivière, avec une de ces petites embarcation qu'on désigne sous le nom de *youyou* dans notre marine, montée par cinq hommes en tout, y compris l'officier lui-même. Ce jeune homme avait l'ordre d'agir avec la plus grande prudence; mais on croit que l'ignorance du langage et des préjugés de ces peuples, naturellement défians et féroces, lui fit commettre quelques légèretés, qui amenèrent une rixe. Cela se passait dans la rivière, hors de la vue du grand canot. On a su depuis qu'ayant pris à son bord un des chefs malais, M. de Maynard avait joué avec ses armes, et avait voulu le mener à son commandant; alors les Malais l'avaient poignardé, et avec lui un matelot qui avait voulu le défendre, emmenant prisonniers les trois autres, parmi lesquels se trouvait un jeune Hollandais de Batavia, engagé à Macao par le docteur, comme sachant le malais et pouvant le lui apprendre. Il paraît que cette catastrophe fut inconnue à bord pendant quelques jours; on supposa seulement que les cinq personnes qui montaient la petite embarcation avaient été retenues prisonnières, et comme il eût été fort difficile et peut-être dangereux d'entreprendre une expédition militaire pour se faire restituer les captifs et tirer vengeance de cet attentat, le commandant Guérin prit le parti de se rendre à Zanboanga, chef-lieu des établissemens espagnols dans l'île voisine de Mindanao, afin d'engager le gouverneur espagnol, qui est en relations avec toutes ces peuplades, à négocier le rachat des captifs. On l'a obtenu en effet pour l'énorme somme de trois mille piastres; mais au lieu de cinq hommes, il n'en est revenu que trois, et c'est par eux, ou peut-être avant, qu'on a appris la mort de l'officier et du matelot. Dans l'intervalle, *la Victorieuse* est arrivée aussi dans la même baie de Maloza, où l'évènement s'était passé; n'y trouvant pas *la Sabine*, et alarmée, ou par des rumeurs fâcheuses, ou par l'attitude des habitans, elle partit à son tour pour Zanboanga. Je crois même qu'une expédition de reconnaissance ayant été tentée dans la rivière, dont la barre est très peu profonde à marée basse, les embarcations y coururent des dangers qui hâtèrent le départ du bâtiment.

« Je ne dois pas oublier de vous dire qu'avant de quitter Basilan, *la Sabine* avait laissé, sur un îlot que les pirogues des indigènes visitaient souvent, un écrit en malais, portant qu'on viendrait bientôt tirer une vengeance terrible des mauvais traitemens qu'on ferait éprouver aux prisonniers. On assure qu'il fut déposé en même temps sur l'îlot un autre écrit, signé Mallat, annonçant la prise de possession de Basilan au nom de S. M. le roi des Français.

« Quand les prisonniers eurent été rendus, et les deux corvettes réunies à Zanboanga, le commandant Guérin résolut de retourner à Basilan, et, le

27 novembre, une expédition de cent soixante hommes, commandée par M. Vialette, lieutenant de vaisseau, second de *la Sabine,* a remonté la fatale rivière et a tiré une première vengeance de l'assassinat du 1er. Arrêtée par une forte palissade, elle en a délogé les Malais, auxquels elle a tué beaucoup de monde; mais nous avons perdu deux hommes, et il y en a eu plusieurs autres grièvement blessés. Pour redescendre avec la marée, il a fallu se retirer sans compléter la victoire.

« Après cette expédition, *la Victorieuse* est partie pour Manille, où elle a encore trouvé la frégate *la Cléopâtre*, le bateau à vapeur *l'Archimède,* et l'amiral Cécille, commandant de la division, qui faisait ses préparatifs pour aller à Basilan. L'amiral, en arrivant à Manille avec M. de Lagrenée, le 15 décembre, y avait appris la première partie des évènemens que je vous ai rapportés, et s'était aussitôt déterminé à partir pour les lieux qui en avaient été le théâtre. La construction de quelques bateaux plats nécessités pour un débarquement par la nature des lieux ayant exigé trois semaines, l'amiral n'a pu mettre à la voile que le 8 janvier, avec *l'Archimède. La Victorieuse* est partie peu après. On ignore le but ultérieur de l'expédition et s'il y aura autre chose qu'une vengeance complète. M. et Mme de Lagrenée, ainsi que la plus grande partie de la légation de France en Chine, sont embarqués sur *la Cléopâtre* et *l'Archimède,* qui doivent aller ensuite les promener à Batavia.

« Notre ambassadeur trouve fort commode de se promener ainsi sur les bâtimens de l'état; c'est un cadeau de 200,000 francs qu'on lui a fait en lui donnant la mission de Chine. Aussi se propose-t-il de retourner en France par le cap Horn. En attendant, l'Angleterre étend et affermit chaque jour sa puissance dans ces parages. Hong-Kong prend un accroissement prodigieux, et cependant on dit aussi que les Anglais veulent garder la grande île de Chusan. On leur laissera prendre le monde entier; mais la pyramide finira par tomber. Avec quelle insolence ils parlent de notre marine et du prince de Joinville!

« Les Espagnols avaient par hasard à Manille une frégate de 50 canons qu'ils ont dépêchée au sud avec des troupes, quelques jours avant le départ de *la Cléopâtre*. Ils pourraient avoir leur mot à dire dans cette question, et sont inquiets des projets qu'on attribue depuis long-temps à la France sur l'île de Mindanao et les groupes voisins. Quoi qu'il en soit, toutes ces îles, qui sont des repaires de féroces pirates, méritent de fixer l'attention des puissances maritimes; l'Angleterre ne se fait pas faute d'y ordonner souvent des exécutions terribles, et finira sans doute par y prendre quelque position. Nous pourrions en faire autant; mais il faut bien choisir et ne pas reculer si l'on commence.

« *P. S. La Victorieuse* et *la Sabine* ont tiré vengeance de l'attentat du 1er novembre. L'assassin de M. de Maynard a été mortellement blessé dans l'affaire du 17. C'est au moins ce que l'on a dit partout aux deux corvettes, qui, après cette expédition, ont fait le tour de l'île et ont reçu des marques

de soumission de la part de toutes les peuplades, dont quelques-unes sont agricoles, et qui d'ailleurs sont toutes ennemies entre elles. Dans cette reconnaissance, les deux corvettes ont trouvé un port magnifique, dont nos marins se montrent ravis. Il n'est pas certain que les nouvelles apportées à Manille par *la Victorieuse* n'aient pas engagé l'amiral à modifier ses plans, à moins toutefois que la prise de possession ne soit décidée, ce qui est peu probable; car, s'il s'agissait d'occuper une île comme Basilan, les différens travaux que nécessiterait une opération de cette nature ne permettraient pas à l'amiral d'aller à Batavia, où il se rend avec M. et M[me] de Lagrenée sur la frégate *la Cléopâtre*. »

— On annonce une publication qui doit répandre une vive lumière sur une des époques les plus curieuses de notre histoire contemporaine. C'est la *Correspondance* de Louis XVIII avec M. le comte de Saint-Priest pendant l'émigration, précédée d'une notice par M. de Barante (1). Parmi les documens que nous possédions déjà sur l'émigration, celui-ci ne sera pas à coup sûr un des moins précieux. En racontant la carrière diplomatique si honorable et si bien remplie de M. le comte de Saint-Priest, M. de Barante a écrit la meilleure introduction qu'on pût placer en tête de ces lettres. Il a été plus qu'un biographe, il s'est retrouvé historien. M. de Saint-Priest, comme diplomate et comme ministre, appartient en effet par plus d'un côté à l'histoire. En le suivant tour à tour à Versailles, au milieu des intrigues de cour, et à Constantinople, où il maintenait par sa digne et ferme attitude les belles traditions de notre diplomatie, M. de Barante a pu étudier sous des aspects bien divers et peu connus la situation de la France et de l'Europe à la fin du XVIII[e] siècle. Il a encadré dans une biographie un chapitre d'histoire politique où se retrouvent toute l'élégance de sa plume et toute l'élévation de son esprit.

— Les latinistes ont beaucoup abusé du nom d'Horace, et les œuvres du charmant poète sont malheureusement devenues un lieu commun pour le pédantisme des annotateurs. Dans la foule pourtant des *récensions* d'Horace qui ont été publiées depuis vingt ans, le très savant et très spirituel travail d'un célèbre professeur de Zurich, M. Gaspar Orelli, a été tout d'abord remarqué par les amis des lettres anciennes, par tous ceux qui goûtent encore l'érudition qui sert à quelque chose, l'érudition fine et choisie, telle que l'ont pratiquée les Weichert et les Boissonade. Vivement recherché dès son apparition, l'*Horace* de M. Orelli vient d'obtenir l'honneur si rare d'être réimprimé par l'éditeur lui-même (2). Nous ne nous étonnons pas que la France érudite accueille avec une bienveillance particulière les travaux si sagaces et si distingués de M. Orelli; M. Orelli a l'esprit français, il ne prend que la fleur des choses. Son aimable édition d'*Horace* dispense de ces lourds commentaires des Fea et des Braunhard qu'on achète plutôt qu'on ne les lit : ce sera désormais un livre classique, comme l'est depuis long-temps le *Cicéron* du savant suisse.

(1) Chez Amyot, rue de la Paix.
(2) Deux volumes in-8. Chez Brockaus et Avenarius.

V. DE MARS.

es sont
te re-
nt nos
rtées à
plans,
st peu
férens
nt pas
sur la

r une
est la
ndant
docu-
à coup
hono-
ante a
l a été
omme
l'his-
cour,
belles
spects
fin du
itique
sprit.

es du
le pé-
orace
ravail
d re-
ncore
l'ont
opari-
primé
udite
i dis-
r des
aires
ésor-
vant